NAZIONALE
B. Prov.
COLL.
11
109
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
NAPOLI

7821
BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio XIV
Palchetto D
Num.° d' ordine 24
34325

B-Prov.
Coll 11/(129)
118
30

Digitized by Google

Digitized by Google

COLLECTION

DES

CLASSIQUES FRANÇOIS.

Digitized by Google

IMPRIMERIE DE JULES DIDOT AINÉ,
IMPRIMEUR DU ROI,
rue du Pont-de-Lodi, n° 6.

Digitized by Google

VA1
1525848

OEUVRES
COMPLÈTES
DE VOLTAIRE

AVEC

DES REMARQUES ET DES NOTES

HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES, ET LITTÉRAIRES,

PAR MM. AUGUIS, CLOGENSON, DAUNOU,
LOUIS DU BOIS, ÉTIENNE, CHARLES NODIER, ETC.

ESSAI SUR LES MOEURS.

TOME VI.

PARIS
DELANGLE FRÈRES,
ÉDITEURS-LIBRAIRES,
RUE DU BATTOIR-SAINT-ANDRÉ-DES-ARCS, N° 19.

M. DCCC. XXVIII.

Digitized by Google

ESSAI
SUR LES MŒURS
ET L'ESPRIT DES NATIONS,
ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS DE L'HISTOIRE,
DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'A LOUIS XIII.

CHAPITRE CLXXVII.

Du gouvernement et des mœurs de l'Espagne depuis Philippe II jusqu'à Charles II.

On voit, depuis la mort de Philippe II, les monarques espagnols affermir leur pouvoir absolu dans leurs états, et perdre insensiblement leur crédit dans l'Europe. Le commencement de la décadence se fit sentir dès les premières années du règne de Philippe III: la faiblesse de son caractère se répandit sur toutes les parties de son gouvernement. Il était difficile d'étendre toujours des soins vigilants sur l'Amérique, sur les vastes possessions en Asie, sur celles d'Afrique, sur l'Italie, et les Pays-Bas; mais son père avait vaincu ces difficultés, et les trésors du Mexique, du Pérou, du Brésil, des Indes Orientales, de-

vaient surmonter tous les obstacles. La négligence fut si grande, l'administration des deniers publics si infidèle, que, dans la guerre qui continuait toujours contre les Provinces-Unies, on n'eut pas de quoi payer les troupes espagnoles; elles se mutinèrent, elles passèrent, au nombre de trois mille hommes, sous les drapeaux du prince Maurice. (1604) Un simple stathouder, avec un esprit d'ordre, payait mieux ses troupes que le souverain de tant de royaumes. Philippe III aurait pu couvrir les mers de vaisseaux, et les petites provinces de Hollande et de Zélande en avaient plus que lui : leur flotte lui enlevait les principales îles Moluques (1606), et sur-tout Amboine, qui produit les plus précieuses épiceries, dont les Hollandais sont restés en possession. Enfin ces sept petites provinces rendaient sur terre les forces de cette vaste monarchie inutiles, et sur mer elles étaient plus puissantes.

(1609) Philippe III, en paix avec la France, avec l'Angleterre, n'ayant la guerre qu'avec cette république naissante, est obligé de conclure avec elle une trêve de douze années, de lui laisser tout ce qui était en sa possession, de lui assurer la liberté du commerce dans les Grandes-Indes, et de rendre enfin à la maison de Nassau ses biens situés dans les terres de la monarchie. Henri IV eut la gloire de conclure cette trêve par ses am-

bassadeurs. C'est d'ordinaire le parti le plus faible qui desire une tréve, et cependant le prince Maurice ne la voulait pas. Il fut plus difficile de l'y faire consentir que d'y résoudre le roi d'Espagne.

(1609) L'expulsion des Maures fit bien plus de tort à la monarchie. Philippe III ne pouvait venir à bout d'un petit nombre de Hollandais, et il put malheureusement chasser six à sept cent mille Maures de ses états. Ces restes des anciens vainqueurs de l'Espagne étaient la plupart désarmés, occupés du commerce et de la culture des terres, bien moins formidables en Espagne que les protestants ne l'étaient en France, et beaucoup plus utiles, parcequ'ils étaient laborieux dans le pays de la paresse. On les forçait à paraître chrétiens; l'inquisition les poursuivait sans relâche. Cette persécution produisit quelques révoltes, mais faibles et bientôt apaisées (1609). Henri IV voulut prendre ces peuples sous sa protection; mais ses intelligences avec eux furent découvertes par la trahison d'un commis du bureau des affaires étrangères. Cet incident hâta leur dispersion. On avait déja pris la résolution de les chasser; ils proposèrent en vain d'acheter de deux millions de ducats d'or la permission de respirer l'air de l'Espagne. Le conseil fut inflexible: vingt mille de ces proscrits se réfugièrent dans des monta-

gnes; mais n'ayant pour armes que des frondes et des pierres, ils y furent bientôt forcés. On fut occupé, deux années entières, à transporter des citoyens hors du royaume, et à dépeupler l'état. Philippe se priva ainsi des plus laborieux de ses sujets, au lieu d'imiter les Turcs, qui savent contenir les Grecs, et qui sont bien éloignés de les forcer à s'établir ailleurs.

La plus grande partie des Maures espagnols se réfugièrent en Afrique, leur ancienne patrie; quelques uns passèrent en France sous la régence de Marie de Médicis : ceux qui ne voulurent pas renoncer à leur religion s'embarquèrent en France pour Tunis. Quelques familles, qui firent profession du christianisme, s'établirent en Provence, en Languedoc; il en vint à Paris même, et leur race n'y a pas été inconnue; mais enfin ces fugitifs se sont incorporés à la nation, qui a profité de la faute de l'Espagne, et qui ensuite l'a imitée dans l'émigration des réformés. C'est ainsi que tous les peuples se mêlent, et que toutes les nations sont absorbées les unes dans les autres, tantôt par les persécutions, tantôt par les conquêtes.

Cette grande émigration, jointe à celle qui arriva sous Isabelle, et aux colonies que l'avarice transplantait dans le Nouveau-Monde, épuisait insensiblement l'Espagne d'habitants, et bientôt

la monarchie ne fut plus qu'un vaste corps sans substance. La superstition, ce vice des ames faibles, avilit encore le règne de Philippe III; sa cour ne fut qu'un chaos d'intrigues, comme celle de Louis XIII. Ces deux rois ne pouvaient vivre sans favoris, ni régner sans premiers ministres. Le duc de Lerme, depuis cardinal, gouverna longtemps le roi et le royaume: la confusion où tout était le chassa de sa place. Son fils lui succéda, et l'Espagne ne s'en trouva pas mieux.

(1621) Le désordre augmenta sous Philippe IV, fils de Philippe III. Son favori, le comte-duc Olivarès, lui fit prendre le nom de grand à son avènement: s'il l'avait été, il n'eût point eu de premier ministre. L'Europe et ses sujets lui refusèrent ce titre; et quand il eut perdu depuis le Roussillon par la faiblesse de ses armes, le Portugal par sa négligence, la Catalogne par l'abus de son pouvoir, la voix publique lui donna pour devise un fossé, avec ces mots: « Plus on lui ôte, « plus il est grand. »

Ce beau royaume était alors peu puissant au-dehors, et misérable au-dedans. On n'y connaissait nulle police. Le commerce intérieur était ruiné par les droits qu'on continuait de lever d'une province à une autre. Chacune de ces provinces ayant été autrefois un petit royaume, les anciennes douanes subsistaient: ce qui avait été

autrefois une loi regardée comme nécessaire devenait un abus onéreux. On ne sut point faire de toutes ces parties du royaume un tout régulier. Le même abus a été introduit en France; mais il était porté en Espagne à un tel excès qu'il n'était pas permis de transporter de l'argent de province à province. Nulle industrie ne secondait, dans ces climats heureux, les présents de la nature: ni les soies de Valence, ni les belles laines de l'Andalousie et de la Castille n'étaient préparées par les mains espagnoles. Les toiles fines étaient un luxe très peu connu. Les manufactures flamandes, reste des monuments de la maison de Bourgogne, fournissaient à Madrid ce que l'on connaissait alors de magnificence. Les étoffes d'or et d'argent étaient défendues dans cette monarchie, comme elles le seraient dans une république indigente qui craindrait de s'appauvrir. En effet, malgré les mines du Nouveau-Monde, l'Espagne était si pauvre que le ministère de Philippe IV se trouva réduit à la nécessité de la monnaie de cuivre, à laquelle on donna un prix presque aussi fort qu'à l'argent: il fallut que le maître du Mexique et du Pérou fît de la fausse monnaie pour payer les charges de l'état. On n'osait, si on en croit le sage Gourville, imposer des taxes personnelles, parceque ni les bourgeois ni les gens de la campagne, n'ayant presque point de meubles, n'auraient

jamais pu être contraints à payer. Jamais ce que dit Charles-Quint ne se trouva si vrai : « En France « tout abonde, tout manque en Espagne. »

Le règne de Philippe IV ne fut qu'un enchaînement de pertes et de disgraces ; et le comte-duc Olivarès fut aussi malheureux dans son administration que le cardinal de Richelieu fut heureux dans la sienne.

(1625) Les Hollandais, qui commencèrent la guerre à l'expiration de la trêve de douze années, enlèvent le Brésil à l'Espagne ; il leur en est resté Surinam. Ils prennent Mastricht, qui leur est enfin demeuré. Les armées de Philippe sont chassées de la Vateline et du Piémont par les Français, sans déclaration de guerre ; et enfin, lorsque la guerre est déclarée en 1635, Philippe IV est malheureux de tous côtés. L'Artois est envahi (1639) ; la Catalogne entière, jalouse de ses priviléges auxquels il attentait, se révolte, et se donne à la France (1640) ; le Portugal secoue le joug (1641) ; une conspiration aussi bien exécutée que bien conduite mit sur le trône la maison de Braganee. Le premier ministre, Olivarès, eut la confusion d'avoir contribué lui-même à cette grande révolution, en envoyant de l'argent au duc de Braganee, pour ne point laisser de prétexte au refus de ce prince de venir à Madrid. Cet argent même servit à payer les conjurés.

Digitized by Google

La révolution n'était pas difficile. Olivarès avait eu l'imprudence de retirer une garnison espagnole de la forteresse de Lisbonne. Peu de troupes gardaient le royaume. Les peuples étaient irrités d'un nouvel impôt; et enfin le premier ministre, qui croyait tromper le duc de Bragance, lui avait donné le commandement des armées (11 décembre 1640). La duchesse de Mantoue, vice-reine, fut chassée, sans que personne prît sa défense. Un secrétaire d'état espagnol, et un de ses commis, furent les seules victimes immolées à la vengeance publique. Toutes les villes du Portugal imitèrent l'exemple de Lisbonne presque dans le même jour. Jean de Bragance fut par-tout proclamé roi sans le moindre tumulte : un fils ne succède pas plus paisiblement à son père. Des vaisseaux partirent de Lisbonne pour toutes les villes de l'Asie et de l'Afrique, pour toutes les îles qui appartenaient à la couronne de Portugal : il n'y en eut aucune qui hésitât à chasser les gouverneurs espagnols. Tout ce qui restait du Brésil, ce qui n'avait point été pris par les Hollandais sur les Espagnols, retourna aux Portugais; et enfin les Hollandais, unis avec le nouveau roi, dom Jean de Bragance, lui rendirent ce qu'ils avaient pris à l'Espagne dans le Brésil.

Les îles Açores, Mozambique, Goa, Macao, furent animées du même esprit que Lisbonne. Il

semblait que la conspiration eût été tramée dans toutes ces villes. On vit par-tout combien une domination étrangère est odieuse, et en même temps combien peu le ministère espagnol avait pris de mesures pour conserver tant d'états.

On vit aussi comme on flatte les rois dans leurs malheurs, comme on leur déguise des vérités tristes. La manière dont Olivarès annonça à Philippe IV la perte du Portugal est célèbre. « Je viens « vous annoncer, dit-il, une heureuse nouvelle : « votre majesté a gagné tous les biens du duc de « Bragance : il s'est avisé de se faire proclamer roi, « et la confiscation de ses terres vous est acquise « par son crime. » La confiscation n'eut pas lieu. Le Portugal devint un royaume considérable, surtout lorsque les richesses du Brésil commencèrent à lui procurer un commerce qui eût été très avantageux, si l'amour du travail avait pu animer l'industrie de la nation portugaise.

Le comte-duc Olivarès, long-temps le maître de la monarchie espagnole, et l'émule du cardinal de Richelieu, fut enfin disgracié pour avoir été malheureux. Ces deux ministres avaient été long-temps également rois, l'un en France, l'autre en Espagne, tous deux ayant pour ennemis la maison royale, les grands, et le peuple : tous deux très différents dans leurs caractères, dans leurs vertus, et dans leurs vices; le comte-duc, aussi réservé,

aussi tranquille, et aussi doux que le cardinal était vif, hautain, et sanguinaire. Ce qui conserva Richelieu dans le ministère, ce qui lui donna presque toujours l'ascendant sur Olivarès, ce fut son activité. Le ministre espagnol perdit tout par sa négligence; il mourut de la mort des ministres déplacés : on dit que le chagrin les tue; ce n'est pas seulement le chagrin de la solitude après le tumulte, mais celui de sentir qu'ils sont haïs et qu'ils ne peuvent se venger. Le cardinal de Richelieu avait abrégé ses jours d'une autre manière, par les inquiétudes qui le dévorèrent dans la plénitude de sa puissance.

Avec toutes les pertes que fit la branche d'Autriche espagnole, il lui resta encore plus d'états que le royaume d'Espagne n'en possède aujourd'hui. Le Milanès, la Flandre, la Franche-Comté, le Roussillon, Naples, et la Sicile, appartenaient à cette monarchie; et, quelque mauvais que fût son gouvernement, elle fit encore beaucoup de peine à la France jusqu'à la paix des Pyrénées.

La dépopulation de l'Espagne a été si grande que le célèbre Ustariz, homme d'état, qui écrivait en 1723 pour le bien de son pays, n'y compte qu'environ sept millions d'habitants, un peu moins des deux cinquièmes de ceux de la France; et en se plaignant de la diminution des citoyens, il se plaint aussi que le nombre des moines soit toujours

resté le même. Il avoue que les revenus du maître des mines d'or et d'argent ne se montaient pas à quatre-vingt millions de nos livres d'aujourd'hui.

Les Espagnols, depuis le temps de Philippe II jusqu'à Philippe IV, se signalèrent dans les arts de génie. Leur théâtre, tout imparfait qu'il était, l'emportait sur celui des autres nations; il servit de modèle à celui d'Angleterre; et lorsqu'ensuite la tragédie commença à paraître en France avec quelque éclat, elle emprunta beaucoup de la scène espagnole. L'histoire, les romans agréables, les fictions ingénieuses, la morale, furent traités en Espagne avec un succès qui passa beaucoup celui du théâtre; mais la saine philosophie y fut toujours ignorée. L'inquisition et la superstition y perpétuèrent les erreurs scolastiques: les mathématiques furent peu cultivées, et les Espagnols, dans leurs guerres, employèrent presque toujours des ingénieurs italiens. Ils eurent quelques peintres du second rang, et jamais d'école de peinture. L'architecture n'y fit point de grands progrès. L'Escurial fut bâti sur les dessins d'un Français. Les arts mécaniques y étaient très grossiers. La magnificence des grands seigneurs consistait dans de grands amas de vaisselle d'argent, et dans un nombreux domestique. Il régnait chez les grands une générosité d'ostentation qui en imposait aux étrangers, et qui n'était en usage que

dans l'Espagne : c'était de partager l'argent qu'on gagnait au jeu avec tous les assistants, de quelque condition qu'ils fussent. Montrésor rapporte que quand le duc de Lerme reçut Gaston, frère de Louis XIII, et sa suite dans les Pays-Bas, il étala une magnificence bien plus singulière. Ce premier ministre, chez qui Gaston resta plusieurs jours, faisait mettre après chaque repas deux mille louis d'or sur une grande table de jeu. Les suivants de Monsieur, et ce prince lui-même, jouaient avec cet argent.

Les fêtes des combats de taureaux étaient très fréquentes, comme elles le sont encore aujourd'hui ; et c'était le spectacle le plus magnifique et le plus galant, comme le plus dangereux. Cependant rien de ce qui rend la vie commode n'était connu. Cette disette de l'utile et de l'agréable augmenta depuis l'expulsion des Maures. De là vient qu'on voyage en Espagne comme dans les déserts de l'Arabie, et que dans les villes on trouve peu de ressources. La société ne fut pas plus perfectionnée que les arts de la main. Les femmes, presque aussi renfermées qu'en Afrique, comparant cet esclavage avec la liberté de la France, en étaient plus malheureuses. Cette contrainte avait perfectionné un art ignoré parmi nous, celui de parler avec les doigts : un amant ne s'expliquait pas autrement sous les fenêtres de sa maîtresse,

qui ouvrait en ce moment-là ces petites grilles de bois nommées jalousies, tenant lieu de vitres, pour lui répondre dans la même langue. Tout le monde jouait de la guitare, et la tristesse n'en était pas moins répandue sur la face de l'Espagne. Les pratiques de dévotion tenaient lieu d'occupation à des citoyens désœuvrés.

On disait alors que la fierté, la dévotion, l'amour, et l'oisiveté, composaient le caractère de la nation; mais aussi il n'y eut aucune de ces révolutions sanglantes, de ces conspirations, de ces châtiments cruels, qu'on voyait dans les autres cours de l'Europe. Ni le duc de Lerme ni le comte Olivarès ne répandirent le sang de leurs ennemis sur les échafauds: les rois n'y furent point assassinés comme en France, et ne périrent point par la main du bourreau comme en Angleterre. Enfin, sans les horreurs de l'inquisition, on n'aurait eu alors rien à reprocher à l'Espagne.

Après la mort de Philippe IV, arrivée en 1666, l'Espagne fut très malheureuse. Marie d'Autriche, sa veuve, sœur de l'empereur Léopold, fut régente dans la minorité de don Carlos, ou Charles II du nom, son fils. Sa régence ne fut pas si orageuse que celle d'Anne d'Autriche en France; mais elles eurent ces tristes conformités que la reine d'Espagne s'attira la haine des Espagnols pour avoir donné le ministère à un prêtre étran-

ger, comme la reine de France révolta l'esprit des Français pour les avoir mis sous le joug d'un cardinal italien : les grands de l'état s'élevèrent dans l'une et dans l'autre monarchie contre ces deux ministres, et l'intérieur des deux royaumes fut également mal administré.

Le premier ministre, qui gouverna quelque temps l'Espagne dans la minorité de don Carlos, ou Charles II, était le jésuite Évrard Nitard, Allemand, confesseur de la reine et grand inquisiteur. L'incompatibilité que la religion semble avoir mise entre les vœux monastiques et les intrigues du ministère excita d'abord les murmures contre le jésuite.

Son caractère augmenta l'indignation publique. Nitard, capable de dominer sur sa pénitente, ne l'était pas de gouverner un état, n'ayant rien d'un ministre et d'un prêtre que la hauteur et l'ambition, et pas même la dissimulation : il avait osé dire un jour au duc de Lerme, même avant de gouverner : « C'est vous qui me devez du respect ; « j'ai tous les jours votre Dieu dans mes mains, et « votre reine à mes pieds. » Avec cette fierté si contraire à la vraie grandeur il laissait le trésor sans argent, les places de toute la monarchie en ruine, les ports sans vaisseaux, les armées sans discipline, destituées de chefs qui sussent commander : c'est là sur-tout ce qui contribua aux

premiers succès de Louis XIV quand il attaqua son beau-frère et sa belle-mère en 1667, et qu'il leur ravit la moitié de la Flandre et toute la Franche-Comté.

On se souleva contre le jésuite, comme en France on s'était soulevé contre Mazarin. Nitard trouva sur-tout dans don Juan d'Autriche, bâtard de Philippe IV, un ennemi aussi implacable que le grand Condé le fut du cardinal. Si Condé fut mis en prison, don Juan fut exilé. Ces troubles produisirent deux factions qui partagèrent l'Espagne; cependant il n'y eut point de guerre civile. Elle était sur le point d'éclater, lorsque la reine la prévint en chassant malgré elle le père Nitard, ainsi que la reine Anne d'Autriche fut obligée de renvoyer Mazarin, son ministre; mais Mazarin revint plus puissant que jamais. Le père Nitard, renvoyé en 1669, ne put revenir en Espagne: la raison en est que la régente d'Espagne eut un autre confesseur qui s'opposait au retour du premier, et la régente de France n'eut point de ministre qui lui tînt lieu de Mazarin.

Nitard alla à Rome, où il sollicita le chapeau de cardinal, qu'on ne donne point à des ministres déplacés. Il y vécut peu accueilli de ses confrères, qui marquent toujours quelque ressentiment à quiconque s'est élevé au-dessus d'eux. Mais enfin il obtint, par ses intrigues et par la faveur de la

reine d'Espagne, cette dignité de cardinal que tous les ecclésiastiques ambitionnent; alors ses confrères les jésuites devinrent ses courtisans.

Le règne de don Carlos, Charles II, fut aussi faible que celui de Philippe III et de Philippe IV, comme vous le verrez dans le *Siècle de Louis XIV*.

CHAPITRE CLXXVIII.

Des Allemands sous Rodolphe II, Mathias et Ferdinand II. Des malheurs de Frédéric, électeur palatin. Des conquêtes de Gustave-Adolphe. Paix de Westphalie, etc.

Pendant que la France reprenait une nouvelle vie sous Henri IV, que l'Angleterre florissait sous Élisabeth, et que l'Espagne était la puissance prépondérante de l'Europe sous Philippe II, l'Allemagne et le nord ne jouaient pas un si grand rôle.

Si on regarde l'Allemagne comme le siége de l'Empire, cet Empire n'était qu'un vain nom, et on peut observer que, depuis l'abdication de Charles-Quint jusqu'au règne de Léopold, elle n'a eu aucun crédit en Italie. Les couronnements à Rome et à Milan furent supprimés comme des cérémonies inutiles: on les regardait auparavant comme essentielles; mais depuis que Ferdinand Ier, frère et successeur de l'empereur Charles-Quint,

négligea le voyage de Rome, on s'accoutuma à s'en passer. Les prétentions des empereurs sur Rome, celles des papes de donner l'Empire, tombèrent insensiblement dans l'oubli : tout s'est réduit à une lettre de félicitation que le souverain pontife écrit à l'empereur élu. L'Allemagne resta avec le titre d'Empire, mais faible, parcequ'elle fut toujours divisée. Ce fut une république de princes, à laquelle présidait l'empereur; et ces princes, ayant tous des prétentions les uns contre les autres, entretinrent presque toujours une guerre civile, tantôt sourde, tantôt éclatante, nourrie par leurs intérêts opposés, et par les trois religions de l'Allemagne, plus opposées encore que les intérêts des princes. Il était impossible que ce vaste état, partagé en tant de principautés désunies, sans commerce alors et sans richesses, influât beaucoup sur le système de l'Europe. Il n'était point fort au-dehors, mais il l'était au-dedans, parceque la nation fut toujours laborieuse et belliqueuse. Si la constitution germanique avait succombé, si les Turcs avaient envahi une partie de l'Allemagne, et que l'autre eût appelé des maîtres étrangers, les politiques n'auraient pas manqué de prouver que l'Allemagne, déja déchirée par elle-même, ne pouvait subsister : ils auraient démontré que la forme singulière de son gouvernement, la multitude de ses princes, la pluralité des religions, ne pou-

vaient que préparer une ruine et un esclavage inévitable. Les causes de la décadence de l'ancien empire romain n'étaient pas, à beaucoup près, si palpables; cependant le corps de l'Allemagne est resté inébranlable, en portant dans son sein tout ce qui semblait devoir le détruire; il est difficile d'attribuer cette permanence d'une constitution si compliquée à une autre cause qu'au génie de la nation.

L'Allemagne avait perdu Metz, Toul, et Verdun, en 1552, sous l'empereur Charles-Quint; mais ce territoire, qui était l'ancienne France, pouvait être regardé plutôt comme une excrescence du corps germanique que comme une partie naturelle de cet état. Ferdinand Ier ni ses successeurs ne firent aucune tentative pour recouvrer ces villes. Les empereurs de la maison d'Autriche, devenus rois de Hongrie, eurent toujours les Turcs à craindre, et ne furent pas en état d'inquiéter la France, quelque faible qu'elle fût depuis François II jusqu'à Henri IV. Des princes d'Allemagne purent venir la piller, et le corps de l'Allemagne ne put se réunir pour l'accabler.

Ferdinand Ier voulut en vain réunir les trois religions qui partageaient l'Empire, et les princes qui se fesaient quelquefois la guerre. L'ancienne maxime, *diviser pour régner*, ne lui convenait pas.

Il fallait que l'Allemagne fût réunie pour qu'il fût puissant; mais loin d'être unie, elle fut démembrée. Ce fut précisément de son temps que les chevaliers teutoniques donnèrent aux Polonais la Livonie, réputée province impériale, dont les Russes sont à présent en possession. Les évêchés de la Saxe et du Brandebourg, tous sécularisés, ne furent pas un démembrement de l'état, mais un grand changement qui rendit ces princes plus puissants et l'empereur plus faible.

Maximilien II fut encore moins souverain que Ferdinand Ier. Si l'Empire avait conservé quelque vigueur, il aurait maintenu ses droits sur les Pays-Bas, qui étaient réellement une province impériale: l'empereur et la diète étaient les juges naturels. Ces peuples, qu'on appela rebelles si long-temps, devaient être mis par les lois au ban de l'Empire: cependant Maximilien II laissa le prince d'Orange, Guillaume-le-Taciturne, faire la guerre dans les Pays-Bas, à la tête des troupes allemandes, sans se mêler de la querelle. En vain cet empereur se fit élire roi de Pologne en 1575, après le départ du roi de France Henri III; départ regardé comme une abdication: Battori, vaivode de Transylvanie, vassal de l'empereur, l'emporta sur son souverain; et la protection de la Porte ottomane, sous laquelle était ce Battori, fut plus puissante que la cour de Vienne.

Rodolphe II, successeur de son père Maximilien II, tint les rênes de l'Empire d'une main encore plus faible. Il était à-la-fois empereur, roi de Bohême et de Hongrie, et il n'influa en rien ni sur la Bohême, ni sur la Hongrie, ni sur l'Allemagne, et encore moins sur l'Italie. Les temps de Rodolphe semblent prouver qu'il n'est point de règle générale en politique.

Ce prince passait pour être beaucoup plus incapable de gouverner que le roi de France Henri III. La conduite du roi de France lui coûta la vie, et perdit presque le royaume; la conduite de Rodolphe, beaucoup plus faible, ne causa aucun trouble en Allemagne. La raison en est qu'en France tous les seigneurs voulurent s'établir sur les ruines du trône, et que les seigneurs allemands étaient déja tous établis.

Il y a des temps où il faut qu'un prince soit guerrier. Rodolphe, qui ne le fut pas, vit toute la Hongrie envahie par les Turcs. L'Allemagne était alors si mal administrée qu'on fut obligé de faire une quête publique pour avoir de quoi s'opposer aux conquérants ottomans. Des troncs furent établis aux portes de toutes les églises: c'est la première guerre qu'on ait faite avec des aumônes; elle fut regardée comme sainte, et n'en fut pas plus heureuse; sans les troubles du sérail, il est vraisemblable que la Hongrie

restait pour jamais sous le pouvoir de Constantinople.

On vit précisément en Allemagne, sous cet empereur, ce qu'on venait de voir en France sous Henri III, une ligue catholique contre une ligue protestante, sans que le souverain pût arrêter les efforts ni de l'une ni de l'autre. La religion, qui avait été si long-temps la cause de tant de troubles dans l'Empire, n'en était plus que le prétexte. Il s'agissait de la succession aux duchés de Clèves et de Juliers. C'était encore une suite du gouvernement féodal; on ne pouvait guère décider que par les armes à qui ces fiefs appartenaient. Les maisons de Saxe, de Brandebourg, les disputaient. L'archiduc Léopold, cousin de l'empereur, s'était mis en possession de Clèves, en attendant que l'affaire fût jugée. Cette querelle fut, comme nous l'avons vu, l'unique cause de la mort de Henri IV. Il allait marcher au secours de la ligue protestante. Ce prince victorieux, suivi de troupes aguerries, des plus grands généraux, et des meilleurs ministres de l'Europe, était près de profiter de la faiblesse de Rodolphe et de Philippe III.

La mort de Henri IV, qui fit avorter cette grande entreprise, ne rendit pas Rodolphe plus heureux. Il avait cédé la Hongrie, l'Autriche, la Moravie, à son frère Mathias, lorsque le roi de France se préparait à marcher contre lui; et lors-

qu'il fut délivré d'un ennemi si redoutable, il fut encore obligé de céder la Bohême à ce même Mathias; et en conservant le titre d'empereur, il vécut en homme privé.

Tout se fit sans lui sous son empire : il ne s'était pas même mêlé de la singulière affaire de Gerhard de Truchsès, électeur de Cologne, qui voulut garder son archevêché et sa femme, et qui fut chassé de son électorat par les armes de ses chanoines et de son compétiteur. Cette inaction singulière venait d'un principe plus singulier encore dans un empereur. La philosophie, qu'il cultivait, lui avait appris tout ce qu'on pouvait savoir alors, excepté à remplir ses devoirs de souverain. Il aimait beaucoup mieux s'instruire avec le fameux Tycho-Brahé que tenir les états de Hongrie et de Bohême.

Les fameuses tables astronomiques de Tycho-Brahé et de Kepler portent le nom de cet empereur: elles sont connues sous le nom de Tables Rodolphines, comme celles qui furent composées au douzième siècle, en Espagne, par deux Arabes, portèrent le nom du roi Alfonse. Les Allemands se distinguaient principalement dans ce siècle par les commencements de la véritable physique. Ils ne réussirent jamais dans les arts de goût comme les Italiens; à peine même s'y adonnèrent-ils. Ce n'est jamais qu'aux esprits pa-

tients et laborieux qu'appartient le don de l'invention dans les sciences naturelles. Ce génie se remarquait depuis long-temps en Allemagne et s'étendait à leurs voisins du Nord. Tycho-Brahé était Danois. Ce fut une chose bien extraordinaire, sur-tout dans ce temps-là, de voir un gentilhomme danois dépenser cent mille écus de son bien à bâtir, avec le secours de Frédéric II, roi de Danemarck, non seulement un observatoire, mais une petite ville habitée par plusieurs savants : elle fut nommée Uranibourg, *la ville du ciel.* Tycho-Brahé avait, à la vérité, la faiblesse commune d'être persuadé de l'astrologie judiciaire; mais il n'en était ni moins bon astronome ni moins habile mécanicien. Sa destinée fut celle des grands hommes : il fut persécuté dans sa patrie après la mort du roi son protecteur; mais il en trouva un autre dans l'empereur Rodolphe, qui le dédommagea de toutes ses pertes et de toutes les injustices des cours.

Copernic avait trouvé le vrai système du monde avant que Tycho-Brahé inventât le sien, qui n'est qu'ingénieux. Le trait de lumière qui éclaire aujourd'hui le monde partit de la petite ville de Thorn, dans la Prusse polonaise, dès le milieu du seizième siècle.

Kepler, né dans le duché de Wurtemberg, devina, au commencement du dix-septième siècle,

les lois mathématiques du cours des astres, et fut regardé comme un législateur en astronomie. Le chancelier Bacon proposait alors de nouvelles sciences; mais Copernic et Kepler en inventaient. L'antiquité n'avait point fait de plus grands efforts, et la Grèce n'avait pas été illustrée par de plus belles découvertes; mais les autres arts fleurirent à-la-fois en Grèce, au lieu qu'en Allemagne la physique seule fut cultivée par un petit nombre de sages inconnus à la multitude: cette multitude était grossière; il y avait de vastes provinces où les hommes pensaient à peine, et on ne savait que se haïr pour la religion.

Enfin la ligue catholique et la protestante plongèrent l'Allemagne dans une guerre civile de trente années, qui la réduisit dans un état plus déplorable que n'avait été celui de la France avant le règne paisible et heureux de Henri IV.

En l'an 1619, époque de la mort de l'empereur Mathias, successeur de Rodolphe, l'Empire allait échapper à la maison d'Autriche; mais Ferdinand, archiduc de Gratz, réunit enfin les suffrages en sa faveur. Maximilien de Bavière, qui lui disputait l'Empire, le lui céda: il fit plus, il soutint le trône impérial aux dépens de son sang et de ses trésors, et affermit la grandeur d'une maison qui depuis écrasa la sienne. Deux branches de la maison de Bavière réunies auraient pu

changer le sort de l'Allemagne : ces deux branches sont celles des électeurs palatins et des ducs de Bavière. Deux grands obstacles s'opposaient à leur intelligence, la rivalité et la différence des religions. L'électeur palatin Frédéric était réformé, le duc de Bavière, catholique. Cet électeur palatin fut un des plus malheureux princes de son temps, et la cause des longs malheurs de l'Allemagne.

Jamais les idées de liberté n'avaient prévalu dans l'Europe que dans ces temps-là. La Hongrie, la Bohême, et l'Autriche même, étaient aussi jalouses que les Anglais de leurs privilèges. Cet esprit dominait en Allemagne depuis les derniers temps de Charles-Quint. L'exemple des sept Provinces-Unies était sans cesse présent à des peuples qui prétendaient avoir les mêmes droits et qui croyaient avoir plus de force que la Hollande.

Quand l'empereur Mathias fit élire, en 1618, son cousin Ferdinand de Gratz, roi désigné de Hongrie et de Bohême; quand il lui fit céder l'Autriche par les autres archiducs, la Hongrie, la Bohême, l'Autriche, se plaignirent également qu'on n'eût pas assez d'égard au droit des états. La religion entra dans les griefs des Bohémiens, et alors la fureur fut extrême. Les protestants voulurent rétablir des temples que les catholiques avaient fait abattre. Le conseil d'état de Mathias et de Ferdi-

nand se déclara contre les protestants; ceux-ci entrèrent dans la chambre du conseil et précipitèrent de la salle dans la rue trois principaux magistrats. Cet emportement ne caractérise que la violence du peuple, violence toujours plus grande que les tyrannies dont il se plaint; mais ce qu'il y eut de plus étrange c'est que les révoltés prétendirent, par un manifeste, qu'ils n'avaient fait que suivre les lois, et qu'ils avaient le droit de jeter par les fenêtres des conseillers qui les opprimaient. L'Autriche prit le parti de la Bohême, et ce fut parmi ces troubles que Ferdinand de Gratz fut élu empereur.

Sa nouvelle dignité n'en imposa point aux protestants de Bohême, qui étaient alors très redoutables: ils se crurent en droit de destituer le roi qu'ils avaient élu, et ils offrirent leur couronne à l'électeur palatin, gendre du roi d'Angleterre Jacques Ier. Il accepta ce trône (19 novembre 1620), sans avoir assez de force pour s'y maintenir. Son parent Maximilien de Bavière, avec les troupes impériales et les siennes, lui fit perdre à la bataille de Prague et sa couronne et son palatinat.

Cette journée fut le commencement d'un carnage de trente années. La victoire de Prague décida pour quelque temps l'ancienne querelle des princes de l'Empire et de l'empereur: elle rendit Ferdinand II despotique (1621). Il mit l'électeur

palatin au ban de l'Empire, par un simple arrêt de son conseil aulique, et proscrivit tous les princes et tous les seigneurs de son parti, au mépris des capitulations impériales, qui ne pouvaient être un frein que pour les faibles.

L'électeur palatin fuyait en Silésie, en Danemarck, en Hollande, en Angleterre, en France; il fut au nombre des princes malheureux à qui la fortune manqua toujours, privé de toutes les ressources sur lesquelles il devait compter. Il ne fut point secouru par son beau-père le roi d'Angleterre, qui se refusa aux cris de sa nation, aux sollicitations de son gendre et aux intérêts du parti protestant, dont il pouvait être le chef; il ne fut point aidé par Louis XIII, malgré l'intérêt visible qu'avait ce prince à empêcher les princes d'Allemagne d'être opprimés. Louis XIII n'était point alors gouverné par le cardinal de Richelieu. Il ne resta bientôt à la maison palatine et à l'union protestante d'Allemagne d'autres secours que deux guerriers qui avaient chacun une petite armée vagabonde, comme les *Condottieri* d'Italie : l'un était un prince de Brunswick, qui n'avait pour tout état que l'administration ou l'usurpation de l'évêché d'Halberstadt; il s'intitulait *ami de Dieu et ennemi des prêtres*, et méritait ce dernier titre, puisqu'il ne subsistait que du pillage des églises: l'autre, soutien de ce parti alors ruiné, était un

aventurier, bâtard de la maison de *Mansfeld*, aussi digne du titre d'*ennemi des prêtres* que le prince de Brunswick. Ces deux secours pouvaient bien servir à désoler une partie de l'Allemagne, mais non pas à rétablir le palatin et l'équilibre des princes.

(1623) L'empereur, affermi alors en Allemagne, assemble une diète à Ratisbonne, dans laquelle il déclare que « l'électeur palatin s'étant « rendu criminel de lèse-majesté, ses états, ses « biens, ses dignités, sont dévolus au domaine « impérial; mais que, ne voulant pas diminuer le « nombre des électeurs, il veut, commande et « ordonne que Maximilien de Bavière soit investi « de l'électorat palatin. » Il donna en effet cette investiture du haut du trône, et son vice-chancelier prononça que l'empereur conférait cette dignité de *sa pleine puissance*.

La ligue protestante, près d'être écrasée, fit de nouveaux efforts pour prévenir sa ruine entière. Elle mit à sa tête le roi de Danemarck Christiern IV. L'Angleterre fournit quelque argent; mais ni l'argent des Anglais, ni les troupes de Danemarck, ni Brunswick, ni Mansfeld, ne prévalurent contre l'empereur, et ne servirent qu'à dévaster l'Allemagne. Ferdinand II triomphait de tout par les mains de ses deux généraux, le duc de Valstein et le comte Tilly. Le roi de Danemarck

était toujours battu à la tête de ses armées, et Ferdinand, sans sortir de sa maison, était victorieux et tout puissant.

Il mettait au ban de l'Empire le duc de Meckelbourg, l'un des chefs de l'union protestante, et donnait ce duché à Valstein, son général. Il proscrivait de même le duc Charles de Mantoue, pour s'être mis en possession, sans ses ordres, de son pays, qui lui appartenait par les droits du sang. Les troupes impériales surprirent et saccagèrent Mantoue; elles répandirent la terreur en Italie. Il commençait à resserrer cette ancienne chaîne qui avait lié l'Italie à l'Empire, et qui était relâchée depuis si long-temps. Cent cinquante mille soldats, qui vivaient à discrétion dans l'Allemagne, rendaient sa puissance absolue. Cette puissance s'exerçait alors sur un peuple bien malheureux : on en peut juger par la monnaie, dont la valeur numéraire était alors quatre fois au-dessus de la valeur ancienne, et qui était encore altérée. Le duc de Valstein disait publiquement que le temps était venu de réduire les électeurs à la condition des ducs et pairs de France, et les évêques à la qualité de chapelains de l'empereur. C'est ce même Valstein qui voulut depuis se rendre indépendant, et qui ne voulut asservir ses supérieurs que pour s'élever sur eux.

L'usage que Ferdinand II fesait de son bon-

heur et de sa puissance fut ce qui détruisit l'un et l'autre. Il voulut se mêler en maître des affaires de la Suède et de la Pologne, et prendre parti contre le jeune Gustave-Adolphe, qui soutenait alors ses prétentions contre le roi de Pologne Sigismond, son parent. Ainsi ce fut lui-même qui, en forçant ce prince à venir en Allemagne, prépara sa propre ruine. Il hâta encore son malheur en réduisant les princes protestants au désespoir.

Ferdinand II se crut, avec raison, assez puissant pour casser la paix de Passau, faite par Charles-Quint, pour ordonner de sa seule autorité à tous les princes, à tous les seigneurs, de rendre les évêchés et les bénéfices dont ils s'étaient emparés (1629). Cet édit est encore plus fort que celui de la révocation de l'édit de Nantes, qui a fait tant de bruit sous Louis XIV. Ces deux entreprises semblables ont eu des succès bien différents. Gustave-Adolphe, appelé alors par les princes protestants, que le roi de Danemarck n'osait plus secourir, vint les venger en se vengeant lui-même.

L'empereur voulait rétablir l'Église pour en être le maître; et le cardinal de Richelieu se déclara contre lui. Rome même le traversa. La crainte de sa puissance était plus forte que l'intérêt de la religion. Il n'était pas plus extraordinaire que le ministre du roi très chrétien, et la cour de

Rome même, soutinssent le parti protestant contre un empereur redoutable, qu'il ne l'avait été de voir François Ier et Henri II ligués avec les Turcs contre Charles-Quint. C'est la plus forte démonstration que la religion se tait quand l'intérêt parle.

On aime à attribuer toutes les grandes choses à un seul homme quand il en a fait quelques unes. C'est un préjugé fort commun en France, que le cardinal de Richelieu attira les armes de Gustave-Adolphe en Allemagne, et prépara seul cette révolution; mais il est évident qu'il ne fit autre chose que profiter des conjonctures. Ferdinand II avait en effet déclaré la guerre à Gustave : il voulait lui enlever la Livonie, dont ce jeune conquérant s'était emparé; il soutenait contre lui Sigismond, son compétiteur au royaume de Suède; il lui refusait le titre de roi. L'intérêt, la vengeance, et la fierté, appelaient Gustave en Allemagne; et quand même, lorsqu'il fut en Poméranie, le ministère de France ne l'eût pas assisté de quelque argent, il n'en aurait pas moins tenté la fortune des armes dans une guerre déja commencée.

(1631) Il était vainqueur en Poméranie quand la France fit son traité avec lui. Trois cent mille francs une fois payés, et neuf cent mille par an qu'on lui donna, n'étaient ni un objet important, ni un grand effort de politique, ni un secours

suffisant. Gustave-Adolphe fit tout par lui-même. Arrivé en Allemagne avec moins de quinze mille hommes, il en eut bientôt près de quarante mille, en recrutant dans le pays qui les nourrissait, en fesant servir l'Allemagne même à ses conquêtes en Allemagne. Il force l'électeur de Brandebourg à lui assurer la forteresse de Spandau et tous les passages; il force l'électeur de Saxe à lui donner ses propres troupes à commander.

L'armée impériale, commandée par Tilly, est entièrement défaite aux portes de Leipsick (17 septembre 1631). Tout se soumet à lui des bords de l'Elbe à ceux du Rhin. Il rétablit tout d'un coup le duc de Meckelbourg dans ses états, à un bout de l'Allemagne, et il est déja à l'autre bout, dans le Palatinat, après avoir pris Mayence.

L'empereur, immobile dans Vienne, tombé en moins d'une campagne de ce haut degré de grandeur qui avait paru si redoutable, est réduit à demander au pape Urbain VIII de l'argent et des troupes: on lui refusa l'un et l'autre. Il veut engager la cour de Rome à publier une croisade contre Gustave. Le saint père promet un jubilé au lieu de croisade. Gustave traverse en victorieux toute l'Allemagne; il amène dans Munich l'électeur palatin, qui eut du moins la consolation d'entrer dans le palais de celui qui l'avait dépossédé. Cet électeur allait être rétabli dans son pala-

tinat, et même dans le royaume de Bohême, par les mains du conquérant, lorsqu'à la seconde bataille auprès de Leipsick, dans les plaines de Lutzen, Gustave fut tué au milieu de sa victoire (16 novembre 1632). Cette mort fut fatale au palatin, qui, étant alors malade et croyant être sans ressource, termina sa malheureuse vie.

Si l'on demande comment autrefois des essaims venus du Nord conquirent l'empire romain, qu'on voie ce que Gustave a fait en deux ans contre des peuples plus belliqueux que n'était alors cet empire, et l'on ne sera point étonné.

C'est un événement bien digne d'attention, que ni la mort de Gustave, ni la minorité de sa fille Christine, reine de Suède, ni la sanglante défaite des Suédois à Nordlingen, ne nuisit point à la conquête. Ce fut alors que le ministère de France joua en effet le rôle principal : il fit la loi aux Suédois et aux princes protestants d'Allemagne, en les soutenant; et ce fut ce qui valut depuis l'Alsace au roi de France, aux dépens de la maison d'Autriche.

Gustave-Adolphe avait laissé après lui de très grands généraux qu'il avait formés : c'est ce qui est arrivé à presque tous les conquérants. Ils furent secondés par un héros de la maison de Saxe, Bernard de Weimar, descendant de l'ancienne

branche électorale dépossédée par Charles-Quint, et respirant encore la haine contre la maison d'Autriche. Ce prince n'avait pour tout bien qu'une petite armée qu'il avait levée dans ces temps de trouble, formée et aguerrie par lui, et dont la solde était au bout de leurs épées. La France payait cette armée et payait alors les Suédois. L'empereur, qui ne sortait point de son cabinet, n'avait plus de grand général à leur opposer. Il s'était défait lui-même du seul homme qui pouvait rétablir ses armes et son trône : il craignit que ce fameux duc de Valstein, auquel il avait donné un pouvoir sans bornes sur ses armées, ne se servît contre lui de ce pouvoir dangereux. (3 février 1634) Il fit assassiner ce général, qui voulait être indépendant.

C'est ainsi que Ferdinand Ier s'était défait, par un assassinat, du cardinal Martinusius, trop puissant en Hongrie, et que Henri III avait fait périr le cardinal et le duc de Guise.

Si Ferdinand II avait commandé lui-même ses armées, comme il le devait dans ces conjonctures critiques, il n'eût point eu besoin de recourir à cette vengeance des faibles, qu'il crut nécessaire, et qui ne le rendit pas plus heureux.

Jamais l'Allemagne ne fut plus humiliée que dans ce temps : un chancelier suédois y dominait et y tenait sous sa main tous les princes protes-

tants. Ce chancelier, Oxenstiern, animé d'abord de l'esprit de Gustave-Adolphe son maître, ne voulait point que les Français partageassent le fruit des conquêtes de Gustave; mais, après la bataille de Nordlingen, il fut obligé de prier le ministre français de daigner s'emparer de l'Alsace sous le titre de protecteur. Le cardinal de Richelieu promit l'Alsace à Bernard de Weimar, et fit ce qu'il put pour l'assurer à la France. Jusque-là ce ministre avait temporisé et agi sous main; mais alors il éclata. Il déclara la guerre aux deux branches de la maison d'Autriche, affaiblies toutes les deux en Espagne et dans l'Empire. C'est là le fort de cette guerre de trente années. La France, la Suède, la Hollande, la Savoie, attaquaient à-la-fois la maison d'Autriche, et le vrai système de Henri IV était suivi.

(15 février 1637) Ferdinand II mourut dans ces tristes circonstances, à l'âge de cinquante-neuf ans, après dix-huit ans d'un règne toujours troublé par des guerres intestines et étrangères, n'ayant jamais combattu que de son cabinet. Il fut très malheureux, puisque, dans ses succès, il se crut obligé d'être sanguinaire, et qu'il fallut soutenir ensuite de grands revers. L'Allemagne était plus malheureuse que lui : ravagée tour-à-tour par elle-même, par les Suédois et les Français, éprouvant la famine, la disette, et plongée dans

la barbarie, suite inévitable d'une guerre si longue et si malheureuse.

Ferdinand II a été loué comme un grand empereur, et l'Allemagne ne fut jamais plus à plaindre que sous son gouvernement; elle avait été heureuse sous ce Rodolphe II qu'on méprise.

Ferdinand II laissa l'Empire à son fils Ferdinand III, déja élu roi des Romains; mais il ne lui laissa qu'un empire déchiré, dont la France et la Suède partagèrent les dépouilles.

Sous le régne de Ferdinand III, la puissance autrichienne déclina toujours. Les Suédois, établis dans l'Allemagne, n'en sortirent plus; la France, jointe à eux, soutenait toujours le parti protestant de son argent et de ses armes; et quoiqu'elle fût elle-même embarrassée dans une guerre d'abord malheureuse contre l'Espagne, quoique le ministère eût souvent des conspirations ou des guerres civiles à étouffer, cependant elle triompha de l'Empire, comme un homme blessé terrasse avec du secours un ennemi plus blessé que lui.

Le duc Bernard de Weimar, descendant de l'infortuné duc de Saxe, dépossédé par Charles-Quint, vengea sur l'Autriche les malheurs de sa race. Il avait été l'un des généraux de Gustave, et il n'y eut pas un seul de ces généraux qui, depuis sa mort, ne soutînt la gloire de la Suède. Le duc

de Weimar fut le plus fatal de tous à l'empereur. Il avait commencé, à la vérité, par perdre la grande bataille de Nordlingen; mais, ayant depuis rassemblé avec l'argent de la France une armée qui ne reconnaissait que lui, il gagna quatre batailles, en moins de quatre mois, contre les Impériaux. Il comptait se faire une souveraineté le long du Rhin. La France même lui garantissait, par son traité, la possession de l'Alsace.

(1639) Ce nouveau conquérant mourut à trente-cinq ans, et légua son armée à ses frères, comme on lègue son patrimoine; mais la France, qui avait plus d'argent que les frères du duc de Weimar, acheta l'armée et continua les conquêtes pour elle. Le maréchal de Guébriant, le vicomte de Turenne, et le duc d'Enghien, depuis le grand Condé, achevèrent ce que le duc de Weimar avait commencé. Les généraux suédois Bannier et Torstenson pressaient l'Autriche d'un côté, tandis que Turenne et Condé l'attaquaient de l'autre.

Ferdinand III, fatigué de tant de secousses, fut obligé de conclure enfin la paix de Westphalie. Les Suédois et les Français furent, par ce fameux traité, les législateurs de l'Allemagne dans la politique et dans la religion. La querelle des empereurs et des princes de l'Empire, qui durait depuis sept cents ans, fut enfin terminée. L'Allemagne fut une grande aristocratie, composée

d'un roi, des électeurs, des princes, et des villes impériales. Il fallut que l'Allemagne, épuisée, payât encore cinq millions de rixdales aux Suédois, qui l'avaient dévastée et pacifiée. Les rois de Suède devinrent princes de l'Empire, en se fesant céder la plus belle partie de la Poméranie, Stetin, Wismar, Rugen, Werden, Brême, et des territoires considérables. Le roi de France devint landgrave d'Alsace, sans être prince de l'Empire.

La maison palatine fut enfin rétablie dans ses droits, excepté dans le Haut-Palatinat, qui demeura à la branche de Bavière. Les prétentions des moindres gentilshommes furent discutées devant les plénipotentiaires, comme dans une cour suprême de justice. Il y eut cent quarante restitutions d'ordonnées, et qui furent faites. Les trois religions, la romaine, la luthérienne, et la calviniste, furent également autorisées. La chambre impériale fut composée de vingt-quatre membres protestants et de vingt-six catholiques, et l'empereur fut obligé de recevoir six protestants jusque dans son conseil aulique à Vienne.

L'Allemagne, sans cette paix, serait devenue ce qu'elle était sous les descendants de Charlemagne, un pays presque sauvage. Les villes étaient ruinées de la Silésie jusqu'au Rhin, les campagnes en friche, les villages déserts; la ville de Magdebourg, réduite en cendres par le général impérial

Tilly, n'était point rebâtie; le commerce d'Augsbourg et de Nuremberg avait péri. Il ne restait guère de manufactures que celles de fer et d'acier; l'argent était d'une rareté extrême; toutes les commodités de la vie ignorées; les mœurs se ressentaient de la dureté que trente ans de guerre avaient mise dans tous les esprits. Il a fallu un siècle entier pour donner à l'Allemagne tout ce qui lui manquait. Les réfugiés de France ont commencé à y porter cette réforme, et c'est de tous les pays celui qui a retiré le plus d'avantage de la révocation de l'édit de Nantes. Tout le reste s'est fait de soi-même et avec le temps. Les arts se communiquent toujours de proche en proche; et enfin l'Allemagne est devenue aussi florissante que l'était l'Italie au seizième siècle, lorsque tant de princes entretenaient à l'envi dans leurs cours la magnificence et la politesse.

CHAPITRE CLXXIX.

De l'Angleterre jusqu'à l'année 1641.

Si l'Espagne s'affaiblit après Philippe II, si la France tomba dans la décadence et dans le trouble après Henri IV, jusqu'aux grands succès du cardinal de Richelieu, l'Angleterre déchut long-

temps depuis le règne d'Élisabeth. Son successeur, Jacques Ier, devait avoir plus d'influence qu'elle dans l'Europe, puisqu'il joignait à la couronne d'Angleterre celle d'Écosse; et cependant son règne fut bien moins glorieux.

Il est à remarquer que les lois de la succession au trône n'avaient pas en Angleterre cette sanction et cette force incontestable qu'elles ont en France et en Espagne. (1603) On compte pour un des droits de Jacques le testament d'Élisabeth qui l'appelait à la couronne; et Jacques avait craint de n'être pas nommé dans le testament d'une reine respectée, dont les dernières volontés auraient pu diriger la nation.

Malgré ce qu'il devait au testament d'Élisabeth, il ne porta point le deuil de la meurtrière de sa mère. Dès qu'il fut reconnu roi, il crut l'être de droit divin; il se faisait traiter, par cette raison, de *sacrée majesté*. Ce fut là le premier fondement du mécontentement de la nation, et des malheurs inouïs de son fils et de sa postérité.

Dans le temps paisible des premières années de son règne, il se forma la plus horrible conspiration qui soit jamais entrée dans l'esprit humain; tous les autres complots qu'ont produits la vengeance, la politique, la barbarie des guerres civiles, le fanatisme même, n'approchent pas de l'atrocité de la conjuration des poudres. Les ca-

tholiques romains d'Angleterre s'étaient attendus à des condescendances que le roi n'eut point pour eux; quelques uns, possédés plus que les autres de cette fureur de parti et de cette mélancolie sombre qui détermine aux grands crimes, résolurent de faire régner leur religion en Angleterre en exterminant d'un seul coup le roi, la famille royale, et tous les pairs du royaume. (Février 1605) Un Piercy, de la maison de Northumberland, un Catesby, et plusieurs autres, conçurent l'idée de mettre trente-six tonneaux de poudre sous la chambre où le roi devait haranguer son parlement. Jamais crime ne fut d'une exécution plus facile, et jamais succès ne parut plus assuré. Personne ne pouvait soupçonner une entreprise si inouïe, aucun empêchement n'y pouvait mettre obstacle. Les trente-six barils de poudre, achetés en Hollande en divers temps, étaient déja placés sous les solives de la chambre, dans une cave de charbon louée depuis plusieurs mois par Piercy. On n'attendait que le jour de l'assemblée: il n'y aurait eu à craindre que le remords de quelque conjuré; mais les jésuites Garnet et Oldecorne, auxquels ils s'étaient confessés, avaient écarté les remords. Piercy, qui allait sans pitié faire périr la noblesse et le roi, eut pitié d'un de ses amis, nommé Monteagle, pair du royaume; et ce seul mouvement d'humanité fit avorter l'entreprise. Il

écrivit par une main étrangère à ce pair : « Si vous « aimez votre vie, n'assistez point à l'ouverture « du parlement ; Dieu et les hommes concourent « à punir la perversité du temps : le danger sera « passé en aussi peu de temps que vous en met- « trez à brûler cette lettre. »

Piercy, dans sa sécurité, ne croyait pas possible qu'on devinât que le parlement entier devait périr par un amas de poudre. Cependant la lettre ayant été lue dans le conseil du roi, et personne n'ayant pu conjecturer la nature du complot, dont il n'y avait pas le moindre indice, le roi, réfléchissant sur le peu de temps que le danger devait durer, imagina précisément quel était le dessein des conjurés. On va par son ordre, la nuit même qui précédait le jour de l'assemblée, visiter les caves sous la salle : on trouve un homme à la porte avec une mèche, et un cheval qui l'attendait : on trouve les trente-six tonneaux.

Piercy et les chefs, au premier avis de la découverte, eurent encore le temps de rassembler cent cavaliers catholiques, et vendirent chèrement leurs vies. Huit conjurés seulement furent pris et exécutés. Les deux jésuites périrent du même supplice. Le roi soutint publiquement qu'ils avaient été légitimement condamnés ; leur ordre les soutint innocents, et en fit des martyrs. Tel était l'esprit du temps dans tous les pays où

les querelles de la religion aveuglaient et pervertissaient les hommes.

Cependant la conspiration des poudres fut le seul grand exemple d'atrocité que les Anglais donnèrent au monde sous le règne de Jacques Ier. Loin d'être persécuteur, il embrassait ouvertement le tolérantisme; il censura vivement les presbytériens, qui enseignaient alors que l'enfer est nécessairement le partage de tout catholique romain.

Son règne fut une paix de vingt-deux années: le commerce florissait; la nation vivait dans l'abondance. Ce règne fut pourtant méprisé au-dehors et au-dedans. Il le fut au-dehors, parce-qu'étant à la tête du parti protestant en Europe, il ne le soutint pas contre le parti catholique dans la grande crise de la guerre de Bohême, et que Jacques abandonna son gendre, l'électeur palatin; négociant quand il fallait combattre; trompé à-la-fois par la cour de Vienne et par celle de Madrid; envoyant toujours de célèbres ambassades, et n'ayant jamais d'alliés.

Son peu de crédit chez les nations étrangères contribua beaucoup à le priver de celui qu'il devait avoir chez lui. Son autorité en Angleterre éprouva un grand déchet par le creuset où il la mit lui-même en voulant lui donner trop de poids et trop d'éclat, ne cessant de dire à son par-

lement que Dieu l'avait fait maître absolu ; que tous leurs priviléges n'étaient que des concessions de la bonté des rois. Par-là il excita les parlements à examiner les bornes de l'autorité royale et l'étendue des droits de la nation. On chercha dès-lors à poser des limites qu'on ne connaissait pas bien encore.

L'éloquence du roi ne servit qu'à lui attirer des critiques sévères : on ne rendit pas à son érudition toute la justice qu'il croyait mériter. Henri IV ne l'appelait jamais que *Maître Jacques ;* et ses sujets ne lui donnaient pas des titres plus flatteurs. Aussi il disait à son parlement : « Je vous ai joué « de la flûte, et vous n'avez point dansé ; je vous « ai chanté des lamentations, et vous n'avez point « été attendris. » Mettant ainsi ses droits en compromis par de vains discours mal reçus, il n'obtint presque jamais l'argent qu'il demandait. Ses libéralités et son indigence l'obligèrent, comme plusieurs autres princes, de vendre des dignités et des titres que la vanité paie toujours chèrement. Il créa deux cents chevaliers baronnets héréditaires ; ce faible honneur fut payé deux mille livres sterling par chacun d'eux. Toute la prérogative de ces baronnets consistait à passer devant les chevaliers : ni les uns ni les autres n'entraient dans la chambre des pairs ; et le reste de la nation fit peu de cas de cette distinction nouvelle.

Ce qui aliéna sur-tout les Anglais de lui ce fut son abandonnement à ses favoris. Louis XIII, Philippe III, et Jacques, avaient en même temps le même faible; et, tandis que Louis XIII était absolument gouverné par Cadenet, créé duc de Luines, Philippe III par Sandoval, fait duc de Lerme, Jacques l'était par un Écossais nommé *Carr*, qu'il fit comte de Sommerset; et depuis il quitta ce favori pour George Villiers, comme une femme abandonne un amant pour un autre.

Ce George Villiers est ce même Buckingham, fameux alors dans l'Europe par les agréments de sa figure, par ses galanteries, et par ses prétentions. Il fut le premier gentilhomme qui fut duc en Angleterre sans être parent ou allié des rois. C'était un de ces caprices de l'esprit humain, qu'un roi théologien, écrivant sur la controverse, se livrât sans réserve à un héros de roman. Buckingham mit dans la tête du prince de Galles, qui fut depuis l'infortuné Charles Ier, d'aller déguisé et sans suite faire l'amour, dans Madrid, à l'infante d'Espagne, dont on ménageait alors le mariage avec ce jeune prince; s'offrant à lui servir d'écuyer dans ce voyage de chevalerie errante. Jacques, que l'on appelait *le Salomon d'Angleterre*, donna les mains à cette bizarre aventure, dans laquelle il hasardait la sûreté de son fils. Plus il fut obligé de ménager alors la branche d'Autriche,

moins il put servir la cause protestante et celle du palatin son gendre.

Pour rendre l'aventure complète, le duc de Buckingham, amoureux de la duchesse d'Olivarès, outragea de paroles le duc son mari, premier ministre, rompit le mariage avec l'infante, et ramena le prince de Galles en Angleterre aussi précipitamment qu'il en était parti. Il négocia aussitôt le mariage de Charles avec Henriette, fille de Henri IV et sœur de Louis XIII; et, quoiqu'il se laissât emporter en France à de plus grandes témérités qu'en Espagne, il réussit; mais Jacques ne regagna jamais dans sa nation le crédit qu'il avait perdu. Ces prérogatives de la majesté royale, qu'il mêlait dans tous ses discours, et qu'il ne soutint point par ses actions, firent naître une faction qui renversa le trône, et en disposa plus d'une fois après l'avoir souillé de sang. Cette faction fut celle des puritains, qui a subsisté long-temps sous le nom de *wighs;* et le parti opposé, qui fut celui de l'église anglicane et de l'autorité royale, a pris le nom de *torys*. Ces animosités inspirèrent dès-lors à la nation un esprit de dureté, de violence, et de tristesse, qui étouffa le germe des sciences et des arts à peine développé.

Quelques génies, du temps d'Élisabeth, avaient défriché le champ de la littérature, toujours inculte jusqu'alors en Angleterre. Shakespeare, et

Digitized by Google

après lui Ben-Johnson, paraissaient dégrossir le théâtre barbare de la nation. Spenser avait ressuscité la poésie épique. François Bacon, plus estimable dans ses travaux littéraires que dans sa place de chancelier, ouvrait une carrière toute nouvelle à la philosophie. Les esprits se polissaient, s'éclairaient. Les disputes du clergé, et les animosités entre le parti royal et le parlement, ramenèrent la barbarie.

Les limites du pouvoir royal, des priviléges parlementaires, et des libertés de la nation, étaient difficiles à discerner tant en Angleterre qu'en Écosse. Celles des droits de l'épiscopat anglican et écossais ne l'étaient pas moins. Henri VIII avait renversé toutes les barrières; Élisabeth en trouva quelques unes nouvellement posées, qu'elle abaissa et qu'elle releva avec dextérité. Jacques Ier disputa: il ne les abattit point; mais il prétendit qu'il fallait les abattre toutes; et la nation, avertie par lui, se préparait à les défendre. (1625 et suiv.) Charles Ier, bientôt après son avénement, voulut faire ce que son père avait trop proposé, et qu'il n'avait point fait.

L'Angleterre était en possession, comme l'Allemagne, la Pologne, la Suède, le Danemarck, d'accorder à ses souverains les subsides, comme un don libre et volontaire. Charles Ier voulut secourir l'électeur palatin son beau-frère, et les

protestants, contre l'empereur. Jacques son père avait enfin entamé ce dessein, la dernière année de sa vie, lorsqu'il n'en était plus temps. Il fallait de l'argent pour envoyer des troupes dans le Bas-Palatinat; il en fallait pour les autres dépenses: ce n'est qu'avec ce métal qu'on est puissant, depuis qu'il est devenu le signe représentatif de toutes choses. Le roi en demandait comme une dette; le parlement n'en voulait accorder que comme un don gratuit, et avant de l'accorder il voulait que le roi réformât des abus. Si l'on attendait dans chaque royaume que tous les abus fussent réformés pour avoir de quoi lever des troupes, on ne ferait jamais la guerre. Charles Ier était déterminé par sa sœur, la princesse palatine, à cet armement; c'était elle qui avait forcé le prince son mari à recevoir la couronne de Bohême, qui ensuite avait, pendant cinq ans entiers, sollicité le roi son père à la secourir, et qui enfin obtenait, par les inspirations du duc de Buckingham, un secours si long-temps différé. Le parlement ne donna qu'un très léger subside. Il y avait quelques exemples en Angleterre de rois qui, ne voulant point assembler de parlement, et ayant besoin d'argent, en avaient extorqué des particuliers par voie d'emprunt. Le prêt était forcé: celui qui prêtait perdait d'ordinaire son argent, et celui qui ne prêtait pas était mis en prison. Ces moyens

tyranniques avaient été mis en usage dans des occasions où un roi affermi et armé pouvait exercer impunément quelques vexations. Charles Ier se servit de cette voie, qu'il adoucit; il emprunta quelques deniers, avec lesquels il eut une flotte et des soldats qui revinrent sans avoir rien fait.

(1626) Il fallut assembler un parlement nouveau. La chambre des communes, au lieu de secourir le roi, poursuivit son favori, le duc de Buckingham, dont la puissance et la fierté révoltaient la nation. Charles, loin de souffrir l'outrage qu'on lui fesait dans la personne de son ministre, fit mettre en prison deux membres de la chambre des plus ardents à l'accuser. Cet acte de despotisme, qui violait les lois, ne fut pas soutenu; et la faiblesse avec laquelle il relâcha les deux prisonniers enhardit contre lui les esprits, que la détention de ces deux membres avait irrités. Il mit en prison pour le même sujet un pair du royaume, et le relâcha de même. Ce n'était pas le moyen d'obtenir des subsides; aussi n'en eut-il point. Les emprunts forcés continuèrent. On logea des gens de guerre chez les bourgeois qui ne voulurent pas prêter, et cette conduite acheva d'aliéner tous les cœurs. Le duc de Buckingham augmenta le mécontentement général par son expédition infructueuse à la Rochelle (1627). Un nouveau parlement fut convoqué, mais c'était

assembler des citoyens irrités: ils ne songeaient qu'à rétablir les droits de la nation et du parlement; ils votèrent que la fameuse loi *Habeas corpus*, la gardienne de la liberté, ne devait jamais recevoir d'atteinte; qu'aucune levée de deniers ne devait être faite que par acte du parlement, et que c'était violer la liberté et la propriété, de loger les gens de guerre chez les bourgeois. Le roi s'opiniâtrant toujours à soutenir son autorité, et à demander de l'argent, affaiblissait l'une, et n'obtenait point l'autre. On voulait toujours faire le procès au duc de Buckingham. (1628) Un fanatique nommé *Felton*, comme on l'a déja dit, rendu furieux par cette animosité générale, assassina le premier ministre dans sa propre maison et au milieu de ses courtisans: ce coup fit voir quelle fureur commençait dès-lors à saisir la nation.

Il y avait un petit droit sur l'importation et l'exportation des marchandises, qu'on nommait *droit de tonnage et de pontage*. Le feu roi en avait toujours joui par acte du parlement, et Charles croyait n'avoir pas besoin d'un second acte. Trois marchands de Londres ayant refusé de payer cette petite taxe, les officiers de la douane saisirent leurs marchandises. Un de ces trois marchands était membre de la chambre basse. Cette chambre, ayant à soutenir à-la-fois ses libertés et celles du peuple, poursuivit les commis du roi. Le roi

irrité cassa le parlement, et fit emprisonner quatre membres de la chambre. Ce sont là les faibles et premiers principes qui bouleversèrent tout l'état, et qui ensanglantèrent le trône.

A ces sources du malheur public se joignit le torrent des dissensions ecclésiastiques en Écosse. Charles voulut remplir les projets de son père dans la religion comme dans l'état. L'épiscopat n'avait point été aboli en Écosse au temps de la réformation, avant Marie Stuart; mais ces évêques protestants étaient subjugués par les presbytériens. Une république de prêtres égaux entre eux gouvernait le peuple écossais. C'était le seul pays de la terre où les honneurs et les richesses ne rendaient pas les évêques puissants. La séance au parlement, les droits honorifiques, les revenus de leur siége, leur étaient conservés, mais ils étaient pasteurs sans troupeau, et pairs sans crédit. Le parlement écossais, tout presbytérien, ne laissait subsister les évêques que pour les avilir. Les anciennes abbayes étaient entre les mains de séculiers, qui entraient au parlement en vertu de ce titre d'abbé. Peu-à-peu le nombre de ces abbés titulaires diminua. Jacques Ier rétablit l'épiscopat dans tous ses droits. Le roi d'Angleterre n'était pas reconnu chef de l'Église en Écosse; mais étant né dans le pays, et prodiguant l'argent anglais, les pensions, et les charges, à plusieurs

membres, il était plus maître à Édimbourg qu'à Londres. Le rétablissement de l'épiscopat n'empêcha pas l'assemblée presbytérienne de subsister. Ces deux corps se choquèrent toujours, et la république synodale l'emporta toujours sur la monarchie épiscopale. Jacques, qui regardait les évêques comme attachés au trône, et les calvinistes presbytériens comme ennemis du trône, crut qu'il réunirait le peuple écossais aux évêques en fesant recevoir une liturgie nouvelle, qui était précisément la liturgie anglicane. Il mourut avant d'accomplir ce dessein, que Charles son fils voulut exécuter.

La liturgie consistait dans quelques formules de prières, dans quelques cérémonies, dans un surplis que les célébrants devaient porter à l'église. A peine l'évêque d'Édimbourg eut fait lecture dans l'église des canons qui établissaient ces usages indifférents, que le peuple s'éleva contre lui en fureur et lui jeta des pierres. La sédition passa de ville en ville. Les presbytériens firent une ligue, comme s'il s'était agi du renversement de toutes les lois divines et humaines. D'un côté cette passion si naturelle aux grands de soutenir leurs entreprises, et de l'autre la fureur populaire, excitèrent une guerre civile en Écosse.

On ne sut pas alors ce qui la fomentait, et ce qui prépara la fin tragique de Charles; c'était le

cardinal de Richelieu. Ce ministre-roi, voulant empêcher Marie de Médicis de trouver un asile en Angleterre, chez sa fille, et engager Charles dans les intérêts de la France, essuya du monarque anglais, plus fier que politique, des refus qui l'aigrirent (1637). On lit dans une lettre du cardinal au comte d'Estrades, alors envoyé en Angleterre, ces propres mots bien remarquables, que nous avons déja rapportés : « Le roi et la « reine d'Angleterre se repentiront, avant qu'il « soit un an, d'avoir négligé mes offres; on con- « naîtra bientôt qu'on ne doit pas me mépriser. »

Il avait parmi ses secrétaires un prêtre irlandais qu'il envoya à Londres et à Édimbourg semer la discorde avec de l'argent parmi les puritains; et la lettre au comte d'Estrades est encore un monument de cette manœuvre. Si l'on ouvrait toutes les archives, on y verrait toujours la religion immolée à l'intérêt et à la vengeance.

Les Écossais armèrent. Charles eut recours au clergé anglican, et même aux catholiques d'Angleterre, qui tous haïssaient également les puritains. Ils ne lui fournirent de l'argent que parcequ'c'était une guerre de religion; et il eut même jusqu'à vingt mille hommes pour quelques mois. Ces vingt mille hommes ne lui servirent guère qu'à négocier; et quand la plus grande partie de cette armée fut dissipée, faute de paie, les négo-

ciations devinrent plus difficiles. (1638 et suiv.) Il fallut donc se résoudre encore à la guerre. On trouve peu d'exemples dans l'histoire d'une grandeur d'ame pareille à celle des seigneurs qui composaient le conseil secret du roi : ils lui sacrifièrent tous une grande partie de leurs biens. Le célèbre Laud, archevêque de Cantorbéry, le marquis Hamilton, sur-tout, se signalèrent dans cette générosité ; et le fameux comte de Strafford donna seul vingt mille livres sterling : mais ces libéralités n'étant pas à beaucoup près suffisantes, le roi fut encore obligé de convoquer un parlement.

La chambre des communes ne regardait pas les Écossais comme des ennemis, mais comme des frères qui lui enseignaient à défendre ses privilèges. Le roi ne recueillit d'elle que des plaintes amères contre tous les moyens dont il se servait pour avoir des secours qu'elle lui refusait. Tous les droits que le roi s'était arrogés furent déclarés abusifs : impôt de tonnage et pontage, impôt de marine, vente de privilèges exclusifs à des marchands, logement de soldats par billets chez les bourgeois, enfin tout ce qui gênait la liberté publique. On se plaignit sur-tout d'une cour de justice nommée la *chambre étoilée*, dont les arrêts avaient condamné trop sévèrement plusieurs citoyens. Charles cassa ce nouveau parlement, et aggrava ainsi les griefs de la nation.

Il semblait que Charles prît à tâche de révolter tous les esprits; car, au lieu de ménager la ville de Londres dans des circonstances si délicates, il lui fit intenter un procès devant la *chambre étoilée* pour quelques terres en Irlande, et la fit condamner à une amende considérable. Il continua à exiger toutes les taxes contre lesquelles le parlement s'était récrié. Un roi despotique qui en aurait usé ainsi aurait révolté ses sujets, à plus forte raison un roi d'une monarchie limitée. Mal secouru par les Anglais, secrètement inquiété par les intrigues du cardinal de Richelieu, il ne put empêcher l'armée des puritains écossais de pénétrer jusqu'à Newcastle. Ayant ainsi préparé ses malheurs, il convoqua enfin le parlement, qui acheva sa ruine (1640).

Cette assemblée commença, comme toutes les autres, par lui demander la réparation des griefs, abolition de la *chambre étoilée*, suppression des impôts arbitraires, et particulièrement de celui de la marine; enfin elle voulut que le parlement fût convoqué tous les trois ans. Charles, ne pouvant plus résister, accorda tout. Il crut regagner son autorité en pliant, et il se trompa. Il comptait que son parlement l'aiderait à se venger des Écossais, qui avaient fait une irruption en Angleterre; et ce même parlement leur fit présent de trois cent mille livres sterling pour les récompenser de

la guerre civile. Il se flattait d'abaisser en Angleterre le parti des puritains, et presque toute la chambre des communes était puritaine. Il aimait tendrement le comte de Strafford, dévoué si généreusement à son service ; et la chambre des communes, pour ce dévouement même, accusa Strafford de haute trahison. On lui imputa quelques malversations inévitables dans ces temps de troubles, mais commises toutes pour le service du roi, et sur-tout effacées par la grandeur d'ame avec laquelle il l'avait secouru. Les pairs le condamnèrent; il fallait le consentement du roi pour l'exécution. Le peuple féroce demandait ce sang à grands cris. (1641) Strafford poussa la vertu jusqu'à supplier lui-même le roi de consentir à sa mort; et le roi poussa la faiblesse jusqu'à signer cet acte fatal, qui apprit aux Anglais à répandre un sang plus précieux. On ne voit point dans les grands hommes de Plutarque une telle magnanimité dans un citoyen, ni une telle faiblesse dans un monarque.

CHAPITRE CLXXX.

Des malheurs et de la mort de Charles Ier.

L'Angleterre, l'Écosse, et l'Irlande, étaient alors partagées en factions violentes, ainsi que l'était la France; mais celles de la France n'étaient que des cabales de princes et de seigneurs contre un premier ministre qui les écrasait; et les partis qui divisaient le royaume de Charles Ier étaient des convulsions générales dans tous les esprits, une ardeur violente et réfléchie de changer la constitution de l'état, un dessein mal conçu chez les royalistes d'établir le pouvoir despotique, la fureur de la liberté dans la nation, la soif de l'autorité dans la chambre des communes, le desir vague dans les évêques d'écraser le parti calviniste-puritain; le projet formé chez les puritains d'humilier les évêques; et enfin le plan suivi et caché de ceux qu'on appelait *indépendants*, qui consistait à se servir des fautes de tous les autres pour devenir leurs maîtres.

(Octobre 1641) Au milieu de tous ces troubles, les catholiques d'Irlande crurent avoir trouvé enfin le temps de secouer le joug de l'Angleterre. La

religion et la liberté, ces deux sources des plus grandes actions, les précipitèrent dans une entreprise horrible dont il n'y a d'exemple que dans la Saint-Barthélemi. Ils complotèrent d'assassiner tous les protestants de leur île, et en effet ils en égorgèrent plus de quarante mille. Ce massacre n'a pas dans l'histoire des crimes la même célébrité que la Saint-Barthélemi; il fut pourtant aussi général et aussi distingué par toutes les horreurs qui peuvent signaler un tel fanatisme. Mais cette dernière conspiration de la moitié d'un peuple contre l'autre, pour cause de religion, se fesait dans une île alors peu connue des autres nations; elle ne fut point autorisée par des personnages aussi considérables qu'une Catherine de Médicis, un roi de France, un duc de Guise: les victimes immolées n'étaient pas aussi illustres, quoique aussi nombreuses. La scène ne fut pas moins souillée de sang; mais le théâtre n'attirait pas les yeux de l'Europe. Tout retentit encore des fureurs de la Saint-Barthélemi, et les massacres d'Irlande sont presque oubliés.

Si on comptait les meurtres que le fanatisme a commis depuis les querelles d'Athanase et d'Arius jusqu'à nos jours, on verrait que ces querelles ont plus servi que les combats à dépeupler la terre; car dans les batailles on ne détruit que l'espèce mâle, toujours plus nombreuse que la fe-

melle; mais dans les massacres faits pour la religion les femmes sont immolées comme les hommes.

Pendant qu'une partie du peuple irlandais égorgeait l'autre, le roi Charles Ier était en Écosse, à peine pacifiée, et la chambre des communes gouvernait l'Angleterre. Ces catholiques irlandais, pour se justifier de ce massacre, prétendirent avoir reçu une commission du roi même pour prendre les armes; et Charles, qui demandait du secours contre eux à l'Écosse et à l'Angleterre, se vit accusé du crime même qu'il voulait punir. Le parlement d'Écosse le renvoie avec raison au parlement de Londres, parceque l'Irlande appartient en effet à l'Angleterre, et non pas à l'Écosse. Il retourne donc à Londres. La chambre basse, croyant ou feignant de croire qu'il a part en effet à la rébellion des Irlandais, n'envoie que peu d'argent et peu de troupes dans cette île, pour ne pas dégarnir le royaume, et fait au roi la remontrance la plus terrible.

Elle lui signifie « qu'il faut désormais qu'il n'ait « pour conseil que ceux que le parlement lui « nommera; et en cas de refus, elle le menace de « prendre des mesures. » Trois membres de la chambre allèrent lui présenter à genoux cette requête qui lui déclarait la guerre. Olivier Cromwell était déja dans ce temps-là admis dans la chambre

basse; et il dit que, « si ce projet de remontrance « ne passait pas dans la chambre, il vendrait le « peu qu'il avait de bien, et se retirerait de l'An- « gleterre. »

Ce discours prouve qu'il était alors fanatique de la liberté, que son ambition développée foula depuis aux pieds.

(1641) Charles n'osait pas alors dissoudre le parlement: on ne lui eût pas obéi. Il avait pour lui plusieurs officiers de l'armée assemblée auparavant contre l'Écosse, assidus auprès de sa personne. Il était soutenu par les évêques et les seigneurs catholiques épars dans Londres; eux qui avaient voulu, dans la conspiration des poudres, exterminer la famille royale, se livraient alors à ses intérêts; tout le reste était contre le roi. Déja le peuple de Londres, excité par les puritains de la chambre basse, remplissait la ville de séditions; il criait à la porte de la chambre des pairs: « Point « d'évêques! point d'évêques! » Douze prélats intimidés résolurent de s'absenter, et protestèrent contre tout ce qui se ferait pendant leur absence. La chambre des pairs les envoya à la tour; et bientôt après les autres évêques se retirèrent du parlement.

Dans ce déclin de la puissance du roi, un de ses favoris, le lord Digby, lui donna le fatal conseil de la soutenir par un coup d'autorité. Le roi ou-

blia que c'était précisément le temps où il ne fallait pas la compromettre. Il alla lui-même dans la chambre des communes pour y faire arrêter cinq sénateurs les plus opposés à ses intérêts, et qu'il accusait de haute trahison. Ces cinq membres s'étaient évadés; toute la chambre se récria sur la violation de ses priviléges. Le roi, comme un homme égaré qui ne sait plus à quoi se prendre, va de la chambre des communes à l'hôtel de ville, lui demander du secours. Le conseil de la ville ne lui répond que par des plaintes contre lui-même. Il se retire à Windsor; et là, ne pouvant plus soutenir la démarche qu'on lui avait conseillée, il écrit à la chambre basse « qu'il se désiste de ses « procédures contre ses membres, et qu'il prendra « autant de soin des priviléges du parlement que « de sa propre vie. » Sa violence l'avait rendu odieux, et le pardon qu'il en demandait le rendait méprisable.

La chambre basse commençait alors à gouverner l'état. Les pairs sont en parlement *pour eux-mêmes;* c'est l'ancien droit des barons et des seigneurs de fiefs; les communes sont en parlement pour les villes et les bourgs dont elles sont députées. Le peuple avait bien plus de confiance dans ses députés, qui le représentent, que dans les pairs. Ceux-ci, pour regagner le crédit qu'ils perdaient insensiblement, entraient dans les senti-

ments de la nation, et soutenaient l'autorité d'un parlement dont ils étaient originairement la partie principale.

Pendant cette anarchie les rebelles d'Irlande triomphent, et, teints du sang de leurs compatriotes, ils s'autorisent encore du nom du roi, et sur-tout de celui de la reine sa femme, parcequ'elle était catholique. Les deux chambres du parlement proposent d'armer les milices du royaume, bien entendu qu'elles ne mettront à leur tête que des officiers dépendants du parlement. On ne pouvait rien faire, selon la loi au sujet des milices, sans le consentement du roi. Le parlement s'attendait bien qu'il ne souscrirait pas à un établissement fait contre lui-même. Ce prince se retire, ou plutôt fuit vers le nord d'Angleterre. Sa femme, Henriette de France, fille de Henri IV, qui avait presque toutes les qualités du roi son père, l'activité et l'intrépidité, l'insinuation et même la galanterie, secourut en héroïne un époux à qui d'ailleurs elle était infidèle. Elle vend ses meubles et ses pierreries, emprunte de l'argent en Angleterre, en Hollande, donne tout à son mari, passe en Hollande elle-même pour solliciter des secours par le moyen de la princesse Marie sa fille, femme du prince d'Orange. Elle négocie dans les cours du Nord; elle cherche par-tout de l'appui, excepté dans sa patrie, où le cardinal de

Richelieu son ennemi, et le roi son frère, étaient mourants.

La guerre civile n'était point encore déclarée. Le parlement avait de son autorité mis un gouverneur, nommé le chevalier Hotham, dans Hull, petite ville maritime de la province d'York. Il y avait depuis long-temps des magasins d'armes et de munitions. Le roi s'y transporte, et veut y entrer. Hotham fait fermer les portes, et conservant encore du respect pour la personne du roi, il se met à genoux sur les remparts, en lui demandant pardon de lui désobéir. On lui résista depuis moins respectueusement. Les manifestes du roi et du parlement inondent l'Angleterre. Les seigneurs, attachés au roi, se rendent auprès de lui. Il fait venir de Londres le grand sceau du royaume, sans lequel on avait cru qu'il n'y a point de loi; mais les lois que le parlement fesait contre lui n'en étaient pas moins promulguées. Il arbora son étendard royal à Nottingham; mais cet étendard ne fut d'abord entouré que de quelques milices sans armes. Enfin, avec les secours que lui fournit la reine sa femme, avec les présents de l'université d'Oxford, qui lui donna toute son argenterie, et avec tout ce que ses amis lui fournirent, il eut une armée d'environ quatorze mille hommes.

Le parlement, qui disposait de l'argent de la nation, en avait une plus considérable. Charles

protesta d'abord, en présence de la sienne, qu'il « maintiendrait les lois du royaume, et les privi- « léges même du parlement armé contre lui, et « qu'il vivrait et mourrait dans la véritable reli- « gion protestante. » C'est ainsi que les princes, en fait de religion, obéissent plus aux peuples que les peuples ne leur obéissent. Quand une fois ce qu'on appelle le *dogme* est enraciné dans une nation, il faut que le souverain dise qu'il mourra pour ce dogme. Il est plus aisé de tenir ce discours que d'éclairer le peuple*.

* Le dernier parti serait le plus noble et le plus sûr. Les princes ont cru faire un grand trait de politique en se parant d'un zèle religieux; et ils n'ont fait par là que se mettre dans la dépendance des fanatiques de leur secte, et assurer aux partis politiques, soulevés contre eux, l'appui du fanatisme de toutes les autres; or cet appui seul a pu donner à ces partis la force de résister à l'autorité royale ou de la détruire.

Il n'est pas même nécessaire, pour la sûreté et l'indépendance d'un prince, qu'il s'occupe directement du soin d'éclairer ses sujets, il suffit qu'il cesse de protéger, et sur-tout de payer ceux dont le métier est de les tromper.

Dans l'état actuel de l'Europe, toute révolution prompte est impossible, à moins que le fanatisme religieux n'en soit un des mobiles. Ainsi tous les soins que prend un prince pour protéger la religion, et empêcher le peuple de secouer le joug des prêtres, n'ont d'autre effet que de conserver aux factieux de ses états le seul moyen de renverser son trône, qu'ils puissent employer avec succès. (Condorcet.) — C'était quatre ans avant 1789 que Condorcet déclarait *impossible* toute révolution prompte, dont le fanatisme religieux ne serait pas le mobile. Une erreur si grave de la part de l'un des hommes les plus éclairés de son siècle prouve à quel point il est téméraire de publier des prédictions positives ou

Les armées du roi furent presque toujours commandées par le prince Robert, frère de l'infortuné Frédéric, électeur palatin, prince d'un grand courage, renommé d'ailleurs pour ses connaissances dans la physique, dans laquelle il fit des découvertes.

(1642) Les combats de Worcester et d'Edge-hill furent d'abord favorables à la cause du roi. Il s'avança jusqu'auprès de Londres. La reine sa femme lui amena de Hollande des soldats, de l'artillerie, des armes, des munitions. Elle repartit sur-le-champ pour aller chercher de nouveaux secours, qu'elle amena quelques mois après. On reconnaissait dans cette activité courageuse la fille de Henri IV. Les parlementaires ne furent point découragés; ils sentaient leurs ressources: tout vaincus qu'ils étaient, ils agissaient comme des maîtres contre lesquels le roi était révolté.

Ils condamnaient à la mort, pour crime de haute trahison, les sujets qui voulaient rendre au roi des villes; et le roi ne voulut point alors user de représailles contre ses prisonniers. Cela seul peut justifier, aux yeux de la postérité, celui qui fut si criminel aux yeux de son peuple. Les

négatives, d'affirmer des *nécessités* et des *impossibilités*. Les études historiques ont pris en Allemagne, et depuis quelque temps en France, des directions qui doivent entraîner fréquemment à ce travers. (D.)

politiques le justifient moins d'avoir trop négocié, tandis qu'il devait selon eux profiter d'un premier succès, et n'employer que ce courage actif et intrépide qui seul peut finir de pareils débats.

(1643) Charles et le prince Robert, quoique battus à Newbury, eurent pourtant l'avantage de la campagne. Le parlement n'en fut que plus opiniâtre. On voyait, ce qui est très rare, une compagnie plus ferme et plus inébranlable dans ses vues qu'un roi à la tête de son armée.

Les puritains, qui dominaient dans les deux chambres, levèrent enfin le masque; ils s'unirent solennellement avec l'Écosse, et signèrent (1648) le fameux *convenant*, par lequel ils s'engagèrent à détruire l'épiscopat. Il était visible, par ce *convenant*, que l'Écosse et l'Angleterre puritaines voulaient s'ériger en république: c'était l'esprit du calvinisme. Il tenta long-temps en France cette grande entreprise: il l'exécuta en Hollande; mais en France et en Angleterre on ne pouvait arriver à ce but si cher aux peuples qu'à travers des flots de sang.

Tandis que le presbytérianisme armait ainsi l'Angleterre et l'Écosse, le catholicisme servait encore de prétexte aux rebelles d'Irlande, qui, teints du sang de quarante mille compatriotes, continuaient à se défendre contre les troupes envoyées

par le parlement de Londres. Les guerres de religion sous Louis XIII étaient toutes récentes, et l'invasion des Suédois en Allemagne, sous prétexte de religion, durait encore dans toute sa force. C'était une chose bien déplorable que les chrétiens eussent cherché durant tant de siècles, dans le dogme, dans le culte, dans la discipline, dans la hiérarchie, de quoi ensanglanter presque sans relâche la partie de l'Europe où ils sont établis.

La fureur de la guerre civile était nourrie par cette austérité sombre et atroce que les puritains affectaient. Le parlement prit ce temps pour faire brûler par le bourreau un petit livre du roi Jacques Ier, dans lequel ce monarque savant soutenait qu'il était permis de se divertir le dimanche après le service divin. On croyait par-là servir la religion et outrager le roi régnant. Quelque temps après ce même parlement s'avisa d'indiquer un jour de jeûne par semaine, et d'ordonner qu'on payât la valeur du repas qu'on se retranchait, pour subvenir à la guerre civile. L'empereur Rodolphe avait cru se soutenir contre les Turcs par des aumônes. Le parti parlementaire essaya dans Londres de vaincre par des jeûnes.

De tant de troubles qui ont si souvent bouleversé l'Angleterre avant qu'elle ait pris la forme stable et heureuse qu'elle a de nos jours, les

troubles de ces années, jusqu'à la mort du roi, furent les seuls où l'excès du ridicule se mêla aux excès de la fureur. Ce ridicule, que les réformateurs avaient tant reproché à la communion romaine, devint le partage des presbytériens. Les évêques se conduisirent en lâches; ils devaient mourir pour défendre une cause qu'ils croyaient juste; mais les presbytériens se conduisirent en insensés: leurs habillements, leurs discours, leurs basses allusions aux passages de l'Évangile, leurs contorsions, leurs sermons, leurs prédictions, tout en eux aurait mérité, dans des temps plus tranquilles, d'être joué à la foire de Londres, si cette farce n'avait pas été trop dégoûtante. Mais malheureusement l'absurdité de ces fanatiques se joignait à la fureur; les mêmes hommes, dont les enfants se seraient moqués, imprimaient la terreur en se baignant dans le sang; et ils étaient à-la-fois les plus fous de tous les hommes et les plus redoutables.

Il ne faut pas croire que dans aucune des factions, ni en Angleterre, ni en Irlande, ni en Écosse, ni auprès du roi, ni parmi ses ennemis, il y eût beaucoup de ces esprits déliés qui, dégagés des préjugés de leur parti, se servent des erreurs et du fanatisme des autres pour les gouverner; ce n'était pas là le génie de ces nations. Presque tout le monde était de bonne foi dans le

parti qu'il avait embrassé. Ceux qui en changeaient, pour des mécontentements particuliers, changeaient presque tous avec hauteur. Les indépendants étaient les seuls qui cachassent leurs desseins : premièrement, parcequ'étant à peine comptés pour chrétiens, ils auraient trop révolté les autres sectes ; en second lieu, parcequ'ils avaient des idées fanatiques de l'égalité primitive des hommes, et que ce système d'égalité choquait trop l'ambition des autres.

Une des grandes preuves de cette atrocité inflexible répandue alors dans les esprits c'est le supplice de l'archevêque de Cantorbéry, Guillaume Laud, qui, après avoir été quatre ans en prison, fut enfin condamné par le parlement. Le seul crime bien constaté qu'on lui reprocha était de s'être servi de quelques cérémonies de l'Église romaine en consacrant une église de Londres. La sentence porta qu'il serait pendu, et qu'on lui arracherait le cœur pour lui en battre les joues ; supplice ordinaire des traîtres : on lui fit grace en lui coupant la tête.

Charles, voyant les parlements d'Angleterre et d'Écosse réunis contre lui, pressé entre les armées de ces deux royaumes, crut devoir faire au moins une trêve avec les catholiques rebelles d'Irlande, afin d'engager à sa cause une partie des troupes anglaises qui servaient dans cette île. Cette poli-

tique lui réussit. Il eut à son service non seulement beaucoup d'Anglais de l'armée d'Irlande, mais encore un grand nombre d'Irlandais, qui vinrent grossir son armée. Alors le parlement l'accusa hautement d'avoir été l'auteur de la rébellion d'Irlande et du massacre. Malheureusement ces troupes nouvelles, sur lesquelles il devait tant compter, furent entièrement défaites par le lord Fairfax, l'un des généraux parlementaires (1644); et il ne resta au roi que la douleur d'avoir donné à ses ennemis le prétexte de l'accuser d'être complice des Irlandais.

Il marchait d'infortune en infortune. Le prince Robert, ayant soutenu long-temps l'honneur des armes royales, est battu auprès d'York, et son armée est dissipée par Manchester et Fairfax (1644). Charles se retire dans Oxford, où il est bientôt assiégé. La reine fuit en France. Le danger du roi excite à la vérité ses amis à faire de nouveaux efforts. Le siége d'Oxford fut levé. Il rassembla des troupes; il eut quelques succès. Cette apparence de fortune ne dura pas. Le parlement était toujours en état de lui opposer une armée plus forte que la sienne. Les généraux Essex, Manchester, et Waller, attaquèrent Charles à Newbury, sur le chemin d'Oxford. Cromwell était colonel dans leur armée; il s'était déja fait connaître par des actions d'une valeur extraordinaire. On a écrit

qu'à cette bataille de Newbury (27 octobre 1644), le corps que Manchester commandait ayant plié, et Manchester lui-même étant entraîné dans la fuite, Cromwell courut à lui tout blessé, et lui dit: « Vous vous trompez, milord; ce n'est pas de « ce côté que sont les ennemis; » qu'il le ramena au combat, et qu'enfin on ne dut qu'à Cromwell le succès de cette journée. Ce qui est certain c'est que Cromwell, qui commençait à avoir autant de crédit dans la chambre des communes qu'il avait de réputation dans l'armée, accusa son général de n'avoir pas fait son devoir.

Le penchant des Anglais pour des choses inouïes fit éclater alors une étrange nouveauté, qui développa le caractère de Cromwell, et qui fut à-la-fois l'origine de sa grandeur, de la chute du parlement et de l'épiscopat, du meurtre du roi, et de la destruction de la monarchie. La secte des *indépendants* commençait à faire quelque bruit. Les presbytériens les plus emportés s'étaient jetés dans ce parti: ils ressemblaient aux quakers en ce qu'ils ne voulaient d'autres prêtres qu'eux-mêmes, ni d'autre explication de l'Évangile que celle de leurs propres lumières; ils différaient d'eux en ce qu'ils étaient aussi turbulents que les quakers étaient pacifiques. Leur projet chimérique était l'égalité entre tous les hommes: mais ils allaient à cette égalité par la violence. Olivier Cromwell les re-

garda comme des instruments propres à favoriser ses desseins.

La ville de Londres, partagée entre plusieurs factions, se plaignait alors du fardeau de la guerre civile que le parlement appesantissait sur elle. Cromwell fit proposer à la chambre des communes, par quelques indépendants, de réformer l'armée, et de s'engager eux et les pairs à renoncer à tous les emplois civils et militaires. Tous ces emplois étaient entre les mains des membres des deux chambres. Trois pairs étaient généraux des armées parlementaires. La plupart des colonels et des majors, des trésoriers, des munitionnaires, des commissaires de toute espèce, étaient de la chambre des communes. Pouvait-on se flatter d'engager par la force de la parole tant d'hommes puissants à sacrifier leurs dignités et leurs revenus? C'est pourtant ce qui arriva dans une seule séance. La chambre des communes sur-tout fut éblouie de l'idée de régner sur les esprits du peuple par un désintéressement sans exemple. On appela cet acte *l'acte du renoncement à soi-même*. Les pairs hésitèrent; mais la chambre des communes les entraîna. Les lords *Essex*, *Denbigh*, *Fairfax*, *Manchester*, se déposèrent eux-mêmes du généralat (1645); et le chevalier Fairfax, fils du général, n'étant point de la chambre des communes, fut nommé seul commandant de l'armée.

C'était ce que voulait Cromwell; il avait un empire absolu sur le chevalier Fairfax. Il en avait un si grand dans la chambre qu'on lui conserva un régiment, quoiqu'il fût membre du parlement; et même il fut ordonné au général de lui confier le commandement de la cavalerie qu'on envoyait alors à Oxford. Le même homme qui avait eu l'adresse d'ôter à tous les sénateurs tous les emplois militaires eut celle de faire conserver dans leurs postes les officiers du parti des indépendants, et dès-lors on s'aperçut bien que l'armée devait gouverner le parlement. Le nouveau général Fairfax, aidé de Cromwell, réforma toute l'armée, incorpora des régiments dans d'autres, changea tous les corps, établit une discipline nouvelle : ce qui dans tout autre temps eût excité une révolte se fit alors sans résistance.

Cette armée, animée d'un nouvel esprit, marcha droit au roi, près d'Oxford; et alors se donna la bataille décisive de Naseby, non loin d'Oxford; Cromwell, général de la cavalerie, après avoir mis en déroute celle du roi, revint défaire son infanterie, et eut presque seul l'honneur de cette célèbre journée (14 juin 1645). L'armée royale, après un grand carnage, fut ou prisonnière ou dispersée. Toutes les villes se rendirent à Fairfax et à Cromwell. Le jeune prince de Galles, qui fut depuis Charles II, partageant de bonne heure les

infortunes de son père, fut obligé de s'enfuir dans la petite île de Scilly. Le roi se retira enfin dans Oxford avec les débris de son armée, et demanda au parlement la paix, qu'on était bien loin de lui accorder. La chambre des communes insultait à sa disgrace. Le général avait envoyé à cette chambre la cassette du roi, trouvée sur le champ de bataille, remplie de lettres de la reine sa femme. Quelques unes de ces lettres n'étaient que des expressions de tendresse et de douleur. La chambre les lut avec ces railleries amères qui sont le partage de la férocité.

Le roi était dans Oxford, ville presque sans fortification, entre l'armée victorieuse des Anglais et celle des Écossais, payée par les Anglais. Il crut trouver sa sûreté dans l'armée écossaise, moins acharnée contre lui. Il se livra entre ses mains; mais la chambre des communes ayant donné à l'armée écossaise deux cent mille livres sterling d'arrérages, et lui en devant encore autant, le roi cessa dès-lors d'être libre.

(16 février 1645) Les Écossais le livrèrent au commissaire du parlement anglais, qui d'abord ne sut comment il devait traiter son roi prisonnier. La guerre paraissait finie; l'armée d'Écosse payée retournait en son pays: le parlement n'avait plus à craindre que sa propre armée qui l'avait rendu victorieux. Cromwell et ses indépendants y étaient

les maîtres. Ce parlement, ou plutôt la chambre des communes, toute puissante encore à Londres, et sentant que l'armée allait l'être, voulut se débarrasser de cette armée devenue si dangereuse à ses maîtres: elle vota d'en faire marcher une partie en Irlande, et de licencier l'autre. On peut bien croire que Cromwell ne le souffrit pas. C'était là le moment de la crise; il forma un conseil d'officiers, et un autre de simples soldats nommés *agitateurs*, qui d'abord firent des remontrances, et qui bientôt donnèrent des lois. Le roi était entre les mains de quelques commissaires du parlement, dans un château nommé Holmby. Des soldats du conseil des agitateurs allèrent l'enlever au parlement dans ce château, et le conduisirent à Newmarket.

Après ce coup d'autorité, l'armée marcha vers Londres. Cromwell, voulant mettre dans ses violences des formes usitées, fit accuser par l'armée onze membres du parlement, ennemis ouverts du parti indépendant. Ces membres n'osèrent plus, dès ce moment, rentrer dans la chambre. La ville de Londres ouvrit enfin les yeux, mais trop tard et trop inutilement, sur tant de malheurs; elle voyait un parlement oppresseur opprimé par l'armée, son roi captif entre les mains des soldats, ses citoyens exposés. Le conseil de ville assemble ses milices, on entoure à la hâte Londres de re-

tranchements ; mais l'armée étant arrivée aux portes Londres les ouvrit et se tut. Le parlement remit la tour au général Fairfax (1647), remercia l'armée d'avoir désobéi, et lui donna de l'argent.

Il restait toujours à savoir ce qu'on ferait du roi prisonnier, que les indépendants avaient transféré à la maison royale de Hampton-court. Cromwell d'un côté, les presbytériens de l'autre, traitaient secrètement avec lui. Les Écossais lui proposaient de l'enlever. Charles, craignant également tous les partis, trouva le moyen de s'enfuir de Hampton-court et de passer dans l'île de Wight, où il crut trouver un asile, et où il ne trouva qu'une nouvelle prison.

Dans cette anarchie d'un parlement factieux et méprisé, d'une ville divisée, d'une armée audacieuse, d'un roi fugitif et prisonnier, le même esprit qui animait depuis long-temps les indépendants saisit tout-à-coup plusieurs soldats de l'armée ; ils se nommèrent les *aplanisseurs*, nom qui signifiait qu'ils voulaient tout mettre au niveau, et ne reconnaître aucun maître au-dessus d'eux, ni dans l'armée, ni dans l'état, ni dans l'Église. Ils ne fesaient que ce qu'avait fait la chambre des communes : ils imitaient leurs officiers, et leur droit paraissait aussi bon que celui des autres ; leur nombre était considérable. Cromwell, voyant qu'ils étaient d'autant plus dangereux qu'ils se

servaient de ses principes, et qu'ils allaient lui ravir le fruit de tant de politique et de tant de travaux, prit tout d'un coup le parti de les exterminer au péril de sa vie. Un jour qu'ils s'assemblaient il marche à eux, à la tête de son régiment des *Frères rouges*, avec lesquels il avait toujours été victorieux, leur demande au nom de Dieu ce qu'ils veulent, et les charge avec tant d'impétuosité qu'ils résistèrent à peine. Il en fit pendre plusieurs, et dissipa ainsi une faction dont le crime était de l'avoir imité.

Cette action augmenta encore son pouvoir dans l'armée, dans le parlement, et dans Londres. Le chevalier Fairfax était toujours général, mais avec bien moins de crédit que lui. Le roi, prisonnier dans l'île de Wight, ne cessait de faire des propositions de paix, comme s'il eût fait encore la guerre et comme si on eût voulu l'écouter. Le duc d'York, un de ses fils, qui fut depuis Jacques II, âgé alors de quinze ans, prisonnier au palais de Saint-James, se sauva plus heureusement de sa prison que son père ne s'était sauvé de Hampton-court: il se retira en Hollande; et quelques partisans du roi ayant dans ce temps-là même gagné une partie de la flotte anglaise, cette flotte fit voile au port de la Brille, où ce jeune prince était retiré. Le prince de Galles, son frère, et lui, montèrent sur cette flotte pour al-

ler au secours de leur père, et ce secours hâta sa perte.

Les Écossais, honteux de passer dans l'Europe pour avoir vendu leur maître, assemblaient de loin quelques troupes en sa faveur. Plusieurs jeunes seigneurs les secondaient en Angleterre. Cromwell marche à eux à grandes journées avec une partie de l'armée. Il les défait entièrement à Preston, (1648) et prend prisonnier le duc Hamilton, général des Écossais. La ville de Colchester, dans le comté d'Essex, ayant pris le parti du roi, se rendit à discrétion au général Fairfax; et ce général fit exécuter à ses yeux, comme des traîtres, plusieurs seigneurs qui avaient soulevé la ville en faveur de leur prince.

Pendant que Fairfax et Cromwell achevaient ainsi de tout soumettre, le parlement, qui craignait encore plus Cromwell et les indépendants qu'il n'avait craint le roi, commençait à traiter avec lui et cherchait tous les moyens possibles de se délivrer d'une armée dont il dépendait plus que jamais. Cette armée, qui revenait triomphante, demande enfin qu'on mette le roi en justice, comme la cause de tous les maux, que ses principaux partisans soient punis, qu'on ordonne à ses enfants de se soumettre, sous peine d'être déclarés traîtres. Le parlement ne répond rien; Cromwell se fait présenter des requêtes par tous

les régiments de son armée pour qu'on fasse le procès au roi. Le général Fairfax, assez aveuglé pour ne pas voir qu'il agissait pour Cromwell, fait transférer le monarque prisonnier de l'île de Wight au château de Hurst, et de là à Windsor, sans daigner seulement en rendre compte au parlement. Il mène l'armée à Londres, saisit tous les postes, oblige la ville de payer quarante mille livres sterling.

Le lendemain la chambre des communes veut s'assembler; elle trouve des soldats à la porte, qui chassent la plupart de ces membres presbytériens les anciens auteurs de tous les troubles dont ils étaient alors les victimes; on ne laisse entrer que les indépendants et les presbytériens rigides, ennemis toujours implacables de la royauté. Les membres exclus protestent; on déclare leur protestation séditieuse. Ce qui restait de la chambre des communes n'était plus qu'une troupe de bourgeois, esclaves de l'armée; les officiers, membres de cette chambre, y dominaient; la ville était asservie à l'armée; et ce même conseil de ville, qui naguère avait pris le parti du roi, dirigé alors par les vainqueurs, demanda par une requête qu'on lui fît son procès.

La chambre des communes établit un comité de trente-huit personnes pour dresser contre le roi des accusations juridiques: on érige une cour

de justice nouvelle, composée de Fairfax, de Cromwell, d'Ireton, gendre de Cromwell, de Waller, et de cent quarante-sept autres juges. Quelques pairs qui s'assemblaient encore dans la chambre haute, seulement pour la forme, tous les autres s'étant retirés, furent sommés de joindre leur assistance juridique à cette chambre illégale: aucun d'eux n'y voulut consentir. Leur refus n'empêcha point la nouvelle cour de justice de continuer ses procédures.

Alors la chambre basse déclara enfin que le pouvoir souverain réside originairement dans le peuple, et que les représentants du peuple avaient l'autorité légitime: c'était une question que l'armée jugeait par l'organe de quelques citoyens; c'était renverser toute la constitution de l'Angleterre. La nation est, à la vérité, représentée légalement par la chambre des communes; mais elle l'est aussi par un roi et par les pairs. On s'est toujours plaint dans les autres états, quand on a vu des particuliers jugés par des commissaires; et c'étaient ici des commissaires nommés par la moindre partie du parlement qui jugeaient leur souverain. Il n'est pas douteux que la chambre des communes ne crût en avoir le droit: elle était composée d'indépendants qui pensaient tous que la nature n'avait mis aucune différence entre le roi et eux, et que la seule qui subsistait était celle

de la victoire. Les Mémoires de Ludlow, colonel alors dans l'armée, et l'un des juges, font voir combien leur fierté était flattée en secret de condamner en maîtres celui qui avait été le leur. Ce même Ludlow, presbytérien rigide, ne laisse pas douter que le fanatisme n'eût part à cette catastrophe. Il développe tout l'esprit du temps, en citant ce passage de l'*Ancien-Testament*: « Le pays « ne peut être purifié de sang que par le sang de « celui qui l'a répandu. »

(Janvier 1648) Enfin Fairfax, Cromwell, les indépendants, les presbytériens, croyaient la mort du roi nécessaire à leur dessein d'établir une république. Cromwell ne se flattait certainement pas alors de succéder au roi : il n'était que lieutenant-général dans une armée pleine de factions. Il espérait, avec grande raison, dans cette armée et dans la république, le crédit attaché à ses grandes actions militaires et à son ascendant sur les esprits ; mais s'il avait formé dès-lors le dessein de se faire reconnaître pour le souverain des trois royaumes, il n'aurait pas mérité de l'être. L'esprit humain, dans tous les genres, ne marche que par degrés, et ces degrés amenèrent nécessairement l'élévation de Cromwell, qui ne la dut qu'à sa valeur et à la fortune.

Charles Ier, roi d'Écosse, d'Angleterre et d'Irlande, fut exécuté par la main du bourreau, dans

la place de Whitehall (10 février 1649); son corps fut transporté à la chapelle de Windsor, mais on n'a jamais pu le retrouver. Plus d'un roi d'Angleterre avait été déposé anciennement par des arrêts du parlement; des femmes de rois avaient péri par le dernier supplice; des commissaires anglais avaient jugé à mort la reine d'Écosse Marie Stuart, sur laquelle ils n'avaient d'autre droit que celui des brigands sur ceux qui tombent entre leurs mains; mais on n'avait vu encore aucun peuple faire périr son propre roi sur un échafaud, avec l'appareil de la justice. Il faut remonter jusqu'à trois cents ans avant notre ère pour trouver dans la personne d'Agis, roi de Lacédémone, l'exemple d'une pareille catastrophe*.

* On a conservé les actes de cette procédure. Un tribunal légitime qui condamnerait un garnement à un mois de Bicêtre, sur une pareille instruction, commettrait un acte de tyrannie; et si on ajoute que, ni suivant le droit particulier d'Angleterre, ni (en supposant alors les Anglais absolument libres) suivant aucun principe de droit public qu'un homme de bon sens puisse admettre, ce tribunal ne pouvait être regardé comme légitime, on aura une idée juste de ce jugement extraordinaire.

Charles répondit avec une modération et une fermeté qui honorent sa mémoire et qui contrastent avec la dureté et la mauvaise foi de ses juges.

On prétend que des voleurs de grands chemins se sont avisés quelquefois de condamner en cérémonie, avant de les assassiner, des juges qui étaient tombés entre leurs mains. Rien ne ressemble mieux à la conduite de Cromwell et de ses amis. Il a fallu toute l'atrocité du fanatisme pour que cette sentence ne soulevât point tous

CHAPITRE CLXXXI.

De Cromwell.

Après le meurtre de Charles Ier, la chambre des communes défendit, sous peine de mort, de reconnaître pour roi ni son fils ni aucun autre. Elle abolit la chambre haute, où il ne siégeait plus que seize pairs du royaume, et resta ainsi souveraine en apparence de l'Angleterre et de l'Irlande.

Cette chambre, qui devait être composée de cinq cent treize membres, ne l'était alors que d'environ quatre-vingts. Elle fit un nouveau grand sceau, sur lequel étaient gravés ces mots : *Le parlement de la république d'Angleterre.* On avait déja abattu la statue du roi, élevée dans la Bourse de Londres, et on avait mis en sa place cette inscription : *Charles le dernier roi et le premier tyran.*

Cette même chambre condamna à mort plusieurs seigneurs qui avaient été faits prisonniers en combattant pour le roi. Il n'était pas étonnant qu'on violât les lois de la guerre, après avoir violé

les partis, et que l'indignation générale n'en rendit pas l'exécution impossible ; et le fanatisme seul en a pu faire l'apologie.

celles des nations; et pour les enfreindre plus pleinement encore, le duc Hamilton, Écossais, fut du nombre des condamnés. Cette nouvelle barbarie servit beaucoup à déterminer les Écossais à reconnaître pour leur roi Charles II; mais en même temps l'amour de la liberté était si profondément gravé dans tous les cœurs qu'ils bornèrent le pouvoir royal autant que le parlement d'Angleterre l'avait limité dans les premiers troubles. L'Irlande reconnaissait le nouveau roi sans conditions. Cromwell alors se fit nommer gouverneur d'Irlande (1649): il partit avec l'élite de son armée et fut suivi de sa fortune ordinaire.

Cependant Charles II était rappelé en Écosse par le parlement, mais aux mêmes conditions que ce parlement écossais avait faites au roi son père. On voulait qu'il fût presbytérien, comme les Parisiens avaient voulu que Henri IV, son grand-père, fût catholique. On restreignait en tout l'autorité royale; Charles la voulait pleine et entière. L'exemple de son père n'affaiblissait point en lui des idées qui semblent nées dans le cœur des monarques. Le premier fruit de sa nomination au trône d'Écosse était déja une guerre civile. Le marquis de Montrose, homme célèbre dans ces temps-là par son attachement à la famille royale et par sa valeur, avait amené d'Allemagne et du Danemarck quelques soldats dans

le nord d'Écosse; et, suivi des montagnards, il prétendait joindre aux droits du roi celui de conquête : il fut défait, pris, et condamné par le parlement d'Écosse à être pendu à une potence haute de trente pieds, à être ensuite écartelé, et ses membres à être attachés aux portes des quatre principales villes, pour avoir contrevenu à ce qu'on appelait la *loi nouvelle*, ou *convenant presbytérien*. Ce brave homme dit à ses juges qu'il n'était fâché que de n'avoir pas assez de membres pour être attachés à toutes les portes des villes de l'Europe, comme des monuments de sa fidélité pour son roi. Il mit même cette pensée en assez beaux vers, en allant au supplice. C'était un des plus agréables esprits qui cultivassent alors les lettres, et l'ame la plus héroïque qui fût dans les trois royaumes. Le clergé presbytérien le conduisit à la mort en l'insultant et en prononçant sa damnation.

(1650) Charles II, n'ayant pas d'autre ressource, vint de Hollande se remettre à la discrétion de ceux qui venaient de faire pendre son général et son appui, et entra dans Édimbourg par la porte où les membres de Montrose étaient exposés.

La nouvelle république d'Angleterre se prépara dès ce moment à faire la guerre à l'Écosse, ne voulant pas que dans la moitié de l'île il y eût un

roi qui prétendît l'être de l'autre. Cette nouvelle république soutenait la révolution avec autant de conduite qu'elle l'avait faite avec fureur. C'était une chose inouïe de voir un petit nombre de citoyens obscurs, sans aucun chef à leur tête, tenir tous les pairs du royaume dans l'éloignement et dans le silence, dépouiller tous les évêques, contenir les peuples, entretenir en Irlande environ seize mille combattants et autant en Angleterre, maintenir une grande flotte bien pourvue, et payer exactement toutes les dépenses, sans qu'aucun des membres de la chambre s'enrichît aux dépens de la nation. Pour subvenir à tant de frais, on employait avec une économie sévère les revenus autrefois attachés à la couronne, et les terres des évêques et des chapitres qu'on vendit pour dix années. Enfin la nation payait une taxe de cent vingt mille livres sterling par mois, taxe dix fois plus forte que cet impôt de la marine que Charles Ier s'était arrogé, et qui avait été la première cause de tant de désastres.

Ce parlement d'Angleterre n'était pas gouverné par Cromwell, qui alors était en Irlande avec son gendre Ireton; mais il était dirigé par la faction des indépendants, dans laquelle il conservait toujours un grand crédit. La chambre résolut de faire marcher une armée contre l'Écosse et d'y faire servir Cromwell sous le général Fairfax.

Cromwell reçut ordre de quitter l'Irlande, qu'il avait presque soumise. Le général Fairfax ne voulut point marcher contre l'Écosse : il n'était point indépendant, mais presbytérien. Il prétendait qu'il ne lui était pas permis d'aller attaquer ses frères, qui n'attaquaient point l'Angleterre. Quelques représentations qu'on lui fit, il demeura inflexible, et se démit du généralat pour passer le reste de ses jours en paix. Cette résolution n'était point extraordinaire dans un temps et dans un pays où chacun se conduisait suivant ses principes.

(Juin 1650) C'est là l'époque de la grande fortune de Cromwell. Il est nommé général à la place de Fairfax. Il se rend en Écosse avec une armée accoutumée à vaincre depuis près de dix ans. D'abord il bat les Écossais a Dunbar, et se rend maître de la ville d'Édimbourg. De là il suit Charles II, qui s'était avancé jusqu'à Worcester, en Angleterre, dans l'espérance que les Anglais de son parti viendraient l'y joindre; mais ce prince n'avait avec lui que de nouvelles troupes sans discipline. (13 septembre 1650) Cromwell l'attaqua sur les bords de la Saverne, et remporta presque sans résistance la victoire la plus complète qui eût jamais signalé sa fortune. Environ sept mille prisonniers furent menés à Londres, et vendus pour aller travailler aux plantations anglaises en Amé-

rique. C'est, je crois, la première fois qu'on a vendu des hommes comme des esclaves, chez les chrétiens, depuis l'abolition de la servitude. L'armée victorieuse se rend maîtresse de l'Écosse entière. Cromwell poursuit le roi partout.

L'imagination, qui a produit tant de romans, n'a guère inventé d'aventures plus singulières, ni des dangers plus pressants, ni des extrémités plus cruelles, que tout ce que Charles II essuya en fuyant la poursuite du meurtrier de son père. Il fallut qu'il marchât presque seul par les routes les moins fréquentées, exténué de fatigue et de faim, jusque dans le comté de Strafford. Là, au milieu d'un bois, poursuivi par les soldats de Cromwell, il se cacha dans le creux d'un chêne, où il fut obligé de passer un jour et une nuit. Ce chêne se voyait encore au commencement de ce siècle. Les astronomes l'ont placé dans les constellations du pôle austral, et ont ainsi éternisé la mémoire de tant de malheurs. (Novembre 1650) Ce prince, errant de village en village, déguisé, tantôt en postillon, tantôt en bûcheron, se sauva enfin dans une petite barque, et arriva en Normandie, après six semaines d'aventures incroyables. Remarquons ici que son petit-neveu Charles-Édouard a éprouvé de nos jours des aventures pareilles, et encore plus inouïes. On ne peut

trop remettre ces terribles exemples devant les yeux des hommes vulgaires qui voudraient intéresser le monde entier à leurs malheurs, quand ils ont été traversés dans leurs petites prétentions, ou dans leurs vains plaisirs.

Cromwell cependant revint à Londres en triomphe. La plupart des députés du parlement, leur orateur à la tête, le conseil de ville, précédé du maire, allèrent au-devant de lui à quelques milles de Londres. Son premier soin, dès qu'il fut dans la ville, fut de porter le parlement à un abus de la victoire dont les Anglais devaient être flattés. La chambre réunit l'Écosse à l'Angleterre comme un pays de conquête, et abolit la royauté chez les vaincus, comme elle l'avait exterminée chez les vainqueurs.

Jamais l'Angleterre n'avait été plus puissante que depuis qu'elle était république. Ce parlement tout républicain forma le projet singulier de joindre les sept Provinces-Unies à l'Angleterre, comme il venait d'y joindre l'Écosse (1651). Le stathouder Guillaume II, gendre de Charles Ier, venait de mourir, après avoir voulu se rendre souverain en Hollande, comme Charles en Angleterre, et n'ayant pas mieux réussi que lui. Il laissait un fils au berceau, et le parlement espérait que les Hollandais se passeraient de stathouder, comme l'Angleterre se passait de monarque, et que la

nouvelle république de l'Angleterre, de l'Écosse, et de la Hollande, pourrait tenir la balance de l'Europe; mais les partisans de la maison d'Orange s'étant opposés à ce projet, qui tenait beaucoup de l'enthousiasme de ces temps-là, ce même enthousiasme porta le parlement anglais à déclarer la guerre à la Hollande. On se battit sur mer avec des succès balancés. Les plus sages du parlement, redoutant le grand crédit de Cromwell, ne continuaient cette guerre que pour avoir un prétexte d'augmenter la flotte aux dépens de l'armée, et de détruire ainsi peu à peu la puissance dangereuse du général.

Cromwell les pénétra comme ils l'avaient pénétré: ce fut alors qu'il développa tout son caractère. « Je suis, dit-il au major-général Vernon, « poussé à un dénouement qui me fait dresser les « cheveux à la tête. » Il se rendit au parlement (30 avril 1653), suivi d'officiers et de soldats choisis qui s'emparèrent de la porte. Dès qu'il eut pris sa place: « Je crois, dit-il, que ce parlement « est assez mûr pour être dissous. » Quelques membres lui ayant reproché son ingratitude, il se met au milieu de la chambre: « Le Seigneur, « dit-il, n'a plus besoin de vous; il a choisi d'au- « tres instruments pour accomplir son ouvrage. » Après ce discours fanatique, il les charge d'injures, dit à l'un qu'il est un ivrogne, à l'autre qu'il

mène une vie scandaleuse, que l'Évangile les condamne, et qu'ils aient à se dissoudre sur-le-champ. Ses officiers et ses soldats entrent dans la chambre. « Qu'on emporte la masse du parlement, dit-« il; qu'on nous défasse de cette marotte. » Son major-général Harrisson va droit à l'orateur et le fait descendre de la chaire avec violence. « Vous « m'avez forcé, s'écria Cromwell, à en user ainsi; « car j'ai prié le Seigneur, toute la nuit, qu'il me « fit plutôt mourir que de commettre une telle « action. » Ayant dit ces paroles, il fit sortir tous les membres du parlement l'un après l'autre, ferma la porte lui-même, et emporta la clef dans sa poche.

Ce qui est bien plus étrange c'est que le parlement étant détruit avec cette violence, et nulle autorité législative n'étant reconnue, il n'y eut point de confusion. Cromwell assembla le conseil des officiers. Ce furent eux qui changèrent véritablement la constitution de l'état; et il n'arrivait en Angleterre que ce qu'on a vu dans tous les pays de la terre, où le fort a donné la loi au faible. Cromwell fit nommer par ce conseil cent quarante-quatre députés du peuple, qu'on prit pour la plupart dans les boutiques et dans les ateliers des artisans. Le plus accrédité de ce nouveau parlement d'Angleterre était un marchand de cuir, nommé Barebone; c'est ce qui fit qu'on appela

cette assemblée le *parlement des Barebones*[1]. Cromwell, en qualité de général, écrivit une lettre circulaire à tous ces députés, et les somma de venir gouverner l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande. Au bout de cinq mois, ce prétendu parlement, aussi méprisé qu'incapable, fut obligé de se casser lui-même, et de remettre à son tour le pouvoir souverain au conseil de guerre. Les officiers seuls déclarèrent alors Cromwell protecteur des trois royaumes (22 décembre 1653). On envoya chercher le maire de Londres et les aldermans. Cromwell fut installé à Whitehall, dans le palais des rois, où il prit dès-lors son logement. On lui donna le titre d'*altesse*, et la ville de Londres l'invita à un festin, avec les mêmes honneurs qu'on rendait aux monarques. C'est ainsi qu'un citoyen obscur du pays de Galles parvint à se faire roi, sous un autre nom, par sa valeur secondée de son hypocrisie.

Il était âgé alors de près de cinquante ans, et en avait passé quarante sans aucun emploi ni civil ni militaire. A peine était-il connu en 1642, lorsque la chambre des communes, dont il était membre, lui donna une commission de major de cavalerie. C'est de là qu'il parvint à gouverner la chambre et l'armée, et que, vainqueur de Charles Ier et de Charles II, il monta en effet sur leur

[1] Cela signifie *os décharnés*.

trône, et régna, sans être roi, avec plus de pouvoir et plus de bonheur qu'aucun roi. Il choisit d'abord, parmi les seuls officiers compagnons de ses victoires, quatorze conseillers, à chacun desquels il assigna mille livres sterling de pension. Les troupes étaient toujours payées un mois d'avance, les magasins fournis de tout; le trésor public, dont il disposait, était rempli de trois cent mille livres sterling; il en avait cent cinquante mille en Irlande. Les Hollandais lui demandèrent la paix, et il en dicta les conditions, qui furent qu'on lui paierait trois cent mille livres sterling, que les vaisseaux des Provinces-Unies baisseraient pavillon devant les vaisseaux anglais, et que le jeune prince d'Orange ne serait jamais rétabli dans les charges de ses ancêtres. C'est ce même prince qui détrôna depuis Jacques II, dont Cromwell avait détrôné le père.

Toutes les nations courtisèrent à l'envi le protecteur. La France rechercha son alliance contre l'Espagne et lui livra la ville de Dunkerque [1]. Ses flottes prirent sur les Espagnols la Jamaïque, qui est restée à l'Angleterre. L'Irlande fut entièrement soumise et traitée comme un pays de conquête. On donna aux vainqueurs les terres des vaincus, et ceux qui étaient le plus attachés à leur patrie périrent par la main des bourreaux.

[1] Voyez le *Siècle de Louis XIV*, chap. VI.

Cromwell, gouvernant en roi, assemblait des parlements; mais il s'en rendait le maître et les cassait à sa volonté. Il découvrit toutes les conspirations contre lui et prévint tous les soulèvements. Il n'y eut aucun pair du royaume dans ces parlements qu'il convoquait : tous vivaient obscurément dans leurs terres. Il eut l'adresse d'engager un de ces parlements à lui offrir le titre de roi (1656), afin de le refuser et de mieux conserver la puissance réelle. Il menait dans le palais des rois une vie sombre et retirée, sans aucun faste, sans aucun excès. Le général Ludlow, son lieutenant en Irlande, rapporte que, quand le protecteur y envoya son fils Henri Cromwell, il l'envoya avec un seul domestique. Ses mœurs furent toujours austères : il était sobre, tempérant, économe sans être avide du bien d'autrui, laborieux, et exact dans toutes les affaires. Sa dextérité ménageait toutes les sectes, ne persécutant ni les catholiques ni les anglicans, qui alors à peine osaient paraître; il avait des chapelains de tous les partis : enthousiaste avec les fanatiques, maintenant les presbytériens qu'il avait trompés et accablés, et qu'il ne craignait plus; ne donnant sa confiance qu'aux indépendants qui ne pouvaient subsister que par lui, et se moquant d'eux quelquefois avec les théistes. Ce n'est pas qu'il vît de bon œil la religion du théisme, qui, étant sans

fanatisme, ne peut guère servir qu'à des philosophes, et jamais à des conquérants.

Il y avait peu de ces philosophes, et il se délassait quelquefois avec eux aux dépens des insensés qui lui avaient frayé le chemin du trône, l'Évangile à la main. C'est par cette conduite qu'il conserva jusqu'à sa mort son autorité cimentée de sang et maintenue par la force et par l'artifice.

La nature, malgré sa sobriété, avait fixé la fin de sa vie à cinquante-cinq ans. (13 septembre 1658) Il mourut d'une fièvre ordinaire, causée probablement par l'inquiétude attachée à la tyrannie; car dans les derniers temps il craignait toujours d'être assassiné; il ne couchait jamais deux nuits de suite dans la même chambre. Il mourut après avoir nommé Richard Cromwell son successeur. A peine eut-il expiré qu'un de ses chapelains, presbytérien, nommé Herry, dit aux assistants : « Ne vous alarmez pas; s'il a protégé le « peuple de Dieu tant qu'il a été parmi nous, il le « protégera bien davantage à présent qu'il est « monté au ciel, où il sera assis à la droite de Jé- « sus-Christ. » Le fanatisme était si puissant, et Cromwell si respecté, que persoune ne rit d'un pareil discours.

Quelques intérêts divers qui partageassent tous les esprits, Richard Cromwell fut déclaré paisiblement protecteur dans Londres. Le conseil or-

donna des funérailles plus magnifiques que pour aucun roi d'Angleterre. On choisit pour modèle les solennités pratiquées à la mort du roi d'Espagne Philippe II. Il est à remarquer qu'on avait représenté Philippe II en purgatoire pendant deux mois, dans un appartement tendu de noir, éclairé de peu de flambeaux, et qu'ensuite on l'avait représenté dans le ciel, le corps sur un lit brillant d'or, dans une salle tendue de même, éclairée de cinq cents flambeaux, dont la lumière, renvoyée par des plaques d'argent, égalait l'éclat du soleil. Tout cela fut pratiqué pour Olivier Cromwell: on le vit sur son lit de parade, la couronne en tête et un sceptre d'or à la main. Le peuple ne fit nulle attention ni à cette imitation d'une pompe catholique ni à la profusion. Le cadavre embaumé, que Charles II fit exhumer depuis et porter au gibet, fut enterré dans le tombeau des rois.

CHAPITRE CLXXXII.

De l'Angleterre sous Charles II.

Le second protecteur, Richard Cromwell, n'ayant pas les qualités du premier, ne pouvait en avoir la fortune. Son sceptre n'était point sou-

tenu par l'épée; et n'ayant ni l'intrépidité ni l'hypocrisie d'Olivier, il ne sut ni se faire craindre de l'armée, ni en imposer aux partis et aux sectes qui divisaient l'Angleterre. Le conseil guerrier d'Olivier Cromwell brava d'abord Richard. Ce nouveau protecteur prétendit s'affermir en convoquant un parlement, dont une chambre, composée d'officiers, représentait les pairs d'Angleterre, et dont l'autre, formée de députés anglais, écossais et irlandais, représentait les trois royaumes; mais les chefs de l'armée le forcèrent de dissoudre ce parlement. Ils rétablirent eux-mêmes l'ancien parlement qui avait fait couper la tête à Charles Ier, et qu'ensuite Olivier Cromwell avait dissous avec tant de hauteur. Ce parlement était tout républicain, aussi bien que l'armée. On ne voulait point de roi, mais on ne voulait pas non plus de protecteur. Ce parlement, qu'on appela le *croupion* (*rump*), semblait idolâtre de la liberté; et, malgré son enthousiasme fanatique, il se flattait de gouverner, haïssant également les noms de roi, de protecteur, d'évêques et de pairs, ne parlant jamais qu'au nom du peuple. (12 mai 1659) Les officiers demandèrent à-la-fois au parlement établi par eux que tous les partisans de la maison royale fussent à jamais privés de leurs emplois, et que Richard Cromwell fût privé du protectorat. Ils le traitaient honorablement, de-

mandant pour lui vingt mille livres sterling de rente, et huit mille pour sa mère; mais le parlement ne donna à Richard Cromwell que deux mille livres une fois payées, et lui ordonna de sortir dans six jours de la maison des rois : il obéit sans murmure, et vécut en particulier paisible.

On n'entendait point alors parler des pairs ni des évêques. Charles II paraissait abandonné de tout le monde, aussi bien que Richard Cromwell; et on croyait dans toutes les cours de l'Europe que la république anglaise subsisterait. Le célèbre Monk, officier-général sous Cromwell, fut celui qui rétablit le trône : il commandait en Écosse l'armée qui avait subjugué le pays. Le parlement de Londres ayant voulu casser quelques officiers de cette armée, ce général se résolut à marcher en Angleterre pour tenter la fortune. Les trois royaumes alors n'étaient qu'une anarchie. Une partie de l'armée de Monk, restée en Écosse, ne pouvait la tenir dans la sujétion. L'autre partie, qui suivait Monk en Angleterre, avait en tête celle de la république. Le parlement redoutait ces deux armées et voulait en être le maître. Il y avait là de quoi renouveler toutes les horreurs des guerres civiles.

Monk, ne se sentant pas assez puissant pour succéder aux deux protecteurs, forma le dessein

de rétablir la famille royale; et, au lieu de répandre du sang, il embrouilla tellement les affaires par ses négociations qu'il augmenta l'anarchie, et mit la nation au point de desirer un roi. A peine y eut-il du sang répandu. Lambert, un des généraux de Cromwell, et des plus ardents républicains, voulut en vain renouveler la guerre; il fut prévenu avant qu'il eût rassemblé un assez grand nombre des anciennes troupes de Cromwell, et fut battu et pris par celles de Monk. On assembla un nouveau parlement. Les pairs, si longtemps oisifs et oubliés, revinrent enfin dans la chambre haute. Les deux chambres reconnurent Charles II pour roi, et il fut proclamé dans Londres.

(8 mai 1660) Charles II, rappelé ainsi en Angleterre, sans y avoir contribué que de son consentement, et sans qu'on lui eût fait aucune condition, partit de Bréda, où il était retiré. Il fut reçu aux acclamations de toute l'Angleterre: il ne paraissait pas qu'il y eût eu de guerre civile. Le parlement exhuma le corps d'Olivier Cromwell, d'Ireton son gendre, d'un nommé Bradshaw, président de la chambre qui avait jugé Charles Ier. On les traîna au gibet sur la claie. De tous les juges de Charles Ier qui vivaient encore, il n'y en eut que dix qu'on exécuta. Aucun d'eux ne témoigna le moindre repentir; aucun ne re-

connut le roi régnant : tous remercièrent Dieu *de mourir martyrs pour la plus juste et la plus noble des causes.* Non seulement ils étaient de la faction intraitable des indépendants, mais de la secte des anabaptistes, qui attendaient fermement le second avènement de Jésus-Christ et la cinquième monarchie *

Il n'y avait plus que neuf évêques en Angleterre; le roi en compléta bientôt le nombre. L'ordre ancien fut rétabli : on vit les plaisirs et la magnificence d'une cour succéder à la triste férocité qui avait régné si long-temps. Charles II introduisit la galanterie et ses fêtes dans le palais de Whiteball, souillé du sang de son père. Les indépendants ne parurent plus; les puritains furent contenus. L'esprit de la nation parut d'abord si changé que la guerre civile précédente fut tournée en ridicule. Ces sectes sombres et sévères qui avaient mis tant d'enthousiasme dans les esprits

* Charles eût montré une meilleure politique en ne permettant aucune recherche contre ces misérables, et en ne leur laissant pas l'honneur de mourir avec un courage qui diminuait l'horreur de leur crime. Il eût été plus noble de vaincre Cromwell que de faire traîner son cadavre sur la claie. On a prétendu que Charles II avait même payé des assassins pour faire périr quelques uns des meurtriers qui s'étaient retirés dans les pays étrangers. Cette conduite augmenta la haine du parti qui avait détrôné son père, parti dont les restes troublèrent son règne, et contribuèrent à l'expulsion de sa famille

furent l'objet de la raillerie des courtisans et de toute la jeunesse.

Le théisme, dont le roi fesait une profession assez ouverte, fut la religion dominante au milieu de tant de religions. Ce théisme a fait depuis des progrès prodigieux dans le reste du monde. Le comte de Shaftesbury, le petit-fils du ministre, l'un des plus grands soutiens de cette religion, dit formellement, dans ses *Caractéristiques*, qu'on ne saurait trop respecter ce grand nom de *théiste*. Une foule d'illustres écrivains en ont fait profession ouverte. La plupart des sociniens se sont enfin rangés à ce parti. On reproche à cette secte si étendue de n'écouter que la raison, et d'avoir secoué le joug de la foi : il n'est pas possible à un chrétien d'excuser leur indocilité ; mais la fidélité de ce grand tableau que nous traçons de la vie humaine ne permet pas qu'en condamnant leur erreur on ne rende justice à leur conduite. Il faut avouer que de toutes les sectes c'est la seule qui n'ait point troublé la société par des disputes, la seule qui, en se trompant, ait toujours été sans fanatisme : il est impossible même qu'elle ne soit pas paisible. Ceux qui la professent sont unis avec tous les hommes, dans le principe commun à tous les siècles et à tous les pays, dans l'adoration d'un seul Dieu ; ils diffèrent des autres hommes, en ce qu'ils n'ont ni dogmes ni temples, ne

croyant qu'un Dieu juste, tolérant tout le reste, et découvrant rarement leur sentiment. Ils disent que cette religion pure est aussi ancienne que le monde; qu'elle était celle du peuple hébreu avant que Moïse lui donnât un culte particulier. Ils se fondent sur ce que les lettrés de la Chine l'ont toujours professée; mais ces lettrés de la Chine ont un culte public, et les théistes d'Europe n'ont qu'un culte secret, chacun adorant Dieu en particulier, et ne fesant aucun scrupule d'assister aux cérémonies publiques: du moins il n'y a eu jusqu'ici qu'un très petit nombre de ceux qu'on nomme *unitaires* qui se soient assemblés; mais ceux-là se disent chrétiens primitifs plutôt que théistes.

La Société royale de Londres, déja formée, mais qui ne s'établit par des lettres-patentes qu'en 1660, commença à adoucir les mœurs en éclairant les esprits. Les belles-lettres renaquirent et se perfectionnèrent de jour en jour. On n'avait guère connu, du temps de Cromwell, d'autre science et d'autre littérature que celle d'appliquer des passages de l'*Ancien* et du *Nouveau-Testament* aux dissensions publiques et aux révolutions les plus atroces. On s'appliqua alors à connaître la nature, et à suivre la route que le chancelier Bacon avait montrée. La science des mathématiques fut portée bientôt à un point que les Archimède

n'auraient pu même deviner. Un grand homme a connu enfin les lois primitives, jusqu'alors cachées, de la constitution générale de l'univers; et, tandis que toutes les autres nations se repaissaient de fables, les Anglais trouvèrent les plus sublimes vérités. Tout ce que les recherches de plusieurs siècles avaient appris en physique n'approchait pas de la seule découverte de la nature de la lumière. Les progrès furent rapides et immenses en vingt ans : c'est là un mérite, une gloire, qui ne passeront jamais. Le fruit du génie et de l'étude reste, et les effets de l'ambition, du fanatisme et des passions, s'anéantissent avec les temps qui les ont produits. L'esprit de la nation acquit sous le règne de Charles II une réputation immortelle, quoique le gouvernement n'en eût point.

L'esprit français qui régnait à la cour la rendit aimable et brillante; mais en l'assujettissant à des mœurs nouvelles elle l'asservit aux intérêts de Louis XIV : et le gouvernement anglais, vendu long-temps à celui de France, fit quelquefois regretter le temps où l'usurpateur Cromwell rendait sa nation respectable.

Le parlement d'Angleterre et celui d'Écosse, rétablis, s'empressèrent d'accorder au roi, dans chacun de ces deux royaumes, tout ce qu'ils pouvaient lui donner, comme une espèce de répara-

tion du meurtre de son père. Le parlement d'Angleterre sur-tout, qui seul pouvait le rendre puissant, lui assigna un revenu de douze cent mille livres sterling, pour lui et pour toutes les parties de l'administration, indépendamment des fonds destinés pour la flotte : jamais Élisabeth n'en avait eu tant. Cependant Charles II, prodigue, fut toujours indigent. La nation ne lui pardonna pas de vendre pour moins de deux cent quarante mille livres sterling Dunkerque, acquise par les négociations et les armes de Cromwell.

La guerre qu'il eut d'abord contre les Hollandais fut très onéreuse, puisqu'elle coûta sept millions et demi de livres sterling au peuple; et elle fut honteuse, puisque l'amiral Ruyter entra jusque dans le port de Chatham, et y brûla les vaisseaux anglais.

Des accidents funestes se mêlèrent à ces désastres : (1665) une peste ravagea Londres au commencement de ce règne, (1666) et la ville presque entière fut détruite par un incendie. Ce malheur, arrivé après la contagion et au fort d'une guerre malheureuse contre la Hollande, paraissait irréparable; cependant, à l'étonnement de l'Europe, Londres fut rebâtie en trois années, beaucoup plus belle, plus régulière, plus commode, qu'elle n'était auparavant. Un seul impôt sur le charbon, et l'ardeur des citoyens, suffirent à ce travail im-

mense. Ce fut un grand exemple de ce que peuvent les hommes, et qui rend croyable ce qu'on rapporte des anciennes villes de l'Asie et de l'Égypte, construites avec tant de célérité.

Ni ces accidents, ni ces travaux, ni la guerre de 1672 contre la Hollande, ni les cabales dont la cour et le parlement furent remplis, ne dérobèrent rien aux plaisirs et à la gaieté que Charles II avait amenés en Angleterre, comme des productions du climat de la France, où il avait demeuré plusieurs années. Une maîtresse française, l'esprit français, et sur-tout l'argent de la France, dominaient à la cour.

Malgré tant de changements dans les esprits, ni l'amour de la liberté et de la faction ne changea dans le peuple, ni la passion du pouvoir absolu dans le roi et dans le duc d'York son frère. On vit enfin, au milieu des plaisirs, la confusion, la division, la haine des partis et des sectes, désoler encore les trois royaumes. Il n'y eut plus, à la vérité, de grandes guerres civiles comme du temps de Cromwell; mais une suite de complots, de conspirations, de meurtres juridiques ordonnés en vertu des lois interprétées par la haine, et enfin plusieurs assassinats, auxquels la nation n'était point encore accoutumée, *funestèrent* *

* Ce terme italien exprime mieux que tout autre ce qu'il veut dire.

quelque temps le régne de Charles II. Il semblait, par son caractère doux et aimable, formé pour rendre sa nation heureuse, comme il fesait les délices de ceux qui l'approchaient. Cependant le sang coulait sur les échafauds sous ce bon prince, comme sous les autres. La religion seule fut la cause de tant de désastres, quoique Charles fût très philosophe.

Il n'avait point d'enfant, et son frère, héritier présomptif de la couronne, avait embrassé ce qu'on appelle en Angleterre la *secte papiste*, objet de l'exécration de presque tout le parlement et de la nation. Dès qu'on sut cette défection, la crainte d'avoir un jour un papiste pour roi aliéna presque tous les esprits. Quelques malheureux de la lie du peuple, apostés par la faction opposée à la cour, dénoncèrent une conspiration bien plus étrange encore que celle des poudres. Ils affirmèrent par serment que les papistes devaient tuer le roi, et donner la couronne à son frère; que le pape Clément X, dans une congrégation qu'on appelle *de la propagande*, avait déclaré, en 1675, que le royaume d'Angleterre appartenait aux papes par un droit imprescriptible, qu'il en donnait la lieutenance au jésuite Oliva, général de l'ordre; que ce jésuite remettait son autorité au duc d'York, vassal du pape; qu'on devait lever une armée en Angleterre pour détrôner Charles II;

que le jésuite La Chaise, confesseur de Louis XIV, avait envoyé dix mille louis d'or à Londres pour commencer les opérations; que le jésuite Conyers avait acheté un poignard une livre sterling pour assassiner le roi, et qu'on en avait offert dix mille à un médecin pour l'empoisonner. Ils produisaient les noms et les commissions de tous les officiers que le général des jésuites avait nommés pour commander l'armée papiste.

Jamais accusation ne fut plus absurde. Le fameux Irlandais qui voyait à cinquante pieds sous terre; la femme qui accoucha tous les huit jours d'un lapin dans Londres; celui qui promit à la ville assemblée d'entrer dans une bouteille de deux pintes, et, parmi nous, l'affaire de notre bulle *Unigenitus*, nos convulsions, et nos accusations contre les philosophes, n'ont pas été plus ridicules. Mais quand les esprits sont échauffés, plus une opinion est impertinente, plus elle a de crédit.

Toute la nation fut alarmée. La cour ne put empêcher le parlement de procéder avec la sévérité la plus prompte. Il se mêla une vérité à tous ces mensonges incroyables, et dès-lors tous ces mensonges parurent vrais. Les délateurs prétendaient que le général des jésuites avait nommé pour son secrétaire d'état, en Angleterre, un nommé Coleman, attaché au duc d'York on

saisit les papiers de ce Coleman, on trouva des lettres de lui au P. La Chaise, conçues en ces termes :

« Nous poursuivons une grande entreprise : il « s'agit de convertir trois royaumes, et peut-être « de détruire à jamais l'hérésie; nous avons un « prince zélé, etc..... Il faut envoyer beaucoup « d'argent au roi : l'argent est la logique qui per- « suade tout à notre cour. »

Il est évident, par ces lettres, que le parti catholique voulait avoir le dessus; qu'il attendait beaucoup du duc d'York; que le roi lui-même favoriserait les catholiques, pourvu qu'on lui donnât de l'argent; qu'enfin les jésuites fesaient tout ce qu'ils pouvaient pour servir le pape en Angleterre. Tout le reste était manifestement faux : les contradictions des délateurs étaient si grossières qu'en tout autre temps on n'aurait pu s'empêcher d'en rire.

Mais les lettres de Coleman, et l'assassinat d'un de ses juges, firent tout croire des papistes. Plusieurs accusés périrent sur l'échafaud; cinq jesuites furent pendus et écartelés. Si on s'était contenté de les juger comme perturbateurs du repos public, entretenant des correspondances illicites, et voulant abolir la religion établie par la loi, leur condamnation eût été dans toutes les règles; mais il ne fallait pas les pendre en qualité de capitaines

et d'aumôniers de l'armée papale qui devait subjuguer trois royaumes. Le zèle contre le papisme fut porté si loin que la chambre des communes vota presque unanimement l'exclusion du duc d'York, et le déclara incapable d'être jamais roi d'Angleterre. Ce prince ne confirma que trop, quelques années après, la sentence de la chambre des communes.

L'Angleterre, ainsi que tout le Nord, la moitié de l'Allemagne, les sept Provinces-Unies, et les trois quarts de la Suisse, s'étaient contentés jusque-là de regarder la religion catholique romaine comme une idolâtrie; mais cette flétrissure n'avait encore passé nulle part en loi de l'état. Le parlement d'Angleterre ajouta à l'ancien serment du test l'obligation d'abhorrer le papisme comme une idolâtrie.

Quelles révolutions dans l'esprit humain! Les premiers chrétiens accusèrent le sénat de Rome d'adorer des statues qu'il n'adorait certainement pas. Le christianisme subsista trois cents ans sans images; douze empereurs chrétiens traitèrent d'idolâtres ceux qui priaient devant des figures de saints. Ce culte fut reçu ensuite dans l'Occident et dans l'Orient, abhorré après dans la moitié de l'Europe. Enfin Rome chrétienne, qui fonde sa gloire sur la destruction de l'idolâtrie, est mise au rang des païens par les lois d'une nation

puissante, respectée aujourd'hui dans l'Europe.

L'enthousiasme de la nation ne se borna pas à des démonstrations de haine et d'horreur contre le papisme : les accusations, les supplices, continuèrent.

Ce qu'il y eut de plus déplorable ce fut la mort du lord Stafford, vieillard zélé pour l'état, attaché au roi, mais retiré des affaires, et achevant sa carrière honorable dans l'exercice paisible de toutes les vertus. Il passait pour papiste et ne l'était pas. Les délateurs l'accusèrent d'avoir voulu engager l'un d'eux à tuer le roi. L'accusateur ne lui avait jamais parlé, et cependant il fut cru : l'innocence du lord Stafford parut en vain dans tout son jour, il fut condamné, et le roi n'osa lui donner sa grace : faiblesse infame, dont son père avait été coupable, et qui perdit son père. Cet exemple prouve que la tyrannie d'un corps est toujours plus impitoyable que celle d'un roi : il y a mille moyens d'apaiser un roi, il n'y en a point d'adoucir la férocité d'un corps entraine par les préjugés. Chaque membre, enivré de cette fureur commune, la reçoit et la redouble dans les autres membres, et se porte à l'inhumanité sans crainte, parceque personne ne repond pour le corps entier.

Pendant que les papistes et les anglicans donnaient à Londres cette sanglante scène, les pres-

bytériens d'Écosse en donnèrent une non moins absurde et plus abominable. Ils assassinèrent l'archevêque de Saint-André, primat d'Écosse, car il y avait encore des évêques dans ce pays, et l'archevêque de Saint-André avait conservé ses prérogatives. Les presbytériens assemblèrent le peuple après cette belle action, et la comparèrent hautement dans leurs sermons à celles de Jahel, d'Aod et de Judith, auxquelles elle ressemblait en effet. Ils menèrent leurs auditeurs, au sortir du sermon, tambour battant, à Glascow, dont ils s'emparèrent. Ils jurèrent de ne plus obéir au roi comme chef suprême de l'Église anglicane, de ne reconnaître jamais son frère pour roi, de n'obéir qu'au Seigneur, et d'immoler au Seigneur tous les prélats qui s'opposeraient aux saints.

(1679) Le roi fut obligé d'envoyer contre les saints le duc de Monmouth, son fils naturel, avec une petite armée. Les presbytériens marchèrent contre lui au nombre de huit mille hommes, commandés par des ministres du saint Évangile. Cette armée s'appelait l'*armée du Seigneur*. Il y avait un vieux ministre qui monta sur un petit tertre et qui se fit soutenir les mains comme Moïse, pour obtenir une victoire sûre. L'armée du Seigneur fut mise en déroute dès les premiers coups de canon. On fit douze cents prisonniers. Le duc de Monmouth les traita avec humanité : il

ne fit pendre que deux prêtres, et donna la liberté à tous les prisonniers qui voulurent jurer de ne plus troubler la patrie au nom de Dieu; neuf cents firent le serment, trois cents jurèrent qu'il valait mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, et qu'ils aimaient mieux mourir que de ne pas tuer les anglicans et les papistes. On les transporta en Amérique, et leur vaisseau ayant fait naufrage, ils reçurent au fond de la mer la couronne du martyre.

Cet esprit de vertige dura encore quelque temps en Angleterre, en Écosse, en Irlande; mais enfin le roi apaisa tout, moins par sa prudence, peut-être, que par son caractère aimable, dont la douceur et les graces prévalurent, et changèrent insensiblement la férocité atrabilaire de tant de factieux en des mœurs plus sociables.

Charles II paraît être le premier roi d'Angleterre qui ait acheté par des pensions secrètes les suffrages des membres du parlement, du moins, dans un pays où il n'y a presque rien de secret, cette méthode n'avait jamais été publique; on n'avait point de preuve que les rois ses prédécesseurs eussent pris ce parti, qui abrege les difficultés et qui prévient les contradictions.

Le second parlement, convoqué en 1679 procéda contre dix-huit membres des communes du parlement précédent, qui avait dure dix-huit an-

nées. On leur reprocha d'avoir reçu des pensions; mais comme il n'y avait point de loi qui défendît de recevoir des gratifications de son souverain, on ne put les poursuivre.

Cependant Charles II, voyant que la chambre des communes, qui avait détrôné et fait mourir son père, voulait déshériter son frère de son vivant, et craignant pour lui-même les suites d'une telle entreprise, cassa le parlement, et régna sans en assembler désormais.

(1681) Tout fut tranquille dès le moment que l'autorité royale et parlementaire ne se choquèrent plus. Le roi fut réduit enfin à vivre avec économie de son revenu, et d'une pension de cent mille livres sterling que lui fesait Louis XIV. Il entretenait seulement quatre mille hommes de troupes, et on lui reprochait cette garde comme s'il eût eu sur pied une puissante armée. Les rois n'avaient communément avant lui que cent hommes pour leur garde ordinaire.

On ne connut alors en Angleterre que deux partis politiques, celui des torys, qui embrassaient une soumission entière aux rois, et celui des wighs, qui soutenaient les droits des peuples, et qui limitaient ceux du pouvoir souverain. Ce dernier parti l'a presque toujours emporté sur l'autre.

Mais ce qui a fait la puissance de l'Angleterre

c'est que tous les partis ont également concouru, depuis le temps d'Élisabeth, à favoriser le commerce. Le même parlement qui fit couper la tête à son roi fut occupé d'établissements maritimes, comme si on eût été dans les temps les plus paisibles. Le sang de Charles Ier était encore fumant quand ce parlement, quoique presque tout composé de fanatiques, fit en 1650 le fameux acte de la navigation qu'on attribue au seul Cromwell, et auquel il n'eut d'autre part que celle d'en être fâché, parceque cet acte, très préjudiciable aux Hollandais, fut une des causes de la guerre entre l'Angleterre et les sept Provinces, et que cette guerre, en portant toutes les grandes dépenses du côté de la marine, tendait à diminuer l'armée de terre dont Cromwell était général. Cet acte de la navigation a toujours subsisté dans toute sa force. L'avantage de cet acte consiste à ne permettre qu'aucun vaisseau étranger puisse apporter en Angleterre des marchandises qui ne sont pas du pays auquel appartient le vaisseau *.

* On voulut, par cet acte, punir les Hollandais des gains qu'ils fesaient en fournissant à l'Angleterre les marchandises étrangères. L'économie qu'ils savaient mettre dans les frais de transport leur permettait de les donner à un prix plus bas que les négoeiants nationaux ou les commerçants du pays même dont les denrées étaient tirées: ainsi cet acte n'eut d'autre effet que de faire payer aux Anglais les marchandises étrangères un peu plus cher, et d'augmenter le prix des transports par mer. La jalousie des marchands anglais

Il y eut dès le temps de la reine Élisabeth une compagnie des Indes, antérieure même à celle de Hollande, et on en forma encore une nouvelle du temps du roi Guillaume. Depuis 1597 jusqu'en 1612 les Anglais furent seuls en possession de la pêche de la baleine; mais leurs plus grandes richesses vinrent toujours de leurs troupeaux. D'abord ils ne surent que vendre les laines; mais depuis Élisabeth ils manufacturèrent les plus beaux draps de l'Europe. L'agriculture, longtemps négligée, leur a tenu lieu enfin des mines du Potose. La culture des terres a été sur-tout encouragée lorsqu'on a commencé en 1689 à donner des récompenses à l'exportation des grains.

fit porter cette loi, que l'on a regardée depuis comme le fruit d'une profonde politique. M. de Voltaire, qui n'avait point fait son étude principale des principes du commerce, se conforme ici à l'opinion commune; mais en partageant cette opinion il n'en assigne pas moins, dans l'article suivant, les véritables causes de la richesse de l'Angleterre.

Quant à la prime proposée pour encourager l'exportation des grains, elle a deux inconvénients: l'un, d'être un impôt levé sur la nation; l'autre, d'élever un peu le prix moyen du blé pour l'Angleterre, comparé aux autres nations; mais ces deux inconvénients sont peu sensibles. Cette loi n'a d'ailleurs aucun avantage qu'une liberté absolue n'eût procuré plus sûrement et plus complètement encore. Il est possible cependant que la faiblesse du gouvernement anglais contre toute insurrection populaire rende les emmagasinements peu sûrs. Alors la loi pourrait être un véritable encouragement pour la culture; mais elle serait alors un remède qu'on oppose à un vice regardé comme incurable; et quelque bon que puisse être ce remède il vaudrait mieux n'en avoir pas besoin.

Le gouvernement a toujours accordé depuis ce temps-là cinq schellings pour chaque mesure de froment portée à l'étranger, lorsque cette mesure, qui contient vingt-quatre boisseaux de Paris, ne vaut à Londres que deux livres huit sous sterling. La vente de tous les autres grains a été encouragée à proportion; et dans les derniers temps il a été prouvé dans le parlement que l'exportation des grains avait valu en quatre années cent soixante-dix millions trois cent trente mille livres de France.

L'Angleterre n'avait pas encore toutes ces grandes ressources du temps de Charles II: elle était encore tributaire de l'industrie de la France, qui tirait d'elle plus de huit millions chaque année par la balance du commerce. Les manufactures de toiles, de glaces, de cuivre, d'airain, d'acier, de papier, de chapeaux même, manquaient aux Anglais: c'est la révocation de l'édit de Nantes qui leur a donné presque toute cette nouvelle industrie.

On peut juger par ce seul trait si les flatteurs de Louis XIV ont eu raison de le louer d'avoir privé la France de citoyens utiles. Aussi, en 1687, la nation anglaise, sentant de quel avantage lui seraient les ouvriers français réfugiés chez elle, leur a donné quinze cent mille francs d'aumônes, et a nourri treize mille de ces nouveaux citoyens

dans la ville de Londres, aux dépens du public, pendant une année entière.

Cette application au commerce, dans une nation guerrière, l'a mise enfin en état de soudoyer une partie de l'Europe contre la France. Elle a de nos jours multiplié son crédit sans augmenter ses fonds, au point que les dettes de l'état aux particuliers ont monté à cent de nos millions de rente. C'est précisément la situation où s'est trouvé le royaume de France, dans lequel l'état, sous le nom du roi, doit à-peu-près la même somme par année aux rentiers et à ceux qui ont acheté des charges. Cette manœuvre, inconnue à tant d'autres nations, et sur-tout à celles de l'Asie, a été le triste fruit de nos guerres, et le dernier effort de l'industrie politique; industrie non moins dangereuse que la guerre même. Ces dettes de la France et de l'Angleterre sont depuis augmentées prodigieusement.

CHAPITRE CLXXXIII.

De l'Italie, et principalement de Rome, à la fin du seizième siècle. Du concile de Trente. De la réforme du calendrier, etc.

Autant la France et l'Allemagne furent bouleversées à la fin du seizième et au commencement du dix-septième siècle, languissantes, sans commerce, privées des arts et de toute police, abandonnées à l'anarchie; autant les peuples d'Italie commencèrent en général à jouir du repos, et cultivèrent à l'envi les arts du goût, qui ailleurs étaient ignorés, ou grossièrement exercés. Naples et Sicile furent sans révolutions; on n'y eut même aucune inquiétude. Quand le pape Paul IV, poussé par ses neveux, voulut ôter ces deux royaumes à Philippe II par les armes de Henri II, roi de France, il prétendait les transférer au duc d'Anjou, qui fut depuis Henri III, moyennant vingt mille ducats de tribut annuel au lieu de six mille, et sur-tout à condition que ses neveux y auraient des principautés considérables et indépendantes.

Ce royaume était alors le seul au monde qui fût tributaire. On prétendait que la cour de Rome

voulait qu'il cessât de l'être, et qu'il fût enfin réuni au Saint-Siége; ce qui aurait pu rendre les papes assez puissants pour tenir en maîtres la balance de l'Italie; mais il était impossible que ni Paul IV ni toute l'Italie ensemble ôtassent Naples à Philippe II, pour l'ôter ensuite au roi de France, et dépouiller les deux plus puissants monarques de la chrétienté. L'entreprise de Paul IV ne fut qu'une témérité malheureuse. Le fameux duc d'Albe, alors vice-roi de Naples, insulta aux démarches de ce pontife en fesant fondre les cloches et tout le bronze de Bénévent qui appartenait au Saint-Siége, pour en faire des canons. Cette guerre fut presque aussitôt finie que commencée. Le duc d'Albe se flattait de prendre Rome, comme elle avait été prise sous Charles-Quint, et du temps des Othon, et d'Arnoul, et de tant d'autres; mais il alla, au bout de quelques mois, baiser les pieds du pontife; on rendit les cloches à Bénévent, et tout fut fini.

(1560) Ce fut un spectacle affreux, après la mort de Paul IV, que la condamnation de ses deux neveux, le prince de Palliano, et le cardinal Caraffa: le sacré collége vit avec horreur ce cardinal, condamné par les ordres de Pie IV, mourir par la corde, comme était mort le cardinal Petrucci sous Léon X; mais une action de cruauté ne fit pas un régne cruel, et la nation romaine ne

respect et les plus grandes modifications, mais secrètes et sans éclat: Venise imita l'Espagne. Les catholiques d'Allemagne demandèrent encore l'usage de la coupe et le mariage des prêtres. Pie IV accorda la communion sous les deux espèces, par des brefs, à l'empereur Maximilien II et à l'archevêque de Mayence; mais il fut inflexible sur le célibat des prêtres. L'*Histoire des Papes* en donne pour raison que Pie IV, étant délivré du concile, n'en avait plus rien à craindre: « De là vient, « ajoute l'auteur, que ce pape, qui violait les lois « divines et humaines, fesait le scrupuleux sur le « célibat. » Il est très faux que Pie IV violât les lois divines et humaines, et il est très évident qu'en conservant l'ancienne discipline du célibat sacerdotal depuis si long-temps établie dans l'Occident il se conformait à une opinion devenue une loi de l'Église.

Tous les autres usages de la discipline ecclésiastique particulière à l'Allemagne subsistèrent. Les questions préjudiciables à la puissance séculière ne réveillèrent plus ces guerres qu'elles avaient autrefois fait naître. Il y eut toujours des difficultés, des épines, entre la cour de Rome et les cours catholiques; mais le sang ne coula point pour ces petits démêlés. L'interdit de Venise sous Paul V a été depuis la seule querelle éclatante. Les guerres de religion en Allemagne et en France

occupaient alors assez; et la cour de Rome ménageait d'ordinaire les souverains catholiques, de peur qu'ils ne devinssent protestants. Malheur seulement aux princes faibles quand ils avaient en tête un prince puissant comme Philippe, qui était le maître au conclave!

Il manqua à l'Italie la police générale: ce fut là son véritable fléau: elle fut infestée long-temps de brigands au milieu des arts et dans le sein de la paix, comme la Grèce l'avait été dans les temps sauvages. Des frontières du Milanès au fond du royaume de Naples, des troupes de bandits, courant sans cesse d'une province à une autre, achetaient la protection des petits princes, ou les forçaient à les tolérer. On ne put les exterminer dans l'état du Saint-Siége, jusqu'au régne de Sixte-Quint; et après lui ils reparurent quelquefois. Ce fatal exemple encourageait les particuliers à l'assassinat: l'usage du stylet n'était que trop commun dans les villes, tandis que les bandits couraient les campagnes; les écoliers de Padoue s'étaient accoutumés à assommer les passants sous les arcades qui bordent les rues.

Malgré ces désordres trop communs, l'Italie était le pays le plus florissant de l'Europe, s'il n'était pas le plus puissant. On n'entendait plus parler de ces guerres étrangères qui l'avaient désolée depuis le régne du roi de France Charles VIII,

ni de ces guerres intestines de principauté contre principauté, et de ville contre ville; on ne voyait plus de ces conspirations autrefois si fréquentes. Naples, Venise, Rome, Florence, attiraient les étrangers par leur magnificence et par la culture de tous les arts. Les plaisirs de l'esprit n'étaient encore bien connus que dans ce climat. La religion s'y montrait aux peuples sous un appareil imposant, nécessaire aux imaginations sensibles. Ce n'était qu'en Italie qu'on avait élevé des temples dignes de l'antiquité; et Saint-Pierre de Rome les surpassait tous. Si les pratiques superstitieuses, de fausses traditions, des miracles supposés, subsistaient encore, les sages les méprisaient, et savaient que les abus ont été de tous les temps l'amusement de la populace.

Peut-être les écrivains ultramontains, qui ont tant déclamé contre ces usages, n'ont pas assez distingué entre le peuple et ceux qui le conduisent. Il n'aurait pas fallu mépriser le sénat de Rome, parceque les malades, guéris par la nature, tapissaient de leurs offrandes les temples d'Esculape, parceque mille tableaux votifs de voyageurs échappés aux naufrages ornaient ou défiguraient les autels de Neptune, et que dans Egnatia l'encens brûlait et fumait de lui-même sur une pierre sacrée. Plus d'un protestant, après avoir goûté les délices du séjour de Naples, s'est

répandu en invectives contre les trois miracles qui se font à jour nommé dans cette ville, quand le sang de saint Janvier, de saint Jean-Baptiste, et de saint Étienne, conservé dans des bouteilles, se liquéfie étant approché de leurs têtes. Ils accusent ceux qui président à ces églises d'imputer à la Divinité des prodiges inutiles. Le savant et sage Addison dit qu'il n'a jamais vu *a more bungling trick*, un tour plus grossier. Tous ces auteurs pouvaient observer que ces institutions ne nuisent point aux mœurs, qui doivent être le principal objet de la police civile et ecclésiastique; que probablement les imaginations ardentes des climats chauds ont besoin de signes visibles qui les mettent continuellement sous la main de la Divinité; et qu'enfin ces signes ne pouvaient être abolis que quand ils seraient méprisés du même peuple qui les révère*.

* Ces superstitions ne nous paraissent pas aussi indifférentes qu'à M. de Voltaire. Comme le miracle réussit ou manque au gré du charlatan qui est chargé de le faire, et que le peuple entre en fureur lorsqu'il ne réussit pas, le clergé de Naples a le pouvoir d'exciter à son gré des séditions parmi une populace nombreuse, dénnée de toute morale, que le sang n'effraie pas, et qui n'a rien à perdre: en sorte que la cérémonie de la liquéfaction met absolument le gouvernement de Naples dans la dépendance des prêtres. Toute réforme, toute loi qui déplaît aux prêtres devient impossible à établir. Il faudrait éclairer le peuple; mais si un ministre était soupçonné d'en avoir l'idée, le miracle manquerait, et il se verrait exposé à toute la fureur du peuple.

A Pie IV succéda ce dominicain Ghisleri, Pie V, si haï dans Rome même, pour y avoir fait exercer avec trop de cruauté le ministère de l'inquisition, publiquement combattu ailleurs par les tribunaux séculiers. La fameuse bulle *In cœnâ Domini*, émanée sous Paul III et publiée par Pie V, dans laquelle on brave tous les droits des souverains, révolta plusieurs cours, et fit élever contre elle les voix de plusieurs universités.

L'extinction de l'ordre des *humiliés* fut un des principaux événements de son pontificat. Les religieux de cet ordre, établis principalement au Milanès, vivaient dans le scandale. Saint Charles Borromée, archevêque de Milan, voulut les ré-

Un seigneur napolitain avait imaginé de faire le miracle chez lui : ce moyen était un des plus sûrs pour le faire tomber; mais le gouvernement eut peur des prêtres, et on lui défendit de continuer. Son secret se trouva décrit dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences* de Paris, 1757; mais il n'est pas sûr que ce soit exactement le même que celui des prêtres.

Espérons qu'un archevêque de Naples aura quelque jour assez de véritable piété et de courage pour avouer que ses prédécesseurs et son clergé ont abusé de la crédulité du peuple, pour révéler toute la fraude, et en exposer le secret au grand jour.

Il est bon de savoir que, si le miracle est retardé, il arrive souvent que le peuple s'en prend aux étrangers qui se trouvent dans l'église, et qu'il soupçonne d'être des hérétiques. Alors ils sont obligés de se retirer, et quelquefois le peuple les poursuit à coups de pierres. Il n'y a pas quinze ans que M. le prince de S. et M. le comte de C. essuyèrent ce traitement, sans se l'être attiré par aucune indiscrétion.

former : quatre d'entre eux conspirèrent contre sa vie; l'un des quatre lui tira un coup d'arquebuse dans son palais, pendant qu'il fesait sa prière (1571). Ce saint homme, qui ne fut que légèrement blessé, demanda au pape la grace des coupables; mais le pape punit leur attentat par le dernier supplice, et abolit l'ordre entier. Ce pontife envoya quelques troupes en France au secours du roi Charles IX contre les huguenots de son royaume. Elles se trouvèrent à la bataille de Moncontour. Le gouvernement de France était alors parvenu à cet excès de subvertissement[1] que deux mille soldats du pape étaient un secours utile.

Mais ce qui consacra la mémoire de Pie V ce fut son empressement à défendre la chrétienté contre les Turcs, et l'ardeur dont il pressa l'armement de la flotte qui gagna la bataille de Lépante. Son plus bel éloge vint de Constantinople même, où l'on fit des réjouissances publiques de sa mort.

Grégoire XIII, Buoncompagno, successeur de Pie V, rendit son nom immortel par la réforme

[1] *Subvertissement* ne s'est point introduit dans nos Dictionnaires, il n'est point dans celui de Boiste; et quand il serait français, on peut douter qu'il fût ici le mot propre. Cette phrase de Voltaire est écrite d'une manière plus pénible qu'heureuse; mais il est fort rare d'en rencontrer de telles dans ses ouvrages en prose, et surtout dans l'Essai sur les mœurs des nations. (D.)

du calendrier qui porte son nom; et en cela il imita Jules César. Ce besoin où les nations furent toujours de réformer l'année montre bien la lenteur des arts les plus nécessaires. Les hommes avaient su ravager le monde d'un bout à l'autre, avant d'avoir su connaître les temps et régler leurs jours. Les anciens Romains n'avaient d'abord connu que dix mois lunaires et une année de trois cent quatre jours; ensuite leur année fut de trois cent cinquante-cinq. Tous les remèdes à cette fausse computation furent autant d'erreurs. Les pontifes, depuis Numa Pompilius, furent les astronomes de la nation, ainsi qu'ils l'avaient été chez les Babyloniens, chez les Égyptiens, chez les Perses, chez presque tous les peuples de l'Asie. La science des temps les rendait plus vénérables au peuple, rien ne concilianl plus l'autorité que la connaissance des choses utiles, inconnues au vulgaire.

Comme chez les Romains le suprême pontificat était toujours entre les mains d'un sénateur, Jules César, en qualité de pontife, réforma le calendrier autant qu'il le put: il se servit de Sosigènes, mathématicien, Grec d'Alexandrie. Alexandre avait transporté dans cette ville les sciences et le commerce: c'était la plus célèbre école de mathématiques, et c'était là que les Égyptiens, et même les Hébreux, avaient enfin puisé quel-

ques connaissances réelles. Les Égyptiens avaient su auparavant élever des masses énormes de pierres; mais les Grecs leur enseignèrent tous les beaux-arts, ou plutôt les exercèrent chez eux sans pouvoir former d'élèves égyptiens. En effet on ne compte, chez ce peuple d'esclaves efféminés, aucun homme distingué dans les arts de la Grèce.

Les pontifes chrétiens réglèrent l'année, ainsi que les pontifes de l'ancienne Rome, parceque c'était à eux d'indiquer les célébrations des fêtes. Le premier concile de Nicée, en 325, voyant le dérangement que le temps apportait au calendrier de César, consulta, comme lui, les Grecs d'Alexandrie: ces Grecs répondirent que l'équinoxe du printemps arrivait alors le 21 mars; et les Pères réglèrent le temps de la fête de Pâques suivant ce principe.

Deux légers mécomptes dans le calcul de Jules César, et dans celui des astronomes consultés par le concile, augmentèrent dans la suite des siècles. Le premier de ces mécomptes vient du fameux nombre d'or de l'Athénien Méton: il donne dix-neuf années à la révolution par laquelle la lune revient au même point du ciel; il ne s'en manque qu'une heure et demie : méprise insensible dans un siècle, et considérable après plusieurs siècles. Il en était de même de la révolution appa-

rente du soleil, et des points qui fixent les équinoxes et les solstices. L'équinoxe du printemps, au siècle du concile de Nicée, arrivait le 21 mars, mais au temps du concile de Trente l'équinoxe avait avancé de dix jours, et tombait à l'onze de ce mois. La cause de cette précession des équinoxes, inconnue à toute l'antiquité[1], n'a été dé-

[1] * La précession des équinoxes a été découverte par Hipparque au second siècle avant notre ère: la cause n'en a été d'ailleurs ni connue ni recherchée par les anciens. La période durant laquelle le soleil, pris au moment de l'équinoxe vernal, correspond successivement à toutes les douze constellations du zodiaque, est de vingt-cinq mille huit cent soixante-neuf années, selon les calculs les plus modernes; et Voltaire ne s'éloigne pas beaucoup de ce résultat lorsqu'il dit, en nombre plus rond, vingt-cinq mille neuf cents. Mais il sembla donner ici à entendre que l'ignorance de cette révolution avait contribué à l'imperfection du calendrier Julien, ce qui manquerait de justesse. L'unique effet de la précession des équinoxes est de rendre illusoire le rapport établi jadis comme invariable entre les douze constellations zodiacales et les douze mois de l'année. Il s'ensuit seulement que l'équinoxe vernal qui a eu lieu autrefois quand le soleil était dans la constellation du Taureau, puis dans celle du Belier, s'accomplit aujourd'hui dans celle des Poissons, qu'il se fera un jour dans celle du Verseau, etc. Mais cet équinoxe aurait constamment correspondu au 20, 21 ou 22 mars de l'an civil, si la mesure de l'an civil avait été prise, avec toute la précision possible, sur celle de l'année tropique. Or le calendrier Julien, en établissant une bissextile en chaque quatrième année, supposait l'an tropique égal à trois cent soixante-cinq jours un quart ou six heures, tandis que l'excédant des trois cent soixante-cinq jours n'est réellement que de cinq heures quarante-huit minutes et environ quarante-neuf secondes. Il en résultait une erreur de plus de trois quarts de jour par siècle. En 1582, les années civiles avaient eu ainsi dix jours au tout de plus que les années tropiques. Gré-

couverte que de nos jours : cette cause est un mouvement particulier à l'axe de la terre; mouvement dont la période s'achève en vingt-cinq mille neuf cents années, et qui fait passer successivement les équinoxes et les solstices par tous les points du zodiaque. Ce mouvement est l'effet de la gravitation, dont le seul Newton a connu et calculé les phénomènes qui semblaient hors de la portée de l'esprit humain.

Il ne s'agissait pas, du temps de Grégoire XIII, de songer à deviner la cause de cette précession des équinoxes, mais de mettre ordre à la confusion qui commençait à troubler sensiblement

goire XIII y a remédié en supprimant ces dix jours et en réglant qu'à l'avenir on ne ferait bissextile qu'une seule séculaire sur quatre. Les Persans avaient trouvé, dès le onzième siècle, une rectification plus simple et plus exacte : c'est de faire la quatrième année bissextile sept fois de suite, et d'attendre à la huitième fois la cinquième année. Cette méthode ingénieuse suppose que l'année tropique est de trois cent soixante-cinq jours et huit trente-troisièmes; ce qui ne s'éloigne de la vérité que d'une quantité inférieure à un six-millième de jour, en sorte qu'il faudrait plus de six mille ans pour qu'il y eût erreur d'un jour entier. Le calcul persan ne laisse qu'un mécompte de dix-sept secondes dans la mesure de l'année; il en reste un d'environ vingt-quatre secondes dans l'évaluation grégorienne. Il n'en est pas moins vrai que la réforme de 1582 était fort sage : aussi ne fut-elle pas universellement adoptée. Les luthériens et les calvinistes aimèrent mieux n'être pas d'accord avec le soleil que de l'être avec le pape. Les Anglais n'ont pris le nouveau style qu'en 1752, vingt-cinq ans après la mort de Newton : tant il est difficile, quand les hommes ont long-temps répété que deux et deux font cinq, de les ramener à une meilleure manière de compter ! (D.)

l'année civile. Grégoire fit consulter tous les célèbres astronomes de l'Europe. Un médecin nommé Lilio, né à Rome, eut l'honneur de fournir la manière la plus simple et la plus facile de rétablir l'ordre de l'année, telle qu'on la voit dans le nouveau calendrier; il ne fallait que retrancher dix jours à l'année 1582, où l'on était pour lors, et prévenir le dérangement dans les siècles à venir par une précaution aisée. Ce Lilio a été depuis ignoré; et le calendrier porte le nom du pape Grégoire, ainsi que le nom de Sosigènes fut couvert par celui de César. Il n'en était pas ainsi chez les anciens Grecs : la gloire de l'invention demeurait aux artistes.

Grégoire XIII eut celle de presser la conclusion de cette réforme nécessaire; il eut plus de peine à la faire recevoir par les nations qu'à la faire rédiger par les mathématiciens. La France résista quelques mois; et enfin sur un édit de Henri III, enregistré au parlement de Paris (3 novembre 1582), on s'accoutuma à compter comme il le fallait; mais l'empereur Maximilien II ne put persuader à la diète d'Augsbourg que l'équinoxe était avancé de dix jours. On craignit que la cour de Rome, en instruisant les hommes, ne prît le droit de les maîtriser. Ainsi l'ancien calendrier subsista encore quelque temps chez les catholiques même de l'Allemagne. Les protestants de

toutes les communions s'obstinèrent à ne pas recevoir des mains du pape une vérité qu'il aurait fallu recevoir des Turcs, s'ils l'avaient proposée.

(1575) Les derniers jours du pontificat de Grégoire XIII furent célèbres par cette ambassade d'obédience qu'il reçut du Japon. Rome fesait des conquêtes spirituelles à l'extrémité de la terre, tandis qu'elle fesait tant de pertes en Europe. Trois rois ou princes du Japon, alors divisé en plusieurs souverainetés, envoyèrent chacun un de leurs plus proches parents saluer le roi d'Espagne Philippe II, comme le plus puissant de tous les rois chrétiens; et le pape, comme père de tous les rois. Les lettres de ces trois princes au pape commençaient toutes par un acte d'adoration envers lui. La première, du roi de Bungo, était écrite, « A l'adorable qui tient sur terre la « place du roi du ciel; » elle finit par ces mots: « Je m'adresse avec crainte et respect à votre sain- « teté, que j'adore, et dont je baise les pieds très « saints. » Les deux autres disent à-peu-près la même chose. L'Espagne se flattait alors que le Japon deviendrait une de ses provinces, et le Saint-Siége voyait déja le tiers de cet empire soumis à sa juridiction ecclésiastique.

Le peuple romain eût été très heureux sous le gouvernement de Grégoire XIII, si la tranquillité publique de ses états n'avait pas été quelquefois

troublée par les bandits. Il abolit quelques impôts onéreux, et ne démembra point l'état en faveur de son bâtard, comme avaient fait quelques uns de ses prédécesseurs *.

CHAPITRE CLXXXIV.

De Sixte-Quint.

Le règne de Sixte-Quint a plus de célébrité que ceux de Grégoire XIII et de Pie V, quoique ces deux pontifes aient fait de grandes choses : l'un s'étant signalé par la bataille de Lépante, dont il fut le premier mobile, et l'autre, par la réforme des temps. Il arrive quelquefois que le caractère d'un homme et la singularité de son élévation arrêtent sur lui les yeux de la postérité plus que les actions mémorables des autres. La disproportion qu'on croit voir entre la naissance de Sixte-Quint, fils d'un pauvre vigneron, et l'élévation à la di-

* Grégoire XIII approuva le massacre de la Saint-Barthélemi, l'annonça dans un consistoire comme un évènement consolant pour la religion, et voulut en consacrer et en éterniser le souvenir par un tableau qu'il fit placer dans son palais. Cette seule action suffit pour rendre sa mémoire à jamais exécrable

Il fit aussi frapper une médaille sur ce sujet horrible. Elle porte le nom et le portrait de ce pape, et au revers, des figures allégoriques avec ces mots : *Ugonotorum strages*, 1572. J'ai une de ces médailles entre mes mains.

gnité suprême, augmente sa réputation : cependant nous avons vu que jamais une naissance obscure et basse ne fut regardée comme un obstacle au pontificat, dans une religion et dans une cour où toutes les places sont réputées le prix du mérite, quoiqu'elles soient aussi celui de la brigue. Pie V n'était guère d'une famille plus relevée; Adrien VI fut le fils d'un artisan; Nicolas V était né dans l'obscurité ; le père du fameux Jean XXII, qui ajouta un troisième cercle à la tiare et qui porta trois couronnes, sans posséder aucune terre, raccommodait des souliers à Cahors : c'était le métier du père d'Urbain IV. Adrien IV, l'un des plus grands papes, fils d'un mendiant, avait été mendiant lui-même. L'histoire de l'Église est pleine de ces exemples, qui encouragent la simple vertu et qui confondent la vanité humaine. Ceux qui ont voulu relever la naissance de Sixte-Quint n'ont pas songé qu'en cela ils rabaissaient sa personne; ils lui ôtaient le mérite d'avoir vaincu les premières difficultés. Il y a plus loin d'un gardeur de porcs, tel qu'il le fut dans son enfance, aux simples places qu'il eut dans son ordre, que de ces places au trône de l'Église. On a composé sa vie à Rome sur des journaux qui n'apprennent que des dates, et sur des panégyriques qui n'apprennent rien. Le cordelier qui a écrit la vie de Sixte-Quint commence

par dire « qu'il a l'honneur de parler du plus « haut, du meilleur, du plus grand des pontifes, « des princes et des sages, du glorieux et de l'im- « mortel Sixte. » Il s'ôte lui-même tout crédit par ce début.

L'esprit de Sixte-Quint et de son règne est la partie essentielle de son histoire : ce qui le distingue des autres papes c'est qu'il ne fit rien comme les autres. Agir toujours avec hauteur, et même avec violence, quand il est un simple moine ; dompter tout d'un coup la fougue de son caractère dès qu'il est cardinal ; se donner quinze ans pour incapable d'affaires, et sur-tout de régner, afin de déterminer un jour en sa faveur les suffrages de tous ceux qui compteraient régner sous son nom ; reprendre toute sa hauteur au moment même qu'il est sur le trône ; mettre dans son pontificat une sévérité inouïe, et de la grandeur dans toutes ses entreprises ; embellir Rome et laisser le trésor pontifical très riche ; licencier d'abord les soldats, les gardes même de ses prédécesseurs, et dissiper les bandits par la seule force des lois, sans avoir de troupes ; se faire craindre de tout le monde par sa place et par son caractère : c'est là ce qui mit son nom parmi les noms illustres, du vivant même de Henri et d'Élisabeth. Les autres souverains risquaient alors leur trône, quand ils tentaient quelque entreprise

sans le secours de ces nombreuses armées qu'ils ont entretenues depuis : il n'en était pas ainsi des souverains de Rome, qui, réunissant le sacerdoce et l'empire, n'avaient pas même besoin d'une garde.

Sixte-Quint se fit une grande réputation en embellissant et en poliçant Rome, comme Henri IV embellissait et poliçait Paris; mais ce fut là le moindre mérite de Henri, et c'était le premier de Sixte. Aussi ce pape fit en ce genre de bien plus grandes choses que le roi de France : il commandait à un peuple bien plus paisible, et alors infiniment plus industrieux, et il avait dans les ruines et dans les exemples de l'ancienne Rome, et encore dans les travaux de ses prédécesseurs, tout l'encouragement à ses grands desseins.

Du temps des Césars romains quatorze aqueducs immenses, soutenus sur des arcades, voituraient des fleuves entiers à Rome l'espace de plusieurs milles, et y entretenaient continuellement cent cinquante fontaines jaillissantes et cent dix-huit grands bains publics, outre l'eau nécessaire à ces mers artificielles, sur lesquelles on représentait des batailles navales. Cent mille statues ornaient les places publiques, les carrefours, les temples, les maisons. On voyait quatre-vingt-dix colosses élevés sur des portiques; quarante-huit

obélisques de marbre de granit, taillés dans la Haute-Égypte, étonnaient l'imagination, qui concevait à peine comment on avait pu transporter du tropique aux bords du Tibre ces masses prodigieuses. Il restait aux papes de restaurer quelques aqueducs, de relever quelques obélisques ensevelis sous des décombres, de déterrer quelques statues.

Sixte-Quint rétablit la fontaine Mazia, dont la source est à vingt milles de Rome, auprès de l'ancienne Préneste, et il la fit conduire par un aqueduc de treize mille pas : il fallut élever des arcades dans un chemin de sept milles de longueur; un tel ouvrage, qui eût été peu de chose pour l'empire romain, était beaucoup pour Rome, pauvre et resserrée.

Cinq obélisques furent relevés par ses soins. Le nom de l'architecte Fontana, qui les rétablit, est encore célèbre à Rome; celui des artistes qui les taillèrent, qui les transportèrent de si loin, n'est pas connu. On lit dans quelques voyageurs, et dans cent auteurs qui les ont copiés, que quand il fallut élever sur son piédestal l'obélisque du Vatican, les cordes employées à cet usage se trouvèrent trop longues, et que, malgré la défense sous peine de mort de parler pendant cette opération, un homme du peuple s'écria : *Mouillez les cordes.* Ces contes, qui rendent l'histoire ridicule,

sont le fruit de l'ignorance; les cabestans dont on se servait ne pouvaient avoir besoin de ce ridicule secours.

L'ouvrage qui donna quelque supériorité à Rome moderne sur l'ancienne fut la coupole de Saint-Pierre de Rome. Il ne restait dans le monde que trois monuments antiques de ce genre, une partie du dôme du temple de Minerve dans Athènes, celui du Panthéon à Rome, et celui de la grande mosquée de Constantinople, autrefois Sainte-Sophie, ouvrage de Justinien. Mais ces coupoles, assez élevées dans l'intérieur, étaient trop écrasées au-dehors. Le Brunelleschi, qui rétablit l'architecture en Italie au quatorzième siècle, remédia à ce défaut par un coup de l'art, en établissant deux coupoles l'une sur l'autre, dans la cathédrale de Florence; mais ces coupoles tenaient encore un peu du gothique, et n'étaient pas dans les nobles proportions. Michel-Ange Buonarotti, peintre, sculpteur et architecte, également célèbre dans ces trois genres, donna, dès le temps de Jules II, le dessin des deux dômes de Saint-Pierre; et Sixte-Quint fit construire en vingt-deux mois cet ouvrage dont rien n'approche.

La bibliothèque commencée par Nicolas V fut tellement augmentée alors, que Sixte-Quint peut passer pour en être le vrai fondateur. Le vaisseau

qui la contient est encore un beau monument. Il n'y avait point alors dans l'Europe de bibliothéque ni si ample ni si curieuse; mais la ville de Paris l'a emporté depuis sur Rome en ce point; et si l'architecture de la Bibliothéque royale de Paris n'est pas comparable à celle du Vatican, les livres y sont en beaucoup plus grand nombre, bien mieux arrangés, et prêtés aux particuliers avec une tout autre facilité.

Le malheur de Sixte-Quint et de ses états fut que toutes ces grandes fondations appauvrirent son peuple, au lieu que Henri IV soulagea le sien. L'un et l'autre, à leur mort, laissèrent à-peu-près la même somme en argent comptant: car, quoique Henri IV eût quarante millions en réserve dont il pouvait disposer, il n'y en avait qu'environ vingt dans les caves de la Bastille; et les cinq millions d'écus d'or que Sixte mit dans le château Saint-Ange revenaient à-peu-près à vingt millions de nos livres d'alors. Cet argent ne pouvait être ravi à la circulation, dans un état presque sans commerce et sans manufactures, tel que celui de Rome, sans appauvrir les habitants. Sixte, pour amasser ce trésor et pour subvenir à ces dépenses, fut obligé de donner encore plus d'étendue à la vénalité des emplois que n'avaient fait ses prédécesseurs. Sixte IV, Jules II, Léon X, avaient commencé; Sixte aggrava beaucoup ce fardeau : il

créa des rentes à huit, à neuf, à dix pour cent, pour le paiement desquelles les impôts furent augmentés. Le peuple oublia qu'il embellissait Rome, il sentit seulement qu'il l'appauvrissait; et ce pontife fut plus haï qu'admiré.

Il faut toujours regarder les papes sous deux aspects, comme souverains d'un état et comme chefs de l'Église. Sixte-Quint, en qualité de premier pontife, voulut renouveler les temps de Grégoire VII. Il déclara Henri IV, alors roi de Navarre, incapable de succéder à la couronne de France. Il priva la reine Élisabeth de ses royaumes par une bulle; et si la *flotte invincible* de Philippe II eût abordé en Angleterre, la bulle eût pu être mise à exécution. La manière dont il se conduisit avec Henri III, après l'assassinat du duc de Guise et du cardinal son frère, ne fut pas si emportée. Il se contenta de le déclarer excommunié s'il ne fesait pénitence de ces deux meurtres. C'était imiter saint Ambroise; c'était agir comme Alexandre III, qui exigea une pénitence publique du meurtre de Becket, canonisé sous le nom de Thomas de Cantorbéry. Il était avéré que le roi de France Henri III venait d'assassiner dans sa propre maison deux princes, dangereux à la vérité, mais auxquels on n'avait point fait le procès, et qu'il eût été très difficile de convaincre de crime en justice réglée. Ils étaient les chefs d'une

ligue funeste, mais que le roi lui-même avait signée. Toutes les circonstances de ce double assassinat étaient horribles; et sans entrer ici dans les justifications prises de la politique et du malheur des temps, la sûreté du genre humain semblait demander un frein à de pareilles violences. Sixte-Quint perdit le fruit de sa démarche austère et inflexible, en ne soutenant que les droits de la tiare et du sacré collége, et non ceux de l'humanité; en ne blâmant pas le meurtre du duc de Guise autant que celui du cardinal; en n'insistant que sur la prétendue immunité de l'Église, sur le droit que les papes réclamaient de juger les cardinaux; en commandant au roi de France de relâcher le cardinal de Bourbon et l'archevêque de Lyon, qu'il retenait en prison par les raisons d'état les plus fortes; enfin en lui ordonnant de venir, dans l'espace de soixante jours, expier son crime dans Rome. Il est très vrai que Sixte-Quint, chef des chrétiens, pouvait dire à un prince chrétien: « Purgez-vous devant Dieu d'un dou-« ble homicide; » mais il ne pouvait pas lui dire: « C'est à moi seul de juger vos sujets ecclésiasti-« ques; c'est à moi de vous juger dans ma cour. »

Ce pape parut encore moins conserver la grandeur et l'impartialité de son ministère, quand, après le parricide du moine Jacques Clément, il prononça devant les cardinaux ces propres paro-

les, fidèlement rapportées par le secrétaire du consistoire : « Cette mort, dit-il, qui donne tant « d'étonnement et d'admiration, sera crue à peine « de la postérité. Un très puissant roi, entouré « d'une forte armée qui a réduit Paris à lui de- « mander miséricorde, est tué d'un seul coup de « couteau par un pauvre religieux. Certes, ce « grand exemple a été donné, afin que chacun « connaisse la force des jugements de Dieu. » Ce discours du pape parut horrible, en ce qu'il semblait regarder le crime d'un scélérat insensé comme une inspiration de la Providence.

Sixte était en droit de refuser les vains honneurs d'un service funèbre à Henri III, qu'il regardait comme exclus de la participation aux prières. Aussi dit-il dans le même consistoire : « Je les dois au roi de France, mais je ne les dois « pas à Henri de Valois impénitent. »

Tout cède à l'intérêt : ce même pape, qui avait privé si fièrement Élisabeth et le roi de Navarre de leurs royaumes, qui avait signifié au roi Henri III qu'il fallait venir répondre à Rome dans soixante jours ou être excommunié, refusa pourtant à la fin de prendre le parti de la ligue et de l'Espagne contre Henri IV, alors hérétique. Il sentait que si Philippe II réussissait, ce prince, maître à la-fois de la France, du Milanès et de Naples, le serait bientôt du Saint-Siége et de toute

l'Italie. Sixte-Quint fit donc ce que tout homme sage eût fait à sa place : il aima mieux s'exposer à tous les ressentiments de Philippe II que de se ruiner lui-même en prêtant la main à la ruine de Henri IV. Il mourut dans ces inquiétudes (26 auguste 1590), n'osant secourir Henri IV et craignant Philippe II. Le peuple romain, qui gémissait sous le fardeau des taxes et qui haïssait un gouvernement triste et dur, éclata à la mort de Sixte : on eut beaucoup de peine à l'empêcher de troubler la pompe funèbre, de déchirer en pièces celui qu'il avait adoré à genoux. Presque tous ses trésors furent dissipés un an après sa mort, ainsi que ceux de Henri IV : destinée ordinaire qui fait voir assez la vanité des desseins des hommes.

CHAPITRE CLXXXV.

Des successeurs de Sixte-Quint.

On voit combien l'éducation, la patrie, tous les préjugés, gouvernent les hommes. Grégoire XIV, né Milanais et sujet du roi d'Espagne, fut gouverné par la faction espagnole, à laquelle Sixte, né sujet de Rome, avait résisté. Il immola tout à Philippe II. Une armée d'Italiens fut levée pour

aller ravager la France aux dépens de ce même trésor que Sixte-Quint avait amassé pour défendre l'Italie ; et cette armée ayant été battue et dissipée, il ne resta à Grégoire XIV que la honte de s'être appauvri pour Philippe II, et d'être dominé par lui.

Clément VIII, Aldobrandin, fils d'un banquier florentin, se conduisit avec plus d'esprit et d'adresse : il connut très bien que l'intérêt du Saint-Siége était de tenir autant qu'il pouvait la balance entre la France et la maison d'Autriche. Ce pape accrut le domaine ecclésiastique du duché de Ferrare : c'était encore un effet de ces lois féodales si épineuses et si contestées, et c'était une suite évidente de la faiblesse de l'Empire. La comtesse Mathilde, dont nous avons tant parlé, avait donné aux papes Ferrare, Modène, et Reggio, avec bien d'autres terres. Les empereurs réclamèrent toujours contre la donation de ces domaines, qui étaient des fiefs de la couronne de Lombardie. Ils devinrent malgré l'Empire fiefs du Saint-Siége, comme Naples, qui relevait du pape après avoir relevé des empereurs. Ce n'est que de nos jours que Modène et Reggio ont été enfin solennellement déclarés fiefs impériaux. Mais depuis Grégoire VII, ils étaient, ainsi que Ferrare, dépendants de Rome ; et la maison de Modène, autrefois propriétaire de ces terres, ne

les possédait plus qu'à titre de vicaire du Saint-Siège. En vain la cour de Vienne et les diètes impériales prétendaient toujours la suzeraineté. (1597) Clément VIII enleva Ferrare à la maison d'Est, et ce qui pouvait produire une guerre violente ne produisit que des protestations. Depuis ce temps Ferrare fut presque déserte[1].

Ce pape fit la cérémonie de donner l'absolution et la discipline à Henri IV, en la personne des cardinaux du Perron et d'Ossat; mais on voit combien la cour de Rome craignait toujours Philippe II, par les ménagements et les artifices dont usa Clément VIII pour parvenir à réconcilier Henri IV avec l'Église. (1595) Ce prince avait abjuré solennellement la religion réformée; et cependant les deux tiers des cardinaux persistèrent dans un consistoire à lui refuser l'absolution. Les ambassadeurs du roi eurent beaucoup de peine à empêcher que le pape se servît de cette formule: « Nous réhabilitons Henri dans sa royauté. » Le ministère de Rome voulait bien reconnaître Henri pour roi de France, et opposer ce prince à la maison d'Autriche; mais en même temps Rome soutenait autant qu'elle pouvait son ancienne prétention de disposer des royaumes.

Sous Borghèse, Paul V, renaquit l'ancienne querelle de la juridiction séculière et de l'ecclé-

[1] Voyez l'article FERRARE, dans le *Dictionnaire philosophique*.

siastique, qui avait fait verser autrefois tant de sang. (1605) Le sénat de Venise avait défendu les nouvelles donations faites aux églises sans son concours, et sur-tout l'aliénation des bien-fonds en faveur des moines. Il se crut aussi en droit de faire arrêter et de juger un chanoine de Vicence et un abbé de Nervèse, convaincus de rapines et de meurtres.

Le pape écrivit à la république que les décrets et l'emprisonnement des deux ecclésiastiques blessaient l'honneur de Dieu; il exigea que les ordonnances du sénat fussent remises à son nonce, et qu'on lui rendît aussi les deux coupables, qui ne devaient être justiciables que de la cour romaine.

Paul V, qui peu de temps auparavant avait fait plier la république de Gênes dans une occasion pareille, crut que Venise aurait la même condescendance. Le sénat envoya un ambassadeur extraordinaire pour soutenir ses droits. Paul répondit à l'ambassadeur que ni les droits ni les raisons de Venise ne valaient rien, et qu'il fallait obéir. Le sénat n'obéit point. Le doge et les sénateurs furent excommuniés (17 avril 1606), et tout l'état de Venise mis en interdit, c'est-à-dire qu'il fut défendu au clergé, sous peine de damnation éternelle, de dire la messe, de faire le service, d'administrer aucun sacrement, et de prêter son

ministère à la sépulture des morts. C'était ainsi que Grégoire VII et ses successeurs en avaient usé envers plusieurs empereurs, bien sûrs alors que les peuples aimeraient mieux abandonner leurs empereurs que leurs églises, et comptant toujours sur des princes prêts à envahir les domaines des excommuniés. Mais les temps étaient changés : Paul V, par cette violence, hasardait qu'on lui désobéît, que Venise fît fermer toutes les églises, et renonçât à la religion catholique ; elle pouvait aisément embrasser la grecque, ou la luthérienne, ou la calviniste, et parlait en effet alors de se séparer de la communion du pape. Le changement ne se fût pas fait sans troubles ; le roi d'Espagne aurait pu en profiter. Le sénat se contenta de défendre la publication du monitoire dans toute l'étendue de ses terres. Le grand-vicaire de l'évêque de Padoue, à qui cette défense fut signifiée, répondit au podestat qu'il ferait ce que Dieu lui inspirerait ; mais le podestat ayant répliqué que Dieu avait inspiré au conseil des Dix de faire pendre quiconque désobéirait, l'interdit ne fut publié nulle part ; et la cour de Rome fut assez heureuse pour que tous les Vénitiens continuassent à vivre en catholiques malgré elle.

Il n'y eut que quelques ordres religieux qui obéirent. Les jésuites ne voulurent pas donner l'exemple les premiers. Leurs députés se rendirent

à l'assemblée générale des capucins; ils leur dirent que « dans cette grande affaire l'univers avait « les yeux sur les capucins, et qu'on attendait « leur démarche pour savoir quel parti on devait « prendre. » Les capucins, qui se crurent en spectacle à l'univers, ne balancèrent pas à fermer leurs églises. Les jésuites et les théatins fermèrent alors les leurs. Le sénat les fit tous embarquer pour Rome, et les jésuites furent bannis à perpétuité.

Parmi tant de moines qui depuis leur fondation avaient trahi leur patrie pour les intérêts des papes, il s'en trouva un à Venise qui fut citoyen, et qui acquit une gloire durable en défendant ses souverains contre les prétentions romaines; ce fut le célèbre Sarpi, si connu sous le nom de Fra-Paolo. Il était théologien de la république: ce titre de théologien ne l'empêcha pas d'être un excellent jurisconsulte. Il soutint la cause de Venise avec toute la force de la raison, et avec une modération et une finesse qui rendaient cette raison victorieuse. Deux sujets du pape et un prêtre de Venise subornèrent deux assassins pour tuer Fra-Paolo. Ils le percèrent de trois coups de stylet, et s'enfuirent dans une barque à dix rames qui leur était préparée. Un assassinat si bien concerté, la fuite des meurtriers assurée avec tant de précautions et de frais, mar-

quaient évidemment qu'ils avaient obéi aux ordres de quelques hommes puissants. On accusa les jésuites; on soupçonna le pape; le crime fut désavoué par la cour romaine et par les jésuites. Fra Paolo, qui réchappa de ses blessures, garda longtemps un des stylets dont il avait été frappé, et mit au-dessous cette inscription : *Stilo della chiesa romana.*

Le roi d'Espagne excitait le pape contre les Vénitiens, et le roi Henri IV se déclarait pour eux. Les Vénitiens armèrent à Vérone, à Padoue, à Bergame, à Brescia : ils levèrent quatre mille soldats en France. Le pape, de son côté, ordonna la levée de quatre mille Corses et de quelques Suisses catholiques. Le cardinal Borghèse devait commander cette petite armée. Les Turcs remercièrent Dieu solennellement de la discorde qui divisait le pape et Venise. Le roi Henri IV eut la gloire, comme je l'ai déja dit, d'être l'arbitre du différend et d'exclure Philippe III de la médiation. Paul V essuya la mortification de ne pouvoir même obtenir que l'accommodement se fît à Rome. Le cardinal de Joyeuse, envoyé par le roi de France à Venise, révoqua, au nom du pape, l'excommunication et l'interdit (1609). Le pape, abandonné par l'Espagne, ne montra plus que de la modération, et les jésuites restèrent bannis de la république pendant plus de cinquante ans : ils n'y ont

été rappelés qu'en 1657, à la prière du pape Alexandre VII; mais ils n'ont jamais pu y rétablir leur crédit.

Paul V, depuis ce temps, ne voulut plus faire aucune décision qui pût compromettre son autorité: on le pressa en vain de faire un article de foi de l'immaculée conception de la sainte Vierge; il se contenta de défendre d'enseigner le contraire en public, pour ne pas choquer les dominicains qui prétendent qu'elle a été conçue comme les autres dans le péché originel. Les dominicains étaient alors très puissants en Espagne et en Italie.

Il s'appliqua à embellir Rome, à rassembler les plus beaux ouvrages de sculpture et de peinture. Rome lui doit ses plus belles fontaines, sur-tout celle qui fait jaillir l'eau d'un vase antique tiré des thermes de Vespasien et celle qu'on appelle l'*Acqua Paola*, ancien ouvrage d'Auguste, que Paul V rétablit; il y fit conduire l'eau par un aquédue de trente-cinq mille pas, à l'exemple de Sixte-Quint: c'était à qui laisserait dans Rome les plus nobles monuments. Il acheva le palais de Monte-Cavallo[1].

[1] Et l'église de Saint-Pierre, sur le frontispice de laquelle se lit le nom de ce pontife. On a multiplié les inscriptions qui retracent le même souvenir. L'une porte: *Paulus V. Pont. Max. sacrosanctam B. Petri principis apostolorum basilicam quam Julius II, pontifex maximus, inchoaverat aliique pontifices maximi prosecuti fuerunt.... grandi accessione adjunctâ, opus amplissimum ac magni-*

Le palais Borghèse est un des plus considérables. Rome, embellie sous chaque pape, devenait la plus belle ville du monde. Urbain VIII construisit ce grand autel de Saint-Pierre dont les colonnes et les ornements paraîtraient par-tout ailleurs des ouvrages immenses, et qui n'ont là qu'une juste proportion : c'est le chef-d'œuvre du Florentin Bernini, digne de mêler ses ouvrages avec ceux de son compatriote Michel-Ange.

Cet Urbain VIII, dont le nom était Barberini, aimait tous les arts; il réussissait dans la poésie latine. Les Romains, dans une profonde paix, jouissaient de toutes les douceurs que les talents répandent dans la société, et de la gloire qui leur est attachée. (1644) Urbain réunit à l'état ecclésiastique le duché d'Urbino, Pesaro, Sinigaglia, après l'extinction de la maison de La Rovère, qui tenait ces principautés en fief du Saint-Siège. La domination des pontifes romains devint donc toujours plus puissante depuis Alexandre VI. Rien ne troubla plus la tranquillité publique; à peine

ficentissimum, absolvit anno MDCXV, pontificatûs X. Paul V (Camille Borghèse), qui avait plus d'arrogance et d'opiniâtreté que d'instruction et de goût, fit achever ce grand édifice par Charles Maderno, qui ne suivit pas les dessins de Bramante, de Peruzzi et de Michel-Ange, et ne conserva point l'harmonie du plan primitif: des Italiens l'ont accusé, lui et son maître, de *lèse-architecture.* (D.)

s'aperçut-on de la petite guerre qu'Urbain VIII, ou plutôt ses deux neveux, firent à Édouard, duc de Parme, pour l'argent que ce duc devait à la chambre apostolique sur son duché de Castro. Ce fut une guerre peu sanglante et passagère, telle qu'on la devait attendre de ces nouveaux Romains, dont les mœurs doivent être nécessairement conformes à l'esprit de leur gouvernement. Le cardinal Barberin, auteur de ces troubles, marchait à la tête de sa petite armée avec des indulgences. La plus forte bataille qui se donna fut entre quatre ou cinq cents hommes de chaque parti. La forteresse de Piégaia se rendit à discrétion dès qu'elle vit approcher l'artillerie : cette artillerie consistait en deux couleuvrines. Cependant il fallut pour étouffer ces troubles, qui ne méritent point de place dans l'histoire, plus de négociations que s'il s'était agi de l'ancienne Rome et de Carthage. On ne rapporte cet événement que pour faire connaître le génie de Rome moderne, qui finit tout par la négociation, comme l'ancienne Rome finissait tout par des victoires.

Les cérémonies de la religion, celles des préséances, les arts, les antiquités, les édifices, les jardins, la musique, les assemblées, occupèrent le loisir des Romains, tandis que la guerre de trente ans ruina l'Allemagne, que le sang des peuples et du roi coulait en Angleterre ; et que ;

bientôt après, la guerre civile de la Fronde désola la France.

Mais si Rome était heureuse par sa tranquillité, et illustre par ses monuments, le peuple était dans la misère. L'argent qui servit à élever tant de chefs-d'œuvre d'architecture retournait aux autres nations par le désavantage du commerce.

Les papes étaient obligés d'acheter des étrangers le blé dont manquent les Romains, et qu'on revendait en détail dans la ville. Cette coutume dure encore aujourd'hui; il y a des états que le luxe enrichit, il y en a d'autres qu'il appauvrit. La splendeur de quelques cardinaux et des parents des papes servait à faire mieux remarquer l'indigence des autres citoyens, qui pourtant, à la vue de tant de beaux édifices, semblaient s'enorgueillir, dans leur pauvreté, d'être habitants de Rome.

Les voyageurs qui allaient admirer cette ville étaient étonnés de ne voir, d'Orviette à Terracine, dans l'espace de plus de cent milles, qu'un terrain dépeuplé d'hommes et de bestiaux. La campagne de Rome, il est vrai, est un pays inhabitable, infecté par des marais croupissants, que les anciens Romains avaient desséchés. Rome d'ailleurs est dans un terrain ingrat, sur le bord d'un fleuve qui est à peine navigable. Sa situation entre sept montagnes était plutôt celle d'un repaire que

d'une ville. Ses premières guerres furent les pillages d'un peuple qui ne pouvait guère vivre que de rapines; et lorsque le dictateur Camille eut pris Véies, à quelques lieues de Rome, dans l'Ombrie, tout le peuple romain voulut quitter son territoire stérile et ses sept montagnes pour se transplanter au pays de Véies. On ne rendit depuis les environs de Rome fertiles qu'avec l'argent des nations vaincues, et par le travail d'une foule d'esclaves; mais ce terrain fut plus couvert de palais que de moissons. Il a repris enfin son premier état de campagne déserte.

Le Saint-Siège possédait ailleurs de riches contrées, comme celle de Bologne. L'évêque de Salisbury, Burnet, attribue la misère du peuple, dans les meilleurs cantons de ce pays, aux taxes et à la forme du gouvernement. Il a prétendu, avec presque tous les écrivains, qu'un prince électif, qui règne peu d'années, n'a ni le pouvoir ni la volonté de faire de ces établissements utiles qui ne peuvent devenir avantageux qu'avec le temps. Il a été plus aisé de relever les obélisques, et de construire des palais et des temples, que de rendre la nation commerçante et opulente. Quoique Rome fût la capitale des peuples catholiques, elle était cependant moins peuplée que Venise et Naples, et fort au-dessous de Paris et de Londres; elle n'approchait pas

d'Amsterdam pour l'opulence, et pour les arts nécessaires qui la produisent. On ne comptait, à la fin du dix-septième siècle, qu'environ cent vingt mille habitants dans Rome par le dénombrement imprimé des familles, et ce calcul se trouvait encore vérifié par les registres des naissances. Il naissait, année commune, trois mille six cents enfants: ce nombre de naissances, multiplié par trente-quatre, donne toujours à-peu-près la somme des habitants; et cette somme est ici de cent vingt-deux mille quatre cents. Paul Jove, dans son Histoire de Léon X, rapporte que du temps de Clément VII Rome ne possédait que trente-deux mille habitants. Quelle différence de ces temps avec ceux des Trajan et des Antonin! Environ huit mille Juifs, établis à Rome, n'étaient pas compris dans ce dénombrement: ces Juifs ont toujours vécu paisiblement à Rome, ainsi qu'à Livourne. On n'a jamais exercé contre eux, en Italie, les cruautés qu'ils ont souffertes en Espagne et en Portugal. L'Italie était le pays de l'Europe où la religion inspirait alors le plus de douceur.

Rome fut le seul centre des arts et de la politesse jusqu'au siècle de Louis XIV, et c'est ce qui détermina la reine Christine à y fixer son séjour; mais bientôt l'Italie fut égalée dans plus d'un genre par la France, et surpassée de beaucoup

dans quelques uns. Les Anglais eurent sur elle autant de supériorité par les sciences que par le commerce. Rome conserva la gloire de ses antiquités et des travaux qui la distinguèrent depuis Jules II.

CHAPITRE CLXXXVI.

Suite de l'Italie au dix-septième siècle.

La Toscane était, comme l'état du pape, depuis le seizième siècle, un pays tranquille et heureux. Florence, rivale de Rome, attirait chez elle la même foule d'étrangers qui venaient admirer les chefs-d'œuvre antiques et modernes dont elle était remplie. On y voyait cent soixante statues publiques. Les deux seules qui décoraient Paris, celle de Henri IV et le cheval qui porte la statue de Louis XIII, avaient été fondues à Florence, et c'étaient des présents des grands ducs.

Le commerce avait rendu la Toscane si florissante et ses souverains si riches que le grand duc, Cosme II, fut en état d'envoyer vingt mille hommes au secours du duc de Mantoue, contre le duc de Savoie, en 1613, sans mettre aucun impôt sur ses sujets; exemple rare chez les nations plus puissantes.

Digitized by Google

La ville de Venise jouissait d'un avantage plus singulier; c'est que depuis le treizième siècle sa tranquillité intérieure ne fut pas altérée un seul moment; nul trouble, nulle sédition, nul danger dans la ville. Si on allait à Rome et à Florence pour y voir les grands monuments des beaux-arts, les étrangers s'empressaient d'aller goûter dans Venise la liberté et les plaisirs; et on y admirait encore, ainsi qu'à Rome, d'excellents morceaux de peinture. Les arts de l'esprit y étaient cultivés; les spectacles y attiraient les étrangers. Rome était la ville des cérémonies, et Venise la ville des divertissements: elle avait fait la paix avec les Turcs après la bataille de Lépante, et son commerce, quoique déchu, était encore considérable dans le Levant: elle possédait Candie et plusieurs îles, l'Istrie, la Dalmatie, une partie de l'Albanie, et tout ce qu'elle conserve de nos jours en Italie.

(1618) Au milieu de ses prospérités, elle fut sur le point d'être détruite par une conspiration qui n'avait point d'exemple depuis la fondation de la république. L'abbé de Saint-Réal, qui a écrit cet événement célèbre avec le style de Salluste, y a mêlé quelques embellissements de roman; mais le fond en est très vrai. Venise avait eu une petite guerre avec la maison d'Autriche sur les côtes de l'Istrie. Le roi d'Espagne, Philippe III, possesseur

du Milanès, était toujours l'ennemi secret des Vénitiens. Le duc d'Ossone, vice-roi de Naples, don Pédre de Tolède, gouverneur de Milan, et le marquis de Bedmar, ambassadeur d'Espagne à Venise, depuis cardinal de la Cueva, s'unirent tous trois pour anéantir la république: les mesures étaient si extraordinaires et le projet si hors de vraisemblance que le sénat, tout vigilant et tout éclairé qu'il était, ne pouvait en concevoir de soupçon. Venise était gardée par sa situation et par les lagunes qui l'environnent. La fange de ces lagunes, que les eaux portent tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, ne laisse jamais le même chemin ouvert aux vaisseaux; il faut chaque jour indiquer une route nouvelle. Venise avait une flotte formidable sur les côtes de l'Istrie, où elle fesait la guerre à l'archiduc d'Autriche, Ferdinand, qui fut depuis l'empereur Ferdinand II. Il paraissait impossible d'entrer dans Venise: cependant le marquis de Bedmar rassemble des étrangers dans la ville, attirés les uns par les autres jusqu'au nombre de cinq cents. Les principaux conjurés les engagent sous différents prétextes, et s'assurent de leur service avec l'argent que l'ambassadeur fournit. On doit mettre le feu à la ville en plusieurs endroits à-la-fois; des troupes du Milanès doivent arriver par la terre ferme, des matelots gagnés doivent montrer le chemin à des

barques chargées de soldats que le duc d'Ossone a envoyées à quelques lieues de Venise; le capitaine Jacques Pierre, un des conjurés, officier de marine, au service de la république, et qui commandait douze vaisseaux pour elle, se charge de faire brûler ces vaisseaux, et d'empêcher, par ce coup extraordinaire, le reste de la flotte de venir à temps au secours de la ville. Tous les conjurés étant des étrangers de nations différentes, il n'est pas surprenant que le complot ait été découvert. Le procurateur Nani, historien célèbre de la république, dit que le sénat fut instruit de tout par plusieurs personnes: il ne parle point de ce prétendu remords que sentit un des conjurés, nommé Jaffier, quand Renaud, leur chef, les harangua pour la dernière fois, et qu'il leur fit, dit-on, une peinture si vive des horreurs de leur entreprise, que ce Jaffier, au lieu d'être encouragé, se livra au repentir. Toutes ces harangues sont de l'imagination des écrivains: on doit s'en défier en lisant l'histoire; il n'est ni dans la nature des choses ni dans aucune vraisemblance qu'un chef de conjurés leur fasse une description pathétique des horreurs qu'ils vont commettre, et qu'il effraie les imaginations qu'il doit enhardir. Tout ce que le sénat put trouver de conjurés fut noyé incontinent dans les canaux de Venise. On respecta dans Bedmar le caractère d'ambassadeur, qu'on

pouvait ne pas ménager, et le sénat le fit sortir secrètement de la ville pour le dérober à la fureur du peuple.

Venise, échappée à ce danger, fut dans un état florissant jusqu'à la prise de Candie. Cette république soutint seule la guerre contre l'empire turc pendant près de trente ans, depuis 1641 jusqu'à 1669. Le siége de Candie, le plus long et le plus mémorable dont l'histoire fasse mention, dura près de vingt ans; tantôt tourné en blocus, tantôt ralenti et abandonné, puis recommencé à plusieurs reprises, fait enfin dans les formes deux ans et demi sans relâche, jusqu'à ce que ce monceau de cendres fût rendu aux Turcs avec l'île presque tout entière en 1669

Avec quelle lenteur, avec quelle difficulté le genre humain se civilise, et la société se perfectionne! On voyait auprès de Venise, aux portes de cette Italie où tous les arts étaient en honneur, des peuples aussi peu policés que l'étaient alors ceux du Nord. L'Istrie, la Croatie, la Dalmatie, étaient presque barbares: c'était pourtant cette même Dalmatie si fertile et si agréable sous l'empire romain, c'était cette terre délicieuse que Dioclétien avait choisie pour sa retraite dans un temps où ni la ville de Venise ni ce nom n'existaient pas encore. Voilà quelle est la vicissitude des choses humaines. Les Morlaques, sur-tout,

passaient pour les peuples les plus farouches de la terre. C'est ainsi que la Sardaigne, la Corse, ne se ressentaient ni des mœurs ni de la culture de l'esprit, qui fesaient la gloire des autres Italiens. Il en était comme de l'ancienne Grèce, qui voyait auprès de ses limites des nations encore sauvages.

Les chevaliers de Malte se soutenaient dans cette île que Charles-Quint leur donna après que Soliman les eut chassés de Rhodes en 1523. Le grand-maître Villiers L'Ile-Adam, ses chevaliers, et les Rhodiens attachés à eux, furent d'abord errants de ville en ville, à Messine, à Gallipoli, à Rome, à Viterbe. L'Ile-Adam alla jusqu'à Madrid implorer Charles-Quint; il passa en France, en Angleterre, tâchant de relever par-tout les débris de son ordre qu'on croyait entièrement ruiné. Charles-Quint fit présent de Malte aux chevaliers en 1525, aussi bien que de Tripoli; mais Tripoli leur fut bientôt enlevé par les amiraux de Soliman. Malte n'était qu'un rocher presque stérile: le travail y avait forcé autrefois la terre à être féconde, quand ce pays était possédé par les Carthaginois: car les nouveaux possesseurs y trouvèrent des débris de colonnes, de grands édifices de marbre, avec des inscriptions en langue punique. Ces restes de grandeur étaient des témoignages que le pays avait été florissant. Les Romains ne dédaignèrent pas de le prendre sur les

Carthaginois; les Arabes s'en emparèrent au neuvième siècle; et le Normand Roger, comte de Sicile, l'annexa à la Sicile vers la fin du douzième siècle. Quand Villiers L'Ile-Adam eut transporté le siège de son ordre dans cette île, le même Soliman, indigné de voir tous les jours ses vaisseaux exposés aux courses des ennemis qu'il avait cru détruire, voulut prendre Malte comme il avait pris Rhodes. Il envoya trente mille soldats devant cette petite place, qui n'était défendue que par sept cents chevaliers. (1565) Le grand-maître, Jean de La Valette, âgé de soixante et onze ans, soutint quatre mois le siège.

Les Turcs montèrent à l'assaut en plusieurs endroits différents: on les repoussait avec une machine d'une nouvelle invention; c'étaient de grands cercles de bois couverts de laine enduite d'eau-de-vie, d'huile, de salpêtre, et de poudre à canon, et on jetait ces cercles enflammés sur les assaillants. Enfin, environ six mille hommes de secours étant arrivés de Sicile, les Turcs levèrent le siège. Le principal bourg de Malte, qui avait soutenu le plus d'assauts, fut nommé *la cité victorieuse*, nom qu'il conserve encore aujourd'hui. Le grand-maître de La Valette fit bâtir une cité nouvelle, qui porte le nom de La Valette, et qui rendit Malte imprenable. Cette petite île a toujours, depuis ce temps, bravé toute la puissance otto-

mane; mais l'ordre n'a jamais été assez riche pour tenter de grandes conquêtes, ni pour équiper des flottes nombreuses. Ce monastère de guerriers ne subsiste guère que des bénéfices qu'il possède dans les états catholiques, et il a fait bien moins de mal aux Turcs que les corsaires algériens n'en ont fait aux chrétiens.

CHAPITRE CLXXXVII.

De la Hollande au dix-septième siècle.

La Hollande mérite d'autant plus d'attention que c'est un état d'une espèce toute nouvelle, devenu puissant sans posséder presque de terrain, riche en n'ayant pas de son fonds de quoi nourrir la vingtième partie de ses habitants, et considérable en Europe par ses travaux au bout de l'Asie. (1609) Vous voyez cette république reconnue libre et souveraine par le roi d'Espagne, son ancien maître, après avoir acheté sa liberté par quarante ans de guerre. Le travail et la sobriété furent les premiers gardiens de cette liberté. On raconte que le marquis de Spinola et le président Richardot, allant à La Haye, en 1608, pour négocier chez les Hollandais mêmes cette première trêve, ils virent sur leur chemin sortir d'un petit bateau

huit ou dix personnes qui s'assirent sur l'herbe et firent un repas de pain, de fromage et de bière, chacun portant soi-même ce qui lui était nécessaire. Les ambassadeurs espagnols demandèrent à un paysan qui étaient ces voyageurs. Le paysan répondit : « Ce sont les députés des États, nos « souverains seigneurs et maîtres. » Les ambassadeurs espagnols s'écrièrent : « Voilà des gens « qu'on ne pourra jamais vaincre et avec lesquels « il faut faire la paix. » C'est à-peu-près ce qui était arrivé autrefois à des ambassadeurs de Lacédémone et à ceux du roi de Perse. Les mêmes mœurs peuvent avoir ramené la même aventure. En général les particuliers de ces provinces étaient pauvres alors, et l'état riche; au lieu que depuis les citoyens sont devenus riches, et l'état pauvre. C'est qu'alors les premiers fruits du commerce avaient été consacrés à la défense publique.

Ce peuple ne possédait encore ni le cap de Bonne-Espérance, dont il ne s'empara qu'en 1653 sur les Portugais, ni Cochin et ses dépendances, ni Malaca. Il ne trafiquait point encore directement à la Chine. Le commerce du Japon, dont les Hollandais sont aujourd'hui les maîtres, leur fut interdit jusqu'en 1609 par les Portugais, ou plutôt par l'Espagne, maîtresse encore du Portugal. Mais ils avaient déja conquis les Moluques;

ils commençaient à s'établir à Java; et la compagnie des Indes, depuis 1602 jusqu'en 1609, avait déja gagné plus de deux fois son capital. Des ambassadeurs de Siam avaient déja fait à ce peuple de commerçants, en 1608, le même honneur qu'ils firent depuis à Louis XIV. Des ambassadeurs du Japon vinrent, en 1609, conclure un traité à La Haye, sans que les États célébrassent cette ambassade par des médailles. L'empereur de Maroc et de Fez leur envoya demander un secours d'hommes et de vaisseaux. Ils augmentaient depuis quarante ans leur fortune et leur gloire par le commerce et par la guerre.

La douceur de ce gouvernement et la tolérance de toutes les manières d'adorer Dieu, dangereuse peut-être ailleurs[1], mais là nécessaire, peuplèrent la Hollande d'une foule d'étrangers, et sur-tout de Wallons que l'inquisition persécutait dans leur patrie, et qui d'esclaves devinrent citoyens.

[1] * On peut s'étonner que Voltaire, qui a si persévéramment recommandé la tolérance à tous les princes et à tous les peuples, paraisse croire qu'elle pourrait être dangereuse en certains lieux ce serait une étrange concession, si ce n'était plutôt une formule ironique. L'*intolérance* est par-tout une iniquité révoltante et le plus désastreux des fléaux. A l'égard de la *tolérance*, on ne peut se plaindre que du choix presque insolent qu'on a fait de ce nom pour exprimer le respect dû à toutes les croyances religieuses. Il est aussi absurde d'appeler *tolérance* la liberté de ce genre d'opinions et de pratiques qu'il le serait d'appliquer ce même nom à l'usage libre de tout autre droit naturel et civil. (D.)

La religion réformée, dominante dans la Hollande, servit encore à sa puissance. Ce pays, alors si pauvre, n'aurait pu ni suffire à la magnificence des prélats ni nourrir des ordres religieux; et cette terre, où il fallait des hommes, ne pouvait admettre ceux qui s'engagent par serment à laisser périr, autant qu'il est en eux, l'espèce humaine. On avait l'exemple de l'Angleterre, qui était d'un tiers plus peuplée, depuis que les ministres des autels jouissaient de la douceur du mariage et que les espérances des familles n'étaient point ensevelies dans le célibat du cloître.

Amsterdam, malgré les incommodités de son port, devint le magasin du monde. Toute la Hollande s'enrichit et s'embellit par des travaux immenses. Les eaux de la mer furent contenues par de doubles digues. Des canaux, creusés dans toutes les villes, furent revêtus de pierres; les rues devinrent de larges quais ornés de grands arbres. Les barques chargées de marchandises abordèrent aux portes des particuliers, et les étrangers ne se lassent point d'admirer ce mélange singulier, formé par les faîtes des maisons, les cimes des arbres, et les banderoles des vaisseaux, qui donnent à-la-fois, dans un même lieu, le spectacle de la mer, de la ville et de la campagne.

Mais le mal est tellement mêlé avec le bien, les hommes s'éloignent si souvent de leurs principes,

que cette république fut près de détruire elle-même la liberté pour laquelle elle avait combattu, et que l'intolérance fit couler le sang chez un peuple dont le bonheur et les lois étaient fondés sur la tolérance. Deux docteurs calvinistes firent ce que tant de docteurs avaient fait ailleurs. (1609 et suiv.) Gomar et Armin disputèrent dans Leyde avec fureur sur ce qu'ils n'entendaient pas, et ils divisèrent les Provinces-Unies. La querelle fut semblable, en plusieurs points, à celles des thomistes et des scotistes, des jansénistes et des molinistes, sur la prédestination, sur la grace, sur la liberté, sur des questions obscures et frivoles, dans lesquelles on ne sait pas même définir les choses dont on dispute. Le loisir dont on jouit pendant la trêve donna la malheureuse facilité à un peuple ignorant de s'entêter de ces querelles, et enfin d'une controverse scolastique il se forma deux partis dans l'état. Le prince d'Orange Maurice était à la tête des gomaristes; le pensionnaire Barnevelt favorisait les arminiens. Du Maurier dit avoir appris de l'ambassadeur, son père, que Maurice ayant fait proposer au pensionnaire de Barnevelt de concourir à donner au prince un pouvoir souverain, ce zélé républicain n'en fit voir aux États que le danger et l'injustice, et que dès-lors la ruine de Barnevelt fut résolue. Ce qui est avéré c'est que le stathouder prétendait ac-

croître son autorité par les gomaristes, et Barnevelt la restreindre par les arminiens; c'est que plusieurs villes levèrent des soldats qu'on appelait *Attendants*, parcequ'ils attendaient les ordres du magistrat et qu'ils ne prenaient point l'ordre du stathouder; c'est qu'il y eut des séditions sanglantes dans quelques villes (1618), et que le prince Maurice poursuivit sans relâche le parti contraire à sa puissance. Il fit enfin assembler un concile calviniste à Dordrecht, composé de toutes les Églises réformées de l'Europe, excepté de celle de France, qui n'avait pas la permission de son roi d'y envoyer des députés. Les Pères de ce synode, qui avaient tant crié contre la dureté des Pères de plusieurs conciles et contre leur autorité, condamnèrent les arminiens, comme ils avaient été eux-mêmes condamnés par le concile de Trente. Plus de cent ministres arminiens furent bannis des sept Provinces. Le prince Maurice tira du corps de la noblesse et des magistrats vingt-six commissaires pour juger le grand-pensionnaire Barnevelt, le célèbre Grotius, et quelques autres du parti. On les avait retenus six mois en prison avant de leur faire leur procès.

L'un des grands motifs de la révolte des sept Provinces et des princes d'Orange contre l'Espagne fut d'abord que le duc d'Albe fesait languir long-temps des prisonniers sans les juger, et

qu'enfin il les fesait condamner par des commissaires. Les mêmes griefs dont on s'était plaint sous la monarchie espagnole renaquirent dans le sein de la liberté. Barnevelt eut la tête tranchée dans La Haye (1619), plus injustement encore que les comtes d'Egmont et de Horn à Bruxelles. C'était un vieillard de soixante et douze ans, qui avait servi quarante ans sa république dans toutes les affaires politiques, avec autant de succès que Maurice et ses frères en avaient eu par les armes. La sentence portait qu'*il avait contristé au possible l'Église de Dieu.* Grotius, depuis ambassadeur de Suède en France, et plus illustre par ses ouvrages que par son ambassade, fut condamné à une prison perpétuelle, dont sa femme eut la hardiesse et le bonheur de le tirer. Cette violence fit naître des conspirations qui attirèrent de nouveaux supplices. Un fils de Barnevelt résolut de venger le sang de son père sur celui de Maurice (1623). Le complot fut découvert. Ses complices, à la tête desquels était un ministre arminien, périrent tous par la main du bourreau. Ce fils de Barnevelt eut le bonheur d'échapper tandis qu'on saisissait les conjurés; mais son jeune frère eut la tête tranchée, uniquement pour avoir su la conspiration. De Thou mourut en France précisément pour la même cause. La condamnation du jeune Hollandais était bien plus cruelle : c'était le

comble de l'injustice de le faire mourir parcequ'il n'avait pas été le délateur de son frère. Si ces temps d'atrocité eussent continué, les Hollandais libres eussent été plus malheureux que leurs ancêtres, esclaves du duc d'Albe. Ces persécutions gomariennes ressemblaient à ces premières persécutions que les protestants avaient si souvent reprochées aux catholiques et que toutes les sectes avaient exercées les unes envers les autres.

Amsterdam, quoique remplie de gomaristes, favorisa toujours les arminiens et embrassa le parti de la tolérance. L'ambition et la cruauté du prince Maurice laissèrent une profonde plaie dans le cœur des Hollandais; et le souvenir de la mort de Barnevelt ne contribua pas peu dans la suite à faire exclure du stathoudérat le jeune prince d'Orange Guillaume III, qui fut depuis roi d'Angleterre. Il était encore au berceau lorsque le pensionnaire de Witt stipula, dans le traité de paix des États-généraux avec Cromwell, en 1653, qu'il n'y aurait plus de stathouder en Hollande. Cromwell poursuivait encore dans cet enfant le roi Charles Ier, son grand-père, et le pensionnaire de Witt vengeait le sang d'un pensionnaire. Cette manœuvre de de Witt fut enfin la cause funeste de sa mort et de celle de son frère; mais voilà à-peu-près toutes les catastrophes sanglantes

causées en Hollande par le combat de la liberté et de l'ambition.

La compagnie des Indes, indépendante de ces factions, n'en bâtit pas moins Batavia, dès l'année 1618, malgré les rois du pays, et malgré les Anglais, qui vinrent attaquer ce nouvel établissement. La Hollande, marécageuse et stérile en plus d'un canton, se fesait, sous le cinquième degré de latitude septentrionale, un royaume dans la contrée la plus fertile de la terre, où les campagnes sont couvertes de riz, de poivre, de cannelle, et où la vigne porte deux fois l'année. Elle s'empara depuis de Bantam dans la même île, et en chassa les Anglais. Cette seule compagnie eut huit grands gouvernements dans les Indes, en y comptant le cap de Bonne-Espérance, quoiqu'à la pointe de l'Afrique, poste important qu'elle enleva aux Portugais en 1653.

Dans le même temps que les Hollandais s'établissaient ainsi aux extrémités de l'Orient, ils commencèrent à étendre leurs conquêtes du côté de l'Occident en Amérique, après l'expiration de la trêve de douze années avec l'Espagne. La compagnie d'Occident se rendit maîtresse de presque tout le Brésil, depuis 1623 jusqu'en 1636. On vit avec étonnement, par les registres de cette compagnie, qu'elle avait dans ce court espace de temps équipé huit cents vaisseaux, tant pour la guerre

que pour le commerce, et qu'elle en avait enlevé cinq cent quarante-cinq aux Espagnols. Cette compagnie l'emportait alors sur celle des Indes-Orientales; mais enfin lorsque le Portugal eut secoué le joug des rois d'Espagne, il défendit mieux qu'eux ses possessions, et regagna le Brésil, où il a trouvé des trésors nouveaux.

La plus fructueuse des expéditions hollandaises fut celle de l'amiral Pierre Hein, qui enleva tous les galions d'Espagne revenant de la Havane, et rapporta, dans ce seul voyage, vingt millions de nos livres à sa patrie. Les trésors du Nouveau-Monde, conquis par les Espagnols, servaient à fortifier contre eux leurs anciens sujets, devenus leurs ennemis redoutables. La république, pendant quatre-vingts ans, si vous en exceptez une trêve de douze années, soutint cette guerre dans les Pays-Bas, dans les Grandes-Indes et dans le Nouveau-Monde; et elle fut assez puissante pour conclure une paix avantageuse à Munster, en 1647, indépendamment de la France, son alliée et long-temps sa protectrice, sans laquelle elle avait promis de ne pas traiter.

Bientôt après, en 1652 et dans les années suivantes, elle ne craint point de rompre avec son alliée l'Angleterre : elle a autant de vaisseaux qu'elle; son amiral Tromp ne cède au fameux amiral Blake qu'en mourant dans une bataille.

Elle secourt ensuite le roi de Danemarck, assiégé dans Copenhague par le roi de Suède Charles X. Sa flotte, commandée par l'amiral Obdam, bat la flotte suédoise et délivre Copenhague. Toujours rivale du commerce des Anglais, elle leur fait la guerre sous Charles II comme sous Cromwell, et avec de bien plus grands succès. Elle devient l'arbitre des couronnes en 1668. Louis XIV est obligé par elle de faire la paix avec l'Espagne. Cette même république, auparavant si attachée à la France, est depuis ce temps-là, jusqu'à la fin du dix-septième siècle, l'appui de l'Espagne contre la France même. Elle est long-temps une des parties principales dans les affaires de l'Europe. Elle se relève de ses chutes; et enfin, quoique affaiblie, elle subsiste par le seul commerce, qui a servi à sa fondation, sans avoir fait en Europe aucune conquête que celle de Mastricht et d'un très petit et mauvais pays qui ne sert qu'à défendre ses frontières : on ne l'a point vue s'agrandir depuis la paix de Munster; en cela plus semblable à l'ancienne république de Tyr, puissante par le seul commerce, qu'à celle de Carthage, qui eut tant de possessions en Afrique, et à celle de Venise, qui s'était trop étendue dans la terre ferme.

Digitized by Google

CHAPITRE CLXXXVIII.

Du Danemarck, de la Suède, et de la Pologne, au dix-septième siècle.

Vous ne voyez point le Danemarck entrer dans le système de l'Europe au seizième siècle. Il n'y a rien de mémorable qui attire les yeux des autres nations depuis la déposition solennelle du tyran Christiern II. Ce royaume, composé du Danemarck et de la Norwége, fut long-temps gouverné à-peu-près comme la Pologne. Ce fut une aristocratie à laquelle présidait un roi électif. C'est l'ancien gouvernement de presque toute l'Europe. Mais, dans l'année 1660, les États assemblés défèrent au roi Frédéric III le droit héréditaire et la souveraineté absolue. Le Danemarck devient le seul royaume de la terre où les peuples aient établi le pouvoir arbitraire par un acte solennel. La Norwége, qui a six cents lieues de long, ne rendait pas cet état puissant. Un terrain de rochers stériles ne peut être beaucoup peuplé. Les îles qui composent le Danemarck sont plus fertiles; mais on n'en avait pas encore tiré les mêmes avantages qu'aujourd'hui. On ne s'attendait pas encore que les Danois auraient un jour une compagnie des

Indes et un établissement à Tranquebar, que le roi pourrait entretenir aisément trente vaisseaux de guerre et une armée de vingt-cinq mille hommes. Les gouvernements sont comme les hommes, ils se forment tard. L'esprit de commerce, d'industrie, d'économie, s'est communiqué de proche en proche. Je ne parlerai point ici des guerres que le Danemarck a si souvent soutenues contre la Suède: elles n'ont presque point laissé de grandes traces; et vous aimez mieux considérer les mœurs et la forme des gouvernements que d'entrer dans le détail des meurtres qui n'ont point produit d'évènements dignes de la postérité.

Les rois, en Suède, n'étaient pas plus despotiques qu'en Danemarck aux seizième et dix-septième siècles. Les quatre États, composés de mille gentilshommes, de cent ecclésiastiques, de cent cinquante bourgeois, et d'environ deux cent cinquante paysans, fesaient les lois du royaume. On n'y connaissait, non plus qu'en Danemarck et dans le Nord, aucun de ces titres de comte, de marquis, de baron, si fréquents dans le reste de l'Europe. Ce fut le roi Éric, fils de Gustave Vasa, qui les introduisit vers l'an 1561. Cet Éric cependant était bien loin de régner avec un pouvoir absolu, et il laissa au monde un nouvel exemple des malheurs qui peuvent suivre le desir d'être

despotique et l'incapacité de l'être. (1569) Le fils du restaurateur de la Suède fut accusé de plusieurs crimes par-devant les États assemblés, et déposé par une sentence unanime, comme le roi Christiern II l'avait été en Danemarck : on le condamna à une prison perpétuelle et on donna la couronne à Jean, son frère.

Comme votre principal dessein, dans cette foule d'événements, est de porter la vue sur ceux qui tiennent aux mœurs et à l'esprit du temps, il faut savoir que ce roi Jean, qui était catholique, craignant que les partisans de son frère ne le tirassent de sa prison et ne le remissent sur le trône, lui envoya publiquement du poison, comme le sultan envoie un cordeau, et le fit enterrer avec solennité, le visage découvert, afin que personne ne doutât de sa mort, et qu'on ne pût se servir de son nom pour troubler le nouveau régne.

(1580) Le jésuite Possevin, que le pape Grégoire XIII envoya dans la Suède et dans tout le Nord en qualité de nonce, imposa au roi Jean, pour pénitence de cet empoisonnement, de ne faire qu'un repas tous les mercredis : pénitence ridicule, mais qui montre au moins que le crime doit être expié. Ceux du roi Éric avaient été punis plus rigoureusement.

Ni le roi Jean ni le nonce Possevin ne purent

réussir à faire dominer la religion catholique. Le roi Jean, qui ne s'accommodait pas de la luthérienne, tenta de faire recevoir la grecque; mais il n'y réussit pas davantage. Ce roi avait quelque teinture des lettres, et il était presque le seul dans son royaume qui se mêlât de controverse. Il y avait une université à Upsal, mais elle était réduite à deux ou trois professeurs sans étudiants. La nation ne connaissait que les armes, sans avoir pourtant fait encore de progrès dans l'art militaire. On n'avait commencé à se servir d'artillerie que du temps de Gustave Vasa; les autres arts étaient si inconnus que quand ce roi Jean tomba malade, en 1592, il mourut sans qu'on pût lui trouver un médecin : tout au contraire des autres rois, qui quelquefois en sont trop environnés. Il n'y avait encore ni médecin ni chirurgien en Suède. Quelques épiciers vendaient seulement des drogues médicinales qu'on prenait au hasard. On en usait ainsi dans presque tout le Nord. Les hommes, bien loin d'y être exposés à l'abus des arts, n'avaient pas su encore se procurer les arts nécessaires.

Cependant la Suède pouvait alors devenir très puissante. Sigismond, fils du roi Jean, avait été élu roi de Pologne (1587) cinq ans avant la mort de son père. La Suède s'empara alors de la Finlande et de l'Estonie. (1600) Sigismond, roi de

Suède et de Pologne, pouvait conquérir toute la Moscovie, qui n'était alors ni bien gouvernée ni bien armée; mais Sigismond étant catholique, et la Suède luthérienne, il ne conquit rien et perdit la couronne de Suède. Les mêmes États qui avaient déposé son oncle Éric le déposèrent aussi (1604), et déclarèrent roi un autre de ses oncles, qui fut Charles IX, père du grand Gustave-Adolphe. Tout cela ne se passa pas sans les troubles, les guerres et les conspirations qui accompagnent de tels changements. Charles IX n'était regardé que comme un usurpateur par les princes alliés de Sigismond; mais en Suède il était roi légitime.

(1611) Gustave-Adolphe, son fils, lui succéda sans aucun obstacle, n'ayant pas encore dix-huit ans accomplis, qui est l'âge de la majorité des rois de Suède et de Danemarck, ainsi que des princes de l'Empire. Les Suédois ne possédaient point alors la Scanie, la plus belle de leurs provinces : elle avait été cédée au Danemarck dès le quatorzième siècle, de sorte que le territoire de Suède était presque toujours le théâtre de toutes les guerres entre les Suédois et les Danois. La première chose que fit Gustave-Adolphe ce fut d'entrer dans cette province de Scanie; mais il ne put jamais la reprendre. Ses premières guerres furent infructueuses : il fut obligé de faire la

paix avec le Danemarck (1613). Il avait tant de penchant pour la guerre qu'il alla attaquer les Moscovites au-delà de la Newa, dès qu'il fut délivré des Danois. Ensuite il se jeta sur la Livonie, qui appartenait alors aux Polonais; et, attaquant par-tout Sigismond, son cousin, il pénétra jusqu'en Lithuanie. L'empereur Ferdinand II était allié de Sigismond et craignait Gustave-Adolphe. Il envoya quelques troupes contre lui. On peut juger de là que le ministère de France n'eut pas grande peine à faire venir Gustave en Allemagne. Il fit avec Sigismond et la Pologne une tréve pendant laquelle il garda ses conquêtes. Vous savez comme il ébranla le trône de Ferdinand II et comme il mourut à la fleur de son âge, au milieu de ses victoires.

(1632) Christine, sa fille, non moins célèbre que lui, ayant régné aussi glorieusement que son père avait combattu et ayant présidé aux traités de Westphalie qui pacifièrent l'Allemagne, étonna l'Europe par l'abdication de sa couronne, à l'âge de vingt-sept ans. Puffendorf dit qu'elle fut obligée de se démettre; mais en même temps il avoue que lorsque cette reine communiqua pour la première fois sa résolution au sénat, en 1651, des sénateurs en larmes la conjurèrent de ne pas abandonner le royaume; qu'elle n'en fut pas moins ferme dans le mépris de son trône, et

qu'enfin, ayant assemblé les États (21 mai 1654), elle quitta la Suède, malgré les prières de tous ses sujets. Elle n'avait jamais paru incapable de porter le poids de la couronne, mais elle aimait les beaux-arts. Si elle avait été reine en Italie, où elle se retira, elle n'eût point abdiqué[1]. C'est le plus grand exemple de la supériorité réelle des arts, de la politesse et de la société perfectionnée, sur la grandeur qui n'est que grandeur.

Charles X, son cousin, duc de Deux-Ponts, fut choisi par les États pour son successeur. Ce prince ne connaissait que la guerre. Il marcha

[1] * M. Cattean-Calleville, auteur d'une très bonne *Histoire de Christine* (Paris, 1815, deux volumes in-8°) ne dissimule point les reproches que pouvait mériter cette abdication. Bien des gens disaient qu'il eût été plus grand, plus sage, de rester fidèle à ses devoirs, de travailler à garantir le bonheur de plusieurs millions d'hommes. Christine aima mieux faire éclater son goût pour les lettres : une médaille, frappée par ses ordres, représentait le Parnasse avec les mots *sedes hæc solio potior* (ce séjour vaut mieux qu'un trône). Sur une autre médaille de cette reine, la devise *nè mi basta nè mi besogna* (il ne me suffit pas et je n'en ai pas besoin) est appliquée au globe terrestre. On peut douter que Christine ait été la femme la plus sensée de son siècle ; et elle était loin peut-être d'avoir pour les études littéraires l'aptitude dont elle voulait qu'on la crût douée. D'autres princesses ont eu la même présomption et le même travers sans en porter aussi loin les excès. Sa vie est pleine de singularités, de bizarreries et de démarches inconsidérées que l'histoire ne saurait dissimuler. Mais Voltaire avait un faible pour les reines et les grandes dames qui se prétendaient lettrées, et l'on peut craindre qu'il n'ait pas toujours parlé d'elles avec l'équité d'un philosophe et l'impartialité d'un historien. (D.)

en Pologne et la conquit avec la même rapidité que nous avons vu Charles XII, son petit-fils, la subjuguer, et il la perdit de même. Les Danois, alors défenseurs de la Pologne, parcequ'ils étaient toujours ennemis de la Suède, tombèrent sur elle (1658); mais Charles X, quoique chassé de la Pologne, marcha sur la mer glacée, d'île en île, jusqu'à Copenhague. Cet événement prodigieux fit enfin conclure une paix qui rendit à la Suède la Scanie, perdue depuis trois siècles.

Son fils Charles XI fut le premier roi absolu, et son petit-fils Charles XII fut le dernier. Je n'observerai ici qu'une seule chose, qui montre combien l'esprit du gouvernement a changé dans le Nord, et combien il a fallu de temps pour le changer. Ce n'est qu'après la mort de Charles XII que la Suède, toujours guerrière, s'est enfin tournée à l'agriculture et au commerce, autant qu'un terrain ingrat et la médiocrité de ses richesses peuvent le permettre. Les Suédois ont eu enfin une compagnie des Indes, et leur fer, dont ils ne se servaient autrefois que pour combattre, a été porté avec avantage sur leurs vaisseaux, du port de Gothembourg aux provinces méridionales du Mogol et de la Chine.

Voici une nouvelle vicissitude et un nouveau contraste dans le Nord. Cette Suède, despotiquement gouvernée, est devenue de nos jours le

royaume de la terre le plus libre et celui où les rois sont le plus dépendants. Le Danemarck, au contraire, où le roi n'était qu'un doge, où la noblesse était souveraine et le peuple esclave, devint, dès l'an 1661, un royaume entièrement monarchique. Le clergé et les bourgeois aimèrent mieux un souverain absolu que cent nobles qui voulaient commander : ils forcèrent ces nobles à être sujets comme eux et à déférer au roi Frédéric III une autorité sans bornes. Ce monarque fut le seul dans l'univers qui, par un consentement formel de tous les ordres de l'état, fut reconnu pour souverain absolu des hommes et des lois, *pouvant les faire, les abroger et les négliger, à sa volonté.* On lui donna juridiquement ces armes terribles, contre lesquelles il n'y a point de bouclier. Ses successeurs en ont rarement abusé. Ils ont senti que leur grandeur consistait à rendre heureux leurs peuples. La Suède et le Danemarck sont parvenus à cultiver le commerce par des routes diamétralement opposées, la Suède, en se rendant libre, et le Danemarck, en cessant de l'être *.

* Ce chapitre a été écrit avant la révolution de 1772.

CHAPITRE CLXXXIX.

De la Pologne au dix-septième siècle, et des sociniens ou unitaires.

La Pologne était le seul pays qui, joignant le nom de république à celui de monarchie, se donnât toujours un roi étranger, comme les Vénitiens choisissent un général de terre. C'est encore le seul royaume qui n'ait point eu l'esprit de conquête, occupé seulement de défendre ses frontières contre les Turcs et contre les Moscovites.

Les factions catholique et protestante, qui avaient troublé tant d'états, pénétrèrent enfin chez cette nation. Les protestants furent assez considérables pour se faire accorder la liberté de conscience en 1587, et leur parti était déja si fort que le nonce du pape, Annibal de Capoue, n'employa qu'eux pour tâcher de donner la couronne à l'archiduc Maximilien, frère de l'empereur Rodolphe II. En effet, les protestants polonais élurent ce prince autrichien, tandis que la faction opposée choisissait le Suédois Sigismond, petit-fils de Gustave Vasa, dont nous avons parlé. Sigismond devait être roi de Suède, si les droits du sang avaient été consultés : mais vous avez vu que

les états de la Suède disposaient du trône. Il était si loin de régner en Suède que Gustave-Adolphe, son cousin, fut sur le point de le détrôner en Pologne, et ne renonça à cette entreprise que pour aller tenter de détrôner l'empereur.

C'est une chose étonnante que les Suédois aient souvent parcouru la Pologne en vainqueurs, et que les Turcs, bien plus puissants, n'aient jamais pénétré beaucoup au-delà de ses frontières. Le sultan Osman attaqua les Polonais avec deux cent mille hommes, au temps de Sigismond, du côté de la Moldavie: les Cosaques, seuls peuples alors attachés à la république et sous sa protection, rendirent, par une résistance opiniâtre, l'irruption des Turcs inutile. Que peut-on conclure du mauvais succès d'un tel armement, sinon que les capitaines d'Osman ne savaient pas faire la guerre?

(1632) Sigismond mourut la même année que Gustave-Adolphe. Son fils Ladislas, qui lui succéda, vit commencer la fatale défection de ces Cosaques qui, ayant été long-temps le rempart de la république, se sont enfin donnés aux Russes et aux Turcs. Ces peuples, qu'il faut distinguer des Cosaques du Tanaïs, habitent les deux rives du Borysthène: leur vie est entièrement semblable à celle des anciens Scythes et des Tartares des bords du Pont-Euxin. Au nord et à l'orient de l'Europe,

toute cette partie du monde était encore agreste; c'est l'image de ces prétendus siècles héroïques où les hommes, se bornant au nécessaire, pillaient ce nécessaire chez leurs voisins. Les seigneurs polonais des palatinats qui touchent à l'Ukraine voulurent traiter quelques Cosaques comme leurs vassaux, c'est-à-dire comme des serfs. Toute la nation, qui n'avait de bien que sa liberté, se souleva unanimement, et désola long-temps les terres de la Pologne. Ces Cosaques étaient de la religion grecque, et ce fut encore une raison de plus pour les rendre irréconciliables avec les Polonais. Les uns se donnèrent aux Russes, les autres aux Turcs, toujours à condition de vivre dans leur libre anarchie. Ils ont conservé le peu qu'ils ont de la religion des Grecs, et ils ont enfin perdu presque entièrement leur liberté sous l'empire de la Russie, qui, après avoir été policée de nos jours, a voulu les policer aussi.

Le roi Ladislas mourut sans laisser d'enfants de sa femme, Marie-Louise de Gonzague, la même qui avait aimé le grand écuyer Cinq-Mars. Ladislas avait deux frères, tous deux dans les ordres: l'un jésuite et cardinal, nommé Jean Casimir; l'autre évêque de Breslau et de Kiovie. Le cardinal et l'évêque disputèrent le trône. (1648) Casimir fut élu. Il renvoya son chapeau, prit la couronne de Pologne, et épousa la veuve de son

frère; mais après avoir vu pendant vingt années son royaume toujours troublé par des factions, dévasté tantôt par le roi de Suède, Charles X, tantôt par les Moscovites et par les Cosaques, il suivit l'exemple de la reine Christine: il abdiqua comme elle (1668), mais avec moins de gloire, et alla mourir à Paris, abbé de Saint-Germain-des-Prés.

La Pologne ne fut pas plus heureuse sous son successeur Michel Coribut. Tout ce qu'elle a perdu en divers temps composerait un royaume immense. Les Suédois lui avaient enlevé la Livonie, que les Russes possèdent encore aujourd'hui. Ces mêmes Russes, après leur avoir pris autrefois les provinces de Pleskou et de Smolensko, s'emparèrent encore de presque toute la Kiovie et de l'Ukraine. Les Turcs prirent, sous le règne de Michel, la Podolie et la Volhinie (1672). La Pologne ne put se conserver qu'en se rendant tributaire de la Porte ottomane. Le grand maréchal de la couronne, Jean Sobieski, lava cette honte, à la vérité, dans le sang des Turcs à la bataille de Chokzim: (1674) cette célèbre bataille délivra la Pologne du tribut, et valut à Sobieski la couronne; mais apparemment cette victoire si célèbre ne fut pas aussi sanglante et aussi décisive qu'on le dit, puisque les Turcs gardèrent alors la Polodie et une partie de l'Ukraine, avec l'importante forteresse de Kaminieck qu'ils avaient prise.

Digitized by Google

Il est vrai que Sobieski, devenu roi, rendit depuis son nom immortel par la délivrance de Vienne; mais il ne put jamais reprendre Kaminieck, et les Turcs ne l'ont rendu qu'après sa mort à la paix de Carlowitz, en 1699. La Pologne, dans toutes ces secousses, ne changea jamais ni de gouvernement, ni de lois, ni de mœurs, ne devint ni plus riche ni plus pauvre; mais sa discipline militaire ne s'étant point perfectionnée, et le czar Pierre ayant enfin, par le moyen des étrangers, introduit chez lui cette discipline si avantageuse, il est arrivé que les Russes, autrefois méprisés de la Pologne, l'ont forcée en 1733 à recevoir le roi qu'ils ont voulu lui donner, et que dix mille Russes ont imposé des lois à la noblesse polonaise assemblée.

L'impératrice-reine Marie-Thérèse, l'impératrice de Russie Catherine II, et Frédéric, roi de Prusse, ont imposé des lois plus dures à cette république au moment que nous écrivons [1].

[1] * Frédéric, Catherine et Marie-Thérèse ont été les oppresseurs de la Pologne, qu'ils ont déchirée, et à laquelle ils avaient imposé pour roi Poniatowski, leur créature et leur complice. Voltaire n'a pas très bien jugé cette partie des évènements de son siècle: comme la czarine fesait semblant de favoriser en Pologne la liberté de conscience, il a cru que c'était là toute la question, et il a eu le malheur d'encourager les entreprises d'une politique fallacieuse et tyrannique. Le cabinet de Versailles avait, sur ces importants démêlés, conçu des idées plus saines et montré des intentions plus loyales. Voyez l'*Histoire de l'anarchie de Pologne*, par Rulhière. (D.)

Quant à la religion, elle causa peu de troubles dans cette partie du monde. Les unitaires eurent quelque temps des églises dans la Pologne, dans la Lithuanie, au commencement du dix-septième siècle. Ces unitaires, qu'on appelle tantôt *sociniens*, tantôt *ariens*, prétendaient soutenir la cause de Dieu même, en le regardant comme un être unique, incommunicable, qui n'avait un fils que par adoption. Ce n'était pas entièrement le dogme des anciens *eusébéiens*. Ils prétendaient ramener sur la terre la pureté des premiers âges du christianisme, renonçant à la magistrature et à la profession des armes. Des citoyens qui se fesaient un scrupule de combattre ne semblaient pas propres pour un pays où l'on était sans cesse en armes contre les Turcs. Cependant cette religion fut assez florissante en Pologne jusqu'à l'année 1658. On la proscrivit dans ce temps-là, parceque ces sectaires, qui avaient renoncé à la guerre, n'avaient pas renoncé à l'intrigue. Ils étaient liés avec Ragotski, prince de Transylvanie, alors ennemi de la république. Cependant ils sont encore en grand nombre en Pologne, quoiqu'ils y aient perdu la liberté de faire une profession ouverte de leurs sentiments.

Le déclamateur Maimbourg prétend qu'ils se réfugièrent en Hollande, où « il n'y a, dit-il, que « la religion catholique qu'on ne tolère pas. » Le

déclamateur Maimbourg se trompe sur cet article comme sur bien d'autres. Les catholiques sont si tolérés dans les Provinces-Unies qu'ils y composent le tiers de la nation, et jamais les unitaires ou les sociniens n'y ont eu d'assemblée publique. Cette religion s'est étendue sourdement en Hollande, en Transylvanie, en Silésie, en Pologne, mais sur-tout en Angleterre. On peut compter, parmi les révolutions de l'esprit humain, que cette religion, qui a dominé dans l'Église à diverses fois pendant trois cent cinquante années depuis Constantin, se soit reproduite dans l'Europe depuis deux siècles, et soit répandue dans tant de provinces sans avoir aujourd'hui de temple en aucun endroit du monde. Il semble qu'on ait craint d'admettre parmi les communions du christianisme une secte qui avait autrefois triomphé si long-temps de toutes les autres communions.

C'est encore une contradiction de l'esprit humain. Qu'importe en effet que les chrétiens reconnaissent dans Jésus-Christ un Dieu portion indivisible de Dieu et pourtant séparée, ou qu'ils révèrent dans lui la première créature de Dieu? Ces deux systèmes sont également incompréhensibles; mais les lois de la morale, l'amour de Dieu et celui du prochain, sont également à la portée de tout le monde, également nécessaires.

CHAPITRE CXC.

De la Russie aux seizième et dix-septième siècles.

Nous ne donnions point alors le nom de Russie à la Moscovie, et nous n'avions qu'une idée vague de ce pays; la ville de Moscou, plus connue en Europe que le reste de ce vaste empire, lui fesait donner le nom de Moscovie. Le souverain prend le titre d'empereur de toutes les Russies, parcequ'en effet il y a plusieurs provinces de ce nom qui lui appartiennent, ou sur lesquelles il a des prétentions[1].

La Moscovie ou Russie se gouvernait au seizième siècle à-peu-près comme la Pologne. Les boïards, ainsi que les nobles Polonais, comptaient pour toute leur richesse les habitants de leurs terres. Les cultivateurs étaient leurs esclaves. Le czar était quelquefois choisi par ces boïards; mais aussi ce czar nommait souvent son successeur, ce qui n'est jamais arrivé en Pologne. L'artillerie était très peu en usage au seizième siècle dans toute cette partie du monde; la discipline militaire inconnue : chaque boïard amenait ses

[1] Voyez l'*Histoire de Pierre-le-Grand*, chap. Ier.

paysans au rendez-vous des troupes, et les armait de flèches, de sabres, de bâtons ferrés en forme de piques, et de quelques fusils. Jamais d'opérations régulières en campagne, nuls magasins, point d'hôpitaux : tout se fesait par incursions ; et quand il n'y avait plus rien à piller, le boïard, ainsi que le staroste polonais et le mirza tartare, ramenait sa troupe.

Labourer ses champs, conduire ses troupeaux, et combattre, voilà la vie des Russes jusqu'au temps de Pierre-le-Grand, et c'est la vie des trois quarts des habitants de la terre.

Les Russes conquirent aisément, au milieu du seizième siècle, les royaumes de Casan et d'Astracan sur les Tartares affaiblis et plus mal disciplinés qu'eux encore : mais jusqu'à Pierre-le-Grand, ils ne purent se soutenir contre la Suède du côté de la Finlande ; des troupes régulières devaient nécessairement l'emporter sur eux. Depuis Jean Basilowitz ou Basilides, qui conquit Astracan et Casan, une partie de la Livonie, Pleskou, Novogorod, jusqu'au czar Pierre, il n'y a rien eu de considérable.

Ce Basilides eut une étrange ressemblance avec Pierre Ier. C'est que tous deux firent mourir leur fils. Jean Basilides, soupçonnant son fils d'une conspiration pendant le siége de Pleskou, le tua d'un coup de pique ; et Pierre ayant fait condam-

ner le sien à la mort, ce jeune prince ne survécut pas à sa condamnation et à sa grace.

L'histoire ne fournit guère d'événement plus extraordinaire que celui des faux Demetrius (Dmitri), qui agita si long-temps la Russie après la mort de Jean Basilides (1584). Ce czar laissa deux fils, l'un nommé Fédor ou Théodor, l'autre Demetri ou Demetrius. Fédor régna; Demetri fut confiné dans un village nommé Uglis avec la czarine sa mère. Jusque-là les mœurs de cette cour n'avaient point encore adopté la politique des sultans et des anciens empereurs grecs, de sacrifier les princes du sang à la sûreté du trône. Un premier ministre, nommé Boris-Gudenou, dont Fédor avait épousé la sœur, persuada au czar Fédor qu'on ne pouvait bien régner qu'en imitant les Turcs, et en assassinant son frère. Ce premier ministre, Boris, envoya un officier dans le village où était élevé le jeune Demetri, avec ordre de le tuer. L'officier de retour dit qu'il avait exécuté sa commission, et demanda la récompense qu'on lui avait promise. Boris, pour toute récompense, fit tuer le meurtrier, afin de supprimer les preuves du crime. On prétend que Boris, quelque temps après, empoisonna le czar Fédor; et quoiqu'il en fût soupçonné, il n'en monta pas moins sur le trône.

(1597) Il parut alors dans la Lithuanie un

jeune homme qui prétendait être le prince Demetri échappé à l'assassin. Plusieurs personnes, qui l'avaient vu auprès de sa mère, le reconnaissaient à des marques certaines. Il ressemblait parfaitement au prince; il montrait la croix d'or, enrichie de pierreries, qu'on avait attachée au cou de Demetri, à son baptême. Un palatin de Sandomir le reconnut d'abord pour le fils de Jean Basilides et pour le véritable czar. Une diète de Pologne examina solennellement les preuves de sa naissance, et les ayant trouvées incontestables, lui fournit une armée pour chasser l'usurpateur Boris, et pour reprendre la couronne de ses ancêtres.

Cependant on traitait en Russie Demetri d'imposteur, et même de magicien. Les Russes ne pouvaient croire que Demetri, présenté par des Polonais catholiques et ayant deux jésuites pour conseil, pût être leur véritable roi. Les boïards le regardaient tellement comme un imposteur que le czar Boris étant mort, ils mirent sans difficulté sur le trône le fils de Boris, âgé de quinze ans.

(1605) Cependant Demetri s'avançait en Russie avec l'armée polonaise. Ceux qui étaient mécontents du gouvernement moscovite se déclarèrent en sa faveur. Un général russe, étant en présence de l'armée de Demetri, s'écria: « Il est le seul légi-« time héritier de l'empire, » et passa de son côté avec les troupes qu'il commandait. La révolution

fut bientôt pleine et entière; Demetri ne fut plus un magicien. Le peuple de Moscou courut au château, et traîna en prison le fils de Boris et sa mère. Demetri fut proclamé czar sans aucune contradiction. On publia que le jeune Boris et sa mère s'étaient tués en prison; il est plus vraisemblable que Demetri les fit mourir.

La veuve de Jean Basilides, mère du vrai ou faux Demetri, était depuis long-temps reléguée dans le nord de la Russie; le nouveau czar l'envoya chercher dans une espèce de carrosse aussi magnifique qu'on en pouvait avoir alors. Il alla plusieurs milles au-devant d'elle; tous deux se reconnurent avec des transports et des larmes, en présence d'une foule innombrable; personne alors dans l'empire ne douta que Demetri ne fût le véritable empereur. (1606) Il épousa la fille du palatin de Sandomir, son premier protecteur, et ce fut ce qui le perdit.

Le peuple vit avec horreur une impératrice catholique, une cour composée d'étrangers, et surtout une église qu'on bâtissait pour des jésuites. Demetri dès-lors ne passa plus pour un Russe.

Un boïard, nommé Zuski, se mit à la tête de plusieurs conjurés, au milieu des fêtes qu'on donnait pour le mariage du czar; il entre dans le palais, le sabre dans une main et une croix dans l'autre. On égorge la garde polonaise: Demetri

est chargé de chaînes. Les conjurés amènent devant lui la czarine, veuve de Jean Basilides, qui l'avait reconnu si solennellement pour son fils. Le clergé l'obligea de jurer sur la croix, et de déclarer enfin si Demetri était son fils ou non. Alors, soit que la crainte de la mort forçât cette princesse à un faux serment et l'emportât sur la nature, soit qu'en effet elle rendît gloire à la vérité, elle déclara en pleurant que le czar n'était point son fils; que le véritable Demetri avait été en effet assassiné dans son enfance, et qu'elle n'avait reconnu le nouveau czar qu'à l'exemple de tout le peuple, et pour venger le sang de son fils sur la famille des assassins. On prétendit alors que Demetri était un homme du peuple, nommé Griska Utropoya, qui avait été quelque temps moine dans un couvent de Russie. On lui avait reproché auparavant de n'être pas du rite grec, et de n'avoir rien des mœurs de son pays; et alors on lui reprocha d'être à-la-fois un paysan russe et un moine grec. Quel qu'il fût, le chef des conjurés, Zuski, le tua de sa main (1606), et se mit à sa place.

Ce nouveau czar, monté en un moment sur le trône, renvoya dans leur pays le peu de Polonais échappés au carnage. Comme il n'avait d'autre droit au trône ni d'autre mérite que d'avoir assassiné Demetri, les autres boïards, qui de ses égaux devenaient ses sujets, prétendirent bientôt que le

czar assassiné n'était point un imposteur, qu'il était le véritable Demetri, et que son meurtrier n'était pas digne de la couronne. Ce nom Demetri devint cher aux Russes. Le chancelier de celui qu'on venait de tuer s'avisa de dire qu'il n'était pas mort, qu'il guérirait bientôt de ses blessures, et qu'il reparaîtrait à la tête de ses fidèles sujets.

Ce chancelier parcourut la Moscovie, menant avec lui dans une litière un jeune homme auquel il donnait le nom de Demetri, et qu'il traitait en souverain. A ce nom seul les peuples se soulevèrent; il se donna des batailles au nom de ce Demetri qu'on ne voyait pas: mais le parti du chancelier ayant été battu, ce second Demetri disparut bientôt. Les imaginations étaient si frappées de ce nom qu'un troisième Demetri se présenta en Pologne. Celui-là fut plus heureux que les autres; il fut soutenu par le roi de Pologne Sigismond, et vint assiéger le tyran Zuski dans Moscou même. Zuski, enfermé dans Moscou, tenait encore en sa puissance la veuve du premier Demetri, et le palatin de Sandomir, père de cette veuve. Le troisième redemanda la princesse comme sa femme. Zuski rendit la fille et le père, espérant peut-être adoucir le roi de Pologne, ou se flattant que la palatine ne reconnaîtrait pas son mari dans un imposteur; mais cet imposteur était victorieux. La veuve du premier Demetri ne man-

qua pas de reconnaître ce troisième pour son véritable époux; et si le premier trouva une mère, le troisième trouva aussi aisément une épouse. Le beau-père jura que c'était là son gendre, et les peuples ne doutèrent plus. Les boïards, partagés entre l'usurpateur Zuski et l'imposteur, ne reconnurent ni l'un ni l'autre. Ils déposèrent Zuski, et le mirent dans un couvent. C'était encore une superstition des Russes, comme de l'ancienne Église grecque, qu'un prince qu'on avait fait moine ne pouvait plus régner : ce même usage s'était insensiblement établi autrefois dans l'Église latine. Zuski ne reparut plus, et Demetri fut assassiné dans un festin par des Tartares.

(1610) Les boïards alors offrirent leur couronne au prince Ladislas, fils de Sigismond, roi de Pologne. Ladislas se préparait à venir la recevoir, lorsqu'il parut encore un quatrième Demetri pour la lui disputer. Celui-ci publia que Dieu l'avait toujours conservé, quoiqu'il eût été assassiné à Uglis par le tyran Boris, à Moscou par l'usurpateur Zuski, et ensuite par des Tartares. Il trouva des partisans qui crurent ces trois miracles. La ville de Pleskou le reconnut pour czar; il y établit sa cour quelques années, pendant que les Russes, se repentant d'avoir appelé les Polonais, les chassaient de tous côtés, et que Sigismond renonçait à voir son fils Ladislas sur le trône des

czars. Au milieu de ces troubles, on mit sur le trône le fils du patriarche Fédor Romanow: ce patriarche était parent, par les femmes, du czar Jean Basilides. Son fils, Michel Fédérowitz, c'est-à-dire fils de Fédor, fut élu à l'âge de dix-sept ans par le crédit du père. Toute la Russie reconnut ce Michel, et la ville de Pleskou lui livra le quatrième Demetri, qui finit par être pendu.

Il en restait un cinquième: c'était le fils du premier, qui avait régné en effet, de celui-là même qui avait épousé la fille du palatin Sandomir. Sa mère l'enleva de Moscou lorsqu'elle alla trouver le troisième Demetri, et qu'elle feignit de le reconnaître pour son véritable mari. (1633) Elle se retira ensuite chez les Cosaques avec cet enfant, qu'on regardait comme le petit-fils de Jean Basilides, et qui en effet pouvait bien l'être. Mais dès que Michel Fédérowitz fut sur le trône, il força les Cosaques à lui livrer la mère et l'enfant, et les fit noyer l'un et l'autre.

On ne s'attendait pas à un sixième Demetri. Cependant, sous l'empire de Michel Fédérowitz en Russie, et sous le règne de Ladislas en Pologne, on vit encore un nouveau prétendant de ce nom à la cour de Russie. Quelques jeunes gens, en se baignant avec un Cosaque de leur âge, aperçurent sur son dos des caractères russes, imprimés avec une aiguille: on y lisait: *Demetri, fils du czar De-*

metri. Celui-ci passa pour ce même fils de la palatine de Sandomir, que le czar Fédérowitz avait fait noyer dans un étang glacé. Dieu avait opéré un miracle pour le sauver; il fut traité en fils du czar à la cour de Ladislas, et on prétendait bien se servir de lui pour exciter de nouveaux troubles en Russie. La mort de Ladislas, son protecteur, lui ôta toute espérance: il se retira en Suède, et de là dans le Holstein; mais malheureusement pour lui le duc de Holstein ayant envoyé en Moscovie une ambassade pour établir un commerce de soie de Perse, et son ambassadeur n'ayant réussi qu'à faire des dettes à Moscou, le duc de Holstein obtint quittance de la dette en livrant ce dernier Demetri, qui fut mis en quartiers.

Toutes ces aventures, qui tiennent du fabuleux, et qui sont pourtant très vraies, n'arrivent point chez les peuples policés qui ont une forme de gouvernement régulière. Le czar Alexis, fils de Michel Fédérowitz, et petit-fils du patriarche Fédor Romanow, couronné en 1645, n'est guère connu dans l'Europe que pour avoir été le père de Pierre-le-Grand. La Russie, jusqu'au czar Pierre, resta presque inconnue aux peuples méridionaux de l'Europe, ensevelie sous un despotisme malheureux du prince sur les boïards, et des boïards sur les cultivateurs. Les abus dont se plaignent aujourd'hui les nations policées au-

raient été des lois divines pour les Russes. Il y a quelques réglements parmi nous qui excitent les murmures des commerçants et des manufacturiers; mais dans ces pays du Nord il était très rare d'avoir un lit: on couchait sur des planches, que les moins pauvres couvraient d'un gros drap acheté aux foires éloignées, ou bien d'une peau d'animal, soit domestique, soit sauvage. Lorsque le comte de Carlisle, ambassadeur de Charles II d'Angleterre à Moscou, traversa tout l'empire russe d'Archangel en Pologne, en 1663, il trouva par-tout cet usage, et la pauvreté générale que cet usage suppose, tandis que l'or et les pierreries brillaient à la cour, au milieu d'une pompe grossière.

Un Tartare de la Crimée, un Cosaque du Tanaïs, réduit à la vie sauvage du citoyen russe, était bien plus heureux que ce citoyen, puisqu'il était libre d'aller où il voulait, et qu'il était défendu au Russe de sortir de son pays. Vous connaissez, par l'histoire de Charles XII, et par celle de Pierre Ier, qui s'y trouve renfermée, quelle différence immense un demi-siècle a produite dans cet empire. Trente siècles n'auraient pu faire ce qu'a fait Pierre en voyageant quelques années.

CHAPITRE CXCI.

De l'empire ottoman au dix-septième siècle. Siège de Candie. Faux messie.

Après la mort de Sélim II (1585), les Ottomans conservèrent leur supériorité dans l'Europe et dans l'Asie. Ils étendirent encore leurs frontières sous le règne d'Amurat III. Ses généraux prirent, d'un côté, Raab en Hongrie, et de l'autre, Tibris en Perse. Les janissaires, redoutables aux ennemis, l'étaient toujours à leurs maîtres : mais Amurat III leur fit voir qu'il était digne de leur commander. (1593) Ils vinrent un jour lui demander la tête du tefterdar, c'est-à-dire du grand trésorier. Ils étaient répandus en tumulte à la porte intérieure du sérail, et menaçaient le sultan même. Il leur fait ouvrir la porte : suivi de tous les officiers du sérail, il fond sur eux le sabre à la main, il en tue plusieurs ; le reste se dissipe et obéit. Cette milice si fière souffre qu'on exécute à ses yeux les principaux auteurs de l'émeute : mais quelle milice que des soldats que leur maître était obligé de combattre ! On pouvait quelquefois la réprimer ; mais on ne pouvait ni l'accoutumer au

joug, ni la discipliner, ni l'abolir, et elle disposa souvent de l'empire.

Mahomet III, fils d'Amurat, méritait plus qu'aucun sultan que ses janissaires usassent contre lui du droit qu'ils s'arrogeaient de juger leurs maîtres. Il commença son règne, à ce qu'on dit, par faire étrangler dix-neuf de ses frères, et par faire noyer douze femmes de son père, qu'on croyait enceintes. On murmura à peine; il n'y a que les faibles de punis: ce barbare gouverna avec splendeur. Il protégea la Transylvanie contre l'empereur Rodolphe II, qui abandonnait le soin de ses états et de l'Empire; il dévasta la Hongrie; il prit Agria en personne (1596), à la vue de l'archiduc Mathias; et son règne affreux ne laissa pas de maintenir la grandeur ottomane.

Pendant le règne d'Achmet Ier, son fils, depuis 1603 jusqu'en 1631, tout dégénère. Shah-Abbas-le-Grand, roi de Perse, est toujours vainqueur des Turcs. (1603) Il reprend sur eux Tauris, ancien théâtre de la guerre entre les Turcs et les Persans; il les chasse de toutes leurs conquêtes, et par-là il délivre Rodolphe, Mathias et Ferdinand II d'inquiétude. Il combat pour les chrétiens sans le savoir. Achmet conclut en 1615 une paix honteuse avec l'empereur Mathias; il lui rend Agria, Canise, Pest, Albe-Royale conquise par ses ancêtres. Tel est le contre-poids de la for-

tune. C'est ainsi que vous avez vu Ussum Cassan, Ismaël Sophi arrêter les progrès des Turcs contre l'Allemagne et contre Venise; et, dans les temps antérieurs, Tamerlan sauver Constantinople.

Ce qui se passe après la mort d'Achmet nous prouve bien que le gouvernement turc n'était pas cette monarchie absolue que nos historiens nous ont représentée comme la loi du despotisme établie sans contradiction. Ce pouvoir était entre les mains du sultan, comme un glaive à deux tranchants qui blessait son maître quand il était manié d'une main faible. L'empire était souvent, comme le dit le comte Marsigli, une démocratie militaire, pire encore que le pouvoir arbitraire. L'ordre de succession n'était point établi. Les janissaires et le divan ne choisirent point pour leur empereur le fils d'Achmet qui s'appelait Osman; mais Mustapha, frère d'Achmet (1617). Ils se dégoûtèrent au bout de deux mois de Mustapha, qu'on disait incapable de régner; ils le mirent en prison et proclamèrent le jeune Osman, son neveu, âgé de douze ans: ils régnèrent en effet sous son nom.

Mustapha, du fond de sa prison, avait encore un parti. Sa faction persuada aux janissaires que le jeune Osman avait dessein de diminuer leur nombre pour affaiblir leur pouvoir. On déposa Osman sur ce prétexte; on l'enferma aux Sept-

Tours, et le grand-visir Daout alla lui-même égorger son empereur (1622). Mustapha fut tiré de la prison pour la seconde fois, reconnu sultan, et au bout d'un an déposé encore par les mêmes janissaires qui l'avaient deux fois élu. Jamais prince, depuis Vitellius, ne fut traité avec plus d'ignominie. Il fut promené dans les rues de Constantinople, monté sur un âne, exposé aux outrages de la populace, puis conduit aux Sept-Tours, et étranglé dans sa prison.

Tout change sous Amurat IV, surnommé *Gasi*, l'Intrépide. Il se fait respecter des janissaires en les occupant contre les Persans, en les conduisant lui-même. (12 décembre 1628) Il enlève Erzerom à la Perse. Dix ans après il prend d'assaut Bagdad, cette ancienne Séleucie, capitale de la Mésopotamie, que nous appelons Diarbekir, et qui est demeurée aux Turcs, ainsi qu'Erzerom. Les Persans n'ont cru depuis pouvoir mettre leurs frontières en sûreté qu'en dévastant trente lieues de leur propre pays par-delà Bagdad, et en fesant une solitude stérile de la plus fertile contrée de la Perse. Les autres peuples défendent leurs frontières par des citadelles; les Persans ont défendu les leurs par des déserts.

Dans le même temps qu'il prenait Bagdad, il envoyait quarante mille hommes au secours du grand-mogol Schah-Gean, contre son fils Aureng-

zeb. Si ce torrent, qui se débordait en Asie, fût tombé sur l'Allemagne, occupée alors par les Suédois et les Français, et déchirée par elle-même, l'Allemagne était en risque de perdre la gloire de n'avoir jamais été entièrement subjuguée.

Les Turcs avouent que ce conquérant n'avait de mérite que la valeur, qu'il était cruel, et que la débauche augmentait encore sa cruauté. Un excès de vin termina ses jours et déshonora sa mémoire (1639).

Ibrahim, son fils, eut les mêmes vices, avec plus de faiblesse, et nul courage. Cependant c'est sous ce règne que les Turcs conquirent l'île de Candie, et qu'il ne leur resta plus à prendre que la capitale et quelques forteresses, qui se défendirent vingt-quatre années. Cette île de Crète, si célèbre dans l'antiquité par ses lois, par ses arts, et même par ses fables, avait déja été conquise par les mahométans arabes au commencement du neuvième siècle. Ils y avaient bâti Candie, qui depuis ce temps donna son nom à l'île entière. Les empereurs grecs les en avaient chassés au bout de quatre-vingts ans; mais lorsque du temps des croisades les princes latins, ligués pour secourir Constantinople, envahirent l'empire grec au lieu de le défendre, Venise fut assez riche pour acheter l'île de Candie, et assez heureuse pour la conserver.

Une aventure singulière, et qui tient du roman, attira les armes ottomanes sur Candie. Six galères de Malte s'emparèrent d'un grand vaisseau turc, et vinrent, avec leur prise, mouiller dans un petit port de l'île nommée Calisméne. On prétendit que le vaisseau turc portait un fils du grand-seigneur. Ce qui le fit croire c'est que le kislar-aga, chef des eunuques noirs, avec plusieurs officiers du sérail, était dans le navire, et que cet enfant était élevé par lui avec des soins et des respects. Cet eunuque ayant été tué dans le combat, les officiers assurèrent que l'enfant appartenait à Ibrahim, et que sa mère l'envoyait en Égypte. Il fut long-temps traité à Malte comme fils du sultan, dans l'espérance d'une rançon proportionnée à sa naissance. Le sultan dédaigna de proposer la rançon, soit qu'il ne voulût point traiter avec les chevaliers de Malte, soit que le prisonnier ne fût point en effet son fils. Ce prétendu prince, négligé enfin par les Maltais, se fit dominicain : on l'a connu long-temps sous le nom du père Ottoman ; et les dominicains se sont toujours vantés d'avoir le fils d'un sultan dans leur ordre.

La Porte ne pouvant se venger sur Malte, qui de son rocher inaccessible brave la puissance turque, fit tomber sa colère sur les Vénitiens : elle leur reprochait d'avoir, malgré les traités de

By Google

paix, reçu dans leur port la prise faite par les galères de Malte. La flotte turque aborda en Candie : (1645) on prit la Canée, et en peu de temps presque toute l'île.

Ibrahim n'eut aucune part à cet évènement. On a fait quelquefois les plus grandes choses sous les princes les plus faibles. Les janissaires furent absolument les maîtres, du temps d'Ibrahim : s'ils firent des conquêtes, ce ne fut pas pour lui, mais pour eux et pour l'empire. Enfin il fut déposé sur une décision du mufti, et sur un arrêt du divan. (1648) L'empire turc fut alors une véritable démocratie ; car, après avoir enfermé le sultan dans l'appartement de ses femmes, on ne proclama point d'empereur : l'administration continua au nom du sultan, qui ne régnait plus.

(1649) Nos historiens prétendent qu'Ibrahim fut enfin étranglé par quatre muets, dans la fausse supposition que les muets sont employés à l'exécution des ordres sanguinaires qui se donnent dans le sérail ; mais ils n'ont jamais été que sur le pied des bouffons et des nains : on ne les emploie à rien de sérieux. Il ne faut regarder que comme un roman la relation de la mort de ce prince étranglé par quatre muets ; les annales turques ne disent point comment il mourut : ce fut un secret du sérail. Toutes les faussetés qu'on nous a débitées sur le gouvernement des Turcs,

dont nous sommes si voisins, doivent bien redoubler notre défiance sur l'histoire ancienne. Comment peut-on espérer de nous faire connaître les Scythes, les Gomérites et les Celtes, quand on nous instruit si mal de ce qui se passe autour de nous? Tout nous confirme que nous devons nous en tenir aux événements publics dans l'histoire des nations, et qu'on perd son temps à vouloir approfondir les détails secrets, quand ils ne nous ont pas été transmis par des témoins oculaires et accrédités.

Par une fatalité singulière, ce temps funeste à Ibrahim l'était à tous les rois. Le trône de l'empire d'Allemagne était ébranlé par la fameuse guerre de trente ans. La guerre civile désolait la France, et forçait la mère de Louis XIV à fuir de sa capitale avec ses enfants. Charles Ier, à Londres, était condamné à mort par ses sujets. Philippe IV, roi d'Espagne, après avoir perdu presque toutes ses possessions en Asie, avait perdu encore le Portugal. Le commencement du dix-septième siècle était le temps des usurpateurs presque d'un bout du monde à l'autre. Cromwell subjuguait l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande. Un rebelle, nommé Listching, forçait le dernier empereur de la race chinoise à s'étrangler avec sa femme et ses enfants, et ouvrait l'empire de la Chine aux conquérants tartares. Aurengzeb, dans

le Mogol, se révoltait contre son père : il le fit languir en prison, et jouit paisiblement du fruit de ses crimes. Le plus grand des tyrans, Mulei-Ismaël, exerçait dans l'empire de Maroc de plus horribles cruautés. Ces deux usurpateurs, Aurengzeb et Mulei-Ismaël, furent de tous les rois de la terre ceux qui vécurent le plus heureusement et le plus long-temps. La vie de l'un et de l'autre a passé cent années. Cromwell, aussi méchant qu'eux, vécut moins, mais régna et mourut tranquille. Si on parcourt l'histoire du monde, on voit les faiblesses punies, mais les grands crimes heureux, et l'univers est une vaste scène de brigandage abandonnée à la fortune.

Cependant la guerre de Candie était semblable à celle de Troie. Quelquefois les Turcs menaçaient la ville ; quelquefois ils étaient assiégés eux-mêmes dans la Canée, dont ils avaient fait leur place d'armes. Jamais les Vénitiens ne montrèrent plus de résolution et de courage : ils battirent souvent les flottes turques. Le trésor de Saint-Marc fut épuisé à lever des soldats. Les troubles du sérail, les irruptions des Turcs en Hongrie, firent languir l'entreprise sur Candie quelques années, mais jamais elle ne fut interrompue. Enfin en 1667 Achmet Cuprogli, ou Kieuperli, grand-visir de Mahomet IV et fils d'un grand-visir, assiégea régulièrement Candie, dé-

fendue par le capitaine-général Francesco Morosini, et par du Pui-Montbrun Saint-André, officier français, à qui le sénat donna le commandement des troupes de terre.

Cette ville ne devait jamais être prise, pour peu que les princes chrétiens eussent imité Louis XIV, qui, en 1669, envoya six à sept mille hommes au secours de la ville, sous le commandement du duc de Beaufort et du duc de Navailles. Le port de Candie fut toujours libre, il ne fallait qu'y transporter assez de soldats pour résister aux janissaires. La république ne fut pas assez puissante pour lever des troupes suffisantes. Le duc de Beaufort, le même qui avait joué du temps de la Fronde un personnage plus étrange qu'illustre, alla attaquer et renverser les Turcs dans leurs tranchées, suivi de la noblesse de France; mais, un magasin de poudre et de grenades ayant sauté dans ces tranchées, tout le fruit de cette action fut perdu. Les Français, croyant marcher sur un terrain miné, se retirèrent en désordre, poursuivis par les Turcs, et le duc de Beaufort fut tué dans cette action avec beaucoup d'officiers français.

Louis XIV, allié de l'empire ottoman, secourut ainsi ouvertement Venise, et ensuite l'Allemagne contre cet empire, sans que les Turcs parussent en avoir beaucoup de ressentiment. On ne sait

point pourquoi ce monarque rappela bientôt après ses troupes de Candie. Le duc de Navailles, qui les commandait après la mort du duc de Beaufort, était persuadé que la place ne pouvait plus tenir contre les Turcs. Le capitaine-général Francesco Morosini, qui soutint si long-temps ce fameux siége, pouvait abandonner des ruines sans capituler, et se retirer par la mer, dont il fut toujours le maître; mais en capitulant il conservait encore quelques places dans l'île à la république, et la capitulation était un traité de paix. Le visir Achmet Cuprogli mettait toute sa gloire et celle de l'empire ottoman à prendre Candie.

(Septembre 1669) Ce visir et Morosini firent donc la paix, dont le prix fut la ville de Candie réduite en cendres, et où il ne resta qu'une vingtaine de chrétiens malades. Jamais les chrétiens ne firent avec les Turcs de capitulation plus honorable ni de mieux observée par les vainqueurs. Il fut permis à Morosini de faire embarquer tout le canon amené à Candie pendant la guerre. Le visir prêta des chaloupes pour conduire des citoyens qui ne pouvaient trouver place sur les vaisseaux vénitiens. Il donna cinq cents sequins au bourgeois qui lui présenta les clefs, et deux cents à chacun de ceux qui l'accompagnaient. Les Turcs et les Vénitiens se visitèrent comme

des peuples amis jusqu'au jour de l'embarquement.

Le vainqueur de Candie, Cuprogli, était un des meilleurs généraux de l'Europe, un des plus grands ministres, et en même temps juste et humain. Il acquit une gloire immortelle dans cette longue guerre, où, de l'aveu des Turcs, il périt deux cent mille de leurs soldats.

Les Morosini (car il y en avait quatre de ce nom dans la ville assiégée), les Cornaro, les Giustiniani, les Benzoni, le marquis de Montbrun Saint-André, le marquis de Frontenac, rendirent leurs noms célèbres dans l'Europe. Ce n'est pas sans raison qu'on a comparé cette guerre à celle de Troie. Le grand-visir avait un Grec auprès de lui qui mérita le surnom d'Ulysse : il s'appelait Payanotos ou Payanoti. Le prince Cantemir prétend que ce Grec détermina le conseil de Candie à capituler, par un stratagème digne d'Ulysse. Quelques vaisseaux français, chargés de provisions pour Candie, étaient en route. Payanotos fit arborer le pavillon français à plusieurs vaisseaux turcs qui, ayant pris le large pendant la nuit, entrèrent le jour à la rade occupée par la flotte ottomane, et furent reçus avec des cris d'allégresse. Payanotos, qui négocia avec le conseil de guerre de Candie, lui persuada que le roi de France abandonnait les intérêts de la république

en faveur des Turcs, dont il était allié; et cette feinte hâta la capitulation. Le capitaine-général Morosini fut accusé en plein sénat d'avoir trahi Venise. Il fut défendu avec autant de véhémence qu'on en mit à l'accuser. C'est encore une ressemblance avec les anciennes républiques grecques, et sur-tout avec la romaine. Morosini se justifia depuis en fesant sur les Turcs la conquête du Péloponèse, qu'on nomme aujourd'hui Morée, conquête dont Venise a joui trop peu de temps. Ce grand homme mourut doge, et laissa après lui une réputation qui durera autant que Venise.

Pendant la guerre de Candie il arriva chez les Turcs un évènement qui fut l'objet de l'attention de l'Europe et de l'Asie. Il s'était répandu un bruit général, fondé sur la vaine curiosité, que l'année 1666 devait être l'époque d'une grande révolution sur la terre. Le nombre mystique de 666 qui se trouve dans l'*Apocalypse* était la source de cette opinion. Jamais l'attente de l'antechrist ne fut si universelle. Les Juifs, de leur côté, prétendirent que leur messie devait naître cette année.

Un Juif de Smyrne, nommé Sabatei-Sevi, homme assez savant, fils d'un riche courtier de la factorerie anglaise, profita de cette opinion générale, et s'annonça pour le messie. Il était élo-

quent et d'une figure avantageuse, affectant de la modestie, recommandant la justice, parlant en oracle, disant par-tout que les temps étaient accomplis. Il voyagea d'abord en Grèce et en Italie. Il enleva une fille à Livourne, et la mena à Jérusalem, où il commença à prêcher ses frères.

C'est chez les Juifs une tradition constante que leur Shilo, leur Messiah, leur vengeur, et leur roi, ne doit venir qu'avec Élie. Ils se persuadent qu'ils ont eu un Éliah qui doit reparaître au renouvellement de la terre. Cet Éliah, que nous nommons Élie, a été pris par quelques savants pour le soleil, à cause de la conformité du mot Ἥλιος, qui signifie le soleil chez les Grecs, et parceque Élie, ayant été transporté hors de la terre dans un char de feu attelé de quatre chevaux ailés, a beaucoup de ressemblance avec le char du Soleil et ses quatre chevaux inventés par les poëtes. Mais sans nous arrêter à ces recherches, et sans examiner si les livres hébreux ont été écrits après Alexandre, et après que les facteurs juifs eurent appris quelque chose de la mythologie grecque dans Alexandrie, c'est assez de remarquer que les Juifs attendent Élie de temps immémorial. Aujourd'hui même encore, quand ces malheureux circoncisent un enfant avec cérémonie, ils mettent dans la salle un fauteuil pour Élie, en cas qu'il veuille les honorer de sa présence. Élie

doit amener le grand sabbat, le grand messie, et la révolution universelle. Cette idée a même passé chez les chrétiens. Élie doit venir annoncer la fin de ce monde et un nouvel ordre de choses. Presque tous les fanatiques attendent un Élie. Les prophètes des Cévennes, qui allèrent à Londres ressusciter des morts en 1707, avaient vu Élie; ils lui avaient parlé; il devait se montrer au peuple. Aujourd'hui même ce ramas de convulsionnaires qui a infecté Paris pendant quelques années annonçait Élie à la populace des faubourgs. Le magistrat de la police fit, en 1724, enfermer à Bicêtre deux Élies qui se battaient à qui serait reconnu pour le véritable. Il fallait donc absolument que Sabatei-Sevi fût annoncé chez ses frères par un Élie, sans quoi sa mission aurait été traitée de chimérique.

Il trouva un rabbin, nommé Nathan, qui crut qu'il y aurait assez à gagner à jouer ce second rôle. Sabatei déclara aux Juifs de l'Asie-Mineure et de Syrie que Nathan était Élie, et Nathan assura que Sabatei était le messie, le Shilo, l'attente du peuple saint.

Ils firent de grandes œuvres tous deux à Jérusalem, et y réformèrent la synagogue. Nathan expliquait les prophètes, et fesait voir clairement qu'au bout de l'année le sultan devait être détrôné, et que Jérusalem devait devenir la mai-

tresse du monde. Tous les Juifs de la Syrie furent persuadés. Les synagogues retentissaient des anciennes prédictions. On se fondait sur ces paroles d'Isaïe : « Levez-vous, Jérusalem ; levez-vous dans « votre force et dans votre gloire ; il n'y aura plus « d'incirconcis ni d'impurs au milieu de vous. » Tous les rabbins avaient à la bouche ce passage : « Ils feront venir vos frères de tous les climats à « la montagne sainte de Jérusalem, sur des chars, « sur des litières, sur des mulets, sur des char- « rettes. » Enfin cent passages que les femmes et les enfants répétaient nourrissaient leur espérance. Il n'y avait point de Juif qui ne se préparât à loger quelqu'un des dix anciennes tribus dispersées. La persuasion fut si forte que les Juifs abandonnaient par-tout leur commerce, et se tenaient prêts pour le voyage de Jérusalem.

Nathan choisit à Damas douze hommes pour présider aux douze tribus. Sabatei-Sevi alla se montrer à ses frères de Smyrne, et Nathan lui écrivait : « Roi des rois, seigneur des seigneurs, « quand serons-nous dignes d'être à l'ombre de « votre âne? Je me prosterne pour être foulé sous « la plante de vos pieds. » Sabatei déposa dans Smyrne quelques docteurs de la loi qui ne le reconnaissaient pas, et en établit de plus dociles. Un de ses plus violents ennemis, nommé Samuel Pennia, se convertit à lui publiquement, et l'an-

nonça comme le fils de Dieu. Sabatei s'étant un jour présenté devant le cadi de Smyrne avec une foule de ses suivants, tous assurèrent qu'ils voyaient une colonne de feu entre lui et le cadi. Quelques autres miracles de cette espèce mirent le sceau à la certitude de sa mission. Plusieurs Juifs même s'empressaient de porter à ses pieds leur or et leurs pierreries.

Le bacha de Smyrne voulut le faire arrêter. Sabatei partit pour Constantinople avec les plus zélés de ses disciples. Le grand-visir Achmet Cuprogli, qui partait alors pour le siége de Candie, l'envoya prendre dans le vaisseau qui le portait à Constantinople, et le fit mettre en prison. Tous les Juifs obtenaient aisément l'entrée de la prison pour de l'argent, comme c'est l'usage en Turquie; ils vinrent se prosterner à ses pieds et baiser ses fers. Il les prêchait, les exhortait, les bénissait, et ne se plaignait jamais. Les Juifs de Constantinople, persuadés que la venue d'un messie abolissait toutes les dettes, ne payaient plus leurs créanciers. Les marchands anglais de Galata s'avisèrent d'aller trouver Sabatei dans sa prison; ils lui dirent qu'en qualité de roi des Juifs il devait ordonner à ses sujets de payer leurs dettes. Sabatei écrivit ces mots à ceux dont on se plaignait: « A « vous qui attendez le salut d'Israël, etc....., sa- « tisfaites à vos dettes légitimes; si vous le refu-

« sez, vous n'entrerez point avec nous dans notre « joie et dans notre empire. »

La prison de Sabatei était toujours remplie d'adorateurs. Les Juifs commençaient à exciter quelques tumultes dans Constantinople. Le peuple était alors très mécontent de Mahomet IV. On craignait que la prédiction des Juifs ne causât des troubles. Il semblait qu'un gouvernement aussi sévère que celui des Turcs dût faire mourir celui qui se disait *roi d'Israël;* cependant on se contenta de le transférer au château des Dardanelles. Les Juifs alors s'écrièrent qu'il n'était pas au pouvoir des hommes de le faire mourir.

Sa réputation s'étant étendue dans tous les pays de l'Europe, il reçut aux Dardanelles les députations des Juifs de Pologne, d'Allemagne, de Livourne, de Venise, d'Amsterdam : ils payaient chèrement la permission de lui baiser les pieds; et c'est probablement ce qui lui conserva la vie. Les partages de la Terre-Sainte se fesaient tranquillement dans le château des Dardanelles. Enfin le bruit de ses miracles fut si grand que le sultan Mahomet eut la curiosité de voir cet homme, et de l'interroger lui-même. On amena le roi des Juifs au sérail. Le sultan lui demanda en turc *s'il était le messie.* Sabatei répondit modestement *qu'il l'était;* mais comme il s'exprimait incorrectement en turc : « Tu parles bien

« mal, lui dit Mahomet, pour un messie qui de-
« vrait avoir le don des langues. Fais-tu des mira-
« cles ? — Quelquefois, répondit l'autre. — Eh
« bien, dit le sultan, qu'on le dépouille tout nu :
« il servira de but aux flèches de mes icoglans ;
« et s'il est invulnérable, nous le reconnaîtrons
« pour le messie. » Sabatei se jeta à genoux, et avoua que c'était un miracle qui était au-dessus de ses forces. On lui proposa alors d'être empalé ou de se faire musulman, et d'aller publiquement à la mosquée. Il ne balança pas ; et il embrassa la religion turque dans le moment. Il prêcha alors qu'il n'avait été envoyé que pour substituer la religion turque à la juive, selon les anciennes prophéties. Cependant les Juifs des pays éloignés crurent encore long-temps en lui ; et cette scène, qui ne fut point sanglante, augmenta par-tout leur confusion et leur opprobre.

Quelque temps après que les Juifs eurent essuyé cette honte dans l'empire ottoman, les chrétiens de l'Église latine eurent une autre mortification. Ils avaient toujours jusque alors conservé la garde du Saint-Sépulcre à Jérusalem, avec les secours d'argent que fournissaient plusieurs princes de leur communion, et sur-tout le roi d'Espagne ; mais ce même Payanotos, qui avait conclu le traité de la reddition de Candie, obtint du grand-visir Achmet Cuprogli (1674) que l'Église

grecque aurait désormais la garde de tous les lieux saints de Jérusalem. Les religieux du rite latin formèrent une opposition juridique. L'affaire fut plaidée d'abord devant le cadi de Jérusalem, et ensuite au grand divan de Constantinople. On décida que l'Église grecque ayant compté Jérusalem dans son district avant le temps des croisades, sa prétention était juste. Cette peine que prenaient les Turcs d'examiner les droits de leurs sujets chrétiens, cette permission qu'ils leur donnaient d'exercer leur religion dans le lieu même qui en fut le berceau, est un exemple bien frappant d'un gouvernement tolérant sur la religion, quoiqu'il fût sanguinaire sur le reste. Quand les Grecs voulurent, en vertu de l'arrêt du divan, se mettre en possession, les mêmes Latins résistèrent, et il y eut du sang répandu. Le gouvernement ne punit personne de mort : nouvelle preuve de l'humanité du visir Achmet Cuprogli, dont les exemples ont été rarement imités. Un de ses prédécesseurs, en 1638, avait fait étrangler Cyrille, fameux patriarche grec de Constantinople, sur les accusations réitérées de son Église. Le caractère de ceux qui gouvernent fait en tout lieu les temps de douceur ou de cruauté.

CHAPITRE CXCII.

Progrès des Turcs. Siége de Vienne.

Le torrent de la puissance ottomane ne se répandait pas seulement en Candie et dans les îles de la république vénitienne; il pénétrait souvent en Pologne et en Hongrie. Le même Mahomet IV, dont le grand-visir avait pris Candie, marcha en personne contre les Polonais, sous prétexte de protéger les Cosaques maltraités par eux. Il enleva aux Polonais l'Ukraine, la Podolie, la Volhinie, la ville de Kaminieck, et ne leur donna la paix (1672) qu'en leur imposant ce tribut annuel de vingt mille écus, dont Jean Sobieski les délivra bientôt.

Les Turcs avaient laissé respirer la Hongrie pendant la guerre de trente ans qui bouleversa l'Allemagne. Ils possédaient, depuis 1541, les deux bords du Danube à peu de chose près, jusqu'à Bude inclusivement. Les conquêtes d'Amurat IV en Perse l'avaient empêché de porter ses armes vers l'Allemagne. La Transylvanie entière appartenait à des princes que les empereurs Ferdinand II et Ferdinand III étaient obligés de ménager, et qui étaient tributaires des Turcs. Ce qui

restait de la Hongrie jouissait de la liberté. Il n'en fut pas de même du temps de l'empereur Léopold : la Haute-Hongrie et la Transylvanie furent le théâtre des révolutions, des guerres, des dévastations.

De tous les peuples qui ont passé sous nos yeux dans cette histoire, il n'y en a point eu de plus malheureux que les Hongrois. Leur pays dépeuplé, partagé entre la faction catholique et la protestante, et entre plusieurs partis, fut à-la-fois occupé par les armées turques et allemandes. On dit que Ragotski, prince de la Transylvanie, fut la première cause de tous ces malheurs. Il était tributaire de la Porte; le refus de payer le tribut attira sur lui les armes ottomanes. L'empereur Léopold envoya contre les Turcs ce Montécuculli, qui depuis fut l'émule de Turenne. (1663) Louis XIV fit marcher six mille hommes au secours de l'empereur d'Allemagne, son ennemi naturel. Ils eurent part à la célèbre bataille de Saint-Gothard (1664), où Montécuculli battit les Turcs. Mais, malgré cette victoire, l'empire ottoman fit une paix avantageuse, par laquelle il garda Bude, Neuhausel même, et la Transylvanie.

Les Hongrois, délivrés des Turcs, voulurent alors défendre leur liberté contre Léopold; et cet empereur ne connut que les droits de sa couronne. De nouveaux troubles éclatèrent. Le jeune

Émerik Tékéli, seigneur hongrois, qui avait à venger le sang de ses amis et de ses parents, répandu par la cour de Vienne, souleva la partie de la Hongrie qui obéissait à l'empereur Léopold. Il se donna à l'empereur Mahomet IV, qui le déclara roi de la Haute-Hongrie. La Porte ottomane donnait alors quatre couronnes à des princes chrétiens, celles de la Haute-Hongrie, de la Transylvanie, de la Valachie, et de la Moldavie.

Il s'en fallut peu que le sang des seigneurs hongrois du parti de Tékéli, répandu à Vienne par la main des bourreaux, ne coûtât Vienne et l'Autriche à Léopold et à sa maison. Le grand-visir, Kara Mustapha, successeur d'Achmet Cuprogli, fut chargé par Mahomet IV d'attaquer l'empereur d'Allemagne, sous prétexte de venger Tékéli. Le sultan Mahomet vint assembler son armée dans les plaines d'Andrinople. Jamais les Turcs n'en levèrent une plus nombreuse; elle était de plus de cent quarante mille hommes de troupes régulières. Les Tartares de Crimée étaient au nombre de trente mille; les volontaires, ceux qui servent l'artillerie, qui ont soin des bagages et des vivres, les ouvriers en tout genre, les domestiques, composaient avec l'armée environ trois cent mille hommes. Il fallut épuiser toute la Hongrie pour fournir des provisions à cette multitude. Rien ne mit obstacle à la marche de Kara Mustapha. Il

avança sans résistance jusqu'aux portes de Vienne (16 juillet 1683), et en forma aussitôt le siége.

Le comte de Staremberg, gouverneur de la ville, avait une garnison dont le fonds était de seize mille hommes; mais qui n'en composait pas en effet plus de huit mille. On arma les bourgeois qui étaient restés dans Vienne: on arma jusqu'à l'université. Les professeurs, les écoliers, montèrent la garde, et ils eurent un médecin pour major. La retraite de l'empereur Léopold augmentait encore la terreur. Il avait quitté Vienne dès le septième juillet, avec l'impératrice sa belle-mère, l'impératrice sa femme, et toute sa famille. Vienne, mal fortifiée, ne devait pas tenir long-temps. Les annales turques prétendent que Kara Mustapha avait dessein de se former, dans Vienne et dans la Hongrie, un empire indépendant du sultan. Il s'était figuré que la résidence des empereurs d'Allemagne devait contenir des trésors immenses. En effet, de Constantinople jusqu'aux bornes de l'Asie, c'est l'usage que les souverains aient toujours un trésor qui fait leur ressource en temps de guerre. On ne connaît chez eux ni les levées extraordinaires dont les traitants avancent l'argent, ni les créations et les ventes de charges, ni les rentes foncières et viagères sur l'état; le fantôme du crédit public, les artifices d'une banque au nom d'un souverain, sont ignorés; les poten-

tats ne savent qu'accumuler l'or, l'argent, et les pierreries : c'est ainsi qu'on en use depuis le temps de Cyrus. Le visir pensait qu'il en était de même chez l'empereur d'Allemagne ; et, dans cette idée, il ne poussa pas le siége assez vivement, de peur que la ville étant prise d'assaut, le pillage ne le privât de ces trésors imaginaires. Il ne fit jamais donner d'assaut général, quoiqu'il y eût de très grandes bréches au corps de la place, et que la ville fût sans ressource. Cet aveuglement du grand-visir, son luxe, et sa mollesse, sauvèrent Vienne qui devait périr. Il laissa au roi de Pologne, Jean Sobieski, le temps de venir au secours ; au duc de Lorraine, Charles V, et aux princes de l'Empire, celui d'assembler une armée. Les janissaires murmuraient ; le découragement succéda à leur indignation ; ils s'écriaient : « Venez, infidèles ; la seule vue de vos chapeaux nous « fera fuir. »

En effet, dès que le roi de Pologne et le duc de Lorraine descendirent de la montagne de Calemberg, les Turcs prirent la fuite presque sans combattre. Kara Mustapha, qui avait compté trouver tant de trésors dans Vienne, laissa tous les siens au pouvoir de Sobieski, et bientôt après il fut étranglé (12 septembre 1683). Tékéli, que ce visir avait fait roi, soupçonné bientôt après par la Porte ottomane de négocier avec l'empereur d'Alle-

magne, fut arrêté par le nouveau visir, et envoyé, les fers aux pieds et aux mains, à Constantinople (1685). Les Turcs perdirent presque toute la Hongrie.

(1687) Le règne de Mahomet IV ne fut plus fameux que par des disgraces. Morosini prit tout le Péloponèse, qui valait mieux que Candie. Les bombes de l'armée vénitienne détruisirent dans cette conquête plus d'un ancien monument que les Turcs avaient épargnés, et entre autres le fameux temple d'Athènes dédié *aux dieux inconnus*. Les janissaires, qui attribuaient tant de malheurs à l'indolence du sultan, résolurent de le déposer. Le caïmacan, gouverneur de Constantinople, Mustapha Cuprogli, le shérif de la mosquée de Sainte-Sophie, et le nakif, garde de l'étendard de Mahomet, vinrent signifier au sultan qu'il fallait quitter le trône, et que telle était la volonté de la nation. Le sultan leur parla long-temps pour se justifier. Le nakif lui répliqua qu'il était venu pour lui commander, de la part du peuple, d'abdiquer l'empire, et de le laisser à son frère Soliman. Mahomet IV répondit: « La volonté de Dieu « soit faite; puisque sa colère doit tomber sur ma « tête, allez dire à mon frère que Dieu déclare sa « volonté par la bouche du peuple. »

La plupart de nos historiens prétendent que Mahomet IV fut égorgé par les janissaires: mais

les annales turques font foi qu'il vécut encore cinq ans renfermé dans le sérail. Le même Mustapha Cuprogli, qui avait déposé Mahomet IV, fut grand-visir sous Soliman III. Il reprit une partie de la Hongrie, et rétablit la réputation de l'empire turc : mais depuis ce temps les limites de cet empire ne passèrent jamais Belgrade ou Témesvar. Les sultans conservèrent Candie ; mais ils ne sont rentrés dans le Péloponèse qu'en 1715. Les célèbres batailles que le prince Eugène a données contre les Turcs ont fait voir qu'on pouvait les vaincre, mais non pas qu'on pût faire sur eux beaucoup de conquêtes.

Ce gouvernement, qu'on nous peint si despotique, si arbitraire, paraît ne l'avoir jamais été que sous Mahomet II, Soliman, et Sélim II, qui firent tout plier sous leur volonté. Mais sous presque tous les autres padishas ou empereurs, et sur-tout dans nos derniers temps, vous retrouvez dans Constantinople le gouvernement d'Alger et de Tunis ; vous voyez en 1703 le padisha, Mustapha II, juriquement déposé par la milice et par les citoyens de Constantinople. On ne choisit point un de ses enfants pour lui succéder, mais son frère Achmet III. Ce même empereur Achmet est condamné en 1730, par les janissaires et par le peuple, à résigner le trône à son neveu Mahmoud, et il obéit sans résistance après avoir inu-

tilement sacrifié son grand-visir et ses principaux officiers au ressentiment de la nation. Voilà ces souverains si absolus! On s'imagine qu'un homme est par les lois le maître arbitraire d'une grande partie de la terre, parcequ'il peut faire impunément quelques crimes dans sa maison, et ordonner le meurtre de quelques esclaves; mais il ne peut persécuter sa nation, et il est plus souvent opprimé qu'oppresseur.

Les mœurs des Turcs offrent un grand contraste: ils sont à-la-fois féroces et charitables, intéressés et ne commettant presque jamais de larcin; leur oisiveté ne les porte ni au jeu ni à l'intempérance: très peu usent du privilége d'épouser plusieurs femmes, et de jouir de plusieurs esclaves; et il n'y a pas de grande ville en Europe où il y ait moins de femmes publiques qu'à Constantinople. Invinciblement attachés à leur religion, ils haïssent, ils méprisent les chrétiens: ils les regardent comme des idolâtres; et cependant ils les souffrent, ils les protégent dans tout leur empire, et dans la capitale: on permet aux chrétiens de faire leurs processions dans le vaste quartier qu'ils ont à Constantinople, et on voit quatre janissaires précéder ces processions dans les rues.

Les Turcs sont fiers, et ne connaissent point la noblesse: ils sont braves, et n'ont point l'usage du duel; c'est une vertu qui leur est commune avec

tous les peuples de l'Asie, et cette vertu vient de la coutume de n'être armés que quand ils vont à la guerre. C'était aussi l'usage des Grecs et des Romains; et l'usage contraire ne s'introduisit chez les chrétiens que dans les temps de barbarie et de chevalerie, où l'on se fit un devoir et un honneur de marcher à pied avec des éperons aux talons, et de se mettre à table ou de prier Dieu avec une longue épée au côté. La noblesse chrétienne se distingua par cette coutume, bientôt suivie, comme on l'a déja dit, par le plus vil peuple, et mise au rang de ces ridicules dont on ne s'aperçoit point, parcequ'on les voit tous les jours.

CHAPITRE CXCIII.

De la Perse, de ses mœurs, de sa dernière révolution, et de Thamas Kouli-kan ou Schah-Nadir.

La Perse était alors plus civilisée que la Turquie; les arts y étaient plus en honneur, les mœurs plus douces, la police générale bien mieux observée. Ce n'est pas seulement un effet du climat; les Arabes y avaient cultivé les arts cinq siécles entiers. Ce furent ces Arabes qui bâtirent Ispahan, Chiras, Casbin, Cachan, et plusieurs autres grandes villes: les Turcs au contraire n'en ont

Digitized by Google

bâti aucune, et en ont laissé plusieurs tomber en ruine. Les Tartares subjuguèrent deux fois la Perse après le règne des califes arabes, mais ils n'y abolirent point les arts; et quand la famille des Sophis régna, elle y porta les mœurs douces de l'Arménie, où cette famille avait habité longtemps. Les ouvrages de la main passaient pour être mieux travaillés, plus finis en Perse qu'en Turquie. Les sciences y avaient de bien plus grands encouragements; point de ville dans laquelle il n'y eût plusieurs colléges fondés où l'on enseignait les belles-lettres. La langue persane, plus douce et plus harmonieuse que la turque, a été féconde en poésies agréables. Les anciens Grecs, qui ont été les premiers précepteurs de l'Europe, sont encore ceux des Persans. Ainsi leur philosophie était, au seizième et au dix-septième siécles, à-peu-près au même état que la nôtre. Ils tenaient l'astrologie de leur propre pays, et ils s'y attachaient plus qu'aucun peuple de la terre, comme nous l'avons déja indiqué. La coutume de marquer de blanc les jours heureux, et de noir les jours funestes, s'est conservée chez eux avec scrupule. Elle était très familière aux Romains, qui l'avaient prise des nations asiatiques. Les paysans de nos provinces ont moins de foi aux jours propres à semer et à planter indiqués dans leurs almanachs que les courtisans d'Ispa-

han n'en avaient aux heures favorables ou dangereuses pour les affaires. Les Persans étaient, comme plusieurs de nos nations, pleins d'esprit et d'erreurs. Quelques voyageurs ont assuré que ce pays n'était pas aussi peuplé qu'il pourrait l'être. Il est très vraisemblable que du temps des mages il était plus peuplé et plus fertile. L'agriculture était alors un point de religion : c'est de toutes les professions celle qui a le plus besoin d'une nombreuse famille, et qui, en conservant la santé et la force, met le plus aisément l'homme en état de former et d'entretenir plusieurs enfants.

Cependant Ispahan, avant les dernières révolutions, était aussi grand et aussi peuplé que Londres. On comptait dans Tauris plus de cinq cent mille habitants. On comparait Cachan à Lyon. Il est impossible qu'une ville soit bien peuplée si les campagnes ne le sont pas, à moins que cette ville ne subsiste uniquement du commerce étranger. On n'a que des idées bien vagues sur la population de la Turquie, de la Perse, et de tous les états de l'Asie, excepté de la Chine : mais il est indubitable que tout pays policé qui met sur pied de grandes armées, et qui a beaucoup de manufactures, possède le nombre d'hommes nécessaire.

La cour de Perse étalait plus de magnificence que la Porte ottomane. On croit lire une relation

du temps de Xerxès, quand on voit dans nos voyageurs ces chevaux couverts de riches brocarts, leurs harnais brillants d'or et de pierreries, et ces quatre mille vases d'or dont parle Chardin, lesquels servaient pour la table du roi de Perse. Les choses communes, et sur-tout les comestibles, étaient à trois fois meilleur marché à Ispahan et à Constantinople que parmi nous. Ce bas prix est la démonstration de l'abondance, quand il n'est pas une suite de la rareté des métaux. Les voyageurs, comme Chardin, qui ont bien connu la Perse, ne nous disent pas au moins que toutes les terres appartiennent au roi. Ils avouent qu'il y a, comme par-tout ailleurs, des domaines royaux, des terres données au clergé, et des fonds que les particuliers possèdent de droit, lesquels leur sont transmis de père en fils.

Tout ce qu'on nous dit de la Perse nous persuade qu'il n'y avait point de pays monarchique où l'on jouît plus des droits de l'humanité. On s'y était procuré, plus qu'en aucun pays de l'Orient, des ressources contre l'ennui, qui est par-tout le poison de la vie. On se rassemblait dans des salles immenses, qu'on appelait les maisons à café, où les uns prenaient de cette liqueur, qui n'est en usage parmi nous que depuis la fin du dix-septième siècle; les autres jouaient, ou écoutaient des feseurs de contes, tandis qu'à un bout de la salle

un ecclésiastique prêchait pour quelque argent, et qu'à un autre bout ces espèces d'hommes, qui se sont fait un art de l'amusement des autres, déployaient tous leurs talents. Tout cela annonce un peuple sociable, et tout nous dit qu'il méritait d'être heureux. Il le fut, à ce qu'on prétend, sous le règne de Schah-Abbas, qu'on a appelé le *Grand*. Ce prétendu grand homme était très cruel; mais il y a des exemples que des hommes féroces ont aimé l'ordre et le bien public. La cruauté ne s'exerce que sur des particuliers exposés sans cesse à la vue du tyran, et ce tyran est quelquefois par ses lois le bienfaiteur de la patrie.

Schah-Abbas, descendant d'Ismaël-Sophi, se rendit despotique en détruisant une milice telle à-peu-près que celle des janissaires et que les gardes prétoriennes. C'est ainsi que le czar Pierre a détruit la milice des strélitz pour établir sa puissance. Nous voyons dans toute la terre les troupes divisées en plusieurs petits corps affermir le trône, et les troupes réunies en un grand corps disposer du trône et le renverser. Schah-Abbas transporta des peuples d'un pays dans un autre; c'est ce que les Turcs n'ont jamais fait. Ces colonies réussissent rarement. De trente mille familles chrétiennes que Schah-Abbas transporta de l'Arménie et de la Géorgie dans le Mezanderan, vers la Mer-Caspienne, il n'en est resté que quatre à cinq

cents: mais il construisit des édifices publics, il rebâtit des villes, il fit d'utiles fondations; il reprit sur les Turcs tout ce que Soliman et Sélim avaient conquis sur la Perse: il chassa les Portugais d'Ormus; et toutes ces grandes actions lui méritèrent le nom de *Grand:* il mourut en 1629. Son fils Schah-Sophi, plus cruel que Schah-Abbas, mais moins guerrier, moins politique, abruti par la débauche, eut un régne malheureux. Le grand mogol Schah-Gean enleva Candahar à la Perse, et le sultan Amurat IV prit d'assaut Bagdad en 1638.

Depuis ce temps vous voyez la monarchie persane décliner sensiblement, jusqu'à ce qu'enfin la mollesse de la dynastie des Sophis a causé sa ruine entière. Les eunuques gouvernaient le sérail et l'empire sous Muza-Sophi, et sous Hussein, le dernier de cette race.

C'est le comble de l'avilissement dans la nature humaine, et l'opprobre de l'Orient, de dépouiller les hommes de leur virilité; et c'est le dernier attentat du despotisme de confier le gouvernement à ces malheureux. Par-tout où leur pouvoir a été excessif, la décadence et la ruine sont arrivées. La faiblesse de Schah-Hussein fesait tellement languir l'empire, et la confusion le troublait si violemment par les factions des eunuques noirs et des eunuques blancs, que si Myri-Veis et ses aguans n'avaient pas détruit cette dynastie, elle l'eût été

par elle-même. C'est le sort de la Perse que toutes ses dynasties commencent par la force et finissent par la faiblesse. Presque toutes ces familles ont eu le sort de Serdan-Pull, que nous nommons Sardanapale.

Ces aguans, qui ont bouleversé la Perse au commencement du siècle où nous sommes, étaient une ancienne colonie de Tartares habitant les montagnes de Candahar, entre l'Inde et la Perse. Presque toutes les révolutions qui ont changé le sort de ce pays-là sont arrivées par des Tartares. Les Persans avaient reconquis Candahar sur le Mogol, vers l'an 1650, sous Schah-Abbas II, et ce fut pour leur malheur. Le ministère de Schah-Hussein, petit-fils de Schah-Abbas II, traita mal les aguans. Myri-Veis, qui n'était qu'un particulier, mais un particulier courageux et entreprenant, se mit à leur tête.

C'est encore ici une de ces révolutions où le caractère des peuples qui la firent eut plus de part que le caractère de leurs chefs : car Myri-Veis ayant été assassiné et remplacé par un autre barbare, nommé Maghmud, son propre neveu, qui n'était âgé que de dix-huit ans, il n'y avait pas d'apparence que ce jeune homme pût faire beaucoup par lui-même, et qu'il conduisît ces troupes indisciplinées de montagnards féroces, comme nos généraux conduisent des armées réglées. Le

gouvernement de Hussein était méprisé, et la province de Candahar ayant commencé les troubles, les provinces du Caucase, du côté de la Géorgie, se révoltèrent aussi. Enfin Maghmud assiégea Ispahan en 1722. Schah-Hussein lui remit cette capitale, abdiqua le royaume à ses pieds, et le reconnut pour son maître; trop heureux que Maghmud daignât épouser sa fille.

Tous les tableaux des cruautés et des malheurs des hommes, que nous examinons depuis le temps de Charlemagne, n'ont rien de plus horrible que les suites de la révolution d'Ispahan. Maghmud crut ne pouvoir s'affermir qu'en fesant égorger les familles des principaux citoyens. La Perse entière a été trente années ce qu'avait été l'Allemagne avant la paix de Vestphalie, ce que fut la France du temps de Charles VI, l'Angleterre dans les guerres de la *rose rouge* et de la *rose blanche:* mais la Perse est tombée d'un état plus florissant dans un plus grand abyme de malheurs.

La religion eut encore part à ces désolations. Les aguans tenaient pour Omar, comme les Persans pour Ali; et ce Maghmud, chef des aguans, mêlait les plus lâches superstitions aux plus détestables cruautés: il mourut en démence, en 1725, après avoir désolé la Perse. Un nouvel usurpateur de la nation des aguans lui succéda; il s'appelait Asraf. La désolation de la Perse re-

doublait de tous côtés. Les Turcs l'inondaient du côté de la Géorgie, l'ancienne Colchide. Les Russes fondaient sur ses provinces, du nord à l'occident de la Mer-Caspienne, vers les portes de Delbent dans le Shirvan, qui était autrefois l'Ibérie et l'Albanie. On ne nous dit point ce que devint parmi tant de troubles le roi détrôné, Schah-Hussein. Ce prince n'est connu que pour avoir servi d'époque au malheur de son pays.

Un des fils de cet empereur, nommé Thamas, échappé au massacre de la famille impériale, avait encore des sujets fidèles qui se rassemblèrent autour de sa personne vers Tauris. Les guerres civiles et les temps de malheur produisent toujours des hommes extraordinaires qui eussent été ignorés dans des temps paisibles. Le fils d'un berger devint le protecteur du prince Thamas, et le soutien du trône dont il fut ensuite l'usurpateur. Cet homme, qui s'est placé au rang des plus grands conquérants, s'appelait Nadir. Il gardait les moutons de son père dans les plaines du Corassan, partie de l'ancienne Hyrcanie et de la Bactriane. Il ne faut pas se figurer ces bergers comme les nôtres. La vie pastorale qui s'est conservée dans plus d'une contrée de l'Asie n'est pas sans opulence: les tentes de ces riches bergers valent beaucoup mieux que les maisons de nos cultivateurs. Nadir vendit plusieurs grands troupeaux de son

père, et se mit à la tête d'une troupe de bandits, chose encore fort commune dans ces pays où les peuples ont gardé les mœurs des temps antiques. Il se donna avec sa troupe au prince Thamas; et à force d'ambition, de courage, et d'activité, il fut à la tête d'une armée. Il se fit appeler alors Thamas Kouli-kan, *le kan esclave de Thamas;* mais l'esclave était le maître sous un prince aussi faible et aussi efféminé que son père Hussein. (1729) Il reprit Ispahan et toute la Perse, poursuivit le nouveau roi Asraf jusqu'à Candabar, le vainquit, le prit prisonnier, et lui fit couper la tête après lui avoir arraché les yeux.

Kouli-kan ayant ainsi rétabli le prince Thamas sur le trône de ses aïeux, et l'ayant mis en état d'être ingrat, voulut l'empêcher de l'être. Il l'enferma dans la capitale du Corassan, et agissant toujours au nom de ce prince prisonnier, il alla faire la guerre aux Turcs, sachant bien qu'il ne pouvait affermir sa puissance que par la même voie qu'il l'avait acquise. Il battit les Turcs à Érivan, reprit tout ce pays, et assura ses conquêtes en fesant la paix avec les Russes. (1736) Ce fut alors qu'il se fit déclarer roi de Perse sous le nom de Schah-Nadir. Il n'oublia pas l'ancienne coutume de crever les yeux à ceux qui peuvent avoir droit au trône. Cette cruauté fut exercée sur son souverain Thamas. Les mêmes armées qui avaient

servi à désoler la Perse servirent aussi à la rendre redoutable à ses voisins. Kouli-kan mit les Turcs plusieurs fois en fuite. Il fit enfin avec eux une paix honorable, par laquelle ils rendirent tout ce qu'ils avaient jamais pris aux Persans, excepté Bagdad et son territoire.

Kouli-kan, chargé de crimes et de gloire, alla ensuite conquérir l'Inde, comme nous le verrons au chapitre du Mogol. De retour dans sa patrie, il trouva un parti formé en faveur des princes de la maison royale qui existait encore; et, au milieu de ces nouveaux troubles, il fut assassiné par son propre neveu, ainsi que l'avait été Myri-Veis, le premier auteur de la révolution. La Perse alors est devenue encore le théâtre des guerres civiles. Tant de dévastations y ont détruit le commerce et les arts, en détruisant une partie du peuple; mais quand le terrain est fertile et la nation industrieuse, tout se répare à la longue.

CHAPITRE CXCIV.

Du Mogol.

Cette prodigieuse variété de mœurs, de coutumes, de lois, de révolutions, qui ont toutes le même principe, l'intérêt, forme le tableau de

l'univers. Nous n'avons vu ni en Perse ni en Turquie de fils révolté contre son père. Vous voyez dans l'Inde les deux fils du grand mogol Gean-Guir lui faire la guerre l'un après l'autre, au commencement du dix-septième siécle. L'un de ces deux princes, nommé Schah-Gean, s'empare de l'empire en 1627, après la mort de son père, Gean-Guir, au préjudice d'un petit-fils à qui Gean-Guir avait laissé le trône. L'ordre de succession n'était point dans l'Asie une loi reconnue comme dans les nations de l'Europe. Ces peuples avaient une source de malheurs de plus que nous.

Schah-Gean, qui s'était révolté contre son père, vit aussi dans la suite ses enfants soulevés contre lui. Il est difficile de comprendre comment des souverains, qui ne pouvaient empêcher leurs propres enfants de lever contre eux des armées, étaient aussi absolus qu'on veut nous le faire croire. Il paraît que l'Inde était gouvernée à-peu-près comme l'étaient les royaumes de l'Europe du temps des grands fiefs. Les gouverneurs des provinces de l'Indoustan étaient les maîtres dans leurs gouvernements, et on donnait des vice-royautés aux enfants des empereurs. C'était manifestement un sujet éternel de guerres civiles: aussi, dès que la santé de l'empereur Schah-Gean devint languissante, ses quatre enfants, qui avaient chacun le commandement d'une pro-

vinee, armèrent pour lui succéder. Ils s'accordaient pour détrôner leur père, et se fesaient la guerre entre eux : c'était précisément l'aventure de Louis-le-Débonnaire ou le Faible. Aurengzeb, le plus scélérat des quatre frères, fut le plus heureux.

La même hypocrisie que nous avons vue dans Cromwell se retrouve dans ce prince indien ; la même dissimulation et la même cruauté avec un cœur plus dénaturé. Il se ligua d'abord avec un de ses frères, et se rendit maître de la personne de son père, Schah-Gean, qu'il tint toujours en prison ; ensuite il assassina ce même frère, dont il s'était servi comme d'un instrument dangereux qu'il fallait exterminer ; il poursuit ses deux autres frères, dont il triomphe, et qu'il fait enfin étrangler l'un après l'autre.

Cependant le père d'Aurengzeb vivait encore. Son fils le retenait dans la prison la plus dure ; et le nom du vieil empereur était souvent le prétexte des conspirations contre le tyran. Il envoya enfin un médecin à son père, attaqué d'une indisposition légère, et le vieillard mourut (1666) : Aurengzeb passa dans toute l'Asie pour l'avoir empoisonné. Nul homme n'a mieux montré que le bonheur n'est pas le prix de la vertu. Cet homme, souillé du sang de ses frères, et coupable de la mort de son père, reussit dans toutes ses

entreprises : il ne mourut qu'en 1707, âgé d'environ cent trois ans. Jamais prince n'eut une carrière si longue et si fortunée. Il ajouta à l'empire des Mogols les royaumes de Visapour et de Golconde, tout le pays de Carnate, et presque toute cette grande presqu'île que bordent les côtes de Coromandel et de Malabar. Cet homme, qui eût péri par le dernier supplice, s'il eût pu être jugé par les lois ordinaires des nations, a été sans contredit le plus puissant prince de l'univers. La magnificence des rois de Perse, tout éblouissante qu'elle nous a paru, n'était que l'effort d'une cour médiocre qui étale quelque faste, en comparaison des richesses d'Aurengzeb

De tout temps les princes asiatiques ont accumulé des trésors ; ils ont été riches de tout ce qu'ils entassaient, au lieu que dans l'Europe les princes sont riches de l'argent qui circule dans leurs états. Le trésor de Tamerlan subsistait encore, et tous ses successeurs l'avaient augmenté. Aurengzeb y ajouta des richesses étonnantes : un seul de ses trônes a été estimé par Tavernier cent soixante millions de son temps, qui en font plus de trois cents du nôtre. Douze colonnes d'or, qui soutenaient le dais de ce trône, étaient entourées de grosses perles : le dais était de perles et de diamants, surmonté d'un paon qui étalait une queue de pierreries ; tout le reste était proportionné à

cette étrange magnificence. Le jour le plus solennel de l'année était celui où l'on pesait l'empereur dans des balances d'or, en présence du peuple; et, ce jour-là, il recevait pour plus de cinquante millions de présents.

Si jamais le climat a influé sur les hommes, c'est assurément dans l'Inde; les empereurs y étalaient le même luxe, vivaient dans la même mollesse que les rois indiens dont parle Quinte-Curce; et les vainqueurs tartares prirent insensiblement ces mêmes mœurs, et devinrent Indiens.

Tout cet excès d'opulence et de luxe n'a servi qu'au malheur de l'Indoustan. Il est arrivé, en 1739, au petit-fils d'Aurengzeb, Mahamad-Schah, la même chose qu'à Crésus. On avait dit à ce roi de Lydie: « Vous avez beaucoup d'or; mais celui qui « se servira du fer mieux que vous vous enlèvera « tout cet or. »

Thamas Kouli-kan, élevé au trône de Perse, après avoir détrôné son maître, vaincu les aguans et pris Candahar, est venu jusqu'à la capitale des Indes, sans autre raison que l'envie d'arracher au Mogol tous ces trésors que les Mogols avaient pris aux Indiens. Il n'y a guère d'exemple ni d'une plus grande armée que celle du grand-mogol Mahamad, levée contre Thamas Kouli-kan, ni d'une plus grande faiblesse. Il opposa douze cent mille hommes, dix mille piéces de canon, et deux

mille éléphants armés en guerre, au vainqueur de la Perse, qui n'avait pas avec lui soixante mille combattants. Darius n'avait pas armé tant de forces contre Alexandre.

On ajoute encore que cette multitude d'Indiens était couverte par des retranchements de six lieues d'étendue, du côté que Thamas Kouli-kan pouvait attaquer; c'était bien sentir sa faiblesse. Cette armée innombrable devait entourer les ennemis, leur couper la communication, et les faire périr par la disette dans un pays qui leur était étranger. Ce fut, au contraire, la petite armée persane qui assiégea la grande, lui coupa les vivres, et la détruisit en détail. Le grand-mogol Mahamad semblait n'être venu que pour étaler sa vaine grandeur, et pour la soumettre à des brigands aguerris. Il vint s'humilier devant Thamas Kouli-kan, qui lui parla en maître, et le traita en sujet. Le vainqueur entra dans Delhi, ville qu'on nous représente plus grande et plus peuplée que Paris et Londres. Il traînait à sa suite ce riche et misérable empereur. Il l'enferma d'abord dans une tour, et se fit proclamer lui-même empereur des Indes.

Quelques officiers mogols essayèrent de profiter d'une nuit ou les Persans s'étaient livrés à la débauche, pour prendre les armes contre leurs vainqueurs. Thamas Kouli-kan livra la ville au

pillage; presque tout fut mis à feu et à sang. Il emporta beaucoup plus de trésors de Delhi que les Espagnols n'en prirent à la conquête du Mexique. Ces richesses, amassées par un brigandage de quatre siècles, ont été apportées en Perse par un autre brigandage, et n'ont pas empêché les Persans d'être long-temps le plus malheureux peuple de la terre : elles y sont dispersées ou ensevelies pendant les guerres civiles jusqu'au temps où quelque tyran les rassemblera.

Kouli-kan, en partant des Indes pour retourner en Perse, eut la vanité de laisser le nom d'empereur à ce Mahamad-Schah qu'il avait détrôné; mais il laissa le gouvernement à un vice-roi qui avait élevé le grand-mogol, et qui s'était rendu indépendant de lui. Il détacha trois royaumes de ce vaste empire, Cachemire, Caboul et Multan, pour les incorporer à la Perse, et imposa à l'Indoustan un tribut de quelques millions.

L'Indoustan fut gouverné alors par un vice-roi, et par un conseil que Thamas Kouli-kan avait établi. Le petit-fils d'Aurengzeb garda le titre de roi des rois et de souverain du monde, et ne fut plus qu'un fantôme. Tout est rentré ensuite dans l'ordre ordinaire quand Kouli-kan a été assassiné en Perse au milieu de ses triomphes : le Mogol n'a plus payé de tribut; les provinces enlevées par le vainqueur persan sont retournées à l'empire.

Il ne faut pas croire que ce Mahamad, roi des rois, ait été despotique avant son malheur; Aurengzeb l'avait été à force de soins, de victoires, et de cruautés. Le despotisme est un état violent qui semble ne pouvoir durer. Il est impossible que, dans un empire où des vice-rois soudoient des armées de vingt mille hommes, ces vice-rois obéissent long-temps et aveuglément. Les terres que l'empereur donne à ces vice-rois deviennent dès-là même indépendantes de lui. Gardons-nous donc bien de croire que dans l'Inde le fruit de tous les travaux des hommes appartienne à un seul. Plusieurs castes indiennes ont conservé leurs anciennes possessions. Les autres terres ont été données aux grands de l'empire, aux raïas, aux nababs, aux omras. Ces terres sont cultivées, comme ailleurs, par des fermiers qui s'y enrichissent, et par des colons qui travaillent pour leurs maîtres. Le petit peuple est pauvre dans le riche pays de l'Inde, ainsi que dans presque tous les pays du monde; mais il n'est point serf et attaché à la glèbe, ainsi qu'il l'a été dans notre Europe, et qu'il l'est encore en Pologne, en Bohême, et dans plusieurs pays de l'Allemagne. Le paysan, dans toute l'Asie, peut sortir de son pays quand il en est mécontent, et en aller chercher un meilleur, s'il en trouve.

Ce qu'on peut résumer de l'Inde en général

c'est qu'elle est gouvernée, comme un pays de conquête, par trente tyrans qui reconnaissent un empereur amolli comme eux dans les délices, et qui dévorent la substance du peuple. Il n'y a point là de ces grands tribunaux permanents, dépositaires des lois, qui protégent le faible contre le fort.

C'est un problème qui paraît d'abord difficile à résoudre que l'or et l'argent venus de l'Amérique en Europe aillent s'engloutir continuellement dans l'Indoustan pour n'en plus sortir, et que cependant le peuple y soit si pauvre qu'il y travaille presque pour rien; mais la raison en est que cet argent ne va pas au peuple: il va aux marchands, qui paient des droits immenses aux gouverneurs; ces gouverneurs en rendent beaucoup au grand-mogol et enfouissent le reste. La peine des hommes est moins payée que par-tout ailleurs dans ce pays le plus riche de la terre, parceque dans tout pays le prix des journaliers ne passe guère leur subsistance et leur vêtement. L'extrême fertilité de la terre des Indes et la chaleur du climat font que cette subsistance et ce vêtement ne coûtent presque rien. L'ouvrier qui cherche des diamants dans les mines gagne de quoi acheter un peu de riz et une chemise de coton: par-tout la pauvreté sert à peu de frais la richesse.

Je ne répéterai point ce que j'ai dit des Indiens : leurs superstitions sont les mêmes que du temps d'Alexandre ; les bramins y enseignent la même religion ; les femmes se jettent encore dans des bûchers allumés sur le corps de leurs maris : nos voyageurs, nos négociants, en ont vu plusieurs exemples. Les disciples se sont fait aussi quelquefois un point d'honneur de ne pas survivre à leurs maîtres. Tavernier rapporte qu'il fut témoin dans Agra même, l'une des capitales de l'Inde, que, le grand-bramin étant mort, un négociant qui avait étudié sous lui vint à la loge des Hollandais, arrêta ses comptes, leur dit qu'il était résolu d'aller trouver son maître dans l'autre monde, et se laissa mourir de faim, quelque effort qu'on fît pour lui persuader de vivre.

Une chose digne d'observation c'est que les arts ne sortent presque jamais des familles où ils sont cultivés : les filles des artisans ne prennent des maris que du métier de leurs pères ; c'est une coutume très ancienne en Asie, et qui avait passé autrefois en loi dans l'Égypte.

La loi de l'Asie et de l'Afrique qui a toujours permis la pluralité des femmes n'est pas une loi dont le peuple, toujours pauvre, puisse faire usage. Les riches ont toujours compté les femmes au nombre de leurs biens, et ils ont pris des eunuques pour les garder : c'est un usage immémo-

rial, établi dans l'Inde comme dans toute l'Asie. Lorsque les Juifs voulurent avoir un roi, il y a plus de trois mille ans, Samuël, leur magistrat et leur père, qui s'opposait à l'établissement de la royauté, remontra aux Juifs que ce roi leur imposerait des tributs pour avoir de quoi donner à ses eunuques. Il fallait que les hommes fussent dès long-temps bien pliés à l'esclavage, pour qu'une telle coutume ne parût point extraordinaire.

Lorsqu'on finissait ce chapitre, une nouvelle révolution a bouleversé l'Indoustan. Les princes tributaires, les vice-rois, ont tous secoué le joug. Les peuples de l'intérieur ont détrôné le souverain. L'Inde est devenue, comme la Perse, le théâtre des guerres civiles. Ces désastres font voir que le gouvernement était très mauvais, et en même temps que ce prétendu despotisme n'existait pas. L'empereur n'était pas assez puissant pour se faire obéir d'un raïa.

Nos voyageurs ont cru que le pouvoir arbitraire résidait essentiellement dans la personne des grands-mogols, parceque Aurengzeb avait tout asservi. Ils n'ont pas considéré que cette puissance, uniquement fondée sur le droit des armes, ne dure qu'autant qu'on est à la tête d'une armée, et que ce despotisme qui détruit tout se détruit enfin de lui-même. Il n'est pas une forme

de gouvernement, mais une subversion de tout gouvernement : il admet le caprice pour toute règle ; il ne s'appuie point sur des lois qui assurent sa durée ; et ce colosse tombe par terre dès qu'il n'a plus le bras levé : il se forme de ses débris plusieurs petites tyrannies, et l'état ne reprend une forme constante que quand les lois règnent.

CHAPITRE CXCV.

De la Chine au dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième.

Il vous est fort inutile, sans doute, de savoir que, dans la dynastie chinoise qui régnait après la dynastie des Tartares de Gengis-kan, l'empereur Quancum succéda à Kinkum, et Kicum à Quancum. Il est bon que ces noms se trouvent dans les tables chronologiques ; mais, vous attachant toujours aux événements et aux mœurs, vous franchissez tous ces espaces vides pour venir aux temps marqués par de grandes choses. Cette même mollesse qui a perdu la Perse et l'Inde fit à la Chine, dans le siècle passé, une révolution plus complète que celle de Gengis-kan et de ses petits-fils. L'empire chinois était, au commencement du dix-septième siècle, bien plus heureux

que l'Inde, la Perse et la Turquie. L'esprit humain ne peut certainement imaginer un gouvernement meilleur que celui où tout se décide par de grands tribunaux, subordonnés les uns aux autres, dont les membres ne sont reçus qu'après plusieurs examens sévères. Tout se règle à la Chine par ces tribunaux. Six cours souveraines sont à la tête de toutes les cours de l'empire. La première veille sur tous les mandarins des provinces; la seconde dirige les finances; la troisième a l'intendance des rites, des sciences et des arts; la quatrième a l'intendance de la guerre; la cinquième préside aux juridictions chargées des affaires criminelles; la sixième a soin des ouvrages publics. Le résultat de toutes les affaires décidées à ces tribunaux est porté à un tribunal suprême. Sous ces tribunaux il y en a quarante-quatre subalternes qui résident à Pékin. Chaque mandarin dans sa province, dans sa ville, est assisté d'un tribunal. Il est impossible que, dans une telle administration, l'empereur exerce un pouvoir arbitraire. Les lois générales émanent de lui; mais, par la constitution du gouvernement, il ne peut rien faire sans avoir consulté des hommes élevés dans les lois, et élus par les suffrages. Que l'on se prosterne devant l'empereur comme devant un dieu, que le moindre manque de respect à sa personne soit puni selon la loi comme un sacrilège,

cela ne prouve certainement pas un gouvernement despotique et arbitraire. Le gouvernement despotique serait celui où le prince pourrait, sans contrevenir à la loi, ôter à un citoyen les biens ou la vie, sans forme et sans autre raison que sa volonté. Or s'il y eut jamais un état dans lequel la vie, l'honneur et le bien des hommes aient été protégés par les lois, c'est l'empire de la Chine. Plus il y a de grands corps dépositaires de ces lois, moins l'administration est arbitraire; et si quelquefois le souverain abuse de son pouvoir contre le petit nombre d'hommes qui s'expose à être connu de lui, il ne peut en abuser contre la multitude, qui lui est inconnue, et qui vit sous la protection des lois.

La culture des terres, poussée à un point de perfection dont on n'a pas encore approché en Europe, fait assez voir que le peuple n'était pas accablé de ces impôts qui gênent le cultivateur: le grand nombre d'hommes occupés de donner des plaisirs aux autres montre que les villes étaient florissantes autant que les campagnes étaient fertiles. Il n'y avait point de cité dans l'empire où les festins ne fussent accompagnés de spectacles. On n'allait point au théâtre, on fesait venir les théâtres dans sa maison : l'art de la tragédie, de la comédie, était commun, sans être perfectionné; car les Chinois n'ont perfectionné aucun des arts de

l'esprit; mais ils jouissaient avec profusion de ce qu'ils connaissaient; et enfin ils étaient heureux autant que la nature humaine le comporte.

Ce bonheur fut suivi, vers l'an 1630, de la plus terrible catastrophe et de la désolation la plus générale. La famille des conquérants tartares, descendants de Gengis-kan, avait fait ce que tous les conquérants ont tâché de faire: elle avait affaibli la nation des vainqueurs, afin de ne pas craindre, sur le trône des vaincus, la même révolution qu'elle y avait faite. Cette dynastie des Iven ayant été enfin dépossédée par la dynastie Ming, les Tartares qui habitèrent au nord de la grande muraille ne furent plus regardés que comme des espèces de sauvages dont il n'y avait rien ni à espérer ni à craindre. Au-delà de la grande muraille est le royaume de Lea-Tong, incorporé par la famille de Gengis-kan à l'empire de la Chine, et devenu entièrement chinois. Au nord-est de Lea-Tong étaient quelques hordes de Tartares-Mantchoux, que le vice-roi de Lea-Tong traita durement. Ils firent des représentations hardies, telles qu'on nous dit que les Scythes en firent de tout temps depuis l'invasion de Cyrus; car le génie des peuples est toujours le même, jusqu'à ce qu'une longue oppression les fasse dégénérer. Le gouverneur, pour toute réponse, fit brûler leurs cabanes, enleva leurs troupeaux, et voulut trans-

planter les habitants. (1622) Alors ces Tartares, qui étaient libres, se choisirent un chef pour faire la guerre. Ce chef, nommé Taï-Tsou, se fit bientôt roi : il battit les Chinois, entra victorieux dans le Lea-Tong, et prit d'assaut la capitale.

Cette guerre se fit comme toutes celles des temps les plus reculés. Les armes à feu étaient inconnues dans cette partie du monde. Les anciennes armes, comme la flèche, la lance, la massue, le cimeterre, étaient en usage; on se servait peu de boucliers et de casques, encore moins de brassards et de bottines de métal. Les fortifications consistaient en un fossé, un mur, des tours; on sapait le mur ou on montait à l'escalade. La seule force du corps devait donner la victoire; et les Tartares, accoutumés à dormir en plein champ, devaient avoir l'avantage sur un peuple élevé dans une vie moins dure.

Taï-Tsou [1], ce premier chef des hordes tartares, étant mort en 1626, dans le commencement de ses conquêtes, son fils Taï-Tsoung prit tout d'un coup le titre d'empereur des Tartares, et s'égala

[1] * Tai-tsou (le grand aïeul) est un nom commun à plusieurs fondateurs de dynasties tartares ou chinoises. Le personnage auquel on l'applique le plus particulièrement n'est pas celui dont parle ici Voltaire, mais un empereur plus ancien de sept siècles, chef de la dynastie des Tcheou-postérieurs à la Chine, et qui monta sur le trône l'an 951 de notre ère. — Tai-tsoung (le grand illustre prince) est pareillement une dénomination commune. (D.)

à l'empereur de la Chine. On dit qu'il savait lire et écrire, et il paraît qu'il reconnaissait un seul Dieu, comme les lettrés chinois : il l'appelait Tien, comme eux. Il s'exprime ainsi dans une de ses lettres circulaires aux magistrats des provinces chinoises : « Le Tien élève qui lui plaît ; il m'a « peut-être choisi pour devenir votre maître. » En effet, depuis l'année 1628, le Tien lui fit remporter victoire sur victoire. C'était un homme très habile : il policait son peuple féroce pour le rendre obéissant, et établissait des lois au milieu de la guerre. Il était toujours à la tête de ses troupes ; et l'empereur de la Chine, dont le nom est devenu obscur, et qui s'appelait Hoai-Tsong, restait dans son palais avec ses femmes et ses eunuques : aussi fut-il le dernier empereur du sang chinois. Il n'avait pas su empêcher que Taï-Tsong et ses Tartares lui prissent ses provinces du nord ; il n'empêcha pas davantage qu'un mandarin rebelle, nommé Li-Tsé-Tching, lui prît celles du midi. Tandis que les Tartares ravageaient l'orient et le septentrion de la Chine, ce Li-Tsé-Tching s'emparait de presque tout le reste. On prétend qu'il avait six cent mille hommes de cavalerie et quatre cent mille d'infanterie. Il vint avec l'élite de ses troupes aux portes de Pékin, et l'empereur ne sortit jamais de son palais : il ignorait une partie de ce qui se passait. Li-Tsé-Tching le rebelle

(on l'appelle ainsi parcequ'il ne réussit pas) renvoya à l'empereur deux de ses principaux eunuques faits prisonniers, avec une lettre fort courte, par laquelle il l'exhortait à abdiquer l'empire.

C'est ici qu'on voit bien ce que c'est que l'orgueil asiatique et combien il s'accorde avec la mollesse. L'empereur ordonna qu'on coupât la tête aux deux eunuques, pour lui avoir apporté une lettre dans laquelle on lui manquait de respect. On eut beaucoup de peine à lui faire entendre que les têtes des princes du sang et d'une foule de mandarins que Li-Tsé-Tching avait entre ses mains répondraient de celles de ses deux eunuques.

Pendant que l'empereur délibérait sur la réponse, Li-Tsé-Tching était déja entré dans Pékin. L'impératrice eut le temps de faire sauver quelques uns de ses enfants mâles; après quoi elle s'enferma dans sa chambre et se pendit. L'empereur y accourut; et ayant fort approuvé cet exemple de fidélité, il exhorta quarante autre femmes qu'il avait à l'imiter. Le P. de Mailla, jésuite, qui a écrit cette histoire dans Pékin même, au siècle passé, prétend que toutes ces femmes obéirent sans réplique; mais il se peut qu'il y en eût quelques unes qu'il fallût aider. L'empereur, qu'il nous dépeint comme un très bon prince, aperçut, après cette exécution, sa fille unique, âgée

de quinze ans, que l'impératrice n'avait pas jugé à propos d'exposer à sortir du palais; il l'exhorta à se pendre comme sa mère et ses belles-mères; mais la princesse n'en voulant rien faire, ce bon prince, ainsi que le dit Mailla, lui donna un grand coup de sabre, et la laissa pour morte. On s'attend qu'un tel père, un tel époux, se tuera sur le corps de ses femmes et de sa fille; mais il alla dans un pavillon hors de la ville pour attendre des nouvelles; et enfin, ayant appris que tout était désespéré, et que Li-Tsé-Tching était dans son palais, il s'étrangla, et mit fin à un empire et à une vie qu'il n'avait pas osé défendre. Cet étrange événement arriva l'année 1641. C'est sous ce dernier empereur de la race chinoise que les jésuites avaient enfin pénétré dans la cour de Pékin. Le P. Adam Schall, natif de Cologne, avait tellement réussi auprès de cet empereur par ses connaissances en physique et en mathématiques qu'il était devenu mandarin. C'était lui qui le premier avait fondu du canon de bronze à la Chine; mais le peu qu'il y en avait à Pékin, et qu'on ne savait pas employer, ne sauva pas l'empire. Le mandarin Schall quitta Pékin avant la révolution.

Après la mort de l'empereur les Tartares et les rebelles se disputèrent la Chine. Les Tartares étaient unis et aguerris; les Chinois étaient divisés et indisciplinés. Il fallut petit à petit céder

aux Tartares. Leur nation avait pris un caractère de supériorité qui ne dépendait pas de la conduite de leur chef. Il en était comme des Arabes de Mahomet, qui furent, pendant plus de trois cents ans, si redoutables par eux-mêmes.

La mort de l'empereur Taï-Tsong, que les Tartares perdirent en ce temps-là, ne les empêcha pas de poursuivre leurs conquêtes. Ils élurent un de ses neveux encore enfant : c'est Chun-Tchi, père du célèbre Kang-Hi *, sous lequel la religion chrétienne a fait des progrès à la Chine. Ces peuples, qui avaient d'abord pris les armes pour défendre leur liberté, ne connaissaient pas le droit héréditaire. Nous voyons que tous les peuples ont commencé par élire des chefs pour la guerre; ensuite ces chefs sont devenus absolus, excepté chez quelques nations d'Europe. Le droit héréditaire s'établit et devient sacré avec le temps.

Une minorité ruine presque toujours des conquérants, et ce fut pendant cette minorité de Chun-Tchi que les Tartares achevèrent de subjuguer la Chine. L'usurpateur Li-Tsé-Tching fut tué par un autre usurpateur chinois qui prétendait venger le dernier empereur. On reconnut dans plusieurs provinces des enfants vrais ou faux du dernier prince détrôné et étranglé, comme on avait produit des Demetri en Russie. Des manda-

* On lit quelquefois *Cam-Hi* ou *Cang-Hi*.

rins chinois tâchèrent d'usurper des provinces, et les grands usurpateurs tartares vinrent enfin à bout de tous les petits. Il y eut un général chinois qui arrêta quelque temps leurs progrès, parce-qu'il avait quelques canons, soit qu'il les eût des Portugais de Macao, soit que le jésuite Schall les eût fait fondre. Il est très remarquable que les Tartares, dépourvus d'artillerie, l'emportèrent à la fin sur ceux qui en avaient : c'était le contraire de ce qui était arrivé dans le Nouveau-Monde, et une preuve de la supériorité des peuples du Nord sur ceux du Midi.

Ce qu'il y a de plus surprenant c'est que les Tartares conquirent pied à pied tout ce vaste empire de la Chine sous deux minorités ; car leur jeune empereur Chun-Tchi étant mort, en 1661, à l'âge de vingt-quatre ans, avant que leur domination fût entièrement affermie, ils élurent son fils Kang-Hi, au même âge de huit ans auquel ils avaient élu son père, et ce Kang-Hi a rétabli l'empire de la Chine, ayant été assez sage et assez heureux pour se faire également obéir des Chinois et des Tartares. Les missionnaires qu'il fit mandarins l'ont loué comme un prince parfait. Quelques voyageurs, et sur-tout Le Gentil, qui n'ont point été mandarins, disent qu'il était d'une avarice sordide, et plein de caprices ; mais ces détails personnels n'entrent point dans cette peinture

générale du monde; il suffit que l'empire ait été heureux sous ce prince : c'est par-là qu'il faut regarder et juger les rois.

Pendant le cours de cette révolution, qui dura plus de trente ans, une des plus grandes mortifications que les Chinois éprouvèrent fut que leurs vainqueurs les obligeaient à se couper les cheveux à la manière tartare. Il y en eut qui aimèrent mieux mourir que de renoncer à leur chevelure. Nous avons vu les Moscovites exciter quelques séditions, quand le czar Pierre Ier les a obligés à se couper leur barbe : tant la coutume a de force sur le vulgaire.

Le temps n'a pas encore confondu la nation conquérante avec le peuple vaincu, comme il est arrivé dans nos Gaules, dans l'Angleterre, et ailleurs. Mais les Tartares ayant adopté les lois, les usages, et la religion des Chinois, les deux nations n'en composeront bientôt qu'une seule.

Sous le règne de ce Kang-Hi les missionnaires d'Europe jouirent d'une grande considération; plusieurs furent logés dans le palais impérial : ils bâtirent des églises; ils eurent des maisons opulentes. Ils avaient réussi en Amérique en enseignant à des sauvages les arts nécessaires : ils réussirent à la Chine en enseignant les arts les plus relevés à une nation spirituelle. Mais bientôt la jalousie corrompit les fruits de leur sagesse; et

cet esprit d'inquiétude et de contention, attaché en Europe aux connaissances et aux talents, renversa les plus grands desseins.

On fut étonné à la Chine de voir des sages qui n'étaient pas d'accord sur ce qu'ils venaient enseigner, qui se persécutaient et s'anathématisaient réciproquement, qui s'intentaient des procès criminels à Rome [1], et qui fesaient décider dans des congrégations de cardinaux si l'empereur de la Chine entendait aussi bien sa langue que des missionnaires venus d'Italie et de France.

Ces querelles allèrent si loin que l'on craignit dans la Chine, ou qu'on feignit de craindre, les mêmes troubles qu'on avait essuyés au Japon [2]. Le successeur de Kang-Hi défendit l'exercice de la religion chrétienne, tandis qu'on permettait la musulmane et les différentes sortes de bonzes. Mais cette même cour, sentant le besoin des mathématiques autant que le prétendu danger d'une religion nouvelle, conserva les mathématiciens, en leur imposant silence sur le reste, et en chassant les missionnaires. Cet empereur, nommé Yong-Tching, leur dit ces propres paroles, qu'ils ont eu la bonne foi de rapporter dans leurs lettres intitulées *curieuses et édifiantes :*

[1] Voyez le chapitre XXXIX, *Des Disputes sur les cérémonies chinoises*, etc., à la fin du *Siècle de Louis XIV*.

[2] Voyez le chapitre suivant, concernant le Japon.

« Que diriez-vous si j'envoyais une troupe de « bonzes et de lamas dans votre pays? comment « les recevriez-vous? Si vous avez su tromper mon « père, n'espérez pas me tromper de même. Vous « voulez que les Chinois embrassent votre loi. « Votre culte n'en tolère point d'autre, je le sais: « en ce cas que deviendrons-nous? les sujets de « vos princes. Les disciples que vous faites ne con- « naissent que vous. Dans un temps de troubles « ils n'écouteraient d'autre voix que la vôtre. Je « sais bien qu'à présent il n'y a rien à craindre; « mais quand les vaisseaux viendront par milliers, « il pourrait y avoir du désordre. »

Les mêmes jésuites qui rendent compte de ces paroles avouent avec tous les autres que cet empereur était un des plus sages et des plus généreux princes qui aient jamais régné; toujours occupé du soin de soulager les pauvres, et de les faire travailler, exact observateur des lois, réprimant l'ambition et le manége des bonzes, entretenant la paix et l'abondance, encourageant tous les arts utiles, et sur-tout la culture des terres. De son temps les édifices publics, les grands chemins, les canaux qui joignent tous les fleuves de ce grand empire, furent entretenus avec une magnificence et une économie qui n'ont rien d'égal que chez les Romains.

Ce qui mérite bien notre attention c'est le

tremblement de terre que la Chine essuya en 1699, sous l'empereur Kang-Hi. Ce phénomène fut plus funeste que celui qui de nos jours a détruit Lima et Lisbonne; il fit périr, dit-on, environ quatre cent mille hommes. Ces secousses ont dû être fréquentes dans notre globe: la quantité de volcans qui vomissent la fumée et la flamme fait penser que la première écorce de la terre porte sur des gouffres, et qu'elle est remplie de matière inflammable. Il est vraisemblable que notre habitation a éprouvé autant de révolutions en physique que la rapacité et l'ambition en ont causé parmi les peuples.

CHAPITRE CXCVI.

Du Japon au dix-septième siècle, et de l'extinction de la religion chrétienne en ce pays.

Dans la foule des révolutions que nous avons vues d'un bout de l'univers à l'autre, il paraît un enchaînement fatal des causes qui entraînent les hommes, comme les vents poussent les sables et les flots. Ce qui s'est passé au Japon en est une nouvelle preuve. Un prince portugais, sans puissance, sans richesses, imagine au quinzième siècle d'envoyer quelques vaisseaux sur les côtes d'Afri-

que. Bientôt après les Portugais découvrent l'empire du Japon. L'Espagne, devenue pour un temps souveraine du Portugal, fait au Japon un commerce immense. La religion chrétienne y est portée à la faveur de ce commerce; et à la faveur de cette tolérance de toutes les sectes admises si généralement dans l'Asie, elle s'y introduit, elle s'y établit. Trois princes japonais chrétiens viennent à Rome baiser les pieds du pape Grégoire XIII. Le christianisme allait devenir au Japon la religion dominante, et bientôt l'unique, lorsque sa puissance même servit à le détruire. Nous avons déja remarqué que les missionnaires y avaient beaucoup d'ennemis; mais aussi ils s'y étaient fait un parti très puissant. Les bonzes craignirent pour leurs anciennes possessions, et l'empereur enfin craignit pour l'état. Les Espagnols s'étaient rendus maîtres des Philippines, voisines du Japon: on savait ce qu'ils avaient fait en Amérique; il n'est pas étonnant que les Japonais fussent alarmés.

L'empereur du Japon, dès l'an 1586, proscrivit la religion chrétienne; l'exercice en fut défendu aux Japonais sous peine de mort: mais, comme on permettait toujours le commerce aux Portugais et aux Espagnols, leurs missionnaires fesaient dans le peuple autant de prosélytes qu'on en condamnait aux supplices. Le gouvernement défendit aux marchands étrangers d'introduire des

prêtres chrétiens dans le pays : malgré cette défense, le gouverneur des îles Philippines envoya des cordeliers en ambassade à l'empereur japonais. Ces ambassadeurs commencèrent par faire construire une chapelle publique dans la ville capitale, nommée Méaco ; ils furent chassés, et la persécution redoubla. Il y eut long-temps des alternatives de cruauté et d'indulgence. Il est évident que la raison d'état fut la seule cause des persécutions, et qu'on ne se déclara contre la religion chrétienne que par la crainte de la voir servir d'instrument aux entreprises des Espagnols ; car jamais on ne persécuta au Japon la religion de Confucius, quoique apportée par un peuple dont les Japonais sont jaloux, et auquel ils ont souvent fait la guerre.

Le savant et judicieux observateur Kempfer, qui a si long-temps été sur les lieux, nous dit que, l'an 1674, on fit le dénombrement des habitants de Méaco. Il y avait douze religions dans cette capitale, qui vivaient toutes en paix ; et ces douze sectes composaient plus de quatre cent mille habitants, sans compter la cour nombreuse du daïri, souverain pontife. Il paraît que si les Portugais et les Espagnols s'étaient contentés de la liberté de conscience, ils auraient été aussi paisibles dans le Japon que ces douze religions. Ils y fesaient encore en 1636 le commerce le plus

avantageux; Kempfer dit qu'ils en rapportèrent à Macao deux mille trois cent cinquante caisses d'argent.

Les Hollandais, qui trafiquaient au Japon depuis 1600, étaient jaloux du commerce des Espagnols. Ils prirent en 1637, vers le cap de Bonne-Espérance, un vaisseau espagnol qui fesait voile du Japon à Lisbonne: ils y trouvèrent des lettres d'un officier portugais, nommé Moro, espèce de consul de la nation; ces lettres renfermaient le plan d'une conspiration des chrétiens du Japon contre l'empereur; on spécifiait le nombre des vaisseaux et des soldats qu'on attendait de l'Europe et des établissements d'Asie, pour faire réussir le projet. Les lettres furent envoyées à la cour du Japon: Moro reconnut son crime, et fut brûlé publiquement.

Alors le gouvernement aima mieux renoncer à tout commerce avec les étrangers que se voir exposé à de telles entreprises. L'empereur Jemitz, dans une assemblée de tous les grands, porta ce fameux édit, que désormais aucun Japonais ne pourrait sortir du pays, sous peine de mort; qu'aucun étranger ne serait reçu dans l'empire; que tous les Espagnols ou Portugais seraient renvoyés; que tous les chrétiens du pays seraient mis en prison, et qu'on donnerait environ mille écus à quiconque découvrirait un prêtre chrétien. Ce parti ex-

trême de se séparer tout d'un coup du reste du monde, et de renoncer à tous les avantages du commerce, ne permet pas de douter que la conspiration n'ait été véritable : mais ce qui rend la preuve complète c'est qu'en effet les chrétiens du pays, avec quelques Portugais à leur tête, s'assemblèrent en armes au nombre de plus de trente mille. Ils furent battus en 1638, et se retirèrent dans une forteresse sur le bord de la mer, dans le voisinage du port de Nangazaki.

Cependant toutes les nations étrangères étaient alors chassées du Japon ; les Chinois mêmes étaient compris dans cette loi générale, parceque quelques missionnaires d'Europe s'étaient vantés au Japon d'être sur le point de convertir la Chine au christianisme. Les Hollandais eux-mêmes, qui avaient découvert la conspiration, étaient chassés comme les autres : on avait déja démoli le comptoir qu'ils avaient à Firando ; leurs vaisseaux étaient déja partis : il en restait un que le gouvernement somma de tirer son canon contre la forteresse où les chrétiens étaient réfugiés. Le capitaine hollandais Kokbeker rendit ce funeste service : les chrétiens furent bientôt forcés, et périrent dans d'affreux supplices. Encore une fois, quand on se représente un capitaine portugais, nommé Moro, et un capitaine hollandais, nommé Kokbeker, suscitant dans le Japon de si étranges évé-

nements, on reste convaincu de l'esprit remuant des Européans, et de cette fatalité qui dispose des nations.

Le service odieux qu'avaient rendu les Hollandais au Japon ne leur attira pas la grace qu'ils espéraient d'y commercer et de s'y établir librement; mais ils obtinrent la permission d'aborder dans une petite île nommée Désima, près du port de Nangazaki; c'est là qu'il leur est permis d'apporter une quantité déterminée de marchandises.

Il fallut d'abord marcher sur la croix, renoncer à toutes les marques du christianisme, et jurer qu'ils n'étaient pas de la religion des Portugais, pour obtenir d'être reçus dans cette petite île, qui leur sert de prison : dès qu'ils y arrivent on s'empare de leurs vaisseaux et de leurs marchandises, auxquelles on met le prix. Ils viennent chaque année subir cette prison pour gagner de l'argent; ceux qui sont rois à Batavia et dans les Moluques se laissent ainsi traiter en esclaves : on les conduit, il est vrai, de la petite île où ils sont retenus jusqu'à la cour de l'empereur; et ils sont par-tout reçus avec civilité et avec honneur, mais gardés à vue et observés : leurs conducteurs et leurs gardes font un serment par écrit signé de leur sang, qu'ils observeront toutes les démarches des Hollandais, et qu'ils en rendront un compte fidèle.

On a imprimé dans plusieurs livres qu'ils abjuraient le christianisme au Japon : cette opinion a sa source dans l'aventure d'un Hollandais qui, s'étant échappé et vivant parmi les naturels du pays, fut bientôt reconnu ; il dit, pour sauver sa vie, qu'il n'était pas chrétien, mais Hollandais. Le gouvernement japonais a défendu depuis ce temps qu'on bâtît des vaisseaux qui pussent aller en haute mer. Ils ne veulent avoir que de longues barques à voiles et à rames pour le commerce de leurs îles. La fréquentation des étrangers est devenue chez eux le plus grand des crimes ; il semble qu'ils les craignent encore après le danger qu'ils ont couru. Cette terreur ne s'accorde ni avec le courage de la nation, ni avec la grandeur de l'empire ; mais l'horreur du passé a plus agi en eux que la crainte de l'avenir. Toute la conduite des Japonais a été celle d'un peuple généreux, facile, fier, et extrême dans ses résolutions : ils reçurent d'abord les étrangers avec cordialité ; et quand ils se sont crus outragés et trahis par eux, ils ont rompu avec eux sans retour.

Lorsque le ministre Colbert, d'éternelle mémoire, établit le premier une compagnie des Indes en France, il voulut essayer d'introduire le commerce des Français au Japon, comptant se servir des seuls protestants, qui pouvaient jurer qu'ils n'étaient pas de la religion des Portugais ;

mais les Hollandais s'opposèrent à ce dessein; et les Japonais, contents de recevoir tous les ans chez eux une nation qu'ils font prisonnière, ne voulurent pas en recevoir deux.

Je ne parlerai point ici du royaume de Siam, qu'on nous représentait beaucoup plus vaste et plus opulent qu'il n'est; on verra dans le *Siècle de Louis XIV* (chapitre XIV) le peu qu'il est nécessaire d'en savoir. La Corée, la Cochinchine, le Tunquin, le Laos, Ava, Pégu, sont des pays dont on a peu de connaissance; et dans ce prodigieux nombre d'îles répandues aux extrémités de l'Asie, il n'y a guère que celle de Java, où les Hollandais ont établi le centre de leur domination et de leur commerce, qui puisse entrer dans le plan de cette histoire générale. Il en est ainsi de tous les peuples qui occupent le milieu de l'Afrique, et d'une infinité de peuplades dans le Nouveau-Monde. Je remarquerai seulement qu'avant le seizième siècle plus de la moitié du globe ignorait l'usage du pain et du vin; une grande partie de l'Amérique et de l'Afrique orientale l'ignore encore, et il faut y porter ces nourritures pour y célébrer les mystères de notre religion.

Les anthropophages sont beaucoup plus rares qu'on ne le dit, et depuis cinquante ans aucun de nos voyageurs n'en a vu [1]. Il y a beaucoup d'es-

[1] Depuis le temps où M. de Voltaire a écrit cette histoire, les

pèces d'hommes manifestement différentes les unes des autres. Plusieurs nations vivent encore dans l'état de la pure nature; et, tandis que nous fesons le tour du monde pour découvrir si leurs terres n'ont rien qui puisse assouvir notre cupidité, ces peuples ne s'informent pas s'il existe d'autres hommes qu'eux, et passent leurs jours dans une heureuse indolence qui serait un malheur pour nous.

Il reste beaucoup à découvrir pour notre vaine curiosité; mais si l'on s'en tient à l'utile on n'a que trop découvert.

voyageurs ont trouvé des anthropophages dans plusieurs îles de la mer du Sud. Il paraît résulter de leurs observations que cet usage s'abolit peu à peu chez ces peuples, à mesure que le temps amène quelques progrès dans leur civilisation. Les peuples qui mangent quelques uns de leurs ennemis dans une espèce de fête barbare sont encore en assez grand nombre; mais il est très rare d'en trouver qui tuent leurs ennemis pour les manger. Ce sont deux degrés de barbarie bien distincts, dont le premier a précédé l'autre, qui paraît n'être qu'un reste de l'ancien usage. Au reste, on n'a trouvé chez aucun de ces peuples l'usage de faire brûler vivants les hommes qui ne sont pas de l'avis des autres, ni celui de faire mourir les prisonniers dans les supplices: ces coutumes paraissent appartenir exclusivement aux théologiens d'Europe et aux sauvages de l'Amérique septentrionale.

CHAPITRE CXCVII.

Résumé de toute cette histoire jusqu'au temps où commence le beau siècle de Louis XIV.

J'ai parcouru ce vaste théâtre des révolutions depuis Charlemagne, et même en remontant souvent beaucoup plus haut, jusqu'au temps de Louis XIV. Quel sera le fruit de ce travail? quel profit tirera-t-on de l'histoire? On y a vu les faits et les mœurs; voyons quel avantage nous produira la connaissance des uns et des autres.

Un lecteur sage s'apercevra aisément qu'il ne doit croire que les grands événements qui ont quelque vraisemblance, et regarder en pitié toutes les fables dont le fanatisme, l'esprit romanesque, et la crédulité, ont chargé dans tous les temps la scène du monde.

Constantin triomphe de l'empereur Maxence: mais certainement un *Labarum* ne lui apparaît point dans les nuées, en Picardie, avec une inscription grecque.

Clovis, souillé d'assassinats, se fait chrétien, et commet des assassinats nouveaux; mais ni une colombe ne lui apporte une ampoule pour son

baptême, ni un ange ne descend du ciel pour lui donner un étendard[1].

Un moine de Clervaux peut prêcher une croisade; mais il faut être imbécile pour écrire que Dieu fit des miracles par la main de ce moine, afin d'assurer le succès de cette croisade, qui fut aussi malheureuse que follement entreprise et mal conduite.

Le roi Louis VIII peut mourir de phthisie; mais il n'y a qu'un fanatique ignorant qui puisse dire que les embrassements d'une jeune fille l'auraient guéri, et qu'il mourut martyr de sa chastet é

Chez toutes les nations l'histoire est défigurée par la fable, jusqu'à ce qu'enfin la philosophie vienne éclairer les hommes; et lorsque enfin la philosophie arrive au milieu de ces ténèbres, elle trouve les esprits si aveuglés par des siècles d'erreurs qu'elle peut à peine les détromper; elle

[1] * On répète néanmoins encore aujourd'hui toutes ces sottises; on les reproduit dans des livres élémentaires; et même, à force de remettre en crédit ces vieux prodiges, on finit par en voir et par en opérer de nouveaux. La crédulité et les extases du néoplatonisme recommencent à dominer l'histoire: et si l'on en jugeait par quelques écrits récents, on croirait que les études les plus importantes, celles des faits, par exemple, vont rentrer dans la nuit du moyen âge. S'il est une instruction qui puisse préserver d'un travers si déplorable les générations à venir, ce sera celle dont Voltaire a pour la première fois rassemblé tous les germes dans l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*. (D.)

trouve des cérémonies, des faits, des monuments, établis pour constater des mensonges.

Comment, par exemple, un philosophe aurait-il pu persuader à la populace, dans le temple de Jupiter Stator, que Jupiter n'était point descendu du ciel pour arrêter la fuite des Romains? quel philosophe eût pu nier, dans le temple de Castor et de Pollux, que ces deux jumeaux avaient combattu à la tête des troupes? ne lui aurait-on pas montré l'empreinte des pieds de ces dieux conservée sur le marbre? Les prêtres de Jupiter et de Pollux n'auraient-ils pas dit à ce philosophe: Criminel incrédule, vous êtes obligé d'avouer, en voyant la colonne *rostrale*, que nous avons gagné une bataille navale dont cette colonne est le monument: avouez donc que les dieux sont descendus sur terre pour nous défendre, et ne blasphémez point nos miracles en présence des monuments qui les attestent. C'est ainsi que raisonnent dans tous les temps la fourberie et l'imbécillité.

Une princesse idiote bâtit une chapelle aux onze mille vierges; le desservant de la chapelle ne doute pas que les onze mille vierges n'aient existé, et il fait lapider le sage qui en doute.

Les monumeuts ne prouvent les faits que quand ces faits vraisemblables nous sont transmis par des contemporains éclairés.

Les chroniques du temps de Philippe-Auguste et l'abbaye de la Victoire sont des preuves de la bataille de Bovines : mais quand vous verrez à Rome le groupe du Laocoon, croirez-vous pour cela la fable du cheval de Troie? et quand vous verrez les hideuses statues d'un saint Denys sur le chemin de Paris, ces monuments de barbarie vous prouveront-ils que saint Denys, ayant eu le cou coupé, marcha une lieue entière portant sa tête entre ses bras, et la baisant de temps en temps?

La plupart des monuments, quand ils sont érigés long-temps après l'action, ne prouvent que des erreurs consacrées; il faut même quelquefois se défier des médailles frappées dans le temps d'un évènement. Nous avons vu les Anglais, trompés par une fausse nouvelle, graver sur l'exergue d'une médaille, *A l'amiral Vernon, vainqueur de Carthagène;* et à peine cette médaille fut-elle frappée qu'on apprit que l'amiral Vernon avait levé le siége. Si une nation dans laquelle il y a tant de philosophes a pu hasarder de tromper ainsi la postérité, que devons-nous penser des peuples et des temps abandonnés à la grossière ignorance?

Croyons les évènements attestés par les registres publics, par le consentement des auteurs contemporains, vivant dans une capitale, éclairés les uns par les autres, et écrivant sous les yeux des principaux de la nation. Mais pour tous ces petits

faits obscurs et romanesques, écrits par des hommes obscurs dans le fond de quelque province ignorante et barbare; pour ces contes chargés de circonstances absurdes; pour ces prodiges qui déshonorent l'histoire au lieu de l'embellir, renvoyons-les à Voragine[1], au jésuite Caussin, à Maimbourg, et à leurs semblables.

Il est aisé de remarquer combien les mœurs ont changé dans presque toute la terre depuis les inondations des barbares jusqu'à nos jours. Les arts, qui adoucissent les esprits en les éclairant, commencèrent un peu à renaître dès le douzième

[1] Voragine est l'auteur de la *Légende dorée*. — Jacques de Voragine ou Varagine naquit vers 1230 à Varaggio, dans l'état de Gênes. Il se fit, en 1244, dominicain ou frère prêcheur; et ses sermons, qu'il persemait de contes dévots, d'histoires miraculeuses, attirèrent beaucoup d'auditeurs. Ayant acquis ainsi une réputation brillante et amassé un riche fonds de pieux et merveilleux récits, il se trouve en état de composer un recueil de vies de saints, qu'il intitula: *Historia lombardica seu legenda sanctorum*. On a donné depuis à cet ouvrage le nom de *Legenda aurea*, titre qu'il fallait traduire par *Légende d'Or*, comme l'a remarqué Ginguené; mais on a dit *Légende dorée*. Ce gros livre a été imprimé soixante et onze fois depuis 1474 jusqu'en 1500, sans compter trente-trois éditions de ses traductions en langues vulgaires; on a continué de réimprimer le texte et les versions dans le cours du seizième siècle. Les autres écrits de Jacques de Vorages sont moins connus: ce sont ses sermons; son *Mariale*, description des prérogatives et des perfections de la Vierge Marie, par ordre alphabétique; et sa chronique de Gênes jusqu'en 1297, dans laquelle il avait inséré aussi un grand nombre de récits fabuleux, que Muratori a retranchés. Jacques mourut en 1298; il était archevêque de Gênes depuis 1292. (D.)

siècle; mais les plus lâches et les plus absurdes superstitions, étouffant ce germe, abrutissaient presque tous les esprits; et ces superstitions, se répandant chez tous les peuples de l'Europe ignorants et féroces, mêlaient par-tout le ridicule à la barbarie.

Les Arabes polirent l'Asie, l'Afrique, et une partie de l'Espagne, jusqu'au temps où ils furent subjugués par les Turcs, et enfin chassés par les Espagnols; alors l'ignorance couvrit toutes ces belles parties de la terre; des mœurs dures et sombres rendirent le genre humain farouche de Bagdad jusqu'à Rome.

Les papes ne furent élus, pendant plusieurs siècles, que les armes à la main, et les peuples, les princes même, étaient si imbéciles qu'un anti-pape, reconnu par eux, était dès ce moment vicaire de Dieu, et un homme infaillible. Cet homme infaillible était-il déposé, on révérait le caractère de la Divinité dans son successeur; et ces dieux sur terre, tantôt assassins, tantôt assassinés, empoisonneurs et empoisonnés tour-à-tour, enrichissant leurs bâtards, et donnant des décrets contre la fornication, anathématisant les tournois, et fesant la guerre, excommuniant, déposant les rois, et vendant la rémission des péchés aux peuples, étaient à-la-fois le scandale, l'horreur, et la divinité de l'Europe catholique.

Digitized by Google

Vous avez vu, aux douzième et treizième siécles, les moines devenir princes, ainsi que les évêques; ces évêques et ces moines par-tout à la tête du gouvernement féodal. Ils établirent des coutumes ridicules, aussi grossières que leurs mœurs; le droit exclusif d'entrer dans une église avec un faucon sur le poing, le droit de faire battre les eaux des étangs par les cultivateurs pour empêcher les grenouilles d'interrompre le baron, le moine, ou le prélat; le droit de passer la première nuit avec les nouvelles mariées dans leurs domaines; le droit de rançonner les marchands forains; car alors il n'y avait point d'autres marchands.

Vous avez vu parmi ces barbaries ridicules les barbaries sanglantes des guerres de religion.

La querelle des pontifes avec les empereurs et les rois, commencée dès le temps de Louis-le-Faible, n'a cessé entièrement en Allemagne qu'après Charles-Quint; en Angleterre, que par la constance d'Élisabeth; en France, que par la soumission forcée de Henri IV à l'Église romaine.

Une autre source qui a fait couler tant de sang a été la fureur dogmatique; elle a bouleversé plus d'un état, depuis les massacres des Albigeois au treizième siécle jusqu'à la petite guerre des Cévennes au commencement du dix-huitième. Le sang a coulé dans les campagnes et sur les écha-

Digitized by Google

fauds, pour des arguments de théologie, tantôt dans un pays, tantôt dans un autre, pendant cinq cents années, presque sans interruption; et ce fléau n'a duré si long-temps que parcequ'on a toujours négligé la morale pour le dogme.

Il faut donc, encore une fois, avouer qu'en général toute cette histoire est un ramas de crimes, de folies, et de malheurs, parmi lesquels nous avons vu quelques vertus, quelques temps heureux, comme on découvre des habitations répandues çà et là dans des déserts sauvages.

L'homme peut-être qui, dans les temps grossiers qu'on nomme du moyen âge, mérita le plus du genre humain fut le pape Alexandre III. Ce fut lui qui, dans un concile, au douzième siècle, abolit autant qu'il le put la servitude. C'est ce même pape qui triompha dans Venise, par sa sagesse, de la violence de l'empereur Frédéric Barberousse, et qui força Henri II, roi d'Angleterre, de demander pardon à Dieu et aux hommes du meurtre de Thomas Becket. Il ressuscita les droits des peuples, et réprima le crime dans les rois. Nous avons remarqué qu'avant ce temps toute l'Europe, excepté un petit nombre de villes, était partagée entre deux sortes d'hommes, les seigneurs des terres, soit séculiers, soit ecclésiastiques, et les esclaves. Les hommes de loi qui assistaient les chevaliers, les baillis, les maîtres-d'hôtel des fiefs, dans leurs

jugements, n'étaient réellement que des serfs d'origine. Si les hommes sont rentrés dans leurs droits, c'est principalement au pape Alexandre III qu'ils en sont redevables [1]; c'est à lui que tant de villes doivent leur splendeur; cependant nous avons vu que cette liberté ne s'est pas étendue par-tout. Elle n'a jamais pénétré en Pologne; le cultivateur y est encore serf, attaché à la glèbe, ainsi qu'en Bohême, en Souabe, et dans plusieurs autres pays de l'Allemagne; on voit même encore en France, dans quelques provinces éloignées de la capitale, des restes de cet esclavage. Il y a quel-

[1] * Roland de Sienne, qui régna vingt-deux ans, de 1159 à 1181, sous le nom d'Alexandre III, a été le chef de la ligue lombarde, c'est-à-dire de la confédération de presque tous les Italiens contre l'empereur Frédéric Barberousse. Les intérêts du pontificat et ceux de l'Italie semblaient alors se confondre en une même cause; mais c'étaient les premiers qu'Alexandre défendait avec ardeur. Il soutint le séditieux Thomas Becket contre le roi d'Angleterre Henri II. Il se détacha de la ligue lombarde lorsqu'il crut pouvoir traiter avantageusement avec l'Empereur, qu'il réduisit en effet à lui baiser les pieds, à lui tenir l'étrier et à restituer des biens ecclésiastiques. Les contemporains de ce pape ont donné son nom à la ville d'Alexandrie, bâtie en 1168, au confluent du Tanaro et de la Bormida. Sa mémoire est restée chère aux Italiens, qui se plaisent à voir en lui un défenseur de leur ancienne liberté. On doit des éloges à son habileté et à sa constance bien plutôt qu'à son patriotisme. Il sut triompher de beaucoup d'obstacles, endurer de longs revers, lasser la fortune de Frédéric et soumettre à l'autorité pontificale l'ennemi des républiques italiennes; mais que *les hommes lui soient redevables d'avoir recouvré leurs droits*, c'est ce qui ne nous paraît pas du tout prouvé par l'histoire. (D.)

ques chapitres, quelques moines, à qui les biens des paysans appartiennent.

Il n'y a chez les Asiatiques qu'une servitude domestique, et chez les chrétiens qu'une servitude civile. Le paysan polonais est serf dans la terre, et non esclave dans la maison de son seigneur. Nous n'achetons des esclaves domestiques que chez les nègres. On nous reproche ce commerce : un peuple qui trafique de ses enfants est encore plus condamnable que l'acheteur : ce négoce démontre notre supériorité ; celui qui se donne un maître était né pour en avoir *.

Plusieurs princes, en délivrant les sujets des seigneurs, ont voulu réduire en une espèce de servitude les seigneurs mêmes ; et c'est ce qui a causé tant de guerres civiles.

On croirait, sur la foi de quelques disserta-

* Cette expression doit s'entendre dans le même sens qu'Aristote disait qu'il y a des esclaves par nature. Mais celui qui profite de la faiblesse ou de la lâcheté d'un autre homme pour le réduire en servitude n'en est pas moins coupable. Si l'on peut dire que certains hommes méritent d'être esclaves, c'est comme l'on dit quelquefois qu'un avare mérite d'être volé.

Certainement le roitelet nègre qui vend ses sujets, celui qui fait la guerre pour avoir des prisonniers à vendre, le père qui vend ses enfants, commettent un crime exécrable ; mais ces crimes sont l'ouvrage des Européans, qui ont inspiré aux noirs le desir de les commettre, et qui les paient pour les avoir commis. Les Nègres ne sont que les complices et les instruments des Européans : ceux-ci sont les vrais coupables.

teurs qui accommodent tout à leurs idées, que les républiques furent plus vertueuses, plus heureuses, que les monarchies; mais, sans compter les guerres opiniâtres que se firent si long-temps les Vénitiens et les Génois, à qui vendrait ses marchandises chez les mahométans, quels troubles Venise, Gênes, Florence, Pise, n'éprouvèrent-elles pas? combien de fois Gênes, Florence et Pise, ont-elles changé de maîtres? Si Venise n'en a jamais eu, elle ne doit cet avantage qu'à ses profonds marais appelés *lagunes*.

On peut demander comment, au milieu de tant de secousses, de guerres intestines, de conspirations, de crimes et de folies, il y a eu tant d'hommes qui aient cultivé les arts utiles et les arts agréables en Italie, et ensuite dans les autres états chrétiens. C'est ce que nous ne voyons point sous la domination des Turcs.

Il faut que notre partie de l'Europe ait eu dans ses mœurs et dans son génie un caractère qui ne se trouve ni dans la Thrace, où les Turcs ont établi le siége de leur empire, ni dans la Tartarie, dont ils sortirent autrefois. Trois choses influent sans cesse sur l'esprit des hommes, le climat, le gouvernement et la religion : c'est la seule manière d'expliquer l'énigme de ce monde.

On a pu remarquer, dans le cours de tant de révolutions, qu'il s'est formé des peuples presque

sauvages, tant en Europe qu'en Asie, dans les contrées autrefois les plus policées. Telle île de l'Archipel, qui florissait autrefois, est réduite aujourd'hui au sort des bourgades de l'Amérique. Les pays où étaient les villes d'Artaxartes, de Tigranocertes, de Colchos, ne valent pas à beaucoup près nos colonies. Il y a dans quelques îles, dans quelques forêts et sur quelques montagnes, au milieu de notre Europe, des portions de peuples qui n'ont nul avantage sur ceux du Canada ou des noirs de l'Afrique. Les Turcs sont plus policés; mais nous ne connaissons presque aucune ville bâtie par eux : ils ont laissé dépérir les plus beaux établissements de l'antiquité; ils régnent sur des ruines.

Il n'est rien dans l'Asie qui ressemble à la noblesse d'Europe : on ne trouve nulle part en Orient un ordre de citoyens distingués des autres par des titres héréditaires, par des exemptions et des droits attachés uniquement à la naissance. Les Tartares paraissent les seuls qui aient dans les races de leurs Mirzas quelque faible image de cette institution : on ne voit ni en Turquie, ni en Perse, ni aux Indes, ni à la Chine, rien qui donne l'idée de ces corps de nobles qui forment une partie essentielle de chaque monarchie européane. Il faut aller jusqu'au Malabar pour retrouver une apparence de cette constitution, encore

est-elle très différente : c'est une tribu entière qui est toute destinée aux armes, qui ne s'allie jamais aux autres tribus ou castes, qui ne daigne même avoir avec elles aucun commerce.

L'auteur de l'*Esprit des Lois* dit qu'il n'y a point de républiques en Asie. Cependant cent hordes de Tartares et des peuplades d'Arabes forment des républiques errantes. Il y eut autrefois des républiques très florissantes et supérieures à celles de la Grèce, comme Tyr et Sidon. On n'en trouve plus de pareilles depuis leur chute. Les grands empires out tout englouti. Le même auteur croit en voir une raison dans les vastes plaines de l'Asie. Il prétend que la liberté trouve plus d'asiles dans les montagnes ; mais il y a bien autant de pays montueux en Asie qu'en Europe. La Pologne, qui est une république, est un pays de plaines. Venise et la Hollande ne sont point hérissées de montagnes. Les Suisses sont libres, à la vérité, dans une partie des Alpes ; mais leurs voisins sont assujettis de tout temps dans l'autre partie. Il est bien délicat de chercher les raisons physiques des gouvernements, mais sur-tout il ne faut pas chercher la raison de ce qui n'est point.

La plus grande différence entre nous et les Orientaux est la manière dont nous traitons les femmes. Aucune n'a régné dans l'Orient, si ce n'est une princesse de Mingrélie dont nous parle

Chardin, par laquelle il dit qu'il fut volé. Les femmes, qui ne peuvent régner en France, y sont régentes; elles ont droit à tous les autres trônes, excepté à celui de l'Empire et de la Pologne.

Une autre différence, qui naît de nos usages avec les femmes, c'est cette coutume de mettre auprès d'elles des hommes dépouillés de leur virilité : usage immémorial de l'Asie et de l'Afrique, quelquefois introduit en Europe chez les empereurs romains. Nous n'avons pas aujourd'hui dans notre Europe chrétienne trois cents eunuques pour les chapelles et pour les théâtres; les sérails des Orientaux en sont remplis.

Tout diffère entre eux et nous: religion, police, gouvernement, mœurs, nourriture, vêtements, manière d'écrire, de s'exprimer, de penser. La plus grande ressemblance que nous ayons avec eux est cet esprit de guerre, de meurtre et de destruction, qui a toujours dépeuplé la terre. Il faut avouer pourtant que cette fureur entre bien moins dans le caractère des peuples de l'Inde et de la Chine que dans le nôtre. Nous ne voyons sur-tout aucune guerre commencée par les Indiens ni par les Chinois contre les habitants du Nord : ils valent en cela mieux que nous; mais leur vertu même, ou plutôt leur douceur, les a perdus; ils ont été subjugués.

Au milieu de ces saccagements et de ces destructions que nous observons dans l'espace de neuf cents années, nous voyons un amour de l'ordre qui anime en secret le genre humain et qui a prévenu sa ruine totale. C'est un des ressorts de la nature qui reprend toujours sa force: c'est lui qui a formé le code des nations; c'est par lui qu'on révère la loi et les ministres de la loi dans le Tunquin et dans l'île Formose, comme à Rome. Les enfants respectent leurs pères en tout pays; et le fils en tout pays, quoi qu'on en dise, hérite de son père: car si en Turquie le fils n'a point l'héritage d'un timariot, ni dans l'Inde celui de la terre d'un omra, c'est que ces fonds n'appartenaient point au père. Ce qui est un bénéfice à vie n'est en aucun lieu du monde un héritage; mais dans la Perse, dans l'Inde, dans toute l'Asie, tout citoyen, et l'étranger même, de quelque religion qu'il soit, excepté au Japon, peut acheter une terre qui n'est point domaine de l'état et la laisser à sa famille. J'apprends par des personnes dignes de foi qu'un Français vient d'acheter une belle terre auprès de Damas, et qu'un Anglais vient d'en acheter une dans le Bengale [1].

C'est dans notre Europe qu'il y a encore quel-

[1] Ceci était écrit long-temps avant que les Anglais eussent conquis le Bengale.

ques peuples dont la loi ne permet pas qu'un étranger achète un champ et un tombeau dans leur territoire. Le barbare droit d'aubaine, par lequel un étranger voit passer le bien de son père au fisc royal, subsiste encore dans tous les royaumes chrétiens, à moins qu'on n'y ait dérogé par des conventions particulières *.

Nous pensons encore que dans tout l'Orient les femmes sont esclaves, parcequ'elles sont attachées à une vie domestique. Si elles étaient esclaves, elles seraient donc dans la mendicité à la mort de leurs maris; c'est ce qui n'arrive point: elles ont par-tout une portion réglée par la loi, et elles obtiennent cette portion en cas de divorce. D'un bout du monde à l'autre vous trouvez des lois établies pour le maintien des familles.

* On proposa d'abolir en France le droit d'aubaine par une loi générale. Le chancelier d'Aguesseau s'y refusa, parcequ'il était, disait-il, la loi la plus ancienne de la monarchie. Ce droit a été aboli depuis par des traités particuliers avec les puissances chez qui il était réciproque. Il subsiste encore avec l'Angleterre, parcequ'elles ne l'ont pas aboli chez eux *.

* L'assemblée constituante l'avait aboli. Le Code civil le rétablit en principe. Il est enfin supprimé par la loi du 14 juillet 1819. Voici cette loi:

Art. 1er. Les articles 726 et 912 du Code civil sont abrogés: en conséquence les étrangers auront droit de succéder, de disposer, et de recevoir de la même manière que les Français, dans toute l'étendue du royaume.

2. Dans le cas de partage d'une même succession entre des cohéritiers étrangers et français, ceux-ci prélèveront sur les biens situés en France une portion égale à la valeur des biens situés en pays étranger dont ils seraient exclus, à quelque titre que ce soit, en vertu des lois et coutumes locales.

Il y a par-tout un frein imposé au pouvoir arbitraire, par la loi, par les usages ou par les mœurs. Le sultan turc ne peut ni toucher à la monnaie, ni casser les janissaires, ni se mêler de l'intérieur des sérails de ses sujets. L'empereur chinois ne promulgue pas un édit sans la sanction d'un tribunal. On essuie dans tous les états de rudes violences. Les grands-visirs et les itimadoulets exercent le meurtre et la rapine; mais ils n'y sont pas plus autorisés par les lois que les Arabes et les Tartares vagabonds ne le sont à piller les caravanes.

La religion enseigne la même morale à tous les peuples sans aucune exception : les cérémonies asiatiques sont bizarres, les croyances absurdes, mais les préceptes justes. Le derviche, le faquir, le bonze, le talapoin, disent par-tout : « Soyez « équitables et bienfesants. » On reproche au bas peuple de la Chine beaucoup d'infidélités dans le négoce : ce qui l'encourage peut-être dans ce vice c'est qu'il achète de ses bonzes, pour la plus vile monnaie, l'expiation dont il croit avoir besoin. La morale qu'on lui inspire est bonne, l'indulgence qu'on lui vend, pernicieuse.

En vain quelques voyageurs et quelques missionnaires nous ont représenté les prêtres d'Orient comme des prédicateurs de l'iniquité, c'est calomnier la nature humaine : il n'est pas possible

qu'il y ait jamais une société religieuse instituée pour inviter au crime.

Si dans presque tous les pays du monde on a immolé autrefois des victimes humaines, ces cas ont été rares. C'est une barbarie abolie dans l'ancien monde; elle était encore en usage dans le nouveau. Mais cette superstition détestable n'est point un précepte religieux qui influe sur la société. Qu'on immole des captifs dans un temple chez les Mexicains, ou qu'on les étrangle chez les Romains dans une prison, après les avoir traînés derrière un char au Capitole, cela est fort égal, c'est la suite de la guerre; et quand la religion se joint à la guerre, ce mélange est le plus horrible des fléaux. Je dis seulement que jamais on n'a vu aucune société religieuse, aucun rite institué dans la vue d'encourager les hommes aux vices. On s'est servi dans toute la terre de la religion pour faire le mal, mais elle est par-tout instituée pour porter au bien; et si le dogme apporte le fanatisme et la guerre, la morale inspire par-tout la concorde.

On ne se trompe pas moins quand on croit que la religion des musulmans ne s'est établie que par les armes. Les mahométans ont eu leurs missionnaires aux Indes et à la Chine; et la secte d'Omar combat la secte d'Ali par la parole jusque sur les côtes de Coromandel et de Malabar.

Il résulte de ce tableau que tout ce qui tient intimement à la nature humaine se ressemble d'un bout de l'univers à l'autre; que tout ce qui peut dépendre de la coutume est différent, et que c'est un hasard s'il se ressemble. L'empire de la coutume est bien plus vaste que celui de la nature: il s'étend sur les mœurs, sur tous les usages; il répand la variété sur la scène de l'univers; la nature y répand l'unité; elle établit par-tout un petit nombre de principes invariables: ainsi le fonds est par-tout le même, et la culture produit des fruits divers.

Puisque la nature a mis dans le cœur des hommes l'intérêt, l'orgueil et toutes les passions, il n'est pas étonnant que nous ayons vu dans une période d'environ dix siècles une suite presque continue de crimes et de désastres. Si nous remontons aux temps précédents, ils ne sont pas meilleurs. La coutume a fait que le mal a été opéré par-tout d'une manière différente.

Il est aisé de juger par le tableau que nous avons fait de l'Europe, depuis le temps de Charlemagne jusqu'à nos jours, que cette partie du monde est incomparablement plus peuplée, plus civilisée, plus riche, plus éclairée, qu'elle ne l'était alors, et que même elle est beaucoup supérieure à ce qu'était l'empire romain, si vous en exceptez l'Italie.

C'est une idée digne seulement des plaisanteries des *Lettres persanes* ou de ces nouveaux paradoxes, non moins frivoles, quoique débités d'un ton plus sérieux, de prétendre que l'Europe soit dépeuplée depuis le temps des anciens Romains.

Que l'on considère, depuis Pétersbourg jusqu'à Madrid, ce nombre prodigieux de villes superbes, bâties dans des lieux qui étaient des déserts il y a six cents ans; qu'on fasse attention à ces forêts immenses qui couvraient la terre des bords du Danube à la Mer-Baltique, et jusqu'au milieu de la France; il est bien évident que, quand il y a beaucoup de terres défrichées, il y a beaucoup d'hommes. L'agriculture, quoi qu'on en dise, et le commerce ont été beaucoup plus en honneur qu'ils ne l'étaient auparavant.

Une des raisons qui ont contribué en général à la population de l'Europe c'est que, dans les guerres innombrables que toutes ces provinces ont essuyées, on n'a point transporté les nations vaincues.

Charlemagne dépeupla, à la vérité, les bords du Wéser; mais c'est un petit canton qui s'est rétabli avec le temps. Les Turcs ont transporté beaucoup de familles hongroises et dalmatiennes: aussi ces pays ne sont-ils pas assez peuplés; et la Pologne ne manque d'habitants que parceque le peuple y est encore esclave.

Dans quel état florissant serait donc l'Europe, sans les guerres continuelles qui la troublent pour de très légers intérêts, et souvent pour de petits caprices! Quel degré de perfection n'aurait pas reçu la culture des terres, et combien les arts qui manufacturent ces productions n'auraient-ils pas répandu encore plus de secours et d'aisance dans la vie civile, si on n'avait pas enterré dans les cloîtres ce nombre étonnant d'hommes et de femmes inutiles! Une humanité nouvelle qu'on a introduite dans le fléau de la guerre, et qui en adoucit les horreurs, a contribué encore à sauver les peuples de la destruction qui semble les menacer à chaque instant. C'est un mal, à la vérité, très déplorable que cette multitude de soldats entretenus continuellement par tous les princes; mais aussi, comme on l'a déja remarqué, ce mal produit un bien : les peuples ne se mêlent point de la guerre que font leurs maîtres; les citoyens des villes assiégées passent souvent d'une domination à une autre, sans qu'il en ait coûté la vie à un seul habitant; ils sont seulement le prix de celui qui a eu le plus de soldats, de canons et d'argent.

Les guerres civiles ont très long-temps désolé l'Allemagne, l'Angleterre, la France; mais ces malheurs ont été bientôt réparés, et l'état florissant de ces pays prouve que l'industrie des hom-

mes a été beaucoup plus loin encore que leur fureur. Il n'en est pas ainsi de la Perse, par exemple, qui depuis quarante ans est en proie aux dévastations; mais si elle se réunit sous un prince sage, elle reprendra sa consistance en moins de temps qu'elle ne l'a perdue.

Quand une nation connaît les arts, quand elle n'est point subjuguée et transportée par les étrangers, elle sort aisément de ses ruines et se rétablit toujours.

FIN DE L'ESSAI SUR LES MŒURS.

Google

PIÈCES

RELATIVES

A L'ESSAI SUR LES MOEURS

ET L'ESPRIT DES NATIONS.

Digitized by Google

Digitized by Google

REMARQUES

POUR SERVIR DE SUPPLÉMENT

A L'ESSAI SUR LES MOEURS ET L'ESPRIT DES NATIONS,

ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS DE L'HISTOIRE,

DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'A LA MORT DE LOUIS XIII.

REMARQUE I.

Comment et pourquoi on entreprit cet Essai. Recherches sur quelques nations.

Plusieurs personnes savent que l'*Essai sur l'Histoire générale des mœurs*, etc., fut entrepris vers l'an 1740, pour réconcilier avec la science de l'histoire une dame illustre [1] qui possédait presque toutes les autres. Cette femme philosophe était rebutée de deux choses dans la plupart de nos compilations historiques, les détails ennuyeux et les mensonges révoltants : elle ne pouvait surmonter le dégoût que lui inspiraient les premiers temps de nos monarchies modernes : avant et après Charlemagne tout lui paraissait petit et sauvage.

[1] Madame la marquise du Châtelet.

Elle avait voulu lire l'Histoire de France, d'Allemagne, d'Espagne, d'Italie, et s'en était dégoûtée; elle n'avait trouvé qu'un chaos, un entassement de faits inutiles, la plupart faux et mal digérés; ce sont, comme on l'a dit ailleurs, des actions barbares sous des noms barbares, des romans insipides rapportés par Grégoire de Tours; nulle connaissance des mœurs, ni du gouvernement, ni des lois, ni des opinions; ce qui n'est pas bien extraordinaire dans un temps où il n'y avait d'opinions que les légendes des moines, et de lois que celle du brigandage : telle est l'histoire de Clovis et de ses successeurs.

Quelle connaissance certaine et utile peut-on tirer des aventures imputées à Caribert, à Chilpéric, et à Clotaire? Il ne reste de ces temps misérables que des couvents fondés par des superstitieux, qui croyaient racheter leurs crimes en dotant l'oisiveté.

Rien ne la révoltait plus que la puérilité de quelques écrivains qui pensent orner ces siècles de barbarie, et qui donnent le portrait d'Agiluphe et de Grifon, comme s'ils avaient Scipion et César à peindre. Elle ne put souffrir, dans Daniel, ces récits continuels de batailles, tandis qu'elle cherchait l'histoire des états généraux, des parlements, des lois municipales, de la chevalerie, de tous nos usages, et sur-tout de la société autrefois sauvage,

et aujourd'hui civilisée. Elle cherchait dans Daniel l'histoire du grand Henri IV, et elle y trouvait celle du jésuite Coton : elle voyait dans cet écrivain le père de saint Louis attaqué d'une maladie mortelle, ses courtisans lui proposant une jeune fille comme une guérison infaillible, et ce prince mourant martyr de sa chasteté. Ce conte, tant de fois répété, rapporté long-temps auparavant de tant de princes, démenti par la médecine et par la raison, était gravé, dans Daniel, au-devant de la vie de Louis VIII.

Elle ne pouvait comprendre comment un historien qui a du sens pouvait dire, après tant d'autres mal instruits, que les mamelucs voulurent choisir en Égypte, pour leur roi, saint Louis, prince chrétien, leur ennemi, l'ennemi de leur religion, leur prisonnier, qui ne connaissait ni leur langue ni leurs mœurs. On lui disait que ce fait est dans Joinville; mais il n'y est rapporté que comme un bruit populaire, et elle ne pouvait savoir que nous n'avons pas la véritable histoire de Joinville [1].

La fable du vieux de La Montagne qui dépêchait deux dévots du mont Liban pour aller vite assassiner saint Louis dans Paris, et qui le lende-

[1] On en a retrouvé depuis, en 1748, un manuscrit qui, par le style et les caractères, paraît du siècle de Joinville : il a été imprimé à l'Imprimerie royale, en 1761, in-folio.

main, sur le bruit de ses vertus, en fesait partir deux autres pour arrêter la pieuse entreprise des deux premiers, lui paraissait fort au-dessous des *Mille et une Nuits.*

Enfin quand elle voyait que Daniel, après tous les autres chroniqueurs, donnait pour raison de la défaite de Créci que les cordes de nos arbalètes avaient été mouillées par la pluie pendant la bataille, sans songer que les arbalètes anglaises devaient être mouillées aussi; quand elle lisait que le roi Édouard III accordait la paix parcequ'un orage l'avait épouvanté, et que la pluie décidait ainsi de la paix et de la guerre, elle jetait le livre.

Elle demandait si tout ce qu'on disait du prophète Mahomet et du conquérant Mahomet II était vrai; et lorsqu'on lui apprenait que nous imputions à Mahomet II d'avoir éventré quatorze de ses pages (comme si Mahomet II avait eu des pages), pour savoir qui d'eux avait mangé un de ses melons, elle concevait le plus profond et le plus juste mépris pour nos histoires.

On lui fit lire un précis des observances religieuses des musulmans; elle fut étonnée de l'austérité de cette religion, de ce carême presque intolérable, de cette circoncision quelquefois mortelle, de cette obligation rigoureuse de prier cinq fois par jour, du commandement absolu de l'aumône, de l'abstinence du vin et du jeu; et en

même temps elle fut indignée de la lâcheté imbécile avec laquelle les Grecs vaincus, et nos historiens leurs imitateurs, ont accusé Mahomet d'avoir établi une religion toute sensuelle, par la seule raison qu'il a réduit à quatre femmes le nombre indéterminé, permis dans toute l'Asie, et sur-tout dans la loi judaïque.

Le peu qu'elle avait parcouru de l'histoire d'Espagne et d'Italie lui paraissait encore plus dégoûtant. Elle cherchait une histoire qui parlât à la raison; elle voulait la peinture des mœurs, les origines de tant de coutumes, de lois, de préjugés, qui se combattent; comment tant de peuples ont passé tour-à-tour de la politesse à la barbarie, quels arts se sont perdus, quels se sont conservés, quels autres sont nés dans les secousses de tant de révolutions. Ces objets étaient dignes de son esprit.

Elle lut enfin le Discours de l'illustre Bossuet sur l'Histoire universelle: son esprit fut frappé de l'éloquence avec laquelle cet écrivain célèbre peint les Égyptiens, les Grecs, et les Romains; elle voulut savoir s'il y avait autant de vérité que de génie dans cette peinture: elle fut bien surprise quand elle vit que les Égyptiens, tant vantés pour leurs lois, leurs connaissances et leurs pyramides, n'avaient presque jamais été qu'un peuple esclave, superstitieux et ignorant, dont tout le

mérite avait consisté à élever des rangs inutiles de pierres les unes sur les autres par l'ordre de leurs tyrans; qu'en bâtissant leurs palais superbes ils n'avaient jamais su seulement former une voûte; qu'ils ignoraient la coupe des pierres; que toute leur architecture consistait à poser de longues pierres plates sur des piliers sans proportiou; que l'ancienne Égypte n'a jamais eu une statue tolérable que de la main des Grecs; que ni les Grecs ni les Romains n'ont jamais daigné traduire un seul livre des Égyptiens; que les éléments de géométrie composés dans Alexandrie le furent par un Grec, etc., etc. Cette dame philosophe n'aperçut dans les lois de l'Égypte que celles d'un peuple très borné : elle sut que depuis Alexandre cette nation fut toujours subjuguée par quiconque voulut la soumettre; elle admira le pinceau de Bossuet, et trouva son tableau très infidèle.

On a encore les remarques qu'elle mit aux marges de ce livre. On trouve à la page 341 ces propres mots : « Pourquoi l'auteur dit-il que Rome « engloutit tous les empires de l'univers? La Russie « seule est plus grande que tout l'empire romain. »

Elle se plaignit qu'un homme si éloquent oubliât en effet l'univers dans une histoire universelle, et ne parlât que de trois ou quatre nations qui sont aujourd'hui disparues de la terre.

Ce qui la choqua le plus, ce fut de voir que ces trois ou quatre nations puissantes sont sacrifiées dans ce livre au petit peuple juif, qui occupe les trois quarts de l'ouvrage. On voit en marge, à la fin du discours sur les Juifs, cette note de sa main : « On peut parler beaucoup de ce peuple en théo-« logie, mais il mérite peu de place dans l'his-« toire. »

En effet, quelle attention peut s'attirer par elle-même une nation faible et barbare qui ne posséda jamais un pays comparable à une de nos provinces, qui ne fut célèbre ni par le commerce ni par les arts, qui fut presque toujours séditieuse et esclave, jusqu'à ce qu'enfin les Romains la dispersèrent, comme depuis les vainqueurs mahométans dispersèrent les Parsis, peuple si supérieur aux Juifs, long-temps leur souverain, et d'une antiquité beaucoup plus grande?

Il semblait sur-tout fort étrange que les mahométans, qui ont changé la face de l'Asie, de l'Afrique, et de la plus belle partie de l'Europe, fussent oubliés dans l'histoire du monde. L'Inde, dont notre luxe a un si grand besoin, et où tant de nations puissantes de l'Europe se sont établies, ne devait pas être passée sous silence.

Enfin cette dame, d'un esprit si solide et si éclairé, ne pouvait pas souffrir qu'on s'étendît sur les habitants obscurs de la Palestine, et qu'on ne

dit pas un mot du vaste empire de la Chine, le plus ancien du monde entier, et le mieux policé sans doute, puisqu'il a été le plus durable. Elle desirait un supplément à cet ouvrage, lequel finit à Charlemagne, et on entreprit cette étude pour s'instruire avec elle.

REMARQUE II.

Grand objet de l'histoire depuis Charlemagne.

L'objet était l'histoire de l'esprit humain, et non pas le détail des faits presque toujours défigurés; il ne s'agissait pas de rechercher, par exemple, de quelle famille était le seigneur de Puiset, ou le seigneur de Montlhéri, qui firent la guerre à des rois de France; mais de voir par quels degrés on est parvenu de la rusticité barbare de ces temps à la politesse du nôtre.

On remarqua d'abord que depuis Charlemagne, dans la partie catholique de notre Europe chrétienne, la guerre de l'Empire et du sacerdoce fut, jusqu'à nos derniers temps, le principe de toutes les révolutions; c'est là le fil qui conduit dans le labyrinthe de l'histoire moderne.

Les rois d'Allemagne, depuis Othon Ier, pensèrent avoir un droit incontestable sur tous les

états possédés par les empereurs romains; et ils regardèrent tous les autres souverains comme les usurpateurs de leurs provinces : avec cette prétention et des armées, l'empereur pouvait à peine conserver une partie de la Lombardie; et un simple prêtre, qui à peine obtient dans Rome les droits régaliens, dépourvu de soldats et d'argent, n'ayant pour armes que l'opinion, s'élève au-dessus des empereurs, les force à lui baiser les pieds, les dépose, les établit. Enfin du royaume de Minorque au royaume de France il n'est aucune souveraineté dans l'Europe catholique dont les papes n'aient disposé, ou réellement par des séditions, ou en idée par de simples bulles. Tel est le système d'une très grande partie de l'Europe jusqu'au règne de Henri IV, roi de France.

C'est donc l'histoire de l'opinion qu'il fallut écrire; et par-là ce chaos d'événements, de factions, de révolutions, et de crimes, devenait digne d'être présenté aux regards des sages.

C'est cette opinion qui enfanta les funestes croisades des chrétiens contre des mahométans et contre des chrétiens même. Il est clair que les pontifes de Rome ne suscitèrent ces croisades que pour leur intérêt. Si elles avaient réussi, l'Église grecque leur eût été asservie. Ils commencèrent par donner à un cardinal le royaume de Jérusalem, conquis par un héros. Ils auraient conféré

toutes les principautés et tous les bénéfices de l'Asie-Mineure, de l'Afrique; et Rome eût plus fait par la religion qu'elle ne fit autrefois par les vertus des Scipion et des Paul-Émile.

REMARQUE III.

L'histoire de l'esprit humain manquait.

On voit dans l'histoire ainsi conçue les erreurs et les préjugés se succéder tour-à-tour, et chasser la vérité et la raison. On voit les habiles et les heureux enchaîner les imbéciles et écraser les infortunés; et encore ces habiles et ces heureux sont eux-mêmes les jouets de la fortune ainsi que les esclaves qu'ils gouvernent. Enfin les hommes s'éclairent un peu par ce tableau de leurs malheurs et de leurs sottises. Les sociétés parviennent avec le temps à rectifier leurs idées; les hommes apprennent à penser.

On a donc bien moins songé à recueillir une multitude énorme de faits, qui s'effacent tous les uns par les autres, qu'à rassembler les principaux et les plus avérés, qui puissent servir à guider le lecteur, et à le faire juger par lui-même de l'extinction, de la renaissance, et des progrès de l'es-

prit humain, à lui faire reconnaître les peuples par les usages mêmes de ces peuples.

Cette méthode, la seule, ce me semble, qui puisse convenir à une histoire générale, a été aussitôt adoptée par le philosophe qui écrit l'histoire particulière d'Angleterre. M. l'abbé Velli et son savant continuateur en ont usé ainsi dans leur *Histoire de France;* en quoi ils sont, malgré leurs fautes, très supérieurs à Mézerai et à Daniel.

REMARQUE IV.

Des usages méprisables ne supposent pas toujours une nation méprisable.

Il y a des cas où il ne faut pas juger d'une nation par les usages et par les superstitions populaires. Je suppose que César, après avoir conquis l'Égypte, voulant faire fleurir le commerce dans l'empire romain, eût envoyé une ambassade à la Chine par le port d'Arsinoé, par la Mer-Rouge, et par l'Océan indien. L'empereur Iventi, premier du nom, régnait alors; les annales de la Chine nous le représentent comme un prince très sage et très savant. Après avoir reçu les ambassadeurs de César avec toute la politesse chinoise, il s'informe secrétement, par ses interprètes, des usages,

des sciences, et de la religion de ce peuple romain, aussi célèbre dans l'Occident que le peuple chinois l'est dans l'Orient. Il apprend d'abord que les pontifes de ce peuple ont réglé leurs années d'une manière si absurde, que le soleil est déja entré dans les signes célestes du printemps lorsque les Romains célébrent les premières fêtes de l'hiver.

Il apprend que cette nation entretient à grands frais un collége de prêtres, qui savent au juste le temps où il faut s'embarquer, et où l'on doit donner bataille, par l'inspection du foie d'un bœuf, ou par la manière dont les poulets mangent de l'orge. Cette science sacrée fut apportée autrefois aux Romains par un petit dieu nommé *Tagès*, qui sortit de terre en Toscane.

Ces peuples adorent un dieu suprême et unique, qu'ils appellent toujours *Dieu très grand et très bon;* cependant ils ont bâti un temple à une courtisane nommée *Flora*, et les bonnes femmes de Rome ont presque toutes chez elles de petits dieux pénates hauts de quatre ou cinq pouces. Une de ces petites divinités est la déesse des tétons, l'autre celle des fesses; il y a un pénate qu'on appelle le *dieu Pet*. L'empereur se met à rire: les tribunaux de Nankin pensent d'abord avec lui que les ambassadeurs romains sont des fous ou des imposteurs, qui ont pris le titre d'envoyés de la république romaine: mais, comme l'empereur est

aussi juste que poli, il a des conversations particulières avec les ambassadeurs ; il apprend que les pontifes romains ont été très ignorants, mais que César réforme actuellement le calendrier. On lui avoue que le collège des augures a été établi dans les premiers temps de la barbarie, qu'on a laissé subsister une institution ridicule, devenue chère à un peuple long-temps grossier; que tous les honnêtes gens se moquent des augures ; que César ne les a jamais consultés ; qu'au rapport d'un très grand homme, nommé Caton, jamais un augure n'a pu parler à son camarade sans rire; et qu'enfin Cicéron, le plus grand orateur et le meilleur philosophe de Rome, vient de faire contre les augures un petit ouvrage intitulé *De la Divination*, dans lequel il livre à un ridicule éternel tous les auspices, toutes les prédictions, et tous les sortilèges dont la terre est infatuée. L'empereur de la Chine a la curiosité de lire ce livre de Cicéron ; ses interprètes le traduisent; il admire le livre et la république romaine.

Digitized by Google

REMARQUE V.

En quel cas les usages influent sur l'esprit des nations.

Il y a d'autres cas où les superstitions, les préjugés populaires, influent tellement sur toute une nation, que leur conduite est nécessairement absurde et leurs mœurs atroces, tant que ces opinions dominent.

Un brame philosophe arrive de l'Inde en Europe; il apprend qu'il y a un pontife en Italie qui a cinq à six cent mille hommes de troupes réglées, répandues chez quatre ou cinq peuples puissants. De ces troupes, les unes vont chaussées, les autres nu-jambes; celles-ci barbues, celles-la rasées; les unes en capuchon, les autres en bonnet; toutes dévouées à ses ordres, toutes armées d'arguments et de miracles; elles soutiennent toutes que cet Italien doit disposer de tous les royaumes. Son droit est fondé sur trois équivoques; par conséquent ce droit est reconnu par une foule qui ne raisonne point, et par quelques gens adroits qui raisonnent.

La première équivoque c'est qu'on a dit autrefois en Asie à un pêcheur nommé *Pierre:* « Tu es « Pierre, et sur cette pierre je fonderai mon assem-

« blée, et tu seras pêcheur d'hommes. » La seconde c'est qu'on montre une lettre attribuée à ce Pierre, dans laquelle il dit qu'il est à Babylone, et on a conclu que Babylone signifiait Rome. La troisième c'est qu'en Galilée on trouva autrefois deux couteaux pendus à un plancher : de là il a été démontré aux peuples que de ces deux couteaux il y en avait un qui appartenait à l'homme reconnu pour le successeur de Pierre, et que Pierre ayant pêché des hommes, son successeur devait avoir la terre entière dans ses filets.

Notre Indien n'aura pas de peine à s'imaginer que les princes auront cru être de trop gros poissons pour se prendre dans les filets de cet homme, quelque respectable qu'il soit; il jugera que ses prétentions doivent semer par-tout la discorde; et s'il apprend ensuite toutes les révoltes, les assassinats, les empoisonnements, les guerres, les saccagements, que cette querelle a causés : « Voilà, « dira-t-il, un arbre qui devait nécessairement pro- « duire de tels fruits. »

S'il apprend encore que dans les derniers siècles il s'est joint à ces querelles une animosité violente de prêtre contre prêtre et de peuple contre peuple, sur des matières de controverse absolument incompréhensibles; alors, quand il verra un duc de Guise, un prince d'Orange, deux rois de France assassinés, un roi d'Angleterre mourant sur l'écha-

faud, la France, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Irlande, ruisselantes de sang, et quatre à cinq cent mille hommes égorgés en différents temps au nom de Dieu, il frémira, mais il ne sera pas étonné.

Lorsqu'il aura lu ainsi l'histoire des tigres, s'il vient à des temps plus doux et plus éclairés, où un écrit qui insulte au bon sens produit plus de brochures que la Grèce et Rome ne nous ont laissé de livres, et où je ne sais quels billets mettent tout en rumeur, il croira lire l'histoire des singes*. Et dans tous ces différents cas il verra évidemment pourquoi l'opinion n'a causé aucun trouble chez les nations de l'antiquité, et pourquoi elle en a produit de si affreux et de si ridicules chez presque toutes les nations modernes de l'Europe, et sur-tout chez une nation qui habite entre les Alpes et les Pyrénées.

* L'auteur entend sans doute la bulle *Unigenitus* et les billets de confession, que l'Europe a regardés comme les deux plus impertinentes productions de ce siècle.

REMARQUE VI.

Du pouvoir de l'opinion. Examen de la persévérance des mœurs chinoises.

L'opinion a donc changé une grande partie de la terre. Non seulement les empires ont disparu sans laisser de trace, mais les religions ont été englouties dans ces vastes ruines. Le christianisme, qui est, comme on sait, la vérité même, mais que nous considérons ici comme une opinion quant à ses effets, détruisit les religions grecque, romaine, syrienne, égyptienne, dans le siècle de Théodose. Dieu permit ensuite que l'opinion du mahométisme écrasât la vérité chrétienne dans l'Orient, dans l'Afrique, dans la Grèce; qu'elle triomphât du judaïsme, de l'antique religion des mages, et du sabéisme plus antique encore; qu'elle allât dans l'Inde porter un coup mortel à Brama, et qu'elle s'arrêtât à peine au Gange. Dans notre Europe chrétienne l'opinion a séparé de Rome l'empire de Russie, la Suède, la Norwége, le Danemarck, l'Angleterre, les Provinces-Unies, la moitié de l'Allemagne, les trois quarts du pays helvétique.

Il y a sur la terre un exemple unique d'un vaste empire que la force a subjugué deux fois, mais

que l'opinion n'a changé jamais : c'est la Chine.

Les Chinois avaient de temps immémorial la même religion, la même morale qu'aujourd'hui, tandis que les Goths, les Hérules, les Vandales, les Francs, n'avaient guère d'autre morale que celle des brigands, qui font quelques lois pour assurer leurs usurpations.

On a prétendu, dans quelque coin de notre Europe, que le gouvernement chinois était athée; et qui sont ceux qui ont intenté cette étrange accusation? ce sont ceux-là même qui ont tant condamné Bayle pour avoir dit qu'une société d'athées pourrait subsister, qui ont tant écrit contre lui, qui ont tant crié que sa supposition était chimérique; ils se sont donc contredits évidemment, ainsi que tous ceux qui écrivent avec un esprit de parti. Ils se trompaient en disant qu'une société d'athées ne pouvait pas subsister, puisque les épicuriens, qui subsistèrent si long-temps, étaient une véritable société d'athées; car ne point admettre de dieu, et n'admettre que des dieux inutiles qui ne punissent ni ne récompensent, c'est précisément la même chose pour les conséquences.

Ils ne se trompaient pas moins en reprochant l'athéisme au gouvernement chinois. L'auteur de l'*Essai sur les mœurs*, etc., dit: « Il faut être aussi « inconsidérés que nous le sommes dans toutes « nos disputes, pour avoir osé traiter d'athée un

« gouvernement dont presque tous les édits par-
« lent d'un Être suprême, père des peuples, ré-
« compensant et punissant avec justice, qui a mis
« entre lui et l'homme une correspondance de
« prières et de bienfaits, de fautes et de châti-
« ments. »

Quelques journalistes ont affecté de douter de ces édits; mais ils n'ont qu'à lire le recueil des lettres des missionnaires, ils n'ont qu'à ouvrir le troisième tome de l'*Histoire de la Chine,* ils n'ont qu'à lire, à la page 41, cette inscription: « Au vrai prin-
« cipe de toutes choses; il est sans commencement
« et sans fin, il a produit tout, il gouverne tout, il
« est infiniment bon et infiniment juste, etc. »

Mais, dit-on, les Chinois croient Dieu matériel; il serait bien plus pardonnable au peuple de la Chine de nous faire ce reproche, s'ils voyaient nos tableaux d'église dans lesquels nous peignons Dieu avec une grande barbe, comme Jupiter Olympien. Nous insultons tous les jours les nations étrangères, sans songer combien nos usages peuvent leur paraître extravagants. Nous osons nous moquer d'un peuple qui professait la religion et la morale la plus pure, plus de deux mille ans avant que nous eussions commencé à sortir de notre état de sauvages, et dont les mœurs et les coutumes n'ont souffert aucune altération, tandis que tout a changé parmi nous.

REMARQUE VII.

Opinion, sujet de guerre en Europe.

L'opinion n'a guère causé de guerres civiles que chez les chrétiens; car le schisme des Osmanlis et des Persans n'a jamais été qu'une affaire de politique. Ces guerres intestines de religion, qui ont désolé une grande partie de l'Europe, sont plus exécrables que les autres, parcequ'elles sont nées du principe même qui devait prévenir toute guerre.

Il paraît que depuis environ cinquante ans la raison, s'introduisant parmi nous par degrés, commence à détruire ce germe pestilentiel qui avait si long-temps infecté la terre. On méprise les disputes théologiques; on laisse reposer le dogme, on n'annonce que la morale.

Il y a des opinions auxquelles on attache des signes publics, qui sont des étendards auxquels les nations se rallient: le dogme alors est la trompette qui sonne la charge. Je vénère des statues, et tu les brises; tu reçois deux espèces, et moi une; tu n'admets que deux sacrements, et moi sept; tu abats les signes de religion que j'élève:

nous nous battrons infailliblement; et cette fureur durera jusqu'au temps où la raison viendra guérir nos esprits épuisés et lassés du fanatisme. Mais j'admets une grace versatile, et toi une grace concomitante: la tienne est efficace, à laquelle on peut résister; la mienne suffisante, qui ne suffit pas. Nous écrirons les uns contre les autres des livres ennuyeux et des lettres de cachet: nous troublerons quelques familles, nous fatiguerons le gouvernement, mais nous ne pourrons exciter de guerre; et on finira par se moquer de nous.

L'opinion née des factions change quand les factions sont apaisées: ainsi quand le lecteur en sera au *Siècle de Louis XIV*, il verra qu'alors on ne pensa dans Paris rien de ce qu'on avait pensé du temps de la Ligue et de la Fronde. Mais il est nécessaire de transmettre le souvenir de ces égarements, comme les médecins décrivent la peste de Marseille, quoiqu'elle soit guérie. Ceux qui diraient à un historien, Ne parlez pas des extravagances passées, ressembleraient aux enfants des pestiférés, qui ne voudraient pas qu'on dit que leurs pères ont eu le charbon.

Les papiers publics, si multipliés dans l'Europe, produisent quelquefois un grand bien; ils effraient le crime, ils arrêtent la main prête à le commettre. Plus d'un potentat a craint quelquefois de faire une mauvaise action qui serait enre-

gistrée sur-le-champ dans toutes les archives de l'esprit humain.

On conte qu'un empereur chinois réprimanda un jour et menaça l'historien de l'empire. Quoi! dit-il, vous avez le front d'écrire jour par jour mes fautes! Tel est mon devoir, répondit le scribe du tribunal de l'histoire, et ce devoir m'ordonne d'écrire sur-le-champ les plaintes et les menaces que vous me faites. L'empereur rougit, se recueillit, et dit : Hé bien! allez, écrivez tout, et je tâcherai de ne rien faire que la postérité puisse me reprocher. S'il est vrai qu'un prince qui commandait à cent millions d'hommes ait ainsi respecté les droits de la vérité, que devra faire la Sorbonne? L'ordre des frères prêcheurs aura-t-il droit de se plaindre? Le sénat de Rome lui-même aurait-il osé exiger qu'on trahît la vérité en sa faveur?

REMARQUE VIII.

De la poudre à canon.

Comme il y a des opinions qui ont absolument changé la conduite des hommes, il y a des arts qui ont aussi tout changé dans le monde : tel est celui de la poudre inflammable. Il est sûr que le béné-

dictin Roger Bacon[1] n'enseigna point ce secret tel que nous l'avons; mais c'est un autre bénédictin qui l'inventa vers le milieu du quatorzième siècle, et c'est un jésuite qui apprit aux Chinois à fondre du canon au dix-septième. Ce mot de *canon*, qui ne veut dire que *tuyau*, nous a, je crois, jetés long-temps dans l'erreur. On se servait, dès l'année 1338, de longs tuyaux de fer qui lançaient de grosses flèches enflammées, garnies de bitume et de soufre, dans les places assiégées. Ces engins diversifiés en mille façons fesaient partie de l'artillerie; voilà pourquoi on a cru qu'au siége du château de Puyguillaume, en 1338, et à d'autres, on s'était servi de canons tels qu'on les fait aujourd'hui. Il faut des canons de vingt-quatre livres de balle pour battre de fortes murailles, et certainement on n'en avait point alors. C'est une erreur de croire que les Anglais firent jouer des pièces de canon à la bataille de Créci en 1346: il n'en est aucun vestige dans les actes de la tour de Londres; un tel fait n'eût pas été sans doute oublié.

On parle dans la nouvelle *Histoire de France* d'un canon fondu en 1301 dans la ville d'Am-

[1] * Voltaire fait toujours de Roger Bacon un bénédictin: c'était un cordelier ou frère mineur. Voyez sur ce moine, précurseur de la vraie philosophie, et sur la triste découverte de la poudre à canon, la note que nous avons jointe au chapitre LXXV de l'*Essai sur les mœurs*, tome III, pages 260, 261. (D.)

berg, lequel existe encore, avec cette date gravée sur sa culasse. Cette singularité surprenante m'a paru digne d'être approfondie. M. le comte d'Holnstein de Bavière a été supplié de s'en informer: on a tout vérifié sur les lieux; ce prétendu canon n'existe pas: la ville d'Amberg n'eut de fortifications qu'en 1326. Ce qui a donné lieu à cette méprise est le tombeau d'un nommé Mergue Martin, mathématicien assez fameux pour son temps, et qui fondait des canons dans le Haut-Palatinat; il a un canon sous ses pieds avec deux écussons, l'un représentant un griffon, et l'autre un petit canon monté sur un affût à deux roues. Son épitaphe porte qu'il mourut en 1501, le chiffre 1501 est très bien fait, et je ne conçois pas comment on l'a pu prendre pour 1301. Si on approfondissait ainsi toutes les antiquités, ou plutôt tous les contes antiques dont on nous berce, on trouverait plus d'une vieille erreur à rectifier.

REMARQUE IX.

De Mahomet.

Le plus grand changement que l'opinion ait produit sur notre globe fut l'établissement de la religion de Mahomet. Ses musulmans, en moins

d'un siècle, conquirent un empire plus vaste que l'empire romain. Cette révolution, si grande pour nous, n'est, à la vérité, que comme un atome qui a changé de place dans l'immensité des choses, et dans le nombre innombrable de mondes qui remplissent l'espace; mais c'est au moins un événement qu'on doit regarder comme une des roues de la machine de l'univers, et comme un effet nécessaire des lois éternelles et immuables: car peut-il arriver quelque chose qui n'ait été déterminé par le maître de toutes choses? Rien n'est que ce qui doit être.

Comment peut-on imaginer qu'il y ait un ordre, et que tout ne soit pas la suite de cet ordre? Comment l'éternel géomètre ayant fabriqué le monde, peut-il y avoir dans son ouvrage un seul point hors de la place assignée par cet artisan suprême? On peut dire des mots contraires à cette vérité; mais une opinion contraire, c'est ce que personne ne peut avoir quand il réfléchit.

Le comte de Boulainvilliers prétend que Dieu suscita Mahomet pour punir les chrétiens d'Orient qui souillaient la terre de leurs querelles de religion, qui poussaient le culte des images jusqu'à la plus honteuse idolâtrie, et qui adoraient réellement Marie, mère de Jésus, beaucoup plus qu'ils n'adoraient le Saint-Esprit, qui n'avait en effet aucun temple, quoiqu'il fût la troisième personne

de la Trinité; mais si Dieu voulait punir les chrétiens, il voulait donc punir aussi les Parsis, les sectateurs de Zoroastre, à qui l'histoire ne reproche en aucun temps aucun trouble civil excité par leur théologie. Dieu voulait donc punir aussi les Sabéens; c'est lui supposer des vues partiales et particulières. Il paraît étrange d'imaginer que l'Être éternel et immuable change ses décrets généraux, qu'il s'abaisse à de petits desseins; qu'il établisse le christianisme en Orient et en Afrique pour le détruire; qu'il sacrifie, par une providence particulière, la religion annoncée par son fils à une religion fausse. Ou il a changé ses lois, ce qui serait une inconstance inconcevable dans l'Être suprême, ou l'abolition du christianisme dans ces climats était une suite infaillible des lois générales.

Plusieurs autres savants hommes, et sur-tout M. Sale, auteur de la meilleure traduction [1] de l'*Alcoran*, et des meilleurs commentaires, penchent vers l'opinion que Mahomet travailla en effet à la gloire de Dieu en détruisant le culte du soleil en Perse, et celui des étoiles en Arabie; mais les mages n'adoraient point le soleil, ils le révéraient comme l'emblème de la Divinité; cela est hors de doute. On n'admit réellement les deux

[1] Cette traduction est en langue anglaise.

principes en Perse que du temps de Manès. Les mages n'avaient jamais adoré ce que nous appelons le mauvais principe: ils le regardaient précisément comme nous regardons le diable; c'est ce qui se voit expressément dans le *Sadder*, ancien commentaire du livre du *Zend*, le plus ancien de tous les livres; et, à tout prendre, la religion de Zoroastre valait mieux que celle de Mahomet, qui lui-même adopta plusieurs dogme des Perses.

A l'égard des Arabes, il est vrai qu'ils rendaient un culte aux étoiles; mais c'était certainement un culte subordonné à celui d'un Dieu suprême, créateur, conservateur, vengeur, et rémunérateur: on le voit par leur ancienne formule: « O « Dieu! je me voue à ton service; je me voue à ton « service, ô Dieu! tu n'as de compagnons que ceux « dont tu es le maître absolu, tu es le maître « de tout ce qui existe. » L'unité de Dieu fut de temps immémorial reconnue chez les Arabes, quoiqu'ils admissent, ainsi que les Perses et les Chaldéens, un ennemi du genre humain, qu'ils nommaient Satan; l'unité de Dieu, et l'existence de ce Satan, subordonné à Dieu, sont le fondement du livre de *Job*, qui vivait certainement sur les confins de l'Arabie, et que plusieurs savants croient avec raison antérieur à Moïse d'environ sept générations.

Si les mahométans écrasèrent la religion des

mages et des Arabes, on ne voit pas quelle gloire en revint à Dieu. Les hommes ont toujours été portés à croire Dieu glorieux, parcequ'ils le sont; car, ainsi qu'on l'a déja dit, ils ont fait Dieu à leur image. Tous, excepté les sages, se sont représenté Dieu comme un prince rempli de vanité, qui se sent blessé quand on ne l'appelle pas *votre altesse*, et qu'on ne lui donne que de l'*excellence*, et qui se fâche quand on fait la révérence à d'autres qu'à lui en sa présence.

Le savant traducteur de l'*Alcoran* tombe un peu dans le faible que tout traducteur a pour son auteur: il ne s'éloigne pas de croire que Mahomet fut un fanatique de bonne foi. « Il est aisé de « convenir, dit-il, qu'il put regarder comme une « œuvre méritoire d'arracher les hommes à l'ido- « lâtrie et à la superstition, et que par degrés, et « avec le secours d'une imagination allumée, qui « est le partage des Arabes, il se crut en effet des- « tiné à réformer le monde. »

Bien des gens ne croiront pas qu'il y ait eu beaucoup de bonne foi dans un homme qui dit avoir reçu les feuilles de son livre par l'ange Gabriel, et qui prétend avoir été transporté de la Mecque à Jérusalem en une nuit sur la jument Borac; mais j'avoue qu'il est possible qu'un homme rempli d'enthousiasme et de grands desseins ait imaginé en songe qu'il était transporté de la Mec-

que à Jérusalem, et qu'il parlait aux anges : de telles fantaisies entrent dans la composition de la nature humaine. Le philosophe Gassendi rapporte qu'il rendit la raison à un pauvre homme qui se croyait sorcier; et voici comment il s'y prit : il lui persuada qu'il voulait être sorcier comme lui; il lui demanda de sa drogue et feignit de s'en frotter; ils passèrent la nuit dans la même chambre: le sorcier, endormi, s'agita et parla toute la nuit; à son réveil il embrassa Gassendi et le félicita d'avoir été au sabbat; il lui racontait tout ce que Gassendi et lui avaient fait avec le bouc. Gassendi, lui montrant alors la drogue à laquelle il n'avait pas touché, lui fit voir qu'il avait passé la nuit à lire et à écrire. Il parvint enfin à tirer le sorcier de son illusion.

Il est vraisemblable que Mahomet fut d'abord fanatique, ainsi que Cromwell le fut dans le commencement de la guerre civile : tous deux employèrent leur esprit et leur courage à faire réussir leur fanatisme; mais Mahomet fit des choses infiniment plus grandes, parcequ'il vivait dans un temps et chez un peuple où l'on pouvait les faire. Ce fut certainement un très grand homme, et qui forma de grands hommes. Il fallait qu'il fût martyr ou conquérant, il n'y avait pas de milieu. Il vainquit toujours, et toutes ses victoires furent remportées par le petit nombre

sur le grand. Conquérant, législateur, monarque et pontife, il joua le plus grand rôle qu'on puisse jouer sur la terre aux yeux du commun des hommes; mais les sages lui préféreront toujours Confutzée, précisément parcequ'il ne fut rien de tout cela, et qu'il se contenta d'enseigner la morale la plus pure à une nation plus ancienne, plus nombreuse et plus policée que la nation arabe.

REMARQUE X.

De la grandeur temporelle des califes et des papes.

L'opinion et la guerre firent la grandeur des califes, l'opinion et l'habileté firent la grandeur des papes. Nous ne comparons point ici religion à religion, église à mosquée, évêque à mufti, mais politique à politique, événements à événements.

Dans l'ordre ordinaire des choses la guerre peut donner de grands états, l'habileté n'en peut donner que de petits: ceux-ci durent plus longtemps; la guerre, qui a fondé les autres, les détruit tôt ou tard. Ainsi les papes ont eu peu à peu cent milles italiques de pays en long et en large, et les califes, qui en avaient eu plus de douze cents

lieues, les perdirent par les armes. Les califes possédaient l'Espagne, l'Afrique, l'Égypte, la Syrie, une partie de l'Asie-Mineure et la Perse, au septième et au huitième siècle, quand les papes n'étaient que des évêques soumis à l'exarque de Ravenne. Le titre du pape alors était *vicaire de Pierre, évêque de Rome.* Il était élu par le peuple assemblé, comme l'étaient tous les autres évêques d'Orient et d'Occident. Le clergé romain demandait la confirmation de l'exarque en ces termes: « Nous vous supplions, vous, chargé du minis- « tère impérial, d'ordonner la consécration de « notre père et pasteur. » Il écrivait au métropolitain de Ravenue: « Saint père, nous supplions « votre béatitude d'obtenir du seigneur exarque « l'ordination de celui que nous avons élu. » C'est ce qu'on voit encore dans l'ancien diurnal romain.

Il est donc constant que le pape était bien loin d'avoir aucune prétention sur la souveraineté de Rome avant Charlemagne. Si l'on prétend que Grégoire II secoua le joug de son empereur, résidant à Constantinople, qu'était-il autre chose qu'un rebelle?

Charlemagne étant devenu empereur romain et ses successeurs ayant pris ce titre, il est encore évident que les papes n'étaient pas sous eux empereurs de Rome. Les Othons ne permirent

certainement pas que l'évêque fût souverain dans la ville qu'ils regardaient comme la capitale de leur empire. Grégoire VII, en tenant l'empereur Henri IV pieds nus et en chemise dans son antichambre, à Canosse, n'osa jamais prendre le titre de souverain de Rome, sous quelque dénomination que ce pût être.

Les princes normands, conquérants de Naples, en fesaient hommage au pape; mais aucun historien n'a jamais produit aucun acte où l'on voie les rois de Naples faire cet hommage au pontife romain, comme monarque romain : la première investiture donnée aux princes normands le fut par l'empereur Henri III, en 1047.

La seconde investiture est d'un genre différent et mérite la plus grande attention. Le pape Léon IX, ayant fait une espèce de croisade contre ces princes, fut battu et pris par eux : ils traitèrent leur captif avec beaucoup d'humanité, chose assez rare dans ces temps-là; et le pape Léon, en levant l'excommunication qu'il avait lancée contre eux, leur accorda tout ce qu'ils avaient pris et tout ce qu'ils pourraient prendre, en qualité de fief héréditaire de saint Pierre, *De sancto Petro hæreditatis feudo.*

A qui Charles d'Anjou fit-il hommage-lige pour Naples et Sicile? fut-ce à la personne de Clément IV, souverain de Rome? non; ce fut à

l'Église romaine et aux papes canoniquement élus, *pro regno Siciliæ et aliis terris nobis ab Ecclesiâ romanâ concessis* (pour nos royaumes concédés par l'Église romaine). Cet hommage-lige était donc au fond ce qu'il était dans son origine, une oblation à saint Pierre, un acte de dévotion, dont il résulta des meurtres, des assassinats et des empoisonnements. Le pape était alors si peu souverain de Rome que la monnaie y avait été frappée au nom de Charles d'Anjou lui-même, quand il était sénateur unique. On a encore des écus de ce temps avec cette légende : *Karolus, senatus populusque romanus ;* et sur le revers, *Roma caput mundi.* Il y a de pareilles monnaies frappées au nom des Colonne et des Ursin ; il y a aussi des monnaies au nom des papes ; mais jamais vous ne voyez sur ces pièces la souveraineté du pape exprimée : le mot *domnus,* dont on se servit très rarement, était un titre honorifique que jamais aucun roi de France, d'Allemagne, d'Espagne, d'Angleterre, n'employa, si je ne me trompe ; et on ne trouve ce mot *domnus* sur aucune monnaie des papes.

Dans les sanglantes querelles de Frédéric Barberousse avec le pape Alexandre III, jamais cet Alexandre ne se dit unique souverain de Rome : il avait beaucoup de terres d'une mer à l'autre ; mais assurément il ne possédait pas en propre la

ville où l'empereur avait été sacré roi des Romains.

Grégoire IX, en accusant l'empereur Frédéric II de préférer Mahomet à Jésus-Christ, le dépose à la vérité de l'Empire, selon l'usage aussi insolent qu'absurde de ces temps-là; mais il n'ose se mettre à sa place, il n'ose se dire prince temporel de Rome.

Innocent IV dépose encore le même empereur dans le concile de Lyon; mais il ne prend point Rome pour lui-même : l'empire romain subsistait toujours ou était censé subsister. Les papes n'osaient s'appeler rois des Romains, mais ils l'étaient autant qu'ils le pouvaient. Les empereurs étaient nommés, sacrés, reconnus rois des Romains, et ne l'étaient pas en effet. Qu'était donc Rome? Une ville où l'évêque avait un très grand crédit, où le peuple jouissait souvent de l'autorité municipale, et où l'empereur n'en avait aucune que lorsqu'il y venait à main armée, comme Alaric, ou Totila, ou Arnoud, ou les Othon.

Les papes regardaient non seulement le royaume de Naples, mais ceux de Portugal, d'Aragon, de Grenade, de Sardaigne, de Corse, de Hongrie, et sur-tout d'Angleterre, comme feudataires; mais ils ne se disaient ni n'étaient les maîtres de ces pays. Ce n'était pas seulement l'opinion, la superstition, qui soumettait ces royaumes au siége

de Rome, c'était l'ambition. Un prince disputait une province : il ne manquait pas d'accuser son compétiteur d'être hérétique ou fauteur d'hérétiques, ou d'avoir épousé sa cousine au cinquième degré, ou d'avoir mangé gras le vendredi. On donnait de l'argent au pape, qui en échange donnait la province par une bulle : cette bulle était l'étendard auquel les peuples se ralliaient ; et le pape, qui ne possédait pas un pouce de terre dans Rome, donnait des royaumes ailleurs.

La même chose arriva aux califes dans leur décadence qu'aux papes dans leur élévation. Les sultans de l'Asie et de l'Égypte, et du reste de l'Afrique, les rois des provinces espagnoles, prirent des investitures des califes, qui ne possédaient plus rien. Tel a été le chaos où la terre fut longtemps plongée.

Les évêques allemands, dans l'anarchie de l'Empire, s'étaient déja faits princes et en prenaient le titre, quand les papes étaient bien moins puissants dans Rome qu'un évêque de Wurtzbourg en Allemagne. Les papes avaient à Rome si peu de pouvoir qu'ils furent obligés de se réfugier dans Avignon pendant soixante et dix ans.

Martin V, élu au concile de Constance, est, je crois, le premier qui soit représenté sur les monnaies avec la triple couronne, inventée par Bo-

niface VIII. Les papes n'ont été réellement les maîtres de Rome que quand ils ont eu le château Saint-Ange; ce qui n'arriva qu'au quinzième siècle.

Enfin ils ont régné, mais sans jamais se dire rois de Rome; et les empereurs, qui n'ont jamais cessé d'en être rois, n'ont osé jamais y demeurer. Le monde se gouverne par des contradictions; et voilà sans doute la plus frappante: elle dure depuis Charlemagne.

Charles-Quint, roi de Rome, voulut bien la saccager; mais d'y demeurer seulement trois mois, de prétendre y fixer le siège de son empire, c'est ce que ce prince victorieux n'osa point entreprendre.

Comment donc accorder la souveraineté du pape avec celle du roi des Romains? c'est un problème que le temps a résolu insensiblement. Il semble que les empereurs et les papes soient convenus tacitement que les uns régneraient en Allemagne et seraient rois de Rome de droit, tandis que les papes le seraient de fait. Ce partage ne nous étonne plus, parceque nous y sommes accoutumés; mais il n'en est pas moins étrange.

Ce qui nous fait voir combien la destinée se joue de l'univers c'est que celui qui affermit la souveraineté réelle des papes sur les fondements

les plus solides fut cet Alexandre VI, coupable de tant d'horribles meurtres, commis par les mains de son incestueux fils dans la Romagne, dans Imola, Forli, Faenza, Rimini, Césène, Fano, Bertinoro, Urbino, Camerino, et sur-tout dans Rome. Quel était le titre de cet homme? celui de *serviteur des serviteurs de Dieu;* et quelle serait aujourd'hui dans Rome la prérogative de celui qui est intitulé roi des Romains? il aurait l'honneur de tenir l'étrier du pape et de servir de diacre à la grand'messe.

REMARQUE XI.

Des moines.

L'opinion, plus que tout autre chose, a fait les moines; et c'était une opinion bien étrange que celle qui dépeupla l'Égypte pour peupler quelque temps des déserts.

On a parlé des moines dans l'*Essai sur les mœurs*, quoique cette partie du genre humain ait été omise dans toutes les histoires qu'on appelle *profanes*. Après tout ils sont hommes, et même dans ce corps si étranger au monde il s'est trouvé de grands hommes[1]. L'auteur a été beaucoup

[1] Suger, saint Bernard, Pierre-le-Vénérable, sur-tout Roger Ba-

plus modéré envers eux que le célèbre évêque du Bellai et que tous les auteurs qui ne sont pas du rite romain. Il a parlé des jésuites avec impartialité [1]; car c'est ainsi qu'un historien doit parler de tout.

Le bien public doit être préféré à toute société

con.....; et dans les temps plus modernes, Mabillon, Montfaucon, etc. Il est toujours injuste d'étendre à chaque individu la défaveur qu'une corporation peut mériter. Quant aux institutions monastiques considérées en elles-mêmes, Voltaire n'est assurément pas le seul qui les ait comptées au nombre des fléaux publics. Nous n'examinons pas si, comme il l'assure, des seigneurs, grands propriétaires, rendent plus de services à l'état que de riches monastères et des abbés opulents: les progrès et la liberté de l'industrie commune nous sembleraient de meilleurs garants de la prospérité publique. Mais il est assez généralement reconnu que cette prospérité a toujours été en raison inverse du nombre des moines. (D.)

[1] L'impartialité avec laquelle on doit parler des jésuites est de reconnaître qu'il s'est rencontré parmi eux des hommes de mérite qui ont cultivé honorablement certaines branches de la littérature. Mais leur société est depuis long-temps jugée par ses œuvres. Elle a été constamment l'ennemie des rois et des peuples, l'agence la plus active de la théocratie. Sa mission était d'asservir la terre au despotisme pontifical: elle y a été fidèle et n'a épargné, pour la remplir, ni les intrigues, ni les crimes; usurpations, conspirations, mensonges, calomnies, proscriptions, assassinats. Voilà pourquoi on la redemande toutes les fois qu'il s'agit de dégrader et d'asservir l'espèce humaine, de rétablir la tyrannie, d'anéantir des lois fondamentales qui garantiraient les droits individuels et consacreraient les autorités légitimes. Une astuce tout-à-fait digne du jésuitisme est d'invoquer, à son profit, la liberté même contre laquelle il est armé; mais ce serait une manière trop étrange d'entendre la liberté des personnes que d'abandonner des établissements publics et l'éducation de la jeunesse à une corporation flétrie par des arrêts et abolie par des lois. (D.)

particulière et l'état aux moines, on le sait assez. La société humaine s'est aperçue depuis longtemps combien ces familles éternelles, qui se perpétuent aux dépens de toutes les autres, nuisent à la population, à l'agriculture, aux arts nécessaires; combien elles sont dangereuses dans des temps de trouble. Il est certain qu'il est en Europe des provinces qui regorgent de moines et qui manquent d'agriculteurs.

Un auteur de paradoxes a prétendu que les moines sont utiles, en ce que leurs terres, dit-il, sont toujours mieux cultivées que celles de la pauvre noblesse; mais c'est précisément par cette raison que les moines font tort à l'état. Leurs maisons sont bâties des débris des masures de la noblesse ruinée. Il est démontré que cent gentilshommes, ayant chacun une terre de deux mille livres de revenu, rendraient plus de services au roi et à la nation qu'un abbé qui possède deux cent mille livres de rente. L'exemple de Londres est frappant: tel quartier de cette ville, habité autrefois par trente moines, l'est aujourd'hui par trois cents familles. On manque quelquefois d'agriculteurs, de soldats, de matelots, d'artisans: ils sont dans les cloîtres, et ils y languissent.

La plupart sont des esclaves enchaînés sous un maître qu'ils se sont donné; ils lui parlent à

genoux, ils l'appellent *monseigneur:* c'est la plus profonde humiliation devant le plus grand faste; et encore, dans cet abaissement, ils tirent une vanité secrète de la grandeur de leur despote.

Plusieurs religieux, il est vrai, détestent dans l'âge mûr les chaînes dont ils se sont garrottés dans l'âge où l'on ne devrait pas disposer de soi-même; mais ils aiment leur institut, leur ordre; et ces esclaves ont les yeux si fascinés que la plupart ne voudraient pas de la liberté, si on la leur rendait. Ce sont les compagnons d'Ulysse qui refusent de reprendre la forme humaine. Ils se dédommagent de cet abrutissement en Italie, en Espagne, en donnant insolemment leurs mains à baiser aux femmes. Leurs abbés sont princes en Allemagne. On voit des moines grands-officiers d'un prince moine, et son cloître est une cour qui nourrit l'ambition. Depuis que cet ouvrage a été écrit, tout est bien changé. Les hommes ont enfin ouvert les yeux.

Les moines, dans leur institut, sont hors du genre humain, et ils ont voulu gouverner le genre humain. Séculiers et errants dans leur origine, ils ont été incorporés dans la hiérarchie de l'Église grecque; mais ils ont été regardés comme les ennemis de la hiérarchie latine. On a proposé dans tous les pays catholiques de diminuer leur

nombre; l'on n'a jamais pu y parvenir jusqu'à présent. Dans les pays protestants on a été forcé de les détruire tous.

On vient d'abolir les jésuites en France pour la seconde fois [1] : on leur reprochait des privilèges qu'ils ne tenaient que de Rome, et qui étaient incompatibles avec les lois de l'état; mais tous les autres religieux ont à-peu-près les mêmes privilèges. Les jésuites ont été chassés du Portugal par des raisons de politique et à l'occasion de l'assassinat du roi; ils ont été détruits en France pour avoir voulu dominer dans les belles-lettres, dans l'état et dans l'Église: c'est un avertissement pour tous les autres ordres religieux. Il en est un dont on envie les richesses, mais dont on respecte l'antiquité et les travaux littéraires; il en est une foule d'autres moins considérés.

Tout le monde convient qu'au lieu de ces retraites monastiques où l'on fait serment à Dieu de vivre aux dépens d'autrui et d'être inutile, il faut des asiles à la vieillesse qui ne peut plus travailler. Tout le monde voit que chaque profession a ses vieillards, ses invalides, que le nom d'hôpital effraie, et qui finiraient leurs jours sans rougir dans des communautés instituées sous un autre nom; tout le monde le dit, et personne n'a

[1] Voyez le *Précis du Siècle de Louis XV*, chap. XXXVIII.

encore essayé de changer des monastères onéreux à l'état en asiles nécessaires.

Ce n'est pas assurément dans un esprit de censure que l'auteur de l'*Essai sur les mœurs* a été en ce point l'organe de la voix publique : il a insinué, avec tous les bons citoyens, qu'on doit augmenter le nombre des hommes utiles et diminuer celui des inutiles. Le jeune homme qui a des talents et qui les ensevelit dans le cloître fait tort au public et à soi-même. Qu'eût-ce été si Corneille, Racine, Molière, La Fontaine, et tant d'autres, avaient, dans l'âge où l'on ne peut se connaître, pris le parti de se faire théatins ou picpus !

REMARQUE XII.

Des croisades.

Les croisades ont été l'effet le plus mémorable de l'opinion. On persuada à des princes occidentaux, tous jaloux l'un de l'autre, qu'il fallait aller au bout de la Syrie. Un mauvais succès pouvait les faire tous exterminer ; et, s'ils réussissaient, ils allaient s'exterminer les uns les autres.

De toutes ces croisades celle que saint Louis fit en Égypte fut la plus mal conduite, et celle qu'il

fit en Afrique, la moins convenable : elle n'avait aucun rapport au premier objet, qui était d'aller s'emparer de Jérusalem, ville d'ailleurs absolument indifférente aux intérêts de toutes les nations occidentales ; ville dont elles pouvaient même détourner leurs pas avec horreur, puisqu'on y avait fait mourir leur Dieu ; ville dans laquelle elles ne pouvaient punir la race juive, coupable à leurs yeux de ce meurtre, puisque cette race n'y habitait plus ; pays d'ailleurs dépeuplé et stérile, dans lequel on n'aurait pas même combattu les musulmans, puisque les Tartares leur enlevaient alors ces contrées, ou du moins achevaient de les désoler par leurs incursions ; pays enfin sur lequel les empereurs de Constantinople, dépouillés auparavant par les croisés mêmes, pouvaient seuls avoir quelques droits, et sur lequel les croisés n'avaient seulement pas l'apparence d'une prétention.

On a inséré dans la nouvelle *Histoire de France*, par M. l'abbé Velli, un passage dans lequel on accuse l'auteur de l'*Essai sur les mœurs* d'avoir inventé que saint Louis entreprit la croisade contre Tunis pour seconder les vues ambitieuses et intéressées de son frère Charles d'Anjou, roi des Deux-Siciles. Il n'a point assurément inventé ce fait, qui est très précieux dans l'histoire de l'esprit humain : ce fait se trouve dans toutes les ancien-

nes chroniques d'Italie; il est transcrit dans l'*Histoire universelle* de Delisle[1], tome III, page 295. On le voit en propres mots dans Mézerai, sous l'année 1269. « Quant au saint roi, dit-il, il « tourna son entreprise sur le royaume de Tunis « par deux motifs : l'un, qu'il lui semblait que la « conquête de ce pays-là lui fraierait le chemin à « celle de l'Égypte, sans laquelle il ne pouvait « garder la Terre-Sainte; l'autre, que *son frère l'y « portait*, à dessein de rendre ces côtes d'Afrique « tributaires de son royaume de Sicile, comme « elles l'avaient été du temps de Roger, prince « normand. » Rapin de Thoyras dit expressément la même chose dans le règne de Henri III d'Angleterre.

Il n'est donc que trop vrai que la simplicité héroïque de Louis le rendit la victime de l'ambition de son frère, qui devait être de cette croisade : ce fut même une des raisons qui porta le barbare Charles d'Anjou à faire périr, par la main du bourreau, Conradin, héritier légitime des Deux-Siciles, le duc d'Autriche, son cousin, et le prince Conrad, un des fils de l'empereur Frédéric II : il crut qu'il était de sa politique de se souil-

[1] * L'ouvrage que cite ici Voltaire est aujourd'hui fort peu connu, et n'a jamais eu une grande vogue. Il est intitulé *Abrégé de l'histoire universelle*, et a été imprimé en sept volumes in-12 à Paris, en 1731, onze ans après la mort de l'auteur, Claude Delisle, qui était né à Vaucouleurs en 1644. (D.)

ler d'une action si honteuse, afin de n'être point inquiété dans la Sicile quand il irait piller l'Afrique. Quels préparatifs pour un saint voyage ! Mais en quoi d'ailleurs était-il si saint? Il n'était question que d'aller gagner des dépouilles et la peste sur les ruines de Carthage.

Saint Louis partit sous ces funestes auspices, et son frère n'arriva qu'après sa mort. Si le monarque de France prétendait aller de Tunis en Égypte, cette entreprise était beaucoup plus périlleuse que sa première croisade, et ses troupes auraient péri dans les déserts de Barca aussi aisément que sur les bords du Nil.

L'auteur de l'*Essai sur les mœurs* sait très bien que Guillaume de Nangis, qui écrivait l'histoire comme on l'écrivait alors, prétend que le shérif, ou émir, ou bey, ou soldan de Tunis, avait grande envie de se faire chrétien, et qu'il fit espérer au roi, par plusieurs lettres, sa conversion prochaine. Le même Guillaume croit bonnement que saint Louis alla vite mettre à feu et à sang les états de ce prince mahométan, pour l'attirer, par cette douceur, à la religion chrétienne. Si c'est là une manière sûre de convertir, on s'en rapporte à tout lecteur éclairé. Apparemment que la maxime, « Contrains-les d'entrer, » était admise dans la politique comme dans la théologie, et qu'on traitait les musulmans comme les Albigeois. On

peut hardiment n'être pas de l'opinion de Guillaume : non qu'on le regarde comme un historien infidèle, mais comme un esprit fort simple, qui, quarante ans après la mort de saint Louis, écrivait sans discernement ce qu'il avait entendu dire. Un souverain de Tunis qui veut se faire catholique romain, un roi de France qui vient assiéger sa ville pour l'aider à entrer au giron de l'Église, sont des contes qu'on peut mettre avec les fables du Vieux de la Montagne et de la couronne d'Égypte présentée au roi de France. Les entreprises de ces temps-là étaient romanesques ; mais il y avait plus de romanesque encore dans les historiens. Il faut convenir que saint Louis aurait bien mieux fait de gouverner en paix ses états que d'aller exposer au fer des Africains et à la peste, sa fille, sa bru, sa belle-sœur et sa nièce, qui firent avec lui ce fatal voyage.

Qu'il soit permis de dire ici que l'abbé Velli, auquel on impute cet injuste reproche contre l'auteur de l'*Essai sur les mœurs*, l'a copié dans quelques endroits, et qu'il aurait pu le citer ; de même que le père Barre, dans son *Histoire d'Allemagne*, a copié mot pour mot la valeur de cinquante pages de l'*Histoire de Charles XII* : on est obligé d'en avertir, parceque, lorsque les historiens sont contemporains, il est difficile, au bou de quelque temps, de savoir qui est celui qui at

pillé l'autre. Mais n'oublions pas combien le droit qu'on réclame est peu de chose.

Remarquons encore que l'abbé Velli, après avoir critiqué le même auteur de l'*Essai sur les mœurs*, dans son sixième volume de l'*Histoire de France*, page 73, fortifie ensuite lui-même l'assertion de cet auteur par ces mots, page 252 : « Les « autres s'en prenaient au roi de Sicile, qu'ils ac- « cusaient hautement d'avoir cherché à le faire « périr (saint Louis) dans une terre étrangère; » et par ceux-ci, page 266 : « Il espérait que le roi « de Tunis paierait le tribut ordinaire..... La mul- « titude accusa hautement le prince sicilien d'a- « voir sacrifié l'honneur de la religion à son inté- « rêt particulier. »

Velli relève aussi l'auteur de l'*Essai sur les mœurs*, pages 361 et 362, sur la raison que celui-ci donne des Vêpres siciliennes. Cependant M. Velli rapporte lui-même le texte de Malespina, qui dit : « Uno francese per suo rigoglio « prese una femina... per farle villania. » Je ne crois pas que ces mots *per farle villania* signifient « pour fouiller si elle n'avait pas de poignard ca- « ché. » D'ailleurs on ne dit point que l'on chercha à fouiller les autres femmes, ni les hommes qui allaient aussi à vêpres.

REMARQUE XIII.

De Pierre de Castille, dit le Cruel.

Pierre-le-Cruel se vengeait avec barbarie, j'en tombe d'accord; mais je le vois trahi, persécuté, par ses frères bâtards, par sa femme même; soutenu à la vérité par le Prince-Noir, le premier homme de son temps, mais ayant nécessairement la France contre lui, puisqu'il était protégé par l'Anglais; opprimé enfin par un ramas de brigands, et assassiné par son frère bâtard, car il fut tué étant désarmé: et ce Henri de Transtamare, assassin et usurpateur, a été respecté des historiens, parcequ'il a été heureux.

A la bonne heure que ce Pierre ait emporté au tombeau le nom de Cruel; mais quel titre donnerons-nous au tyran qui fit périr Conradin et le duc d'Autriche sur l'échafaud? Et comment nommer tant d'horribles attentats qui ont effrayé l'Europe?

REMARQUE XIV.

De Charles de Navarre, dit le Mauvais.

On convient que Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, comte d'Évreux, était très mauvais; que don Pédre, roi de Castille, surnommé le Cruel, méritait ce titre; mais voyons si dans ces temps de la belle chevalerie il y avait chez les princes tant de douceur et de générosité. Le roi de France Jean, surnommé le Bon, commença son règne par faire tuer le comte d'Eu son connétable. Il donna l'épée de connétable au prince d'Espagne don La Cerda son favori, et l'investit des terres qui appartenaient à son beau-frère Charles, roi de Navarre. Cette injustice pouvait-elle n'être pas vivement ressentie par un prince du sang, souverain d'un beau royaume? On avait dépouillé son père des provinces de Champagne et de Brie; on donnait à un étranger l'Angoumois et d'autres terres qui étaient la dot de sa femme, sœur du roi de France. La colère lui fait commettre un crime atroce: il fait assassiner le connétable La Cerda; et ce qui est encore triste c'est qu'il obtient, par ce meurtre, la justice qu'on lui avait refusée. Le roi transige avec lui sur toutes

ses prétentions. Mais que fait Jean-le-Bon après cette réconciliation publique? il court à Rouen, où il trouve le roi de Navarre à table avec le dauphin et quatre chevaliers; il fait saisir les chevaliers; on leur tranche la tête sans forme de procès; on met en prison le roi de Navarre sur le simple prétexte qu'il a fait un traité avec les Anglais. Mais, comme roi de Navarre, n'était-il pas en droit de faire ce prétendu traité? et si en qualité de comte d'Évreux et de prince du sang il ne pouvait sans félonie négocier à l'insu du suzerain, qu'on me montre le grand vassal de la couronne qui n'a jamais fait de traités particuliers avec les puissances voisines. En quoi donc Charles-le-Mauvais est-il jusqu'à présent plus mauvais que bien d'autres? Plût à Dieu que ce titre n'eût convenu qu'à lui!

On prétend qu'il a empoisonné Charles V; où en est la preuve? Qu'il est aisé de supposer de nouveaux crimes à ceux qui sont chargés de la haine d'un parti! Il avait, dit-on, engagé un médecin juif de l'île de Chypre à venir empoisonner le roi de France. On voit trop fréquemment dans nos histoires des rois empoisonnés par des médecins juifs; mais une constitution valétudinaire est plus dangereuse encore que les médecins.

REMARQUE XV.

Des querelles de religion.

On a vu que, depuis le pape Grégoire VII jusqu'à l'empereur Charles-Quint, les querelles de l'Empire et du sacerdoce ont bouleversé l'un et l'autre. Depuis Charles-Quint jusqu'à la paix de Westphalie les querelles théologiques ont fait couler le sang en Allemagne : le même fléau a désolé l'Angleterre depuis Henri VIII jusqu'au temps du roi Guillaume, où la liberté de conscience fut pleinement établie.

La France a éprouvé des malheurs, s'il se peut, encore plus grands, depuis François II jusqu'à la mort de Henri IV; et cette mort, toujours sensible aux cœurs bien faits, a été le fruit de ces querelles. Il est triste qu'un si bon arbre ait produit de si détestables fruits.

On a souvent agité si l'empereur Henri IV devait secouer le joug de la papauté au lieu de rester pieds nus dans l'antichambre de Grégoire VII; si Charles-Quint, après avoir pris et saccagé Rome, devait régner dans Rome et se faire protestant; et si Henri IV, roi de France, pouvait se dispenser de faire abjuration. De bons esprits

assurent qu'aucune de ces trois choses n'était possible.

L'empereur Henri IV avait un trop violent parti contre lui, et n'était pas un homme d'un assez grand génie pour faire une révolution. Charles-Quint l'était, mais il n'aurait rien gagné à renoncer à la religion catholique. Pour le roi de France Henri-le-Grand, il est vraisemblable qu'il ne pouvait prendre d'autre parti que celui qu'il embrassa[1], quelque humiliation qui y fût attachée. La reine Élisabeth, qui lui en fit des reproches si amers, pouvait bien lui donner des secours pour disputer le terrain de province en province, mais non pas pour conquérir le royaume de France. Il avait contre lui les trois quarts du pays, Philippe II et les papes; il fallut plier. La facilité de son caractère se joignit à la nécessité où il était réduit. Un Charles XII, un Gustave-Adolphe, eussent été inflexibles; mais ces héros étaient plus soldats que politiques; et Henri IV avec ses faiblesses était aussi

[1] * Si Henri IV avait reconnu la vérité de la religion catholique, apostolique et romaine, il a fort bien fait de l'embrasser. Si ce n'était de sa part qu'une résolution purement politique, ainsi que Voltaire paraît le croire, on peut douter que ce fût là en effet le parti le plus sage. Il est rare que ce qui n'est ni loyal ni honorable soit réellement utile. Les complots tramés depuis contre la vie de Henri IV par ceux dont il avait adopté les croyances, et le dernier attentat sous lequel il a succombé, autorisent à penser qu'il ne s'était pas donné à lui-même, non plus qu'à l'état, la plus sûre des garanties (D.)

politique que soldat. Il paraissait impossible qu'il fût roi de France s'il ne se rangeait à la communion de Rome; de même qu'on ne pourrait aujourd'hui être roi de Suède ou d'Angleterre, si l'on n'était pas d'une communion opposée à Rome. Henri IV fut assassiné malgré son abjuration, comme Henri III malgré ses processions; tant la politique est impuissante contre le fanatisme.

La seule arme contre ce monstre c'est la raison. La seule manière d'empêcher les hommes d'être absurdes et méchants c'est de les éclairer. Pour rendre le fanatisme exécrable, il ne faut que le peindre. Il n'y a que des ennemis du genre humain qui puissent dire: « Vous éclairez trop les « hommes, vous écrivez trop l'histoire de leurs « erreurs. » Et comment peut-on corriger ces erreurs sans les montrer? Quoi! vous dites que les temps du jacobin Jacques Clément ne reparaîtront plus? Je l'avais cru comme vous: mais nous avons vu depuis les Malagrida et les Damiens. Et ce Damiens[1], auquel personne ne s'attendait, qu'a-t-il répondu à son premier interrogatoire[2]? ces propres mots: « C'est à cause de la religion. » Qu'a-t-il déclaré à la question[3]? « C'est ce que j'enten- « dais dire à tous ces prêtres; j'ai cru faire une

[1] Voyez le *Précis du Siècle de Louis XV*, chap. XXXVII,
[2] Page 4 du *Procès de Damiens*.
[3] *Ibid.*, page 405.

« œuvre méritoire pour le ciel. » Il est évident que ce furent les billets de confession qui produisirent ce parricide. Quels billets! Mais ces horreurs n'arrivent pas tous les ans? non : on n'a pas toujours commis un parricide par année; mais qu'on me montre dans l'histoire, depuis Constantin, un seul mois où les disputes théologiques n'aient pas été funestes au monde.

REMARQUE XVI.

Du protestantisme et de la guerre des Cévennes.

Dans l'histoire de l'esprit humain, le protestantisme était un grand objet. On voit que c'est le pouvoir de l'opinion, soit vraie, soit fausse, soit sainte, soit réprouvée, qui a rempli la terre de carnage pendant tant de siècles. Quelques protestants ont reproché à l'auteur de l'*Essai sur les mœurs* de les avoir souvent condamnés; et quelques catholiques ont chargé l'auteur d'avoir montré trop de compassion pour les protestants. Ces plaintes prouvent qu'il a gardé ce juste milieu qui ne satisfait que les esprits modérés.

Il est très vrai que par-tout et dans tous les temps où l'on a prêché une réforme, ceux qui la prêchèrent furent persécutés et livrés au supplice.

Ceux qui s'élevèrent en Europe contre l'Église de Rome comptèrent autant de martyrs de leur opinion que les chrétiens du second siècle en comptèrent de la leur, quand ils s'élevèrent contre le culte de l'empire romain. Les premiers chrétiens étaient de vrais martyrs; les premiers réformés étaient, dit-on, de faux martyrs: à la bonne heure; mais ils souffraient, ils mouraient véritablement les uns et les autres: ils étaient tous les victimes de leur persuasion. Les juges qui les envoyèrent à la mort avaient la même jurisprudence, ils condamnaient par le même principe; ils fesaient périr ceux qu'ils croyaient ennemis des lois divines et humaines: tout est parfaitement égal dans cette conduite du plus fort contre le plus faible. Le sénat romain, le concile de Constance, jugeaient de la même manière, les condamnés marchaient au supplice avec la même intrépidité. Jean Huss et Jérôme de Prague en eurent autant que saint Ignace et saint Polycarpe; il n'y a de différence entre eux que la cause; et il y a cette différence entre leurs juges, que les Romains n'étaient pas obligés par leur religion à épargner ceux qui voulaient détruire leurs dieux, et que les chrétiens étaient obligés par leur religion à ne pas persécuter inhumainement des chrétiens, leurs frères, qui adoraient le même Dieu.

Si c'est la politique bien ou mal entendue qui a

livré aux bourreaux les premiers chrétiens et les hérétiques d'entre les chrétiens, la chose est encore absolument égale de part et d'autre; si c'est le zèle, ce zèle est encore égal des deux côtés. Si l'on regarde comme très injustes les païens persécuteurs, on doit regarder aussi comme très injustes les chrétiens persécuteurs. Ces maximes sont vraies, et il a fallu les développer pour le bien des hommes.

Il est constant que ceux qui se dirent réformés en France furent persécutés quarante ans avant qu'ils se révoltassent; car ce ne fut qu'après le massacre de Vassi qu'ils prirent les armes.

On doit aussi avouer que la guerre qu'une populace sauvage fit vers les Cévennes, sous Louis XIV, fut le fruit de la persécution. Les camisards agirent en bêtes féroces: mais on leur avait enlevé leurs femelles et leurs petits; ils déchirèrent les chasseurs qui couraient après eux.

Les deux partis ne conviennent pas de l'origine de ces horreurs. Les uns disent que le meurtre de l'abbé du Chaila, chef des missions du Languedoc, fut commis pour reprendre une fille des mains de cet abbé; les autres pour délivrer plusieurs enfants qu'il avait enlevés à leurs parents, afin de les instruire dans la foi catholique: ces deux causes peuvent avoir concouru, et l'on ne peut nier que la violence n'ait produit le soulève-

ment qui causa tant de crimes, et qui attira tant de supplices.

Après la paix de Rysvick, Orange, où régnait encore la religion prostante, appartenant à Louis XIV, plusieurs habitants du Languedoc y allèrent chanter leurs psaumes, et prier Dieu dans leur jargon. A leur retour on en prit cent trente, hommes et femmes, qu'on attacha deux à deux sur le chemin; les plus robustes, au nombre de soixante et dix, furent envoyés aux galères.

Bientôt après un prédicant, nommé Marlié, fut pendu avec ses trois enfants, convaincu d'avoir prêché sa religion, et d'avoir fait convoquer l'assemblée par ses fils. On fit feu sur plusieurs familles qui allaient au prêche, on en tua dix-huit dans le diocèse d'Uzès : et trois femmes grosses étant du nombre des morts, on les éventra pour tuer leurs enfants dans leurs entrailles. Ces femmes grosses étaient dans leur tort, elles avaient en effet désobéi aux nouveaux édits; mais, encore une fois, les premiers chrétiens ne désobéissaient-ils pas aux édits des empereurs quand ils prêchaient? Il faut absolument ou convenir que les juges romains firent très bien de pendre les chrétiens, ou dire que les juges catholiques firent très mal de pendre les protestants; car et protestants et premiers chrétiens étaient précisément dans les mêmes termes: on ne peut trop le répéter, ils

étaient également innocents ou également coupables.

Enfin les chrétiens persécutés par Maximin égorgèrent après sa mort son fils âgé de dix-huit ans, sa fille âgée de sept, et noyèrent sa veuve dans l'Oronte. Les protestants, persécutés par l'abbé du Chaila, le massacrèrent. Ce fut là l'origine de la guerre horrible des Cévennes. Il est même impossible que la révolte n'ait pas commencé par la persécution. Il n'est pas dans la nature humaine que le peuple se soulève contre ses magistrats et les égorge quand il n'est pas poussé à bout. Mahomet lui-même ne fit d'abord la guerre que pour se défendre, et peut-être n'y aurait-il point de mahométans sur la terre, si les Mecquois n'avaient pas voulu faire mourir Mahomet.

On ne peut, dans un *Essai sur les mœurs*, entrer dans le détail des horreurs qui ont dévasté tant de provinces : le genre humain paraîtrait trop odieux, si l'on avait tout dit.

Il sera utile que dans les histoires particulières on voie un détail de nos crimes, afin qu'on ne les commette plus. Les proscriptions de Sylla et d'Octave, par exemple, n'approchèrent pas des massacres des Cévennes, ni pour le nombre, ni pour la barbarie, elles sont seulement plus célèbres, parceque le nom de l'ancienne Rome doit faire plus d'impression que celui des villages et

des cavernes d'Anduze: et Sylla, Antoine, Auguste, en imposent plus que Ravanel et Castagnet. Mais l'atrocité fut poussée plus loin dans les six années des troubles du Languedoc que dans les trois mois de proscriptions du triumvirat. On en peut juger par des lettres de l'éloquent Fléchier, qui était évêque de Nîmes dans ces temps funestes. Il écrit en 1704 : « Plus de quatre mille « catholiques ont été égorgés à la campagne, qua- « tre-vingts prêtres massacrés, deux cents églises « brûlées. » Il ne parlait que de son diocèse: les autres étaient en proie aux mêmes calamités.

Jamais il n'y eut de plus grands crimes suivis de plus horribles supplices: et les deux partis, tantôt assassins, tantôt assassinés, invoquaient également le nom du Seigneur. Nous verrons dans le *Siècle de Louis XIV* plus de quarante mille fanatiques périr par la roue et dans les flammes; et, ce qui est bien remarquable, il n'y en eut pas un seul qui ne mourût en bénissant Dieu, pas un qui montrât la moindre faiblesse: hommes, femmes, enfants, tous expirèrent avec le même courage.

Quelle a été la cause de cette guerre civile et de toutes celles de religion dont l'Europe a été ensanglantée? point d'autre que le malheur d'avoir trop long-temps négligé la morale pour la controverse. L'autorité a voulu ordonner aux hommes

d'être croyants, au lieu de leur commander simplement d'être justes. Elle a fourni des prétextes à l'opiniâtreté. Ceux qui sacrifient leur sang et leur vie ne sacrifient pas de même ce qu'ils appellent leur raison. Il est plus aisé de mener cent mille hommes au combat que de soumettre l'esprit d'un persuadé.

REMARQUE XVII.

Des lois.

L'opinion a fait les lois. On a insinué assez dans l'*Essai sur les mœurs* que les lois sont presque partout incertaines, insuffisantes, contradictoires. Ce n'est pas seulement parcequ'elles ont été rédigées par des hommes; car la géométrie, inventée par les hommes, est vraie dans toutes ses parties; la physique expérimentale est vraie; les premiers principes métaphysiques même, sur lesquels la géométrie est fondée, sont d'une vérité incontestable, et rien de tout cela ne peut changer. Ce qui rend les lois variables, fautives, inconséquentes, c'est qu'elles ont presque toutes été établies sur des besoins passagers, comme des remèdes appliquées au hasard, qui ont guéri un malade, et qui en ont tué d'autres.

Plusieurs royaumes étant composés de provinces anciennement indépendantes, et ces provinces ayant encore été partagées en cantons non seulement indépendants, mais ennemis l'un de l'autre, toutes leurs lois ont été opposées, et le sont encore. Les marques de l'ancienne division subsistent dans le tout réuni; ce qui est vrai et bon au-deçà d'une rivière est faux et mauvais au-delà *; et, comme on l'a déja dit, on change de lois dans sa patrie en changeant de chevaux de poste. Le paysan de Brie se moque de son seigneur; il est serf dans une partie de la Bourgogne, et les moines y ont des serfs. Il y a plusieurs pays où les lois sont plus uniformes, mais il n'y en a peut-être pas un seul qui n'ait besoin d'une réforme; et cette réforme faite, il en faut une autre. Ce n'est guère que dans un petit état qu'on peut établir aisément des lois uniformes **. Les machines réussissent en petit, mais en grand les choes les dérangent.

* *Pensées de Pascal*, part. I, art. IX, § 3.

** Cette révolution serait facile et ne causerait aucun trouble dans une monarchie absolue, où le prince aurait une volonté soutenue de faire le bien de son peuple, et voudrait employer à ce grand ouvrage les hommes vraiment éclairés, dont le nombre est plus grand qu'on ne pense. C'est un très grand avantage que les monarchies absolues ont sur les républiques, où la plupart de ces réformes utiles ne peuvent se faire tant que les lumières ne sont point devenues presque populaires.

Enfin, quand on est parvenu à vivre sous une loi tolérable, la guerre vient qui confond toutes les bornes, qui abyme tout; et il faut recommencer comme des fourmis dont on a écrasé l'habitation.

Une des plus grandes turpitudes dans la législation d'un pays a été de se conduire par des lois qui ne sont pas du pays. Le lecteur peut remarquer comment le divorce qui fut accordé à Louis XII, roi de France, par l'incestueux pape Alexandre VI, fut refusé par Clément VII au roi d'Angleterre Henri VIII; et l'on verra comment Alexandre VII permit au régent de Portugal, Alfonse, de ravir la femme de son frère, et de l'épouser du vivant de ce frère.

Tout se contredit donc, et nous voguons dans un vaisseau sans cesse agité par des vents contraires.

On a dit, dans l'*Essai sur les mœurs*, qu'il n'y a point en rigueur de loi positive fondamentale; les hommes ne peuvent faire que des lois de convention. Il n'y a que l'auteur de la nature qui ait pu faire les lois éternelles de la nature. La seule loi fondamentale et immuable qui soit chez les hommes est celle-ci : « Traite les autres comme tu « voudrais être traité. » C'est que cette loi est de la nature même : elle ne peut être arrachée du cœur humain : c'est de toutes les lois la plus mal

exécutée; mais elle s'élève toujours contre celui qui la transgresse; il semble que Dieu l'ait mise dans l'homme pour servir de contre-poids à la loi du plus fort, et pour empêcher le genre humain de s'exterminer par la guerre, par la chicane, et par la théologie scolastique.

REMARQUE XVIII.

Du commerce et des finances.

La Hollande presque submergée, Gênes qui n'a que des rochers, Venise qui ne possédait que des lagunes pour terrain, eussent été des déserts, ou plutôt n'eussent point existé sans le commerce.

Venise, dès le quatorzième siècle, devint par cela seul une puissance formidable, et la Hollande l'a été de nos jours pendant quelque temps.

Que devait donc être l'Espagne sous Philippe II, qui avait à-la-fois le Mexique et le Pérou, et ses établissements en Afrique et en Asie dans l'étendue d'environ trois mille lieues de côtes?

Il est presque incroyable, mais il est avéré que l'Espagne seule retira de l'Amérique, depuis la fin du quinzième siècle jusqu'au commencement du dix-huitième, la valeur de cinq milliards de piastres en or et en argent, qui font vingt-cinq mil-

liards de nos livres. Il n'y a qu'à lire don Ustariz et Navarette pour être convaincu de cette étonnante vérité. C'est beaucoup plus d'espèces qu'il n'y en avait dans le monde entier avant le voyage de Christophe Colomb. Tout pauvre homme de mérite qui saura penser peut faire là-dessus ses réflexions : il sera consolé quand il saura que de tous ces trésors d'Ophir il ne reste pas aujourd'hui en Espagne cent millions de piastres, et autant en orfèvrerie. Que dira-t-il quand il lira dans don Ustariz que la daterie de Rome a englouti une partie de cet argent? il croira peut-être que Rome la sainte est plus riche aujourd'hui que Rome la conquérante du temps des Crassus et des Lucullus. Elle a fait, il faut l'avouer, tout ce qu'elle a pu pour le devenir; mais n'ayant pas su être commerçante quand toutes les nations de l'Europe ont su l'être, elle a perdu, par son ignorance et par sa paresse, tout cet argent que lui ont produit ses mines de la daterie, et sur-tout ce qu'elle pêchait si aisément avec les filets de saint Pierre.

L'Espagne ne laissa pas d'abord les autres nations entrer avec elle en partage des trésors de l'Amérique. Philippe II en jouit presque seul pendant plusieurs années. Les autres souverains de l'Europe, à commencer par l'empereur Ferdinand, son oncle, étaient devant lui à-peu-près ce qu'étaient les Suisses devant le duc de Bourgogne,

lorsqu'ils lui disaient : « Tout ce que nous avons « ne vaut pas les éperons de vos chevaliers. »

Philippe II devait avoir ce qu'on appelle la monarchie universelle, si on pouvait l'acheter avec de l'or, et la saisir par l'intrigue ; mais une femme à peine affermie dans la moitié d'une île ; un prince d'Orange, simple comte de l'Empire et sujet du marquis de Malines ; Henri IV, roi mal obéi d'une partie de la France, persécuté dans l'autre, manquant d'argent, et ayant pour toute armée quelques gentilshommes et son courage, ruinèrent le dominateur des Deux-Indes.

Le commerce, qui avait pris une nouvelle face à la découverte du cap de Bonne-Espérance, et à celle du Nouveau-Monde, en prit encore une nouvelle quand les Hollandais, devenus libres par la tyrannie, s'emparèrent des îles qui produisent les épiceries, et fondèrent Batavia. Les grandes puissances commerçantes furent alors la Hollande et l'Angleterre ; la France, qui profite toujours tard des connaissances et des entreprises des autres nations, arriva la dernière aux Deux-Indes, et fut la plus mal partagée. Elle resta sans industrie jusqu'aux beaux jours du gouvernement de Louis XIV ; il fit tout pour animer le commerce.

Les peuples de l'Europe, dans ce temps-là, commencèrent à connaître de nouveaux besoins, qui rendirent le commerce de quelques nations,

et sur-tout celui de la France, très désavantageux. Henri IV déjeunait avec un verre de vin et du pain blanc; il ne prenait ni thé, ni café, ni chocolat; il n'usait point de tabac; sa femme et ses maîtresses avaient très peu de pierreries; elles ne portaient point d'étoffes de Perse, de la Chine, et des Indes. Si l'on songe qu'aujourd'hui une bourgeoise porte à ses oreilles de plus beaux diamants que Catherine de Médicis; que la Martinique, Moka, et la Chine, fournissent le déjeuner d'une servante, et que tous ces objets font sortir de France plus de cinquante millions tous les ans, on jugera qu'il faut d'autres branches de commerce bien avantageuses pour réparer cette perte continuelle: on sait assez que la France s'est soutenue par ses vins, ses eaux-de-vie, son sel, ses manufactures.

Il lui fallait faire directement le commerce des Indes, non pas pour augmenter ses richesses, mais pour diminuer ses dépenses; car les hommes s'étant fait des besoins nouveaux, ceux qui ne possèdent pas les denrées demandées par ces besoins doivent les acheter au meilleur compte qu'il soit possible: or ce qu'on achète aux Indes de la première main coûte moins sans doute que si les Anglais et les Hollandais venaient le revendre. Presque toutes ces denrées se paient en argent. Il ne s'agissait donc, en formant en France une compagnie des Indes, que de perdre moins

et de chercher à se dédommager, dans l'Allemagne et dans le Nord, des dépenses immenses qu'on fesait sur les côtes de Coromandel; mais les Hollandais avaient prévenu les Français dans l'Allemagne comme dans l'Inde: leur frugalité et leur industrie leur donnaient par-tout l'avantage. Le grand inconvénient pour une nouvelle compagnie d'Europe qui s'établit dans l'Inde c'est, comme on l'a dit, d'y arriver la dernière. Elle trouve des rivaux puissants déja maîtres du commerce; il faut recevoir des affronts des nababs et des omras, et les payer ou les battre: aussi les Portugais, et après eux les Hollandais, ne purent acheter du poivre sans donner des batailles.

Si la France a une guerre avec l'Angleterre ou la Hollande en Europe, c'est alors à qui se détruira dans l'Inde. Les compagnies de commerce deviennent nécessairement des compagnies guerrières, et il faut être oppresseur ou opprimé. Aussi nous verrons que, quand Louis XIV eut établi sa compagnie des Indes dans Pondichéri, les Hollandais prirent la ville et écrasèrent la compagnie. Elle renaquit des débris du système, et fit voir que la confusion pouvait quelquefois produire l'ordre; mais toute la vigilance, toute la sagesse des directeurs, n'ont pas empêché que les Anglais n'aient pris Pondichéri et que la compagnie n'ait été presque détruite une seconde fois. Les Anglais

ont rendu la ville à la paix; mais on sait dans quel état on rend une place de commerce dont on est jaloux : la compagnie est restée avec quelques vaisseaux, des magasins ruinés, des dettes, et point d'argent *.

Elle agissait dans l'Inde en souveraine; mais elle y a trouvé des souverains étrangers comme elle et plus heureux. On doit convenir qu'il est un peu extraordinaire que le grand-mogol, qui est si puissant, laisse des négociants d'Europe se battre dans son empire et en dévaster une partie. Si nous accordions le port de Lorient à des Indiens et celui de Bayonne à des Chinois, nous ne souffririons pas qu'ils se battissent chez nous.

Quant aux finances, la France et l'Angleterre, pour s'être fait la guerre, se sont trouvées endettées chacune de trois milliards de nos livres. C'est beaucoup plus qu'il n'y a d'espèces dans ces deux états. C'est un des efforts de l'esprit humain, dans ce dernier siècle **, d'avoir trouvé le secret de de-

* Elle a été supprimée en 1769, sous le ministère de M. d'Invau : il fut prouvé alors qu'elle ne s'était jamais soutenue qu'aux dépens du trésor royal et qu'elle fesait le commerce à perte. Des négociants particuliers le firent les années suivantes : ils y gagnèrent, et les denrées de l'Inde baissèrent de prix.

** On ne doit point réellement plus qu'on ne possède. Les intérêts de la dette nationale sont assignés sur la totalité du revenu des propriétaires de la nation, et sont loin, même en Angleterre, d'approcher de la somme de ce revenu. (Condorcet.) — Depuis 1785, époque où Condorcet écrivait la note qu'on vient de lire, la dette

voir plus qu'on ne possède, et de subsister comme si l'on ne devait rien.

Chaque état de l'Europe est ruiné après une guerre de sept ou huit années : c'est que chacun a plus fait que ses forces ordinaires ne comportent. Les états sont comme les particuliers qui s'endettent par ambition : chacun veut aller au-delà de son pouvoir. On a souvent demandé ce que deviennent tous ces trésors prodigués pendant la guerre, et on a répondu qu'ils sont ensevelis dans les coffres de deux ou trois mille particuliers qui ont profité du malheur public. Ces

de l'Angleterre s'est prodigieusement accrue, ainsi qu'il doit arriver à toutes les dettes publiques. Elles ne sont qu'un moyen de multiplier et d'étendre indéfiniment les dépenses, et graduellement les impôts : ce sont là les deux principaux avantages qu'y trouvent les gouvernements qui les contractent ou les font contracter aux peuples. Ces dettes et la perception des innombrables contributions qu'elles exigent compliquent l'administration ; et il se trouve que des légions d'employés vivent de ce système. On peut ajouter que l'ouverture de chaque emprunt procure toujours de très gros bénéfices à un certain nombre de personnages qui exercent dans l'état quelque pouvoir ou quelque influence. Ce sont là plus de raisons qu'il n'en faut pour que l'établissement, l'entretien et l'accroissement progressif des dettes nationales, ne manquent nulle part d'apologistes et de partisans. Il n'y a que les contribuables qui en souffrent. S'il est vrai qu'elles doivent amener à la longue ou des banqueroutes ou des révolutions, ces catastrophes ne se présentent que dans un avenir très lointain : le terme en est retardé par différentes causes, et sur-tout par les progrès ou empiètements de la puissance, auxquels les dettes publiques elles-mêmes peuvent contribuer durant plusieurs siècles. (D.)

deux ou trois mille personnes jouissent en paix de leurs fortunes immenses, dans le temps que le reste des hommes est obligé de gémir sous de nouveaux impôts, pour payer une partie des dettes nationales.

L'Angleterre est le seul pays où des particuliers se soient enrichis par le sort des armes : ce que de simples armateurs ont gagné par des prises, ce que l'île de Cuba et les Grandes-Indes ont valu aux officiers-généraux, passe de bien loin tout l'argent comptant qui circulait en Angleterre aux treizième et quatorzième siècles.

Lorsque les fortunes de tant de particuliers se sont répandues avec le temps chez leur nation par des mariages, par des partages de famille, et sur-tout par le luxe, devenu alors nécessaire, et qui remet dans le public tous ces trésors enfouis pendant quelques années, alors cette énorme disproportion cesse, et la circulation est à-peu-près la même qu'elle était auparavant. Ainsi les richesses cachées dans la Perse, et enfouies pendant quarante années de guerres intestines, reparaîtront après quelques années de calme, et rien ne sera perdu. Telle est dans tous les genres la vicissitude attachée aux choses humaines.

REMARQUE XIX.

De la population.

Dans une nouvelle *Histoire de France* on prétend qu'il y avait huit millions de feux en France, dans le temps de Philippe de Valois; or on entend par *feu* une famille, et l'auteur entend par le mot de *France* ce royaume tel qu'il est aujourd'hui, avec ses annexes. Cela ferait, à quatre personnes par feu, trente-deux millions d'habitants; car on ne peut donner à un feu moins de quatre personnes, l'un portant l'autre.

Le calcul de ces feux est fondé sur un état de subside imposé en 1328. Cet état porte deux millions cinq cent mille feux dans les terres dépendantes de la couronne, qui n'étaient pas le tiers de ce que le royaume renferme aujourd'hui. Il aurait donc fallu ajouter deux tiers pour que le calcul de l'auteur fût juste. Ainsi, suivant la supputation de l'auteur, le nombre des feux de la France, telle qu'elle est, aurait monté à sept millions cinq cent mille. A quoi ajoutant probablement cinq cent mille feux pour les ecclésiastiques et pour les personnes non comprises dans le dénombrement, on trouverait aisément les huit

millions de feux et au-delà. L'auteur réduit chaque feu à trois personnes; mais, par le calcul que j'ai fait dans toutes les terres où j'ai été et dans celle que j'habite, je compte quatre personnes et demie par feu.

Ainsi, supposé que l'état de 1328 soit juste, il faudra nécessairement conclure que la France, telle qu'elle est aujourd'hui, contenait, du temps de Philippe de Valois, trente-six millions d'habitants.

Or, dans le dernier dénombrement fait, en 1753, sur un relevé des tailles et autres impositions, on ne trouve aujourd'hui que trois millions cinq cent cinquante mille quatre cent quatre-vingt-neuf feux; ce qui, à quatre et demi par feu, ne donnerait que quinze millions neuf cent soixante et dix-sept mille deux cents habitants. A quoi il faudra ajouter les réguliers, les gens sans aveu, et sept cent mille ames au moins que l'on suppose être dans Paris, dont le dénombrement a été fait suivant la capitation, et non pas suivant le nombre des feux.

De quelque manière qu'on s'y prenne, soit qu'on porte, avec l'auteur de la nouvelle *Histoire de France*, les feux à trois, à quatre ou à cinq personnes, il est clair que le nombre des habitants est diminué de plus de moitié depuis Philippe de Valois.

Il y a aujourd'hui environ quatre cents ans que le dénombrement de Philippe de Valois fut fait; ainsi dans quatre cents ans, toutes choses égales, le nombre des Français serait réduit au quart, et dans huit cents ans, au huitième; ainsi, dans huit cents ans, la France n'aura qu'environ quatre millions d'habitants; et en suivant cette progression, dans neuf mille deux cents ans, il ne restera qu'une seule personne mâle ou femelle avec fraction. Les autres nations ne seront sans doute pas mieux traitées que nous, et il faut espérer qu'alors viendra la fin du monde.

Tout ce que je puis dire pour consoler le genre humain c'est que dans deux terres que je dois bien connaître, inféodées du temps du roi Charles V, j'ai trouvé la moitié plus de feux qu'il n'en est marqué dans l'acte d'inféodation; et cependant il s'est fait une émigration considérable dans ces terres, à la révocation de l'édit de Nantes.

Le genre humain ne diminue ni n'augmente, comme on le croit; et il est très probable qu'on se méprenait beaucoup du temps de Philippe de Valois, quand on comptait deux millions cinq cent mille feux dans ses domaines.

Au reste j'ai toujours pensé que la France renferme, de nos jours, environ vingt millions d'habitants, et je les ai comptés à cinq par feu, l'un

portant l'autre. Je me trouve d'accord dans ce calcul avec l'auteur de la *Dixme*, attribuée au maréchal de Vauban, et sur-tout avec le détail des provinces donné par les intendants à la fin du dernier siècle. Si je me trompe, ce n'est que d'environ quatre millions; et c'est une bagatelle pour les auteurs *.

Hubner, dans sa géographie, ne donne à l'Europe que trente millions d'habitants: il peut s'être trompé aisément d'environ cent millions. Un calculateur, d'ailleurs exact, assure que la Chine ne possède que soixante et douze millions d'habitants; mais par le dernier dénombrement, rapporté par le père du Halde, on compte ces soixante et douze millions, sans y comprendre les vieillards, les jeunes gens au-dessous de vingt ans, et les bonzes: ce qui doit aller à plus du double.

Il faut avouer que d'ordiuaire nous peuplons et dépeuplons la terre un peu au hasard; tout le monde se conduit ainsi: nous ne sommes guère faits pour avoir une notion exacte des choses; l'*à-peu-près* est notre guide, et souvent ce guide égare beaucoup.

* Suivant le recensement fait en 1817, par les ordres du gouvernement, la population de la France s'est trouvée à cette époque de vingt-neuf millions quarante-cinq mille quatre-vingt-dix-neuf habitants.

C'est encore bien pis quand on veut avoir un calcul juste. Nous allons voir des farces et nous y rions; mais rit-on moins dans son cabinet quand on voit de graves auteurs supputer exactement combien il y avait d'hommes sur la terre deux cent quatre-vingt-cinq ans après le déluge universel? Il se trouve, selon le frère Pétau, jésuite, que la famille de Noé avait produit un bi-milliard deux cent quarante-sept milliards deux cent vingt-quatre millions sept cent dix-sept mille habitants en trois cents ans. Le bon prêtre Pétau ne savait pas ce que c'est que de faire des enfants et de les élever. Comme il y va!

Selon Cumberland, la famille ne provigna que jusqu'à trois milliards trois cent trente millions en trois cent quarante ans; et selon Whiston, environ trois cents ans après le déluge, il n'y avait que soixante-cinq mille cinq cent trente-six habitants.

Il est difficile d'accorder ces comptes et de les allouer. Voilà les excès où l'on tombe quand on veut concilier ce qui est inconciliable et expliquer ce qui est inexplicable. Cette malheureuse entreprise a dérangé des cerveaux qui d'ailleurs auraient eu des lumières utiles aux hommes.

Les auteurs de l'*Histoire universelle d'Angleterre* disent « qu'on est généralement d'accord qu'il y a « à présent environ quatre mille millions d'habi-

« tants sur la terre. » Vous remarquerez que ces messieurs, dans ce nombre de citoyens et de citoyennes, ne comptent pas l'Amérique, qui comprend près de la moitié du globe; ils ajoutent que le genre humain, en quatre cents ans, augmente toujours du double: ce qui est bien contraire au relevé fait sous Philippe de Valois, qui fait diminuer la nation de moitié en quatre cents ans.

Pour moi, si au lieu de faire un roman ordinaire je voulais me réjouir à supputer combien j'ai de frères sur ce malheureux petit globe, voici comme je m'y prendrais. Je verrais d'abord à-peu-près combien ce globule contient de lieues carrées habitées sur sa surface; je dirais: La surface du globe est de vingt-sept millions de lieues carrées; ôtons-en d'abord les deux tiers au moins pour les mers, rivières, lacs, déserts, montagnes, et tout ce qui est inhabité: ce calcul est très modéré et nous donne neuf millions de lieues carrées à faire valoir.

La France et l'Allemagne comptent six cents personnes par lieue carrée; l'Espagne, cent soixante; la Russie, quinze; la Tartarie, dix; la Chine, environ mille: prenez un nombre moyen comme cent, vous aurez neuf cent millions de vos frères, soit basanés, soit nègres, soit rouges, soit jaunes, soit barbus, soit imberbes. Il n'est

pas à croire que la terre ait en effet un si grand nombre d'habitants; et si l'on continue à faire des eunuques, à multiplier les moines et à faire des guerres pour les plus petits intérêts, jugez si vous aurez les quatre mille millions que les auteurs anglais de l'*Histoire universelle* vous donnent si libéralement. Et puis qu'importe qu'il y ait beaucoup ou peu d'hommes sur la terre? L'essentiel est que cette pauvre espèce soit le moins malheureuse qu'il est possible*.

* Le nombre des hommes croît et diminue indéfiniment, en raison des subsistances, en fesant abstraction des accidents passagers; parcequ'un homme et une femme étant en état d'avoir des enfants pendant environ vingt-cinq ans, il doit, si ces enfants sont bien nourris, y en avoir, en prenant un terme moyen, beaucoup plus de deux par ménage qui vivent assez long-temps pour établir à leur tour une génération nouvelle. Il n'est donc pas étonnant que, dans un pays où les subsistances sont très abondantes, le nombre des hommes double à chaque génération : c'est ce qu'on a observé depuis environ un siècle dans les colonies anglaises de l'Amérique. Cette progression s'arrête quand les subsistances deviennent moins communes; mais comme plus il y a d'hommes plus ils cultivent, la progression doit seulement diminuer lorsque la totalité des terres d'une culture peu difficile est mise en valeur.

Digitized by Google

REMARQUE XX.

De la disette des bons livres et de la multitude énorme des mauvais.

L'histoire est décharnée jusqu'au seizième siècle, par la disette d'historiens; elle est depuis ce temps étouffée par l'abondance. On trouve dans la *Bibliothèque* de Le Long dix-sept mille quatre cent quatre-vingt-sept ouvrages[1] qui peuvent servir à la seule histoire de France. De ces ouvrages il y en a qui contiennent plus de cent volumes; et depuis environ quarante ans que cette *Bibliothèque* fut imprimée, il a paru encore un nombre prodigieux de livres sur cette matière.

Il en est à-peu-près de même en Allemagne, en Angleterre et en Italie.

On se perd dans cette immensité: heureusement la plupart de ces livres ne méritent pas d'être lus, de même que les petites choses qu'ils contiennent n'ont pas mérité d'être écrites. Dans cette foule d'histoires on ne trouve que trop de

[1] Il y en a quarante-huit mille deux cent vingt-trois dans l'édition de cette même *Bibliothèque*, publiée en 1775, ou même environ cinquante mille, en tenant compte des additions que renferme le tome cinquième; et il faut y ajouter dix mille articles au moins qui ont paru depuis cinquante ans. (D.)

romans tels que ceux de Gatien de Courtilz. Les histoires secrètes, composées par ceux qui n'ont été dans aucun secret, sont assez nombreuses; mais les auteurs qui ont gouverné l'état du fond de leur cabinet le sont encore davantage: on peut compter parmi ces derniers ceux qui ont pris la peine de faire les testaments des princes et ceux des hommes d'état: c'est ainsi que nous avons eu les testaments du maréchal de Belle-Ile, du cardinal Alberoni, du duc de Lorraine, des ministres Colbert et Louvois, du maréchal de Vauban, des cardinaux de Mazarin et de Richelieu.

Le public fut trompé long-temps sur le *Testament du cardinal de Richelieu:* on crut le livre excellent, parcequ'on le crut d'un grand ministre. Très peu d'hommes ont le temps de lire avec attention. Presque personne n'examina ni les méprises, ni les erreurs, ni les anachronismes, ni les indécences, ni les contradictions, ni les incompatibilités, dont le livre est rempli. On ne fit pas réflexion que ce livre n'avait été imprimé que plus de quarante ans après la mort du cardinal, qu'il est signé d'une manière dont le cardinal ne signait jamais. On oubliait qu'Aubéri, qui écrivait la vie du cardinal de Richelieu par ordre de sa nièce, traita le *Testament* de livre apocryphe et supposé, de livre indigne de son héros, indigne de toute croyance. Aubéri était à la source;

il avait en main tous les papiers : il n'y a pas, assurément, de témoignage plus fort que le sien.

Le savant abbé Richard, l'auteur des *Mélanges de Vigneul-Marville*, Charles Ancillon, La Monnoye, pensèrent de même.

On trouve, dans le chapitre intitulé *les Mensonges imprimés* *, toutes les raisons qui doivent faire penser que ce *Testament politique* est l'ouvrage d'un faussaire.

Comment, en effet, un ministre tel que le cardinal de Richelieu eût-il laissé au roi Louis XIII un legs si important, sans qu'il eût été présenté par sa famille au monarque, sans qu'il eût été déposé dans les archives, sans qu'on en eût parlé, sans qu'on en eût la moindre connaissance? Est-il possible qu'un premier ministre eût laissé à son roi un plan de conduite, et que dans ce plan il n'y eût pas un mot sur les affaires qui intéressaient alors le roi et toute l'Europe, rien sur la maison d'Autriche, avec laquelle on était en guerre; rien sur le duc de Weimar, rien sur l'état présent des calvinistes en France, pas un mot sur l'éducation qu'il fallait donner au dauphin?

On voit évidemment que l'ouvrage fut écrit après la paix de Munster, puisqu'on y suppose la paix faite; et le cardinal était mort pendant la guerre.

* Dans les *Mélanges historiques*.

On ne répétera point ici toutes les raisons déja alléguées qui vengent le cardinal de Richelieu de l'imputation d'un si mauvais ouvrage*.

Il est bon que les opinions les plus vraisemblables soient combattues, parceque alors on les éclaircit mieux. Tout ce qu'a pu faire un homme judicieux et éclairé, qui se crut obligé d'écrire, il y a quelques années, contre notre opinion, s'est réduit à dire : « Je pense que le plan est du car-« dinal, mais qu'il est possible, et même vraisem-« blable, qu'il n'ait ni écrit ni dicté l'ouvrage. »

S'il ne l'a écrit ni dicté, il n'est donc point de lui ; celui qui l'a signé d'une manière dont le cardinal de Richelieu ne signa jamais n'était donc qu'un faussaire. Nous n'en voulons pas davantage : se trompera qui voudra.

REMARQUE XXI.

Questions sur l'histoire.

I. L'histoire de chaque nation ne commence-t-elle pas par des fables? Ces fables ne sont-elles pas inventées par l'oisiveté, la superstition ou l'intérêt?

Tout ce qu'Hérodote nous conte des premiers

* Voyez les *Mélanges historiques*.

rois d'Égypte et de Babylone, ce qu'on nous dit de la louve de Romulus et de Rémus, ce que les premiers écrivains barbares de notre pays ont imaginé de Pharamond et de Childéric, et d'une Bazine, femme d'un Bazin de Thuringe; et d'un capitaine romain nommé Giles, élu roi de France avant qu'il y eût eu une France; et d'un écu coupé en deux, dont on envoya la moitié à Childéric pour le faire revenir de Thuringe, etc., etc., etc., etc., ne sont-ce pas là des fables nées de l'oisiveté?

Les fables concernant les oracles, les divinations, les prodiges, ne sont-elles pas celles de la superstition?

Les fables comme la donation de Constantin au pape Silvestre, les fausses décrétales, la dernière loi du code théodosien, ne sont-elles pas dictées par l'intérêt?

II. On me demande quel empereur institua les sept électeurs : je réponds qu'aucun empereur ne les créa. Furent-ils donc créés par un pape? encore moins : le pape n'y avait pas plus de droit que le grand-lama. Par qui furent-ils donc institués? par eux-mêmes. Ce sont les sept premiers officiers de la couronne impériale qui s'emparèrent, au treizième siècle, de ce droit négligé par les autres princes; et c'est ainsi que presque tous les droits s'établissent : les lois et les temps les

confirment jusqu'à ce que d'autres temps et d'autres lois les changent.

III. On demande pourquoi les cardinaux, qui étaient originairement des curés primitifs de Rome, se crurent, avec le temps, supérieurs aux électeurs, à tous les princes, et égaux aux rois: c'est demander pourquoi les hommes sont inconséquents. Je trouve, dans plusieurs histoires d'Allemagne, que le dauphin de France, qui fut depuis le roi Charles V, alla à Metz implorer vainement le secours de l'empereur Charles IV. Il fut précédé par le cardinal d'Albe, qui était le cardinal de Périgord, arrière-vassal du roi son père; je dis arrière-vassal, car les Anglais avaient le Périgord. Ce cardinal passa avant le dauphin, à la diète de Metz, où la seconde partie de la Bulle d'Or fut promulguée; il mangea seul à une table fort élevée avec l'empereur, *ob reverentiam pontificis,* comme dit Trithème dans sa *Chronique du monastère d'Hirsauge.* Cela prouve que les princes ne doivent guère voyager hors de chez eux, et qu'un cardinal, légat du pape, était alors au moins la troisième personne de l'univers et se croyait la seconde.

IV. On a écrit beaucoup sur la loi salique, sur la pairie, sur les droits du parlement; on écrit encore tous les jours: c'est une preuve que ces origines sont fort obscures, comme toutes les

origines le sont. L'usage tient lieu de tout, et la force change quelquefois l'usage. Chacun allègue ses anciennes prérogatives comme des droits sacrés; mais si aujourd'hui le châtelet de Paris fesait pendre un bedeau de l'université qui aurait volé sur le grand chemin, cette université serait-elle bien reçue à exiger que le prevôt de Paris déterrât lui-même le corps de son bedeau, demandât pardon aux deux corps, c'est-à-dire à celui du bedeau et à celui de l'université, baisât le premier à la bouche et payât une amende au second, comme la chose arriva du temps de Charles VI, en 1408?

Serait-elle aussi en droit d'aller prendre le lieutenant civil et de lui donner le fouet, culottes bas, dans les écoles publiques, en présence de tous les écoliers, comme elle le requit à Philippe-Auguste [1]?

[1] « Je remarque, dit Crevier, comme un trait de la simplicité « des mœurs de ces anciens temps la demande que fit l'université « de prendre sur soi la punition du prevôt et de ses complices, en « sorte qu'ils fussent amenés dans ses écoles, et qu'après avoir été « fustigés comme le sont des écoliers punissables, ils fussent réha- « bilités dans leur premier état. Le roi rejeta cette requête, disant « que c'était à lui seul qu'il appartenait de punir des criminels qui « avaient blessé les lois du royaume. » (*Histoire de l'Université*, tome Ier, pages 278, 279.) Il faut noter que c'était une grace que l'université implorait pour le prevôt, en demandant qu'il en fût quitte pour cette punition d'écolier. Philippe-Auguste le condamna sans miséricorde à une prison perpétuelle, à moins qu'il n'aimât mieux subir l'épreuve de l'eau, à la charge, s'il succombait, d'être

V. Dans quel temps le parlement de Paris commença-t-il à entrer en connaissance des finances du roi, dont la chambre des comptes était seule autrefois chargée? Dans quelle année les barons, qui rendaient la justice dans le parlement de Paris, cessèrent-ils de s'y trouver, et abandonnèrent-ils la place aux hommes de loi?

VI. Toutes les coutumes de la France ne viennent-elles pas originairement d'Italie et d'Allemagne? A commencer par le sacre des rois de France, n'est-il pas évident que c'est une imitation du sacre des rois lombards?

VII. Y a-t-il en France un seul usage ecclésiastique qui ne soit venu d'Italie? et les lois féodales n'ont-elles pas été apportées par les peuples septentrionaux qui subjuguèrent les Gaules et l'Italie? On prétend que la fête des fous, la fête de l'âne, et semblables facéties, sont d'origine française; mais ce ne sont point là des usages ecclésiastiques, ce sont des abus de quelques églises; et d'ailleurs la fête de l'âne est originaire de Vérone, où l'on conserva l'âne qui y était venu de Jérusalem, et dont on fit la fête.

VIII. Toute industrie en France n'a-t-elle pas

pendu, et s'il ne succombait pas, d'être banni. Ce prevôt de Paris s'appelait Thomas. Quel était son crime? d'avoir pris parti pour les bourgeois attaqués par les écoliers de l'université. Voyez du Boulay, *Historia Universitatis parisiensis*, tome III, page 1, etc. (D.)

été très tardive? et depuis le jeu des cartes, reconnu originaire d'Espagne, par les noms de *spadilles*, de *manilles*, de *codilles*, jusqu'au compas de proportiou et à la machine pneumatique, y a-t-il un seul art qui ne lui soit étranger? Les arts, les coutumes, les opinions, les usages, n'ont-ils pas fait le tour du monde?

Digitized by Google

NOUVELLES REMARQUES

SUR L'HISTOIRE

A L'OCCASION

DE L'ESSAI SUR LES MOEURS ET L'ESPRIT DES NATIONS.

Comme je ne considère que les mœurs et l'esprit des nations dans ces bouleversements du monde, je remarquerai qu'au milieu des cruautés inséparables des armes, on a vu en plus d'une occasion un esprit d'humanité et de politesse adoucir les horreurs de la guerre. Les Français, prisonniers chez le roi de Prusse, ont éprouvé les traitements les plus doux de la part de ce monarque, et de celle du prince Henri son frère. Les deux princes de Brunswick se sont signalés par leur générosité comme par leurs victoires. Les princes, les généraux, les officiers français, ont signalé la générosité qui fait leur caractère.

Les Anglais ont fait une collecte en faveur des matelots qu'ils avaient pris; et cette générosité n'a eu d'autre principe que cette philosophie humaine qui commence à pénétrer dans plusieurs

états, et qui probablement écartera du moins les guerres de religion, si elle ne peut empêcher celles d'une malheureuse politique.

C'est elle qui a multiplié les académies dans tant de royaumes et de républiques, qui a étendu l'esprit humain en étendant les connaissances; c'est par ce même esprit, qui se communique de proche en proche, que l'on s'est appliqué plus que jamais à l'agriculture, et que les sages ont pensé à rendre la terre plus fertile, tandis que les ambitieux l'ensanglantaient. Enfin il est à croire que la raison et l'industrie feront toujours de nouveaux progrès; que les arts utiles prendront des accroissements; que, parmi les maux qui ont affligé les hommes, les préjugés, qui ne sont pas leur moindre fléau, disparaîtront peu à peu chez tous ceux qui sont à la tête des nations, et que la philosophie, par-tout répandue, consolera un peu la nature humaine des calamités qu'elle éprouvera dans tous les temps.

C'est dans cette vue et dans cette espérance qu'on a donné au public l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations.* L'humanité l'a dicté, et la vérité a tenu la plume. Des hommes, qu'on ne peut regarder que comme les ennemis de la société, ont accusé le peintre de cet immense tableau d'avoir peint les crimes, et sur-tout les crimes de religion, avec des couleurs trop sombres; d'avoir rendu le

fanatisme exécrable, et la superstition ridicule.

L'auteur n'a peut-être à se reprocher que de n'en avoir pas assez dit; et les plaintes mêmes de ces fanatiques prouvent combien cette histoire était nécessaire. On voit qu'il y a encore de ces malheureux attaqués de cette maladie de l'ame, et qui craignent de guérir.

Nous allons répondre à quelques unes de leurs objections.

EXAMEN

DE QUELQUES OBJECTIONS

CONTRE PLUSIEURS FAITS RAPPORTÉS

DANS L'ESSAI SUR LES MOEURS ET L'ESPRIT DES NATIONS.

REMARQUE I.

Critiques qui révoltent un siecle aussi éclairé que le nôtre.

Il y a toujours des barbares dans les nations les plus polies, et dans les temps les plus éclairés. il s'en est trouvé un qui a fait un livre assez considérable, muni d'approbation et de privilége,

pour soutenir la vérité de la possession des religieuses de Loudun. Un autre insensé vient d'écrire que la Saint-Barthélemi n'avait point été préméditée; il en excuse les fureurs [1]; il célèbre les cruautés exercées contre les Albigeois. Le supplice de Jean Huss et de Jérôme de Prague lui paraît juste. Mais cet excès de démence sert même à prouver ce qu'on dit dans cette histoire, que la raison humaine s'est perfectionnée de nos jours chez les hommes qui réfléchissent; car il y a cent ans que de tels auteurs auraient pu être regardés comme pieux et zélés: aujourd'hui ils inspirent le mépris et l'horreur.

[1] * On fait aujourd'hui de bien plus franches apologies de ce massacre: c'était, dit-on, *une rigueur salutaire*, et l'on regrette seulement qu'elle n'ait pas été *complète*. On ne dissimule plus du tout l'intention de l'achever dès qu'on le pourra. Les Caveyrac, les Nonnotte, les Chaumeix, et les autres fanatiques dont se plaignait Voltaire, étaient des écrivains moderes et timides en comparaison de leurs successeurs; et il y a tel pays voisin du nôtre, où le sanguinaire Charles IX est de beaucoup surpassé. (D.)

REMARQUE II.

Examen de la donation de Pepin [1].

Il y a plusieurs points d'histoire contestés, surtout dans le moyen âge: qu'a-t-on pu faire de mieux que de prendre le parti le plus raisonnable?

Par exemple, Éginhard, secrétaire de Charlemagne, rapporte que *Pepin offrit l'exarchat à saint Pierre*: mais Charlemagne, dans son testament, fait des présents à ses villes de Rome et de Ravenne; donc, puisque Rome et Ravenne étaient *ses villes*, le pape n'en était pas souverain; donc il ne faut entendre par ces mots, *il offrit à saint Pierre*, qu'une cérémonie de religion, une oblation pieuse, qui d'ailleurs ne pouvait conférer aucun droit, puisque Pepin n'en avait aucun sur l'exarchat.

Devant quel tribunal de justice pourrait-on dire: Cela est à moi, car je le tiens de celui à qui il n'appartenait pas? Ce n'est certainement ni devant le tribunal des hommes, ni devant celui de Dieu. Après tout c'est une dispute bien vaine; car ce n'est pas sur cette donation, dont le titre

[1] Voyez la note que nous avons jointe au chapitre XIII de l'*Essai sur les mœurs des nations*, page 57 du second volume. (D.)

original n'a jamais paru, que la souveraineté de Rome et de Ravenne est fondée: la concession de Rodolphe et de Habsbourg est la seule qu'on montre à Rome; et c'est la plus avantageuse.

REMARQUE III.

Des rois bigames.

Un libelliste, aussi mal instruit que malintentionné, prétend que les rois Clotaire, Gontran, Chérebert, Sigebert, Chilpéric, n'avaient pas plus d'une femme à-la-fois. Peut-il ignorer que Clotaire Ier épousa les deux sœurs Rugonde et Aregonde, et encore Gondiuke sa belle-sœur, et encore trois autres femmes; qu'il en eut presque toujours trois, et que c'était alors l'usage des rois francs? Quel homme un peu versé dans l'histoire ne sait pas que, quand Chilpéric son fils épousa une sœur de Brunehaut, on fit jurer à ses ambassadeurs que ce roi n'en épouserait pas d'autres du vivant de sa femme? ce qui prouvait assez que Chilpéric n'avait pas renoncé d'abord à la polygamie. Caribert donna trois indignes rivales à sa femme Ingoberge; et toutes trois eurent le nom d'épouses. Gontran eut dans le même temps Marcatrude et Austregile: apparemment il s'en

repentit, car il a été mis au nombre des saints. Il n'y a point d'annaliste français qui ne convienne que Dagobert Ier épousa presque la même année Nantilde, Wlfegonde, et Berthilde. Cela est plus sûr que le trône d'or massif qu'on prétend que lui fit saint Éloi.

REMARQUE IV.

Des possessions et sortilèges.

L'histoire moderne est plus sûre que l'histoire ancienne; et le tableau de nos faiblesses, de nos erreurs, de nos superstitions, est aussi bien plus intéressant. C'est dans l'histoire de nos propres folies qu'on apprend à être sage, et non dans les discussions ténébreuses d'une vaine antiquité.

On a dit, dans l'*Essai sur les mœurs*, etc., que dans tous les pays où l'on cessa d'exorciser on ne vit presque plus de possessions ni de sortilèges. Il est vrai qu'il y en eut infiniment moins qu'ailleurs; mais on ferait trop d'honneur à la nature humaine de croire que les possessions du diable et les sortilèges cessèrent entièrement chez les peuples séparés de l'Église romaine.

Telle est la faiblesse de l'esprit humain, telle est la contradiction de ses pensées, que long-temps

encore après qu'on eut aboli les exorcismes chez les réformés, ils admirent quelquefois des possessions du diable et des sortilèges. Il y eut de prétendus magiciens brûlés en Danemarck, en Suède, en Poméranie, en Hollande, et ailleurs. Vous en trouverez dans le *Monde enchanté* de Bekker des relations très authentiques; vous verrez même que plus d'un ministre de l'Évangile a cru ou feint de croire à ces possessions et à ces sortilèges, de peur qu'en les rejetant ils ne semblassent détruire une partie du christianisme fondé sur cette base; car, disaient-ils, puisque nous convenons tous que le diable nous inspire des pensées, et que les pensées agissent sur les corps, pourquoi le diable n'aurait-il pas le même pouvoir sur nos corps que sur nos ames? Cette manière de raisonner pourrait être appliquée aux possessions, mais elle ne prouverait pas qu'il y a des sorciers. Ce n'est pas ici le lieu d'approfondir ces questions; il nous suffit de connaître que la raison humaine, en se délivrant d'une erreur, en conserve plusieurs autres, et s'en forme encore de nouvelles; et que le nombre des sages est bien petit dans les temps même les plus éclairés.

REMARQUE V.

De l'évêque Opas.

La vérité de l'histoire a obligé de dire que l'évêque de Séville Opas fut, avec le comte Julien, le premier instrument dont se servirent les Maures pour subjuguer l'Espagne : c'est un fait si connu qu'il eût été aussi honteux de n'en point parler, qu'il l'est de le contredire. L'abrégé chronologique de l'histoire d'Espagne appelle l'évêque Opas *le plus mauvais prêtre et le plus mauvais citoyen du royaume.*

Les reproches faits à l'auteur d'avoir quelquefois loué des mahométans ne sont que ridicules ; et cette critique ne mérite pas de réponse.

REMARQUE VI.

De Mahomet.

A l'égard de Mahomet, il est assez inutile de savoir s'il était fils du dixième ou du douzième enfant d'Abdalla-Moutaleb, et combien de temps il fut facteur de la veuve Cadige, qu'il épousa de-

puis. Quelques uns pensent qu'il ne savait ni lire ni écrire; et cela même augmentait le prodige de ses succès: ils se fondent sur des passages de l'Alcoran, où Mahomet s'appelle *prophète ignorant*, où il insinue qu'il ne sait pas écrire. Le sens de ces passages est probablement que par lui-même il était ignorant, incapable de bien lire et de bien écrire, et que l'ange Gabriel l'élevait au-dessus de lui-même. Il n'est guère possible qu'un marchand, devenu législateur, qui était poëte et médecin, et qui, avant de mourir, demanda qu'on lui apportât de quoi écrire, ne sût pas ce que savaient les enfants de la Mecque.

REMARQUE VII.

De Calvin.

Ce qui regarde le christianisme est un point plus délicat; l'auteur n'en a jamais parlé en théologien, il s'en est tenu à la fidélité de l'histoire: il a dit les faits; c'est aux lecteurs sages à porter leur jugement. Si Calvin a eu la barbarie de faire expirer Servet dans les flammes, après avoir écrit qu'il ne faut persécuter personne pour l'opinion de Servet, il a bien fallu rapporter cette horreur, sans crainte de déplaire à un fanatique ou à un fripon; il a

bien fallu de même avouer l'ambition, les débauches et les cruautés de plusieurs pontifes; ils étaient hommes, et on a écrit l'histoire des hommes: leurs vices relèvent les vertus des pontifes de nos jours.

REMARQUE VIII.

De la reine Christine.

En examinant l'*Essai sur les mœurs*, etc., on a vu quelques lettres attribuées à la reine Christine: il y en a une au cardinal Mazarin au sujet de l'assassinat de Monaldeschi, elle s'exprime ainsi: « Apprenez tous, valets et maîtres, qu'il m'a plu « d'agir ainsi. Je veux que vous sachiez que Chris- « tine se soucie peu de votre cour, encore moins « de vous. Ma volonté est une loi qu'il faut res- « pecter: vous taire est votre devoir. Sachez que « Christine est reine par-tout où elle est. »

Cette lettre n'est point datée. Si Christine l'écrivit, c'était une homicide tombée en démence. Elle avait beaucoup d'esprit; elle avait eu la gloire de mépriser un trône, mais elle souilla cette gloire par sa conduite. Si cette lettre est supposée, elle ne peut l'être que par un de ces esclaves abrutis qui ont imaginé qu'une Suédoise, parcequ'elle

avait régné à Stockholm, avait le droit de faire assassiner un Italien à Fontainebleau. Non seulement le devoir du cardinal Mazarin, premier ministre, n'était pas de se taire, mais il était de faire sentir l'indignation du roi à Christine. Le devoir du procureur général était de faire informer contre les assassins à gages qui avaient tué un étranger dans une maison royale; et il fallait peut-être ne renvoyer Christine qu'après l'avoir forcée au moins d'assister au supplice des meurtriers payés par elle. Plusieurs hommes justes auraient été d'un avis plus rigoureux.

REMARQUE IX.

Du clergé.

L'auteur de l'*Essai sur les mœurs*, etc., n'a pu avoir ni prédilection, ni haine, ni intérêt; ce n'est point assurément par un esprit de flatterie qu'il a réfuté, dans le *Siècle de Louis XIV*, l'erreur qui publiait que le clergé de France possédait la troisième partie des revenus de la nation. Que pourrait attendre un séculier solitaire de la faveur du clergé? Il a rendu seulement gloire à la vérité qu'il aime. Le clergé n'a pas quatre-vingts millions de revenu, et il a rempli son devoir en secourant

l'état à proportion de ses richesses. Les évêques de France ont été pour la plupart respectables par leur conduite[1], et leurs aumônes ont dû les rendre chers à leurs peuples. En général le corps des évêques et des curés a fait autant de bien en Angleterre et en France, que les querelles de religion avaient autrefois causé de maux.

REMARQUE X.

De la tolérance.

Il paraît que tous les hommes sages et modérés désirent aujourd'hui que la tolérance soit établie en France comme en Angleterre : ils disent que cette tolérance peuple un état et l'enrichit, et qu'un bon gouvernement prévient les troubles attachés aux diverses opinions des hommes, surtout lorsque ces opinions, souvent absurdes, sont

[1] Il faudrait beaucoup de recherches et de calculs pour justifier ici le mot *la plupart*. On a toujours dû, ce semble, retrancher du nombre des évêques *respectables par leur conduite* les persécuteurs, les usurpateurs de pouvoirs ou de richesses, les ambitieux, les non-résidents, les mondains, les prélats de cour, ceux qui ne remplissaient pas leurs fonctions, ceux qui donnaient de mauvais exemples, etc. En restait-il ensuite plus de la moitié à *respecter*? C'est un point de statistique difficile à éclaircir. Il est possible que Voltaire ait jugé à propos d'user de courtoisie dans cette neuvième nouvelle remarque. (D.)

tenues en bride par la raison supérieure des principaux citoyens.

REMARQUE XI.

Du molinisme et du jansénisme.

En parlant du jansénisme et du molinisme, on leur a laissé tout le ridicule[1] qui fait le fond de

[1] Il était *ridicule* de ressusciter au dix-septième siècle les vieilles disputes sur la fatalité et la liberté, la prédestination et le libre arbitre, la grace et le pouvoir de la volonté. On ne pouvait proposer que des solutions sophistiques de ces questions obscures.

Dire que Dieu commande l'impossible est une absurdité; mais il était *ridicule* autant que tyrannique d'exiger qu'on signât que cette proposition et quatre autres sont dans un livre que personne ne lit, et de n'en pas citer avec précision les textes.

Dire que la crainte d'une excommunication injuste ne doit pas nous empêcher d'accomplir nos devoirs, c'est un axiome dont la vérité résulte immédiatement des termes qui l'énoncent. Il a été excessivement *ridicule* de condamner une telle proposition.

La morale des jésuites, pour être perverse, n'en était pas moins *ridicule*. Pascal s'en est moqué avec une malignité ingénieuse; et son livre est seul excepté de l'oubli où demeurent ensevelies les bibliothèques jansénistes et molinistes.

Le jésuitisme, tout-puissant sous Louis XIV ou sur Louis XIV, était encore *ridicule*: son crédit et ses attentats ne le sauvaient pas du mépris public. Au contraire le jansénisme, opprimé, obtenait des hommages: on révérait sur-tout cette société de Port-Royal dont Boileau fut l'ami, dont Racine fut l'élève; excellente école de littérature, où le goût était sévère comme la morale, où les talents demeuraient, comme les vertus, simples et modèles.

leurs querelles, et on a fait voir que ce qui est méprisable est souvent dangereux quand il n'est pas assez méprisé. Plus les esprits seront convaincus de la futilité et de l'extravagance de ces disputes, plus l'état sera tranquille.

On a représenté la France heureuse et malheureuse, la discipline militaire en vigueur dans un temps, trop relâchée dans un autre; les finances tantôt en bon état, tantôt dissipées; la marine établie et détruite; le commerce florissant et dépéri. Telles sont les vicissitudes des choses humaines; mais on n'a pas prétendu donner des réglements de discipline militaire, de finances, de marine et de commerce: on a fait une histoire, et non des systèmes.

Mais le janséuisme était prédestiné à devenir *ridicule* à son tour. Accablé d'anathèmes qui l'honoraient, il fit de plats libelles qui le dégradèrent; et lorsqu'il eut fait de plus des miracles au cimetière de Saint-Médard, il fut perdu sans ressource et sans appel. Ce fut bien pis quand il n'eut plus de jésuites à combattre: il crut hériter de leur puissance; il n'héritait que de leurs ridicules. il se montra intolérant, étant à peine toléré lui-même. (D.)

REMARQUE XII.

De l'homme au masque de fer.

Quelques anecdotes du *Siècle de Louis XIV*, dont l'auteur était certain, ont été vainement contestées. Celle de l'homme au masque de fer, qui donne lieu à d'étranges conjectures, est aussi vraie qu'étonnante. L'auteur a reçu en dernier lieu une lettre du seigneur de Palteau, château près de Villeneuve-le-Roi, dans laquelle il lui confirme que ce prisonnier logea dans ce château, que plusieurs personnes le virent descendre d'une litière, qu'il portait un masque noir, et qu'on s'en souvient encore dans les environs. Cette nouvelle preuve n'était pas nécessaire, mais il ne faut rien négliger sur un fait si éloigné de l'ordre commun[1].

[1] Voyez sur le masque de fer le chap. XXV du *Siècle de Louis XIV*, page 285-288 du tome XXVI de la présente édition; et l'article ANECDOTES, du *Dictionnaire philosophique*, tome IV, p. 368-370.

Quel est le personnage qui a eu cette étrange destinée? On a proposé plusieurs solutions de ce problème. C'était le comte de Vermandois, le duc de Montmouth, Mattioli, agent du duc de Mantoue, don Juan de Gonzague, frère naturel de ce duc de Mantoue, un patriarche des Arméniens, nommé Awadiks, un frère jumeau de Louis XIV, un prince né d'Anne d'Autriche à l'insu de Louis XIII et dont le père était le duc de Buckingham, ou le cardinal Mazarin, ou quelque autre. S'il fallait choisir entre ces conjectures, la plu

REMARQUE XIII.

Sur Fenélon et Huet.

Une autre singularité qui regarde la philosophie, et qui est peut-être plus remarquable dans l'histoire de l'esprit humain, est la manière dont pensaient les deux savants prélats Fénélon et Huet sur la fin de leur vie. Le livre de la *Faiblesse de l'esprit humain*, par lequel l'évêque d'Avranches finit sa carrière, ne laisse aucun lieu de douter de ses derniers sentiments. On a contesté les vers de l'archevêque de Cambrai :

> Jeune, j'étais trop sage
> Et voulais trop savoir, et

plausible à nos yeux, était celle qui suppose que Mazarin, Anne d'Autriche, et après eux Louis XIV, ont tenu caché à tous les regards un personnage qu'ils ne croyaient pas ostensible, et dont Louis XIII avait dû ignorer la naissance. Cependant l'hypothèse qui couvre de ce masque de fer ou plutôt de velours noir le visage de l'Italien Mattioli a beaucoup de partisans depuis 1801, époque de la publication des Recherches de Roux Fazillac sur ce sujet; in-8°, 142 p. elle a été reproduite en 1825 (*Histoire de l'Homme au masque de fer*, in-8°, 296 pages). Nous la trouvons peu vraisemblable, parce que si c'eût été là tout le secret, il n'aurait pas eu, après la mort du prisonnier en 1703, assez d'importance pour être si soigneusement gardé. Ce qu'il y a de plus certain et ce qu'on a le moins observé c'est que la sépulture anticipée de cet homme, quel qu'il fût, sa réclusion arbitraire pendant vingt-quatre ans, était un crime inexcusable. (D.)

Il est si certain qu'ils sont de lui, que son neveu, ambassadeur à La Haye, les fit imprimer à la suite du *Télémaque*, avec d'autres pièces, dans l'édition in-folio. Les exemplaires où se trouvent ces vers sont très rares, mais on les trouve dans quelques bibliothèques.

En un mot, pour faire l'histoire du *Siècle de Louis XIV*, l'auteur a cherché quarante ans la vérité, et il l'a dite.

FAIT SINGULIER

CONCERNANT

LA LITTÉRATURE*.

Comme le but principal de cet Essai sur l'histoire est de suivre l'esprit humain dans ses progrès et dans les obstacles qu'il rencontre, je dois, après avoir parlé de la disgrace des jésuites, ne pas oublier une espèce de persécution qu'essuyèrent les gens de lettres. Ils commencent à mériter beaucoup plus d'attention que ces ordres religieux dont nous avons rapporté les querelles. Le corps des gens de lettres est très nombreux, et ses membres sont répandus dans tous les royaumes. Ceux qui se distinguent par leur science et par la supériorité de leur raison gouvernent insensiblement les autres, sans presque s'en apercevoir, et sans jouir des prérogatives de cet empire acquis sur les esprits; prérogatives si chères aux autres sociétés établies dans l'état. Cette domination se-

* Cet article était destiné à faire partie de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations.*

crète, que les bons écrivains obtiennent, a toujours révolté ceux qui ont voulu en vain l'usurper.

Des hommes pleins de génie, et remplis d'une véritable science, qui ne peut subsister sans la véritable philosophie, entreprirent vers l'an 1752 le Dictionnaire immense des connaissances humaines; connaissances dont quelques uns d'entre eux ont encore reculé les bornes. L'Europe applaudit à l'entreprise, et l'encouragea; ce travail même devint un objet important de commerce.

Plusieurs volumes avaient déja paru à la satisfaction du public. Les articles sur-tout composés par ceux qui présidaient à l'ouvrage avaient l'approbation universelle. Le livre était muni de toutes les formalités qui en assuraient le débit. Les souscripteurs de tous les pays de l'Europe, qui avaient avancé leur argent, le croyaient en sûreté sous la sauvegarde du sceau du roi, et se flattaient de recevoir sans difficulté le prix de leurs avances; car si, de la part des auteurs, cet ouvrage était un service gratuit rendu à l'esprit humain, ce service était entre les souscripteurs et les libraires une convention d'intérêt à laquelle on ne pouvait manquer.

L'envie se déchaîna, et arma bientôt le fanatisme. Ces deux ennemis de la raison et des talents dénoncèrent au parlement de Paris un dictionnaire qui ne semblait pas devoir être l'objet

d'un procès, et qui d'ailleurs étant revêtu du sceau de l'approbation royale, paraissait devoir être hors de toute atteinte.

Les jésuites furent les premiers à poursuivre, autant qu'ils le purent, ce grand ouvrage; parce-qu'ayant demandé à faire les articles de théologie, ils avaient été refusés. Les jésuites ne se doutaient pas alors qu'ils seraient bientôt après proscrits par ces mêmes parlements qu'ils voulaient engager sous main à s'armer contre l'*Encyclopédie*.

Les jansénistes firent ce que les jésuites avaient voulu faire: ils s'aperçurent que tous ceux qui voulaient bien consacrer leurs travaux à ce dictionnaire, regardant l'impartialité comme leur première loi, n'étaient ni pour les jésuites ni pour les jansénistes; et que, s'étant dévoués uniquement à la recherche de la vérité, ils excitaient l'horreur contre le fanatisme.

Ainsi deux partis acharnés l'un contre l'autre se réunirent à-peu-près, si on peut le dire, comme des voleurs suspendent leurs querelles pour ravir des dépouilles. Ils prirent le masque ordinaire de la piété; ils dénoncèrent plusieurs articles; et par un raffinement de méchanceté, dont il n'y avait point eu d'exemple dans les controverses les plus furieuses, n'osant reprendre dans le Dictionnaire de l'*Encyclopédie* des articles qui les effarouchaient, ils accusèrent les auteurs, non pas de ce qu'ils

avaient dit, mais de ce qu'ils diraient un jour; ils prétendirent que les renvois d'une matière à une autre étaient mis à dessein de répandre dans les derniers tomes le poison qu'on ne pouvait trouver dans les premiers. Ils s'élevèrent ainsi contre d'autres articles de la théologie la plus orthodoxe, les croyant composés par ceux qu'ils voulaient perdre.

Comment le parlement pouvait-il juger sept volumes in-folio déja imprimés, et préjuger ceux qui ne l'étaient pas? Les accusateurs remirent leur Mémoire entre les mains d'un avocat général, qui avait encore moins le temps d'examiner ce prodigieux détail d'arts et de sciences que nul homme ne peut embrasser.

Ce magistrat eut le malheur d'en croire les Mémoires calomnieux qu'il avait reçus, et de former sur eux son réquisitoire. Ces Mémoires attaquaient sur-tout l'article de l'*Ame*, que l'on croyait composé par des philosophes qu'on voulait rendre suspects. L'article fut dénoncé comme établissant le matérialisme: il se trouva qu'il était d'un licencié de Sorbonne, reconnu pour très orthodoxe, et que, loin de favoriser le matérialisme, il le combattait jusqu'à s'élever même contre le sentiment de Locke, avec plus de piété que de philosophie. Cette méprise singulière fut bientôt reconnue du public; mais ce ne fut qu'après l'arrêt du parlement qui établit des commissaires pour

rectifier l'ouvrage, et qui cependant en défendit le débit. Le public n'en espéra pas moins qu'il jouirait enfin d'un ouvrage d'autant plus attendu, qu'il était persécuté [1].

[1] L'*Encyclopédie* publiée par d'Alembert et Diderot, et dont le premier volume parut en 1751, est, parmi les grandes entreprises littéraires du dix-huitième siècle, celle qui a été le plus honorablement accomplie; et l'on peut dire aussi que de tous les attentats à la liberté de la presse, le plus insensé est celui qu'osa commettre le parlement de Paris, en prétendant interdire la publication d'un immense ouvrage qui avait déja sept volumes in-folio, et qui devait s'étendre à un bien plus grand nombre. L'article *Ame*, contre lequel se récriaient spécialement les conseillers jansénistes siégeant en la cour, avait été rédigé par l'abbé Yvon, qui certes n'y avait point abusé du droit naturel et imprescriptible d'énoncer les opinions qu'on a conçues sur de tels sujets. Le théologien Yvon était chanoine de Coutances ; il a été historiographe de S. A. R. M. le comte d'Artois. On ne saurait d'ailleurs le compter au nombre des plus habiles coopérateurs de Diderot et de d'Alembert. Ils avaient besoin d'un théologien ; et, comme ils le disaient, ils ont eu beaucoup de peine *à en élever un*. Après Yvon ils ont employé l'abbé de Prades, fameux par sa thèse. Cependant leur recueil est devenu presque classique, malgré son immensité, malgré les erreurs, les omissions, les négligences que la multitude des rédacteurs, le nombre prodigieux des articles, la variété des matières, l'inégalité des styles, et plus que cela peut-être, la distribution alphabétique, rendaient absolument inévitables. Certaines parties ont vieilli à cause des progrès qu'ont faits depuis, les sciences qu'elles concernent ; mais l'ouvrage, pris dans son ensemble, représente fidèlement l'état où il a trouvé toutes les connaissances humaines, et il en a enrichi plusieurs branches. On y peut critiquer mille détails, pourvu qu'on reconnaisse que la construction d'un si vaste édifice est l'un des plus grands faits de l'histoire littéraire du siècle dernier. C'est un monument immortel des progrès de ce siècle, de son énergie, de sa raison sévère, et de son génie philosophique. (D.)

Cette aventure, assez remarquable dans l'histoire de l'esprit humain, et qui semble renouveler les arrêts rendus sur les catégories d'Aristote, peut servir à faire voir qu'il faut se tenir dans ses bornes, et que la jurisprudence doit laisser en paix la philosophie.

L'état eût été heureux s'il n'avait eu que de pareilles querelles. Ce ne sont pas là des malheurs, ce sont des inconvénients. Ces petits embarras mêmes, qui ont leur source dans la culture des sciences, et qui ne peuvent naître dans une nation grossière, font encore l'éloge du siècle; il serait mieux qu'il pût se passer de cet éloge.

LETTRE

CIVILE ET HONNÊTE

A L'AUTEUR MALHONNÊTE

DE LA CRITIQUE DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE

DE M. DE VOLTAIRE,

QUI N'A JAMAIS FAIT D'HISTOIRE UNIVERSELLE

LE TOUT AU SUJET DE MAHOMET.

1760.

I. Je ne sais s'il importe beaucoup pour la connaissance de la religion mahométane, et de la grande révolution commencée par Mahomet, que ce prophète soit né d'une branche aînée ou d'une branche cadette, et que cette branche ait été pauvre ou riche. Un homme curieux de ces profondes recherches pourrait montrer aisément qu'Achem, bisaïeul de Mahomet, forma deux branches, et que Mahomet descendait de la cadette. Il pourrait encore, s'il voulait ennuyer des Français, montrer savamment qu'Abdalla-Moutaleb, son grand-père, laissa douze fils, selon les auteurs

suivis par M. le comte de Boulainvilliers *; et que le prophète fut fils du douzième enfant, ainsi très cadet **.

Mais en même temps, en fouillant dans la Bibliothèque orientale, on trouverait que Moutaleb n'eut que dix garçons, et partant qu'il est impossible que le prophète fût né du douzième. Mais en récompense le révérend docteur Prideaux le fait naître de l'aîné; en quoi le révérend docteur s'est trompé, s'étant écarté en ce point de l'opinion authentique du révérend docteur Abulfeda, auteur très canonique chez les Turcs.

Je pourrais citer M. Sale, moitié Anglais, moitié Arabe, qui nous a donné la seule bonne traduction que nous ayons du divin Koran ou Alcoran; mais pour cela je ne voudrais pas accuser mon critique d'un mensonge imprimé; car je me pique d'être poli. Je me bornerai seulement à remarquer qu'il

* Page 197, édition de 1731.

** Nous doutons que la généalogie de Mahomet soit aussi bien éclaircie que certains orientalistes le supposent; mais les plus savants d'entre eux, ceux qui ont le plus récemment étudié l histoire du prophète, disent, comme le fait ici Voltaire, qu'Abdalla-Moutaleb, ou plus exactement Abdal-Mothalleb, eut douze fils dont le plus jeune, Abdallah, fut père de Mahomet. Du reste, loin d'attribuer au prophète une origine obscure, ils le font naître au sein de la tribu de Coraïsch ou Koréisch, la plus illustre chez les Arabes, puisqu'elle descendait en droite ligne d'Ismael, fils d'Abraham, et qu'elle possédait depuis plus d'un siècle et demi la souveraineté de la Mekke, avec l'intendance du temple nommé la Caabah. (D.)

est difficile de faire des généalogies. Ce n'est pas que je conteste à Mahomet sa noblesse; à Dieu ne plaise! Il descendait sans doute d'Ismael, Ismael d'Adam, et moi aussi. Mahomet, mon critique, et moi, nous sommes parents, et il faut en user civilement avec sa famille.

II. C'est une grande question de savoir si Mahomet avait deux mois ou trois mois quand il perdit son père; je suis persuadé dans le fond de l'ame qu'il n'avait que deux mois [1]; mais je ne disputerai avec aucun iman sur cet article. De grands hommes remarquent que son bien et celui de sa mère consistaient en cinq petits chameaux; je ferais peut-être plus de cas d'un historien qui montrerait qu'il porta les armes à l'âge de quatorze ans, comme le disent Codabi et Zabbadi; car c'est quelque chose d'apprendre que le courage de ce prophète conquérant se soit déployé de bonne heure.

Ni moi, ni l'illustre savant qui me relève si bien, ne savons précisément combien de temps Maho-

[1] * C'est encore l'opinion des plus érudits orientalistes d'aujourd'hui; ce qui nous fournit l'occasion de reconnaître, en terminant ces notes, qu'en général il règne une très grande exactitude même dans les détails de l'Essai sur l'esprit et les mœurs des nations. Sans doute il s'y rencontre des erreurs, mais légères et peu fréquentes. Nous en avons relevé quelques unes : les contradicteurs de Voltaire en ont commis de plus grossières et en bien plus grand nombre. Il possédait une instruction vaste et profonde, presque toujours sûre et précise; la plupart de ses censeurs étaient fort ignorants. (D.)

met fut facteur de la veuve Cadige, qu'il épousa depuis. Je veux croire avec lui que ce mariage se fit, comme il le dit, avec beaucoup de pompe et de magnificence, entre une marchande de chameaux et un homme qui n'avait rien, dans un pays où l'on manque de tout.

Il est dit dans les auteurs arabes qu'il eut de son oncle douze écus d'or en mariage; apparemment qu'il dépensa tout pour ses noces, si elles furent si pompeuses.

III. J'avais cru que Mahomet avait mené une vie assez obscure, jusqu'au temps où il jeta les fondements de la révolution d'une grande partie du monde; mais j'avoue que ses historiens n'ont pas manqué de rapporter qu'il donna, depuis son mariage, quarante moutons à sa nourrice: on infère de là, avec raison, qu'il était très riche, et que par conséquent il fit de grandes choses. Si cela est, je me suis grossièrement trompé; et je vois que toute la terre avait les yeux sur Mahomet avant qu'il s'avisât de devenir prophète.

IV. J'ai dit que Mahomet enseignait aux Arabes, adorateurs des étoiles, qu'il ne fallait adorer que le dieu qui les a faites. Je suis fâché d'être obligé d'avouer ici que j'ai eu raison; car malheureusement le mot *Sabba* en arabe signifie *l'armée des cieux;* et c'est de là que le *Sabbisme* prit son nom, et que vient chez les Hébreux le mot *Sabbahot,*

comme je crois l'avoir prouvé ci-dessus. Les Arabes adoraient *Misam*, le Soleil; *Mostari*, Jupiter; *Azad*, Mercure.

Je n'ai dit nulle part qu'ils n'avaient point d'autres dieux; je suis même si savant que j'affirme qu'ils avaient des déesses.

Je sais encore qu'ils adoraient un premier moteur, comme les Égyptiens, les Grecs, et les Romains, en reconnaissaient un, en adorant pourtant mille autres divinités. Mais j'ai dit que Mahomet leur enseigna à ne point rendre à la créature l'hommage qu'ils ne devaient qu'au créateur; j'ai eu très grande raison, et j'en suis fort affligé pour l'Arabe savant et poli qui me critique, et que je reconnais pour mon maître.

V. Non, sans doute, il n'y a point de passage de l'Alcoran qui impose l'obligation de courir au martyre; mais tout l'Alcoran respire la nécessité de combattre pour la croyance musulmane; c'est là l'unique source des victoires de Mahomet; c'est cet enthousiasme qui fit de ses sectateurs un peuple de conquérants: il était perdu s'il n'avait pas fait à ses musulmans un devoir de verser leur sang pour sa religion.

Ainsi, dans une bataille contre l'armée d'Héraclius, lorsque les Arabes plièrent sur la nouvelle que leur général Dherrar avait été fait prisonnier, Rasi, un de leurs capitaines, courut à eux: « Qu'im-

« porte, leur dit-il, que Dherrar soit pris ou mort? « Dieu est vivant et vous regarde. »

Un autre général s'écrie: « Voyez le ciel, com- « battez pour Dieu, et il vous donnera la terre. » Aujourd'hui même encore, chez les Turcs, on appelle *martyrs* tous ceux qui meurent en combattant contre les infidèles. Telle est la loi que Mahomet a gravée dans leurs cœurs, beaucoup mieux que s'il l'eût écrite.

La loi de la circoncision n'est pas moins solennelle, et n'est pas plus écrite. Mahomet fut circoncis; tous les Arabes l'étaient à l'âge de treize ans, comme l'avoue saint Jérôme sur Jérémie, chap. x. On fesait même une petite circoncision aux filles, en leur coupant un peu de la peau des nymphes; elles souffrent encore dans plusieurs pays mahométans cette sainte opération, lorsqu'elles atteignent l'âge de puberté.

Mais la circoncision des mâles est le sceau du mahométisme. Je n'ai point détaillé les autres observances de la loi mahométane. J'aurais pu remarquer qu'elle commande l'aumône, qu'elle défend les jeux de hasard : il y a mille détails dans lesquels je pourrais entrer dans une nouvelle édition d'un certain *Essai sur les mœurs*, etc., qui n'est point du tout une histoire universelle, qui n'est qu'un tableau des principales sottises de ce monde; mais il faut toujours craindre de perdre dans ces

petits détails l'esprit des nations que j'ai voulu peindre.

VI. L'illustre savant, mon censeur, prend contre Mahomet le parti du vin. Je lui sais bon gré de vouloir convertir les musulmans sur cet article; mais s'il se fait turc, comme l'abbé Mac-Carthy, je ne lui conseille pas d'en boire, sur-tout dans le ramadan, si le mufti est dévot, et s'il a du crédit.

Je l'avertis que Mahomet, dès son deuxième chapitre, déclare formellement que c'est un grand péché de boire du vin, et de jouer aux dés; et je lui conseille de relire assidûment ces belles paroles du chapitre v: « Dans les croyants et dans « les justes, ce n'était point un péché de s'adon- « ner au vin et au jeu avant qu'ils fussent défen- « dus: » donc ils étaient défendus par Mahomet. Vous ne savez pas votre religion, monsieur le Turc: vous dites que vous vivez parmi les Turcs; instruisez-vous donc, profitez de leurs exemples, et connaissez mieux l'Alcoran avant d'en parler. Des sonnistes vous diront que le *jeu* signifie ici la *chasse*. Je soutiens qu'ils ont tort, comme je le prouverai ci-dessous: mais il résulte toujours que Mahomet a défendu le vin.

VII. Mon savant Turc a lu *Ismamisme* pour *Islamisme;* mon savant Turc a mal lu. Je lui conseille de recourir au troisième chapitre de son Koran ou de son Alcoran, où il est dit: « En vérité, l'Is-

« lam est aux yeux de Dieu la seule religion ; dis, « si on dispute avec toi, Je me suis résigné à Dieu. »

Qu'il consulte Albedavi, il verra qu'*Islam* veut dire *se résignant soi-même*. Il a beau dire qu'*Islam* signifie *salut*, parceque *salamalech* est la salutation des Turcs. Avec quels Turcs a-t-il donc vécu? Il faut que ce soit avec des Turcs de bien mauvaise compagnie. Quoi! de *salutation*, *révérence*, viendrait le salut éternel, l'islamisme! Cette fade équivoque n'est supportable que dans notre langue. L'arabe n'admet point de tels jeux de mots; c'est une langue grave, sérieuse, énergique. O la belle chose que la langue arabe!

VIII. Notre Scaliger turc m'intente un procès bien juste et bien intéressant, pour savoir s'il faut dire le *Koran*, ou l'*Alcoran;* mais il sait que l'article *al* signifie *le*, et que ce n'est que l'ignorance de la langue arabe qui a fait confondre ce *le* avec son substantif: s'il consulte le chapitre XII, intitulé *Joseph*, il verra ces mots: « Nous te rapportons « une excellente histoire dans ce Koran, » c'est-à-dire dans cette *lecture* que Mahomet fesait du chapitre XII. *Koran* signifiait donc *lecture;* et c'est ce que dit expressément Albedavi: ce mot vient de *karaa*, qui signifie *lire*. Mahomet ne dit pas *dans cet Alcoran*, il dit *dans ce Koran*. Je suis honteux d'être si fort en arabe; mais savez-vous l'arabe, vous qui parlez?

IX. Voici une grande dispute. Mon maître veut absolument que Mahomet ne sût ni lire ni écrire; je ne l'aurais pas choisi pour mon facteur en Syrie, s'il avait été si ignorant. Je sais bien qu'il s'appelle lui-même le *prophète non lettré* dans le chapitre VII; mais je prie mon critique d'observer que ce chapitre VII est plein d'érudition: qu'il le lise, il sera obligé de convenir, à sa honte, que Mahomet était un homme savant et modeste. Mais que dira-t-il, quand il apprendra que Mahomet était un poëte, et que son Koran ou son Alcoran est écrit en vers? Ne sait-il pas que les poëtes de la Mecque affichaient leurs poésies à la porte du temple de la Mecque; et que Labid, fils de Rabia, le meilleur poëte sans contredit des Mecquois, ayant vu le second chapitre du Koran ou Alcoran que Mahomet avait affiché, se jeta à ses genoux, et lui dit: « O Mahomet! ou Mohammed, fils d'Abdalla, fils de Moutaleb, fils d'Achem, vous êtes plus grand poëte que moi! vous êtes sans doute le prophète de Dieu. »

Je ne suis, je l'avoue, ni aussi savant, ni aussi bon poëte que Labid, fils de Rabia; mais je me jette aux pieds de mon savant censeur, je lui dis: « Vous êtes plus savant que moi, mais soyez un peu honnête, et ne me traitez pas avec tant de cruauté, parceque j'ai dit qu'un poëte savait lire et écrire. »

Avez-vous oublié que ce poëte était astronome, et qu'il réforma le calendrier des Arabes? Que ne dites-vous que César, qui en fit autant chez les Romains, ne savait ni lire ni écrire?

Mahomet aurait-il, je vous prie, demandé une plume et de l'encre dans son agonie, s'il n'avait été accoutumé à s'en servir? Omar l'en empêcha, de peur qu'il ne fît un testament, ou qu'il n'écrivît des sottises. Mais, monsieur, quand vous avez pris la plume pour écrire contre moi tant d'injures, si quelqu'un vous avait ôté votre plume dans vos accès, aurait-on droit de dire, comme on le dit pourtant à la lecture de votre ouvrage, que vous ne savez point écrire?

Vous prétendez que le prophète devait demander un style de fer, et non pas une plume: je conçois, monsieur, qu'un style de fer est de vôtre goût; mais, en conscience, on écrivait alors sur du parchemin.

Au reste je rends toute la justice que je dois, soit à votre style, soit à votre plume.

X. Maître, vous me dénoncez à l'empereur de Maroc, au grand-turc, au grand-mogol, comme un perturbateur du repos public, qui ose avancer que l'intention de Mahomet était qu'Ali, mari de sa chère fille Fatime, fût en possession du califat. Vous ne voulez point qu'on songe à établir son gendre et son cousin-germain. Pourvu que vous

ne me défériez pas à l'inquisition, je me tiendrai très heureux.

XI. M'y voilà déféré, maître: j'ai dit qu'on reconnut Mahomet pour un grand homme; rien n'est plus impie, dites-vous. Je vous répondrai que ce n'est pas ma faute, si ce petit homme a changé la face d'une partie du monde, s'il a gagné des batailles contre des armées dix fois plus nombreuses que les siennes, s'il a fait trembler l'empire romain, s'il a donné les premiers coups à ce colosse que ses successeurs ont écrasé, et s'il a été législateur de l'Asie, de l'Afrique, et d'une partie de l'Europe: je vous accorde qu'il est damné; mais César et Alexandre le sont aussi; Cicéron ne l'est-il pas? Et ne pourriez-vous point l'être, tout éloquent que vous êtes, pour vous être mis si fort en colère?

XII. Cette colère pourtant est en quelques endroits bien excusable; *irascimini et nolite peccare.* Vous condamnez comme hérétique, sentant l'hérésie, et malsonnante, cette proposition: « L'amour qu'un tempérament ardent avait rendu « nécessaire à Mahomet, et qui lui donna tant de « femmes et de concubines, n'affaiblit ni son cou- « rage, ni son application, ni sa santé. » Vous m'avouerez au moins, monsieur, qu'il avait du courage, quoiqu'il fît l'amour, puisqu'il donna tant de combats. A votre avis, le maréchal de

Saxe, qui aimait tant les filles, était-il sans courage? Je connais encore plus d'un maréchal de France qui trouvera votre proposition plus malsonnante que vous ne trouvez la mienne. Vous serez forcé de convenir que Mahomet était appliqué, puisqu'il était législateur; et quand je vous dirai qu'il était médecin, vous ne douterez pas qu'il ne se portât très bien.

Je ne prétends pas autoriser la pluralité des femmes, à Dieu ne plaise! Je crois qu'une seule suffit à-la-fois pour le bonheur d'un galant homme. Mais, monsieur, considérez, de grace, que Mahomet était Arabe, et qu'on pourrait bien vous montrer dans son voisinage de très grands rois qui avaient un peu plus de femmes que le petit-fils d'Abdalla-Moutaleb. Vous dites ici des injures aux dames. Que je vous suis obligé! Vous me donnez cette moitié du genre humain pour protectrice; et avec cette moitié je suis sûr de l'autre.

XIII. Vous ne voulez donc pas, monsieur, que *raschild* soit le plus beau des titres! Cependant, monsieur, *raschild* signifie *juste*. Voudriez-vous faire croire, par vos critiques, que l'équité n'est pas votre vertu favorite?

Non, en vérité, monsieur, elle ne l'est pas. Comme vous traitez M. le comte de Boulainvilliers! Vous l'appelez, sans façon, *mahométan fran-*

çais, déserteur du christianisme. Je croyais d'abord que c'était à M. le comte de Bonneval que vous en vouliez; l'expression serait juste, puisqu'en effet M. de Bonneval s'est fait circoncire: mais pour M. de Boulainvilliers, je n'ai point ouï dire qu'il l'ait été; il regardait Mahomet comme un Numa Pompilius, un Thésée. Tout le monde dit du bien de ces gens-là; pourquoi ne voudriez-vous pas qu'on en dît aussi un peu de Mahomet, à quelques égards? Appelez-vous *païens* ceux qui louent Thésée? Non. Pourquoi donc appelez-vous *mahométan* M. le comte de Boulainvilliers? Ignorez-vous que sa famille est chrétienne? Et comptez-vous qu'elle soit assez bonne chrétienne pour vous pardonner un outrage si infame et si grossier? Pour moi, monsieur, je vous pardonne, et de si bon cœur, que je vous promets de ne vous jamais lire.

XIV. Vous vous trompez, mon Turc; la religion dominante dans l'Inde est la vôtre. Est-il possible que vous soyez si mal instruit de vos affaires? Il y a, dites-vous, mille idolâtres pour un musulman. Mais, mon cher Turc, vous savez qu'en Grèce il y a aussi mille pauvres gens de la religion grecque, pour un brave osmanli, pour un Turc. On appelle la *religion dominante* celle qui domine. J'ai dans mes terres plus de domestiques huguenots que de catholiques; cependant ma re-

ligion est la dominante. Le calvinisme domine en Hollande, quoiqu'il y ait plus de catholiques que de protestants. Mais ce n'est pas tout; vous n'avez jamais lu le livre de M. Niecamp sur la presqu'île de l'Inde. Je vous avertis que c'est la seule bonne relation qu'on ait de ce pays. Mais vous ne savez peut-être pas l'allemand : n'importe, lisez ce livre; vous y verrez que les musulmans ont converti dans la presqu'île des milliers d'idolâtres; que par-tout les musulmans sont en crédit dans la presqu'île; mais enfin apprenez que la religion du grand-mogol est dominante dans le Mogol.

XV. Que vous êtes ignorant, mon cher Turc! Apprenez que les bramines, ou bramins, ou bramènes d'aujourd'hui, sont les successeurs des brachmanes; qu'ils tiennent d'eux la métempsycose, et la belle coutume de faire brûler les veuves dévotes; qu'ils se disent, ainsi que les anciens gymnosophistes, disciples du roi Brachman. C'était, comme tout le monde sait, un grand philosophe, qui vivait il y a cinq ou six mille ans. Il faut que vous n'ayez jamais été à l'université de Jaganat, puisque vous ignorez ces choses, que les moindres écoliers de cette savante université vous auraient dites. Ah! je vois bien que vous n'êtes qu'un Turc de Paris. Je vous reconnais, masque.

XVI. Non, mon ami, vous n'avez jamais été dans l'Inde; non, vous ne vivez point avec les fidèles musulmans, comme vous vous en vantez. Quoi! vous soutenez que la presqu'île deçà le Gange n'appartient pas de droit au grand mogol, après les conquêtes d'Aurengzeb? Vous ignorez qu'il prétend un tribut de tous les nababs, de tous les rajas, qui sucent la presqu'île! Pauvre homme! vous ne savez pas que le souba de Décan prend l'investiture de sa majesté impériale mogole; qu'il est maître, à la vérité, du gouvernement d'Arcate; qu'il donne ce gouvernement à son favori; mais que ce souba n'en dépend pas moins de l'empereur? Oui, monsieur, toute la presqu'île, toutes les Indes, à compter depuis Candahar jusqu'à Calicut, tout appartient de droit divin à sa majesté, attendu le droit de conquête et le droit de bienséance. Allez vous informer de tout cela au portier de M. Dupleix, qui a rendu pour peu de temps le nom français respectable et terrible dans l'Inde: il vous en dira cent fois plus que moi; il vous apprendra à parler.

C'est moi qui vous déférerai au grand mogol. Vous abusez de sa faiblesse présente, vous prenez le parti des rebelles que vous appelez *rois;* sachez qu'ils ne sont que naïques.

Avez-vous jamais entendu parler du royaume Tondenmandalam, que possédait le roi Tonden,

vaincu par Aurengzeb? Savez-vous que Visapour et Golconde sont regardés comme des provinces de l'empire? Savez-vous?... Mais, vraiment, je suis bien bon de vous parler. Adieu; je n'aime pas à perdre mon temps.

FIN DU SIXIÈME ET DERNIER VOLUME
DE L'ESSAI SUR LES MOEURS.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

ESSAI SUR LES MOEURS ET L'ESPRIT DES NATIONS.

Chapitre CLXXVII. Du gouvernement et des mœurs de l'Espagne depuis Philippe II jusqu'à Charles II. Page 1

Chap. CLXXVIII. Des Allemands sous Rodolphe II; Mathias et Ferdinand II. Des malheurs de Frédéric, électeur palatin. Des conquêtes de Gustave-Adolphe. Paix de Westphalie, etc. 16

Chap. CLXXIX. De l'Angleterre jusqu'à l'année 1641. 39

Chap. CLXXX. Des malheurs et de la mort de Charles Ier. 57

Chap. CLXXXI. De Cromwell. 83

Chap. CLXXXII. De l'Angleterre sous Charles II. 96

Chap. CLXXXIII. De l'Italie, et principalement de Rome, à la fin du seizième siècle. Du concile de Trente. De la réforme du calendrier, etc. 118

Chap. CLXXXIV. De Sixte-Quint. 133

Chap. CLXXXV. Des successeurs de Sixte-Quint. 143

Chap. CLXXXVI. Suite de l'Italie au dix-septième siècle. 156

Chap. CLXXXVII. De la Hollande au dix-septième siècle. 163

Chap. CLXXXVIII. Du Danemarck, de la Suède et de la Pologne, au dix-septième siècle. 174

Chap. CLXXXIX. De la Pologne au dix-septième siècle, et des sociniens ou unitaires. 183

Chap. CXC. De la Russie aux seizième et dix-septième siècles. 190

Chap. CXCI. De l'empire ottoman au dix-septième siècle. Siège de Candie. Faux messie. 201

Chap. CXCII. Progrès des Turcs. Siège de Vienne. 221

Chap. CXCIII. De la Perse, de ses mœurs, de sa dernière révolution, et de Thamas Kouli-kan ou Schah-Nadir. 229

Chap. CXCIV. Du Mogol. Page 239
Chap. CXCV. De la Chine au dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième. 250
Chap. CXCVI. Du Japon au dix-septième siècle, et de l'extinction de la religion chrétienne en ce pays. 263
Chap. CXCVII. Résumé de toute cette histoire jusqu'au temps où commence le beau siècle de Louis XIV. 272

PIÈCES

RELATIVES

A L'ESSAI SUR LES MOEURS ET L'ESPRIT DES NATIONS.

REMARQUES

POUR SERVIR DE SUPPLÉMENT.

Remarque I. Comment et pourquoi on entreprit cet Essai. Recherches sur quelques nations. Page 297
Rem. II. Grand objet de l'histoire depuis Charlemagne. 304
Rem. III. L'histoire de l'esprit humain manquait. 306
Rem. IV. Des usages méprisables ne supposent pas toujours une nation méprisable. 307
Rem. V. En quel cas les usages influent sur l'esprit des nations. 310
Rem. VI. Du pouvoir de l'opinion. Examen de la persévérance des mœurs chinoises. 313
Rem. VII. Opinion, sujet de guerre en Europe. 316
Rem. VIII. De la poudre à canon. 318
Rem. IX. De Mahomet. 320
Rem. X. De la grandeur temporelle des califes et des papes. 326
Rem. XI. Des moines. 333
Rem. XII. Des croisades. 338
Rem. XIII. De Pierre de Castille, dit le Cruel. 344
Rem. XIV. De Charles de Navarre, dit le Mauvais. 345
Rem. XV. Des querelles de religion. 347

Remarque XVI. Du protestantisme et de la guerre des Cévennes. Page 350
Rem. XVII. Des lois. 356
Rem. XVIII. Du commerce et des finances. 359
Rem. XIX. De la population. 367
Rem. XX. De la disette des bons livres et de la multitude énorme des mauvais. 374
Rem. XXI. Questions sur l'histoire. 377

NOUVELLES REMARQUES

SUR L'HISTOIRE.

Rem. I. Critiques qui révoltent un siècle aussi éclairé que le nôtre. 385
Rem. II. Examen de la donation de Pepin. 387
Rem. III. Des rois bigames. 388
Rem. IV. Des possessions et sortilèges. 389
Rem. V. De l'évêque Opas. 391
Rem. VI. De Mahomet. *ibid.*
Rem. VII. De Calvin. 392
Rem. VIII. De la reine Christine. 393
Rem. IX. Du clergé. 394
Rem. X. De la tolérance. 395
Rem. XI. Du molinisme et du jansénisme. 396
Rem. XII. De l'homme au masque de fer. 398
Rem. XIII. Sur Fénélon et Huet. 399
Fait singulier concernant la littérature. 401
Lettre civile et honnête à l'auteur malhonnête de la *Critique de l'Histoire universelle* de M. de Voltaire, qui n'a jamais fait d'*Histoire universelle :* le tout au sujet de Mahomet. 1760. 407

FIN DE LA TABLE.

AVIS AU RELIEUR.

Les trois feuilles et demie qui suivent sont destinées à remplacer, dans le premier volume de cette édition, les feuilles signées 28 et 29.

Digitized by Google

Digitized by Google

PIÈCES

RELATIVES

A LA NAISSANCE, LA MORT, ET L'INHUMATION,

DE VOLTAIRE.

N° I.

EXTRAIT DES REGISTRES

DE L'ÉGLISE PAROISSIALE DE S^T-ANDRÉ-DES-ARCS, A PARIS.

Le lundi, vingt-deuxième jour de novembre 1694, fut baptisé, dans l'église de Saint-André-des-Arcs, par M. Bouché, prêtre vicaire de ladite église, soussigné, *François-Marie*, né le jour précédent, fils de maître François Arouet, conseiller du roi, ancien notaire au Châtelet de Paris, et de demoiselle Marie-Marguerite Daumart, sa femme; le parrain, messire François de Castagnier, abbé commendataire de Varenne, et la marraine, dame Marie Parent, épouse de M. de Simphorien Daumart, écuyer, contrôleur de la gendarmerie du roi.

Collationné à l'original par moi, soussigné, vicaire, et dépositaire des registres de ladite paroisse. A Paris, ce 2 mai 1781. CHENU, vic.

seigneur d'Hornoi, Fontaine, Blanche-Maison et autres lieux, conseiller du roi en sa cour du parlement de Paris, petit-neveu; de messire Philippe-François Marchant, seigneur de Varenne, écuyer, ancien maître-d'hôtel ordinaire du roi, cousin issu de germain; de messire Mathieu-Henri Marchant de La Houlière, écuyer, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, brigadier des armées du roi, commandant pour le roi à Salses, aussi cousin issu de germain, avec nous soussignés.

Signé : l'abbé Mignot, de Dompierre d'Hornoi, Marchant de Varenne, Marchant de La Houlière, et Potherat de Corbierre, prieur.

N° III.

DÉCLARATION

REMISE PAR VOLTAIRE

A WAGNIÈRE,

Dans un moment où le philosophe, se croyant près de mourir, jouissait encore de toute sa raison, et n'était obsédé par aucun ex-jésuite.

Je meurs en adorant Dieu,
en aimant mes amis, en ne haïssant pas mes ennemis,
et en détestant la superstition.

28 février 1778.
VOLTAIRE.

N° IV.

PROFESSION DE FOI

DEMANDÉE A VOLTAIRE

PAR L'ABBÉ GAULTIER,

EX-JÉSUITE.

Je, soussigné, déclare que, étant attaqué depuis quatre jours d'un vomissement de sang, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, et n'ayant pu me traîner à l'église, M. le curé de Saint-Sulpice ayant bien voulu ajouter à ses bonnes œuvres celle de m'envoyer M. l'abbé Gaultier, prêtre, je me suis confessé à lui, et que, si Dieu dispose de moi, je meurs dans la religion catholique où je suis né, espérant de la miséricorde divine qu'elle daignera pardonner toutes mes fautes, et que, si j'avais jamais scandalisé l'Église, j'en demande pardon à Dieu et à elle.

Signé : VOLTAIRE, le 2 mars 1778, dans la maison de M. le marquis de Villette, en présence de M. l'abbé Mignot, mon neveu, et de M. le marquis de Villevielle, mon ami.

N° V.

LETTRE

DE M. DE VOLTAIRE

A M. LE CURÉ DE SAINT-SULPICE [1].

4 mars 1778.

Monsieur, M. le marquis de Villette m'a assuré que si j'avais pris la liberté de m'adresser à vous-même pour la démarche nécessaire que j'ai faite, vous auriez eu la bonté de quitter vos importantes occupations pour venir daigner remplir auprès de moi des fonctions que je n'ai crues convenables qu'à des subalternes auprès des passagers qui se trouvent dans votre département.

M. l'Abbé Gaultier* avait commencé par m'écrire sur le bruit seul de ma maladie; il était venu ensuite s'offrir de lui-même, et j'étais fondé à croire que, demeurant sur votre paroisse, il venait de votre part. Je vous regarde, monsieur, comme un homme du premier ordre de l'état. Je sais que vous soulagez les pauvres en apôtre, et que vous

[1] * Jean-Joseph Faidit de Tersac, mort en 1789. (L. D. B.)

* Chapelain des Incurables.

les faites travailler en ministre. Plus je respecte votre personne et vous, monsieur, plus j'ai craint d'abuser de vos extrêmes bontés. Je n'ai considéré que ce que je devais à votre naissance, à votre ministère et à votre mérite. Vous êtes un général à qui j'ai demandé un soldat. Je vous supplie de me pardonner de n'avoir pas prévu la condescendance avec laquelle vous seriez descendu jusqu'à moi. Pardonnez-moi aussi l'importunité de cette lettre; elle n'exige point l'embarras d'une réponse: votre temps est trop précieux.

N° VI.

RÉPONSE

DU CURÉ DE SAINT-SULPICE.

Le 4 mars.

Tous mes paroissiens, monsieur, ont droit à mes soins, que la nécessité seule me fait partager avec mes coopérateurs; mais quelqu'un comme M. de Voltaire est fait pour attirer toute mon attention. Sa célébrité, qui fixe sur lui les yeux de la capitale, de la France, même de l'Europe, est bien digne de la sollicitude pastorale d'un curé. La démarche que vous avez faite, monsieur, n'était nécessaire qu'autant qu'elle pouvait être utile et consolante dans le danger de votre maladie. Mon ministère ayant pour objet le vrai bonheur de l'homme, en tournant à son profit les misères inséparables de sa condition, et en dissipant par la foi les ténèbres qui offusquent sa raison et le bornent dans le cercle étroit de cette vie, jugez avec quel empressement je dois l'offrir à l'homme le plus distingué par ses talents, dont l'exemple seul ferait des milliers d'heureux, et peut-être

l'époque la plus intéressante aux mœurs, à la religion et à tous les vrais principes, sans lesquels la société ne sera jamais qu'un assemblage de malheureux insensés divisés par leurs passions et tourmentés par leurs remords.

Je sais, monsieur, que vous êtes bienfesant. Si vous me permettez de vous entretenir quelquefois, j'espère que vous conviendrez qu'en adoptant parfaitement la sublime philosophie de l'Évangile, vous pouvez faire le plus grand bien et ajouter à la gloire d'avoir porté l'esprit humain au plus haut degré de ses connaissances, le mérite de la vertu la plus sincère, dont la sagesse divine, revêtue de notre nature, nous a donné la juste idée et fourni le parfait modèle que nous ne pouvons trouver ailleurs.

Vous me comblez, monsieur, de choses obligeantes que vous voulez bien me dire, et que je ne mérite pas. Il serait au-dessus de mes forces d'y répondre, en me mettant au nombre des savants et des gens d'esprit qui vous portent avec tant d'empressement leur tribut et leurs hommages. Pour moi, je n'ai à vous offrir que le vœu de votre solide bonheur, et la sincérité des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

N° VII.

CERTIFICAT

DE L'ABBÉ GAULTIER.

Le 30 mai 1778.

Je, soussigné, certifie à qui il appartiendra que je suis venu à la réquisition de M. de Voltaire, et que je l'ai trouvé hors d'état de l'entendre en confession.

Signé GAULTIER, prêtre.

Digitized by Google

N° VIII.

CONSENTEMENT

DU CURÉ DE SAINT-SULPICE.

Le 30 mai 1778.

Je consens que le corps de M. de Voltaire soit emporté sans cérémonie, et je me dépars, à cet égard, de tous droits curiaux.

DE TERSAC.

N° IX.

LETTRE

DE CLAUDE-MATHIAS-JOSEPH DE BARRAL,

ÉVÊQUE DE TROYES,

A DOM POTHERAT DE CORBIERRE,

PRIEUR DE L'ABBAYE DE SCELLIÈRES [1].

Je viens d'apprendre, monsieur, que la famille de M. de Voltaire, qui est mort depuis quelques jours, s'était décidée à faire transporter son corps à votre abbaye, pour y être enterré, et cela parceque le curé de Saint-Sulpice leur avait déclaré qu'il ne voulait pas l'enterrer en terre sainte.

[1] Quelques unes des pièces relatives à l'inhumation de Voltaire furent insérées incorrectement dans les mémoires secrets. Nous donnons ces pièces plus complètes et plus correctes, grace aux soins que M. Patris de Breuil, de Troyes, éditeur des *OEuvres de Grosley*, et auteur lui-même de quelques bons ouvrages, a pris d'en faire la recherche, et de les réunir dans les notes du second volume des *OEuvres inédites de Grosley*, pag. 449 et suivantes. (L. D. B.)

Je desire fort que vous n'ayez pas encore procédé à cet enterrement, ce qui pourrait avoir des suites fâcheuses pour vous, et si l'inhumation n'est pas faite, comme je l'espère, vous n'avez qu'à déclarer que vous n'y pouvez procéder sans avoir des ordres exprès de ma part.

J'ai l'honneur d'être bien sincèrement, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

ÉVÊQUE DE TROYES*.

2 juin 1778.

* Ce digne homme était alors âgé de soixante-deux ans.

N° X.

RÉPONSE

DU PRIEUR DE SCELLIÈRES[1]

A L'ÉVÊQUE DE TROYES.

MONSEIGNEUR,

Je reçois dans l'instant, à trois heures après midi, avec la plus grande surprise, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en date du jour d'hier 2 juin : il y a maintenant plus de vingt-quatre heures que l'inhumation du corps de M. de Voltaire est faite dans notre église, en présence d'un peuple très nombreux. Permettez-moi, monseigneur, de vous faire le récit de cet événement, avant que j'ose vous présenter mes réflexions.

Dimanche au soir[2], 31 mai, M. l'abbé Mignot,

[1] Elle est datée de Scellières, le 3 juin 1778. Nous la donnons ici plus correcte qu'elle n'a été imprimée jusqu'à ce jour. (L. D. B.)

[2] A sept heures du soir, dit le procès-verbal de l'inhumation ré-

conseiller au grand conseil, notre abbé commendataire, qui tient à loyer un appartement dans l'intérieur de notre monastère, parceque son abbatiale n'est pas habitable, arriva en poste pour occuper cet appartement. Il me dit, après les premiers compliments, qu'il avait eu le malheur de perdre M. de Voltaire, son oncle, et que ce monsieur avait desiré dans ses derniers moments d'être porté après sa mort à sa terre de Fernei; mais que le corps, qui n'avait pas été enseveli, quoique embaumé, ne serait pas en état de faire un voyage aussi long; qu'il desirait, ainsi que sa famille, que nous voulussions bien recevoir ce corps en dépôt dans le caveau de notre église; que ce corps était en marche accompagné de trois parents, qui arriveraient bientôt. Aussitôt M. l'abbé Mignot m'exhiba un consentement écrit de la main de M. le curé de Saint-Sulpice, signé de ce pasteur, pour que le corps de M. de Voltaire pût être transporté sans cérémonie; il m'exhiba, en outre, une copie collationnée par ce même curé de Saint-Sulpice d'une profession de foi catholique, apostolique et romaine, que M. de Voltaire a faite entre les mains d'un prêtre approuvé, en présence

digé le 8 juin en conséquence des ordres de Nicolas Chaulatte, abbé de Pontigni. Ce procès-verbal fut déposé, le 19 auguste 1807, dans l'étude de M. Thomas, notaire à Romilli-sur-Seine; nous le donnons ci-après en entier. (L. D. B.)

de deux témoins, dont l'un est ce même M. Mignot, notre abbé, neveu du pénitent, et l'autre, M. le marquis de Villevielle. Il me montra en outre une lettre du ministre de Paris, M. Amelot, adressée à lui et à M. Dompierre d'Hornoi, conseiller au parlement, neveu de M. l'abbé Mignot, et petit-neveu du défunt, par laquelle ces messieurs étaient autorisés à transporter leur oncle à Fernei ou ailleurs. D'après ces pièces, qui m'ont paru et qui me paraissent encore authentiques, j'aurais cru manquer au devoir de pasteur, si j'avais refusé les secours spirituels dus à tout chrétien, et sur-tout à l'oncle d'un magistrat qui est depuis vingt-trois ans abbé de cette abbaye, et que nous avons beaucoup de raisons de considérer; il ne m'est pas venu dans la pensée que monsieur le curé de Saint-Sulpice ait pu refuser la sépulture à un homme dont il avait légalisé la profession de foi, faite tout au plus six semaines avant son décès, et dont il avait permis le transport tout récemment au moment de sa mort: d'ailleurs je ne savais pas qu'on pût refuser la sépulture à un homme quelconque, mort dans le corps de l'Église, et j'avoue que, selon mes faibles lumières, je ne crois pas encore que cela soit possible. J'ai préparé en hâte tout ce qui était nécessaire pour la cérémonie. Le lendemain matin

sont arrivés dans la cour de l'abbaye deux carrosses, dont l'un contenait le corps du défunt, et l'autre était occupé par M. d'Hornoi, conseiller au parlement de Paris, petit-neveu de M. de Voltaire; par M. Marchant de Varenne, maître-d'hôtel du roi, et M. de La Houlière, brigadier des armées, tous deux cousins issus de germain du défunt. Après midi, M. l'abbé Mignot m'a fait, à la porte de l'église, la présentation solennelle du corps de son oncle, qu'on avait enseveli; nous avons chanté les vêpres des morts; le corps a été gardé toute la nuit dans notre chœur, environné de flambeaux. Le lendemain matin (2 juin), depuis cinq heures, tous les ecclésiastiques des environs, dont plusieurs sont amis de M. l'abbé Mignot, ayant été autrefois séminaristes à Troyes, ont dit la messe en présence du corps, et j'ai célébré une messe solennelle à onze heures, avant l'inhumation, qui a été faite devant une nombreuse assemblée. La famille de M. de Voltaire est repartie ce matin, contente des honneurs rendus à sa mémoire, et des prières que nous avons faites à Dieu pour le repos de son ame. Voilà les faits, dans la plus exacte vérité. Permettez-moi, Monseigneur, quoique nos maisons ne soient pas soumises à la juridiction de l'ordinaire, de justifier ma conduite aux yeux de votre Grandeur : quel

que soient les privilèges de l'ordre, ses membres doivent toujours se faire gloire de respecter l'épiscopat, et se font honneur de soumettre leurs démarches, ainsi que leurs mœurs, à l'examen de nos seigneurs les évêques; comment pouvais-je supposer qu'on refusait, ou qu'on pouvait refuser à M. de Voltaire, la sépulture qui m'était demandée par son neveu, notre abbé commendataire depuis vingt-trois ans, magistrat depuis trente ans, ecclésiastique qui a beaucoup vécu dans cette abbaye, et qui jouit d'une grande considération dans notre ordre; par un conseiller au parlement de Paris, petit-neveu du défunt; par des officiers d'un grade supérieur, tous parents, et tous gens respectables? Sous quel prétexte aurais-je pu croire que M. le curé de Saint-Sulpice eût refusé la sépulture à M. de Voltaire, tandis que ce pasteur a légalisé de sa propre main une profession de foi faite par le défunt il n'y a que deux mois; tandis qu'il a écrit et signé de sa propre main un consentement pour que ce corps fût transporté sans cérémonie? Je ne sais ce qu'on impute à M. de Voltaire; je connais plus ses ouvrages par sa réputation qu'autrement; je ne les ai pas lus tous; j'ai ouï dire à monsieur son neveu, notre abbé, qu'on lui en imputait plusieurs très répréhensibles, qu'il avait toujours désavoués: mais je sais, d'après les canons, qu'on ne refuse

la sépulture qu'aux excommuniés, *latæ sententiæ*, et assurément M. de Voltaire n'est pas dans ce cas. Je crois avoir fait mon devoir en l'inhumant, sur la réquisition d'une famille respectable, et je ne puis m'en repentir. J'espère, Monseigneur, que cette action n'aura pas pour moi des suites fâcheuses; la plus fâcheuse, sans doute, serait de perdre votre estime; mais, d'après l'explication que j'ai l'honneur de faire à votre Grandeur, elle est trop juste pour me la refuser.

Je suis avec un profond respect,

LE PRIEUR DE SCELLIÈRES [1].

[1] * Il s'appelait Gaspard-Edme-Germain Potherat de Corbierre. Il fut quelque temps suspendu de ses fonctions par l'abbé de Pontigni, dont Scellières dépendait. (L. D. B.)

N° XI.

PROCÈS-VERBAL

DE L'INHUMATION DE VOLTAIRE,

ENVOYÉ A DOM CHANLATTE, ABBÉ DE PONTIGNI,

PAR LE PRIEUR DE SCELLIÈRES.

Cejourd'hui, huitième jour de juin 1778, nous G. E. G. Potherat de Corbierre, prieur de l'abbaye de Scellières, ordre de Cîteaux, au diocèse de Troyes en Champagne, et dom Nicolas Meûnier, religieux conventuel de ladite maison, soussignés, capitulairement assemblés au son de la cloche, en la manière accoutumée, en conséquence des ordres à nous donnés par révérendissime Nicolas Chanlatte, abbé de Pontigni, dudit ordre de Cîteaux, en sa lettre missive du cinq du présent mois de juin, pour satisfaire tant auxdits ordres de mondit révérendissime abbé, en lui rendant compte de toutes les circonstances relatives et particulières à l'inhumation de messire *François-Arouet de Voltaire*, écuyer, gentilhomme ordi-

naire de la chambre du roi, l'un des quarante de l'Académie française, faite en cette église de l'abbaye de Scellières, que pour justifier notre conduite à cet égard,

Disons, déclarons, attestons et certifions à tous à qui il appartiendra, et particulièrement à notre révérendissime abbé, ainsi que nous en sommes par lui requis, que messire Alexandre-Jean Mignot, conseiller du roi en ses conseils, etc....., abbé commendataire de notredite abbaye de Scellières, est arrivé en icelle abbaye, le dimanche 31 mai dernier, à environ sept heures du soir, à l'effet d'y occuper un appartement qu'il tient de nous à loyer, au défaut de son abbatiale, laquelle est inhabitable, et nous a dit, après les premiers compliments,

Que messire Arouet de Voltaire, son oncle, décédé à Paris, devant, conformément à sa dernière volonté, être inhumé à Fernei, lieu par lui choisi pour sa sépulture, son corps, non enseveli, que l'on devait transporter audit Fernei, ne serait pas, quoique embaumé, en état de soutenir un si long voyage; pourquoi mondit sieur Mignot et la famille dudit défunt sieur de Voltaire desireraient que nousdits prieur et religieux, voulussions bien en recevoir le corps en dépôt, dans le caveau de l'église de notre monastère, lequel corps, non enseveli, comme dit est, est en effet arrivé en la

cour de ce monastère, vers l'heure de midi, le 1er du présent mois de juin, dans son carrosse, lequel était suivi d'un autre carrosse contenant MM. de Dompierre, chevalier, seigneur d'Hornoi, conseiller au parlement de Paris, petit-neveu du défunt, Marchant de Varenne, ancien maître-d'hôtel ordinaire du roi, Marchant de La Houlière, brigadier des armées du roi, cousins issus de germain dudit défunt;

Que, à l'instant, nosdits sieurs Mignot et de Dompierre d'Hornoi nous ont exhibé et lu :

1° Une lettre de monsieur Amelot, ministre de Paris, à eux adressée, laquelle les a autorisés à transporter le corps de leur oncle et grand-oncle à Fernei ou ailleurs;

2° La copie collationnée, certifiée véritable et conforme à son original, et signée du sieur de Tersac, curé de Saint-Sulpice de Paris, le 29 mai dernier, d'un acte signé dudit sieur de Voltaire, contenant la profession de foi catholique, apostolique et romaine, et déclaration qu'il a été entendu en confession par monsieur l'abbé Gaultier, prêtre approuvé sur ladite paroisse de Saint-Sulpice, ledit acte fait et signé, comme dit est, le 2 mars aussi dernier;

3° Un certificat délivré et signé par ledit sieur Gaultier, prêtre, en date du 30 dudit mois de mai dernier, portant que ledit sieur Gaultier a

été requis par ledit sieur de Voltaire de l'entendre de nouveau en confession, ce qu'il n'a pu faire, l'en ayant trouvé hors d'état;

4° Le consentement par écrit, donné et signé, le 30 mai dernier, par ledit sieur curé de Saint-Sulpice, par lequel il se départ de tous ses droits curiaux, et permet que le corps de monsieur de Voltaire soit emporté sans cérémonie.

Que, en effet, le même jour, 1er juin, vers quatre heures de relevée, le corps dudit sieur de Voltaire, enfermé dans un cercueil ordinaire, a été présenté, à la porte principale d'entrée de l'église de notre susdit monastère, à nousdits prieur et religieux, par mondit sieur abbé Mignot, en soutane, rochet et camail, accompagné de nosdits sieurs Marchant de Varenne et de La Houlière, et de Dompierre d'Hornoi, en habit de deuil, de maître Marc-Étienne Beaudouin, prêtre-curé de la paroisse de Saint-Nicolas de Pont-sur-Seine, lequel corps, déposé dans le chœur de notredite église, étant environné de cierges et flambeaux, nousdits prieur et religieux avons chanté les vêpres des morts, et y est resté gardé, pendant toute la nuit, par ledit dom Meûnier, religieux, l'un de nous, et par les nommés Millet et Payen, l'un fermier, et l'autre meunier de notredite abbaye;

Que, le lendemain, 2 dudit présent mois de

juin, à commencer de l'heure de cinq heures du matin, ledit maître Marc-Étienne Beaudouin, curé dudit Saint-Nicolas de Pont, maître Beaudouin, vicaire de ladite paroisse, maître Brouillerot, prêtre-curé de la paroisse de Romilli-sur-Seine, maître Guenard, curé de Crancei, père Denisard, religieux cordelier, prêtre desservant l'église de Saint-Hilaire de Faverolles, maître Simon Dauche, curé de la paroisse de Saint-Martin dudit Pont-sur-Seine, tous invités, par ledit sieur abbé Mignot, aux obséques dudit sieur de Voltaire, son oncle, ont célébré chacun une messe basse, lesquelles messes basses finies, et les vigiles étant chantées, vers les onze heures du matin du même jour, nousdit dom de Corbierre, prieur, lesdits Denisard, diacre, et Beaudouin, vicaire sous-diacre, lesdits maîtres Guenard et Dauche, chantres, tous revêtus des ornements noirs appartenants à la fabrique de la paroisse de Romilli, avons célébré solennellement une messe haute de *Requiem*, le corps présent, et avant son inhumation; à laquelle messe haute le curé de Romilli, susnommé, et maître Blin, vicaire de la susdite paroisse de Romilli, tous deux revêtus de leurs surplis, ont assisté, s'étant rendus et transportés en notredite église, accompagnés de leurs choristes, porte-croix, thuriféraire, bedeau, suisses, sonneurs, et

fossoyeurs, tous lesquels ledit sieur curé de Romilli avait offerts à nous susdits prieur et religieux par sa lettre dudit jour 1er juin, présent mois ;

Finalement que, en présence dudit sieur curé de Romilli, de tous les ecclésiastiques ci-dessus dénommés, dudit sieur abbé Mignot et autres parents ci-dessus dits dudit défunt sieur Arouet de Voltaire, devant une nombreuse assemblée, et incontinent après ladite messe haute, nous prieur susdit célébrant avons fait l'inhumation du corps dudit défunt sieur de Voltaire dans le milieu de la partie de notre église séparée du chœur, et en face d'icelui. Après laquelle inhumation nousdit dom de Corbierre avons dressé acte d'icelle, ledit jour 2 juin, sur les registres destinés à cet effet, portant que le corps dudit sieur de Voltaire, inhumé en ladite église, comme dit est, y est en dépôt jusqu'à ce que, conformément à sa dernière volonté, il puisse être transféré audit lieu de Fernei, où il a choisi sa sépulture.

Et, pour justifier à mondit sieur abbé dudit acte de sépulture, il en sera par nous dom de Corbierre envoyé extrait certifié véritable et conforme à son original, dont et de tout ce que dessus, les jour et an susdits, avons fait et rédigé le présent procès-verbal, en la forme que dessus,

que nous avons signé, et, autant qu'il nous a été possible, fait signer par les ecclésiastiques et autres personnes y dénommés.

Signé POTHERAT DE CORBIERRE, prieur; MEUNIER; BOUILLEROT, curé de Romilli-sur-Seine; BLIN, vicaire de Romilli-sur-Seine; GUENARD, curé de Crancei; DAUCHE, curé de Pont-sur-Seine; BEAUDOUIN, prêtre-vicaire; DENISARD, vicaire de Saint-Hilaire de Faverolles.

N° XII.

LETTRE

DE L'ABBÉ MIGNOT

A GROSLEY[1].

Je suis très sensible, Monsieur, à l'intérêt que vous voulez bien me marquer sur la perte que j'ai faite : j'ose dire qu'elle est pour le public presque autant que pour moi. Les circonstances qui l'ont accompagnée me l'ont cependant rendue bien amère. Si vous voyez M. l'abbé de Saint-Caprais, il pourra vous donner des détails qui vous apprendront ce que j'ai eu à souffrir de la piété ardente, qui souvent n'est ni juste ni charitable.

J'ai encore à vous remercier du fait particulier que vous avez bien voulu me déférer. Je vous fournirai, si vous le voulez bien, des armes pour le détruire. Il est faux par la raison qu'il est impossible.

[1] Lors de la translation du corps de Voltaire au Panthéon français, quelques fanatiques avaient fait courir le bruit fort ridicule que ces restes sacrés n'étaient point authentiques, et qu'on avait pris pour le cadavre de Voltaire celui d'un jardinier de Scellières inhumé auprès de lui. Cette fable n'était pas nouvelle assurément, comme on en peut juger par cette lettre : les journaux anglais ont eu la bonhomie de la reproduire en 1791. (L. D. B.)

Le corps de mon pauvre oncle est parti de Paris dans un carrosse la nuit du 31 mai au 1er juin. Un autre carrosse suivait, dans lequel étaient mon neveu M. d'Hornoi, conseiller au parlement, deux de nos parents MM. Marchant[1], l'un maître-d'hôtel du roi, l'autre brigadier des armées. Ni le corps ni ces messieurs n'ont été arrêtés dans aucune auberge, n'ont descendu à aucune poste. Ces messieurs n'ont pas souffert que personne approchât de la voiture qui contenait le corps, et qui a toujours été fermée pendant tout le chemin. Ils sont arrivés à mon abbaye le 1er juin à midi. Alors nous avons fait transporter le corps, à l'insu de tous les postillons et de tous les domestiques de la maison, dans une salle basse, où je l'ai enfermé sous clef jusqu'au moment de l'ensevelir. Ce triste devoir a été rempli par un fossoyeur du village de Romilli, en présence d'un valet-de-chambre à moi, qui n'avait pas vu M. de Voltaire plus de deux fois dans sa vie, et d'un autre domestique de madame Denis, ma sœur, qui n'avait non plus jamais servi M. de Voltaire, et qui sûrement ne lui voulait aucun mal. Ces trois personnes sont seules entrées dans la chambre, et n'y ont pas demeuré plus d'une demi-heure. J'ai fait, à trois heures après midi, la présentation solennelle du corps à l'église, où il

[1] Philippe-François Marchant de Varenne, et Matthieu-Henri Marchant de La Houlière. (L. D. B.)

est demeuré exposé jusqu'à onze du matin qu'il a été inhumé[1].

Vous voyez, Monsieur, par ce détail, très certain, et affirmé par plusieurs gens respectables, tels que MM. Marchant, mes neveux, et les religieux de mon abbaye, que le conte qu'on vous a fait est un de ces propos oiseux qu'on se divertit à faire courir. Aucun des gens de M. de Voltaire n'a accompagné son corps. Le transport a été fait dans le plus profond secret, sans que personne s'en soit douté sur la route. Donc les messieurs, qui se prétendent témoins oculaires et auriculaires, ont rêvé ce qu'il leur plaît d'avancer.

Je vous remercie beaucoup d'avoir bien voulu me mettre à portée de détruire cette plate histoire, et je suis fort aise qu'elle m'ait procuré un témoignage de votre souvenir, ainsi que l'occasion de vous assurer de la profonde estime avec laquelle j'ai l'honneur, etc.

L'ABBÉ MIGNOT.

P. S. Il me prend envie de vous envoyer la profession de foi de M. de Voltaire, d'après laquelle M. l'archevêque de Paris et votre révérendissime évêque voulaient que la sépulture lui fût refusée[2].

[1] * C'est dans la commune de Romilli-sur-Seine (département de l'Aube) qu'était située l'abbaye de Scellières, où Voltaire fut inhumé au milieu de la nef, tout près du sanctuaire. (L. D. B.)

[2] * C'est la pièce que nous donnons ci-dessus sous le N° IV. (L.D.B.)

N° XIII.

EXTRAIT

D'UNE LETTRE DE M. BROUILLEROT,

CURÉ DE ROMILLI-SUR-SEINE,

A M. PATRIS DE BREUIL,

ÉDITEUR DES ÉPHÉMÉRIDES,

ET DES OEUVRES INÉDITES DE GROSLEY.

L'enlèvement du corps de Voltaire est une vraie fable. J'ai été témoin de son inhumation, de son exhumation, de sa déposition dans l'église de Romilli, et enfin de sa translation pour Paris; mais je n'ai aucune connaissance du procès-verbal qui fut dressé alors, et qui, je pense, doit se trouver dans les archives de la municipalité de Paris, qui députa M. Charron, un de ses membres, pour présider à ce transport. Il se proposait de faire un recueil de toutes les réceptions qu'on leur fit dans les divers endroits où ils passèrent, recueil qui eût pu être intéressant, mais qui n'eut pas lieu.

Lors de l'exhumation de Voltaire, on trouva un cadavre décharné, desséché, mais entier, et dont toutes les parties étaient jointes. On l'enleva de la

fosse avec beaucoup de précaution, et il ne se détacha que le calcanéum[1], qu'une personne emporta. Le corps fut exposé pendant deux jours aux regards du public, dans l'église de Romilli, puis renfermé dans un sarcophage, placé quelque temps dans la sacristie, ensuite déposé dans le chœur, sous une tente, jusqu'au jour de la translation.

Voilà l'exacte vérité, et tout ce qui est à ma connaissance.

[1] Ce calcanéum est resté long-temps dans le cabinet d'histoire naturelle de M. Mandonnet, propriétaire à Chicherei près de Troyes. (L. D. B.)

Digitized by Google

NOTE

SUR LA NAISSANCE DE VOLTAIRE,

SUR SA FAMILLE,

ET SUR LES ACTES CI-DESSUS.

Si l'on ne consultait que l'acte de baptême de *François-Marie Arouet*, qui prit le nom de *Voltaire* vers 1718, on serait convaincu qu'il vint au monde le 21 novembre 1694, et l'on présumerait que ce fut à Paris sur la paroisse de Saint-André-des-Arcs. Cependant on serait induit en une triple erreur, non pas sur l'année, mais sur le *jour*, le *mois* et le *lieu* de sa naissance.

Si Voltaire, dans sa lettre du 25 février 1763 au cardinal de Bernis, se dit *né en* 1693, c'est une inadvertance de sa plume ou une faute de copiste.

On lit : *né en* 1695, sous un portrait placé en tête du Ier volume des *Œuvres de M. de Voltaire*, Amsterdam, Étienne Ledet, 1738-39; mais cette date, pour avoir été répétée au bas d'une foule d'autres estampes, n'en est pas moins fausse. C'est à l'occasion d'une erreur semblable que Voltaire terminait sa letttre du 7 décembre 1770 à Laus de Boissi, en lui disant : « Je « ne suis point né en 1696, comme le dit votre gra-

« veur, mais en 1694, dont je suis plus fâché que du « peu de ressemblance. »

La France littéraire de l'année 1769, le marquis de Luchet et le bénédictin Chaudon, en citant le 20 *novembre*, ne sont pas même d'accord sur le jour de la naissance dont il s'agit avec l'acte de baptême qui fait mention indirectement du 21, et ils sont contredits sur le jour et le mois par Palissot, Condorcet, Wagnière, Feller, et tous les biographes de Voltaire jusqu'à M. Auger, qui, d'après l'autorité de ces derniers, admet la date du 20 *février*.

Long-temps avant ces écrivains, Baculard d'Arnaud avait cité le 20 février dans une préface composée par lui, et corrigée par Voltaire même en 1750, pour une édition des œuvres de l'auteur de Zaïre. Les corrections du maître n'avaient rien changé à cette date du 20 février donnée comme celle de sa naissance.

Il est vrai que le second alinéa du *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de la Henriade* ne s'explique pas assez clairement sur la préférence que l'on doit donner à la date du 20 février sur celle du 20 novembre, et que le marquis de Luchet s'y est laissé tromper; mais il n'en est pas de même pour ceux qui lisent cet alinéa avec quelque attention, en se rappelant d'ailleurs que si Voltaire, auteur anonyme du *Commentaire*, n'a pas exclusivement indiqué la première des deux dates, c'est qu'il croyait par-là rendre moins diaphane le voile dont il essayait de se couvrir.

Jean-Louis Wagnière, dans ses *Additions au Commentaire historique*, ouvrage en grande partie écrit par lui, sous la dictée du grand homme qu'il appelait son

maître et qui était son ami, s'exprime ainsi à propos de l'alinéa déja cité : « La vérité est qu'il (Voltaire) naquit « le 20 février, et non le 20 novembre, quoique son « extrait de baptême, que j'ai vu et tenu, porte cette « dernière date. »

Wagnière avait raison, comme on le verra encore mieux plus bas; seulement il eût dû dire que l'acte de baptême fixe la naissance de Voltaire au 21 novembre, et non au 20.

Il se peut que plusieurs des parents de Voltaire aient *assuré* au marquis de Luchet, comme il le dit dans une note, que le philosophe *était né le* 20 *novembre;* mais ces *parents*, qu'il ne nomme pas, étaient mal informés.

Voici ce que Voltaire dit lui-même sur la date de sa naissance, dans sa *Correspondance* :

« J'entre aujourd'hui dans ma soixante-donzième « année, car je suis né en 1694 le 20 de février, et « non le 20 de novembre, comme le disent les com- « mentateurs mal instruits. » (Lettre du 20 février 1765 à Damilaville).

« J'entre aujourd'hui dans ma soixante-donzième « année, en dépit de mes estampes, qui me donnent « quelques jours de moins. » (Lettre du 20 février 1765 à Collini.) Voltaire voulait dire quelques *mois* au lieu de quelques *jours*.

« Je suis entré dans ma soixante-douzième année, « en dépit de mes estampes, qui, par un mensonge « imprimé, me font naître le 20 de novembre quand « je suis né le 20 de février. » (Lettre du 27 février 1765 au maréchal de Richelieu).

« J'entre dans ma soixante-quatorzième année, mal-

« gré la fausse date de mes estampes. » (Lettre du 20 février 1767 à Damilaville).

« J'ai l'honneur d'entrer dans ma soixante-quator-« zième année, quoi qu'en disent mes mauvaises es-« tampes. » (Lettre du 21 février 1767 au duc de La Vallière).

« J'ai soixante-quatorze ans passés. » (Lettre du 20 février 1768 à la marquise d'Antremont).

« Je vous prie de considérer que.... j'ai soixante-« quinze ans. » (Lettre du 20 février 1769 au marquis de Thibouville).

« Étant entré, Monsieur, dans ma quatre-vingt-« troisième année... » (Lettre du 25 février à Delisle de Sales).

« Ne dites point, je vous en prie, que je n'ai que « quatre-vingt-deux ans; c'est une calomnie cruelle. « Quand il serait vrai, selon un maudit extrait baptis-« taire, que je fusse né en 1694 au mois de *novembre*, « il faudrait toujours m'accorder que je suis dans ma « quatre-vingt-troisième année. » (Lettre du 1er janvier 1777 à d'Argental).

Ces citations sont nombreuses sans doute; mais il n'en fallait pas moins pour prouver, avec la dernière évidence, que l'acte de baptême du 22 novembre 1694, en indiquant le 21 comme date de la naissance de *François-Marie Arouet*, né neuf mois auparavant, contient une énonciation absolument fausse.

Il n'y a pas plus de quarante ans que Condorcet a fait cesser l'incertitude sur la vraie date; encore eût-il mieux fait de citer des autorités, ce dont il n'a pas pris soin. On a été bien plus long-temps dans le doute, et

même dans l'erreur, sur le jour natal de Molière, de Regnard, de Le Sage; et à peine quelques mois se sont-ils écoulés depuis que l'on est d'accord à Rouen sur la date de la naissance du père de la tragédie française, grace au *rapport* que M. Hoüel, avocat, a lu à l'académie de Rouen sur un point aussi intéressant.

Avant qu'une législation paternelle enlevât pour toujours le précieux dépôt des actes de l'état civil au clergé, les prêtres subalternes qui étaient chargés de leur rédaction mettaient quelquefois moins de soin à constater la naissance d'un homme que celle d'un animal domestique. C'est ainsi que le registre qui renferme les actes de la paroisse de Saint-Paul, à Paris, depuis 1640 jusqu'en 1658, commence, en l'année 1642, par cette étrange note, que M. Barrière rapporte dans un *Essai sur les mœurs du XVIIe siècle*, en tête des *Mémoires de Brienne :*

« *Chienne.* La nuit d'entre le jendi 9 et vendredi 10 « janvier 1642, qui était la fête de Saint-Guillaume, « ma *Bichonne* fit deux chiennes et un chien. »

Le bon prêtre rédacteur de ce singulier acte, où d'ailleurs il n'est question ni de prénoms ni de noms, ajoute gravement qu'il donna la plus petite et la plus belle chienne, et que le lendemain il coupa *les oreilles aux deux autres.*

Sans entrer dans la question de savoir si l'on fêtait Saint-Guillaume le 10 janvier, doit-on s'étonner aujourd'hui, en voyant à quelles mains étaient jadis abandonnés les registres de l'état civil, que les vicaires de Saint-Sauveur, à Rouen, et de Saint-André-des-Arcs, à Paris, aient négligé, en 1606 et en 1694, de s'assurer

du jour où vinrent au monde deux enfants issus de familles honorablement connues, qui furent plus tard *Pierre Corneille* et *François-Marie-Arouet de Voltaire ?*

Une tâche moins facile à remplir est celle qui consiste à déterminer d'une manière aussi précise le lieu où naquit l'auteur de la *Henriade*.

Les auteurs de *la France littéraire*, et Palissot, dans un article lu par lui en 1771 à Voltaire même, citent Paris comme lieu natal de ce philosophe. L'abbé Sabatier, Luchet, Mercier dans son *Tableau de Paris*, Chaudon et Collini sont du même avis sur une question peut-être trop légèrement examinée par eux, et sur laquelle se taisent d'Arnaud et Wagnière. L'abbé du Vernet n'en dit rien dans la dernière édition de la *Vie de Voltaire;* mais il laisse présumer, dans les éditions de 1786 et de 1787, que le philosophe naquit à Paris sur *une autre paroisse* que celle de Saint-André-des-Arcs.

Plusieurs dictionnaires historiques, tels que ceux de Feller et de l'Écuy, traducteur de Watkins, font encore mention de Paris, probablement sans autre autorité que celle qui résulte de l'acte de baptême du 22 novembre 1694, démontré faux dans la partie la plus importante de son contenu.

C'est dommage que Voltaire, qui dans sa Correspondance cite si souvent la vraie date de sa naissance, ne s'explique pas de même sur le lieu où il vit le jour pour la première fois. Ce vers de l'*Épître* qu'il adressa à *Boileau* en 1769 :

« Dans la cour du Palais je naquis ton voisin. »

pourrait fournir un argument aux biographes qui ci-

tent encore Paris comme son lieu natal, à l'exclusion du village de Châtenai, si Voltaire se fût proposé d'être d'une exactitude historique aussi rigoureuse dans ce même vers que dans une ligne de prose; mais en cela il a imité Virgile, qui, né véritablement dans le village d'*Andes*, voisin de Mantoue comme Châtenai l'est de Paris, a dit dans sa propre épitaphe: *Mantua me genuit.*

Voltaire était très jeune quand son père alla demeurer dans une maison de la cour du Palais; voilà ce qu'il a voulu dire. S'il fût né dans la Cité, par quel motif l'eût-on présenté, pour être baptisé, à l'église de Saint-André-des-Arcs, à laquelle François Arouet était absolument étranger comme paroissien?

Condorcet paraît être le premier biographe qui se soit écarté de l'opinion généralement reçue jusqu'alors, en disant, dans la *Vie de Voltaire* publiée en 1787, et insérée en 1789 dans le LXXe volume de l'édition de Kehl, que l'auteur de *la Henriade* naquit à *Châtenai*. Il eut tort de ne pas indiquer la source où il avait puisé ce renseignement; mais on peut facilement suppléer à son silence en se rappelant qu'il fit un voyage à Fernei en 1770, et qu'il revit Voltaire à Paris en 1778. Condorcet, dans ses conversations familières avec le philosophe dont il avait peut-être dès-lors le projet d'écrire la vie, aura obtenu de lui des détails plus précis sur le lieu de sa naissance. Il n'avait d'ailleurs aucun intérêt personnel à citer plutôt le village de Châtenai que Paris; ou, pour mieux dire, il n'avait qu'un seul intérêt, celui de dire la vérité.

L'*Encyclopédie méthodique*, dans le tome V de l'*Histoire*, imprimé en 1791, admit l'opinion de Condorcet sur ce point; et c'est ce qu'ont fait la plupart des écrivains qui depuis trente ans se sont livrés à des recherches sur la vie et les ouvrages de Voltaire. La médaille de la *Galerie métallique*, frappée à son effigie en 1817, porte également *né à Châtenai.*

On doit lire avec beaucoup de défiance l'article composé par M. Auger, dans la *Biographie universelle*, contre Voltaire; mais, en disant que cet homme si célèbre *naquit à Châtenai, village près de Sceaux*, il admet le sentiment de Condorcet en précisant la localité énoncée un peu vaguement par ce dernier.

Au reste un pareil soin avait été pris, il y a déja plusieurs années, par M. Saint-Aubin, dans son *Dictionnaire historique de tous les environs de Paris;* et MM. Delort, Dufey et Dulaure ont confirmé ce qu'il avait dit du lieu natal de Voltaire, en s'accordant à citer le village de Châtenai-les-Bagneux, près de Sceaux, et à deux lieues et demie des murs de Paris, comme celui où le philosophe vint au monde, le 20 février 1694, dans une maison qui, après avoir appartenu en 1812 au prince Borghèse, est maintenant la propriété de madame la comtesse de Boigne.

S'il m'était permis de me citer moi-même, j'ajouterais que, curieux de prendre aussi des renseignements sur les lieux, et d'y interroger les souvenirs des vieillards, j'allai au village de Châtenai le 4 octobre 1826, accompagné de M. Delangle. Voici ce qui me fut raconté par des habitants d'un âge mûr, qui s'étaient souvent entretenus de la naissance de Voltaire avec

des vieillards morts à Châtenai à l'âge de plus de quatre-vingts ans vers 1824.

Madame Arouet, selon cette tradition, étant allée un jour, sans doute pour s'y promener, de Paris au bois de Verrières, revenait de ce bois, lorsque, traversant le village de Châtenai qui en est voisin, elle se sentit tout-à-coup indisposée. Fesant donc arrêter sa voiture à la porte de la maison d'un sieur Marchant qu'elle connaissait probablement, et qui était attaché par des fonctions honorables à la maison du prince de Condé, le résultat de son indisposition fut un accouchement prématuré; et ce fut ainsi que Voltaire vint au monde, chez ce sieur Marchant.

Cette maison, qui depuis 1694 a subi les plus grands changements tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, est située à Châtenai, rue des Vignes, n° 70; et, après avoir été la propriété du prince Borghèse, elle est devenue celle de madame la comtesse Leborgne de Boigne, fille du marquis d'Osmond, pair de France. La chambre où l'on prétend que Voltaire est né, et que l'on m'a montrée comme on la montre aux étrangers qui vont la voir, n'a rien conservé de son premier état. Elle est éclairée par deux fenêtres, du côté d'une pièce d'eau et d'une plantation de marroniers d'Inde. La cheminée est revêtue en marbre noir commun.

Voltaire allait souvent à Châtenai, me dit-on encore, et il visitait habituellement une demoiselle de La Martelière dans une maison, n° 68, située sur une petite place qui, vers 1790, reçut le nom de *Place Voltaire*, qu'elle porte toujours.

Cette demoiselle de La Martelière est probablement

celle que Voltaire nomme dans une lettre en vers et en prose à l'abbé de Breteuil. Quant aux voyages que l'auteur d'*Œdipe* fesait au village de Châtenai, ce ne serait pas une preuve qu'il y fût né. On sait que Sceaux est tout près de là, et que Voltaire, de 1745 à 1750, y allait souvent faire sa cour à la duchesse du Maine. Il n'y aurait que la lettre XXXIII de la *Correspondance*, adressée à Thieriot en 1721, qui prouverait que Voltaire eut de bonne heure une sorte de prédilection pour Châtenai, où il allait quelquefois se soustraire à la vie oisive et tumultueuse de Paris.

Je ne pus obtenir de détails sur le sieur Marchant, chez lequel Voltaire vit le jour pour la première fois; mais ne serait-ce pas un chef de la famille à laquelle appartenaient messieurs *Marchant* de Varenne et *Marchant* de La Houlière, cousins de Voltaire, et cités comme tels dans plusieurs des pièces ci-dessus?

Après ces réflexions sur le *jour*, le *mois* et le *lieu* de la naissance de Voltaire, occupons-nous des principaux membres de sa famille.

François Arouet, son père, qualifié d'*ancien notaire* dans l'acte de baptême, pièce I, exerça ces fonctions jusqu'en 1692. Nommé en 1701 receveur alternatif et triennal des épices, vacations et amendes de la chambre des comptes, il se démit de cet office en 1721 en faveur d'*Armand* son fils aîné. Il mourut en 1722 ou 1723. Ce qu'il y a de certain c'est qu'il ne vivait plus vers le milieu de 1724, comme cela résulte de la lettre LXVIII à Thieriot, dans la *Correspondance*. On doit croire qu'il habita la paroisse de Saint-André-des-Arcs avant d'aller demeurer dans la cour du Palais.

Personne n'a pu me dire à Châtenai qu'il y possédât une maison de campagne vers 1694.

Marie-Marguerite Daumart, ou d'Aumart, qualifiée du titre de *demoiselle*, dans la même pièce, parce-qu'elle était noble, est nommée *Daumart de Mauléon* par d'Arnaud. Elle était aimable et spirituelle, et elle avait connu Boileau auquel elle ne survécut que peu de temps. Morte jeune, avant 1714, elle laissa de son mariage avec François Arouet trois enfants.

Le premier, *Armand Arouet*, avait beaucoup d'esprit, mais peu de jugement. Voltaire le nommait *Quesnel-Arouet*, ou *mon janséniste de frère*. On conserve à la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg un recueil de convulsions composé par lui. La galanterie et la dévotion fesaient la base de son caractère. Il succéda à son père, à la chambre des comptes, le 29 décembre 1721. Mort célibataire vers la fin de 1745. M. Dulaure nous apprend que l'on voyait, avant la révolution, un *ex-voto* placé par Armand Arouet dans une chapelle de l'église de Saint-André-des-Arcs, supprimée en 1790 et démolie quelques années plus tard.

Le second, *Marie Arouet*, mariée, vers 1709, à Pierre-François Mignot, conseiller-correcteur de la chambre des comptes, cité dans le *Dictionnaire de la noblesse* de La Chesnaie-Desbois. Voltaire, né le troisième, parle de cette sœur, dans ses lettres XLV à Thieriot, et XCII à mademoiselle Bessières. Morte en 1726; mère, 1° de *Louise Mignot*, beaucoup plus connue, grace à son oncle, sous le nom de madame *Denis;* née vers 1710. On parlera d'elle dans les notes de

la *Correspondance*, où l'on aura rarement l'occasion de faire son éloge;

2° De... *Mignot*, conseiller-correcteur à la chambre des comptes, où il succéda à son père en 1737. Voltaire, qui aimait tendrement ce neveu, le cite dans sa lettre du 7 février 1738 à Thieriot. Mort en juin 1740. Voyez la *Correspondance*, lettre du 24 juin 1740 à d'Argental;

3° De *Marie-Élisabeth Mignot*, née en 1715. Veuve, en 1756, de M. de Dompierre de Fontaine, alors conseiller-maître de la chambre des comptes; mariée en secondes noces, le 7 mai 1762, au marquis de Florian; morte en février 1771. Madame de Fontaine a laissé, de son premier mariage, *Alexandre-Marie-François de Paule de Dompierre d'Hornoi*, né le 23 juillet 1742, à Abbeville, reçu conseiller au parlement de Paris en 1763, nommé président de la 1re des enquêtes, en 1780, mort en janvier 1828, laissant de son mariage avec Louise-Sophie de Savalette, plusieurs enfants dont l'aîné, M. *Victor de Dompierre d'Hornoi*, est membre de la Chambre des députés depuis le mois de novembre 1827;

4° Enfin, d'*Alexandre-Jean Mignot*, né à Paris, le 27 juillet 1725, et non vers 1730, quoi qu'en dise la *Biographie universelle* qui lui donne, par erreur, le prénom de *Vincent*. L'abbé Mignot, souvent cité dans la *Correspondance*, et l'un des très nombreux correspondants de son oncle, était le parrain de M. d'Hornoi, père, de qui je tiens une grande partie de ces dates. Je crois, sans pouvoir pourtant l'assurer, que les pièces II, IV et V, ci-dessus, c'est-à-dire l'*Acte d'inhumation*, la *ré-*

ponse au fanatique évêque de Troyes, et le *procès-verbal* du 8 juin 1778, où les mots *dit*, *dits* et *susdits* se trouvent si souvent répétés, furent rédigées par l'abbé Mignot. Wagnière, en parlant de la *réponse* du prieur de Scellières, dit, dans un passage de l'*Examen des mémoires de Bachaumont*, qu'elle *est en effet de l'abbé Mignot*, et il ajoute, dans un autre, que *c'est assez probable*. Les copies sur lesquelles nous imprimons ces trois pièces sont très probablement aussi de l'écriture du neveu de Voltaire.

La famille Mignot, quoi qu'en ait pu dire Clément de Dijon, ne descendait pas du pâtissier immortalisé peu charitablement par Boileau; on croit qu'elle est originaire de Sédan. A cette famille appartient Étienne Mignot de Montigni, reçu à l'académie des sciences en 1739, et que Voltaire nomme en riant *x x* Montigni, dans sa lettre du 24 février 1739 à Helvétius. Je l'ai confondu par inadvertance avec Trudaine de Montigni, t. XXXIX, p. 309.

François Arouet, père de Voltaire, était de Poiton, comme Marie-Marguerite Daumart; et il résulte d'une lettre de l'auteur de *la Henriade*, adressée à M. Dumoustier de La Fonds, en mai 1778, que la petite ville de Loudun et le bourg de Saint-Loup prétendaient alors être le lieu de la naissance des ancêtres de Voltaire. Le marquis de Luchet cite même à ce sujet douze vers alexandrins composés par Antoine Dumoustier, en 1499, sur la mort de *René Arouet*, de Loudun ou des environs, auteur de plusieurs ouvrages que la modestie de celui-ci ne livra pas à l'impression. Voltaire, qui n'attacha jamais de prix au hasard de la naissance, ne s'est guère occupé de la généalogie de ses

ancêtres, et, sur le point de mourir, c'était pen le moment de songer à savoir où ils étaient nés.

Au reste les prétentions de Saint-Loup, situé à soixante-quinze lieues de Paris, et à sept de Loudun, sur la Thoué, arrondissement de Parthenai et département des Deux-Sèvres, pourraient bien prévaloir sur celles de Loudun. Voici ce que dit le *Dictionnaire universel, géographique... de la France*, dans son quatrième volume in-4°, imprimé en l'an XIII, article *Saint-Loup:* « Ce bourg, qui a soutenu un siége contre les moines, « doit son existence au père de Voltaire, dont la famille « laissa aux environs quelques restes, sous le nom « d'*Arouet.* »

Ainsi les Arouet, en quelques lieux qu'ils fussent, étaient destinés à combattre contre la milice du pape.

Je ne sais s'il existe encore quelques membres de la famille Daumart, dans le Poitou. Voltaire donna un asile, au château de Fernei, à un jeune gentilhomme dont le père, son parent et du même nom de Danmart, alla demeurer au Mans vers 1771 avec une pension qu'il lui fesait comme à presque tous ceux qui lui furent liés par le sang.

Quant à l'abbé françois Castagnière (Castagnières ou Castagnère), nommé *Castagnier* dans l'acte de baptême de Voltaire son filleul, c'était l'abbé de Châteauneuf, particulièrement connu comme dernier amant de Ninon de Lenclos, et comme ayant répondu de François-Marie Arouet sur les fonts baptismaux.

Il appartenait à une famille qui a donné un prevôt des marchands à la ville de Paris, et il était le frère du marquis de Châteauneuf, cité dans les notes du

Digitized by Google

tom. LXVII, pag. 3 et 32. Il fut envoyé comme négociateur en Pologne, et joignit le titre d'abbé de Notre-Dame de Beaugenci, en 1706, à celui de Varennes. Il mourut à Paris, non pas en 1709, comme le dit la *Biographie universelle*, mais en novembre 1708, selon le *Gallia christiana*, tom. VIII, pag. 1582.

Quelques personnes, sans doute pour en faire honneur à l'Église, ou pour rapprocher deux contrastes l'un de l'autre, ont prétendu que l'abbé de Châteauneuf était plus que le parrain de son illustre filleul, fait qui est dans les choses possibles, mais non dans les choses prouvées. Voltaire dit bien, dans une *lettre sur mademoiselle de Lenclos* (MÉLANGES LITTÉRAIRES), que madame Arouet sa mère *était fort amie de l'abbé de Châteauneuf;* mais il le dit sans aucune insinuation, même la plus indirecte.

Quant aux ennemis de Voltaire, qui lui ont fait un crime d'avoir dit, à la fin d'un sixain adressé à Duché :

« Je suis bien éloigné, ma foi,
« D'avoir une vierge pour mère. »

ils n'ont pas voulu se rappeler que l'auteur de la tragédie d'*Absalon* mourut le 15 décembre 1704, et que le jeune Arouet, quand il dut composer ce sixain, n'avait pas encore onze ans. Le malin écolier voulait dire qu'il n'était point un *messie;* que sa mère, de laquelle il était le troisième enfant, ne pouvait être comparée à une *vierge*, et qu'il n'avait pas été créé par l'*opération du Saint-Esprit;* voilà tout; et c'est une preuve de plus qu'il était fils de François Arouet.

Si l'auteur de *Le pour et le contre* eût été le fils de

l'abbé de Châteauneuf, il faut convenir que sous le rapport matériel l'enfant n'eût guère ressemblé à son père. L'abbé de Châteauneuf était gros, à lui seul, comme trois hommes, au moins, tandis que Voltaire, qui se compare souvent à un hareng sauret, pour son peu d'embonpoint, ne se donne guère plus de dix-huit pouces de circonférence dans une de ses lettres d'octobre 1757.

Né, selon lui, de parents malsains et morts jeunes, il fut presque toujours malingre; aussi écrivait-il en 1755 à Thieriot : *J'ai passé ma vie à mourir.* Du reste, comme il avait la tête rarement malade, il travaillait quatre à cinq heures par jour lorsqu'il n'était pas dompté par la souffrance, et seize à dix-sept heures quand il était dispos. Wagnière cite, à ce sujet, des faits encore plus étonnants.

Il est peu de personnes qui n'aient vu quelques uns de ses portraits gravés d'après Largillière, qui le peignit vers 1718, ou d'après de La Tour, qui en fit autant en 1731. Jean Huber qui passa vingt ans de sa vie dans la familiarité du vieillard de Fernei nous a transmis sa ressemblance dans un grand nombre de costumes et d'attitudes, et chacun peut voir à Paris les statues, chefs-d'œuvre de Pigalle et de Houdon. On se contentera de dire que, dans sa jeunesse, Voltaire avait les cheveux bruns, mais qu'il ne les conserva pas longtemps, non plus que ses dents dont il perdit une grande partie à Berlin. Ses jambes étaient longues et menues, comme celles d'Aristote, et il avait la main fort sèche. Je ne sais si Alexandre-le-Grand baisa la main du philosophe de Stagyre, mais il est certain que

le grand Frédéric appliqua ses lèvres sur celles de Voltaire qui raconte cette particularité, notamment dans sa lettre du 7 septembre 1753, au maréchal de Richelieu. Il était plutôt grand que petit; et s'il signa *le Petit suisse*, à la fin de sa lettre du 26 juin 1758, à Diderot, ainsi que dans plusieurs autres, écrites postérieurement, c'est que sa taille commençait alors à se courber. Au reste il savait se redresser à propos, quand l'occasion s'en présentait; et, en parlant de son corps maigre et fluet, dans sa lettre du 21 octobre 1757, au pasteur Bertrand, il disait avoir un *squelette de cinq pieds trois pouces de haut, sur un pied et demi de circonférence.* A cette époque il était dans sa soixante-quatrième année. Sa physionomie, excessivement mobile, était presque toute dans ses yeux noirs, sur la beauté desquels Collini et Wagnière sont d'accord Selon eux, ils brillaient comme des escarboucles, et l'expression de ses regards n'avait rien perdu de sa vivacité, même en 1778, malgré les ophtalmies auxquelles les neiges du Mont-Jura le rendirent sujet. On peut s'en rapporter, sur ce point, à madame de Genlis qui vit Voltaire de fort près, en 1776, étant allée dîner chez ce philosophe. et l'ayant même embrassé *de très bon cœur.* Voici le passage qu'on lit dans le tom. II des *Mémoires* de cette dame :

« Tous les portraits et tous les bustes de M. de Vol-
« taire sont très ressemblants; mais aucun artiste n'a
« bien rendu ses yeux. Je m'attendois à les trouver bril-
« lants et pleins de feu; ils étoient, en effet, les plus
« spirituels que j'aie vus; mais ils avoient en même
« temps quelque chose de velouté et une douceur

« inexprimable ; l'ame de Zaïre étoit tout entière dans « ces yeux-là. » On voit que Voltaire fit, ce jour-là, les yeux doux à madame de Genlis. Il est probable que *son sourire et son rire, extrêmement malicieux*, selon elle, eussent changé *tout-à-fait cette charmante expression*, si elle se fût avisée alors de lui donner un avant-goût des invectives trop souvent calomnieuses qu'elle devait répandre plus tard contre sa mémoire dans ses propres ouvrages.

Le capucin Harel, capucin beaucoup plus *indigne* que Voltaire, publia en 1781 un in-8°. intitulé *Voltaire, recueil des particularités de sa vie et de sa mort* ; c'est de là que j'ai tiré la déclaration du 2 mars 1778, extorquée à Voltaire par l'abbé Gaultier, malgré Wagnière qui la cite en l'abrégeant. Elle est dans la *Correspondance littéraire de Grimm*, avril 1778. Quant à la déclaration du 28 février précédent, je l'ai extraite du tom. I des *Mémoires sur Voltaire, par Longchamp et Wagnière*, où elle se trouve deux fois, pag. 14 et 133. L'original en a été déposé à la Bibliothèque du Roi par feu M. Decroix, ou par l'un des plus savants annotateurs des œuvres de Voltaire.

Si madame Denis, ennuyée du séjour de Fernei, et sur-tout de ne pas hériter de son oncle, l'eût laissé retourner de Paris à sa colonie, il y fût mort aussi âgé que Fontenelle, ou, du moins, *en pair*. On voit dans deux lettres adressées par lui, en 1777, au maréchal de Richelieu, que Voltaire prit le parti, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, de se ménager une petite retraite, sur un côteau méridional de la Suisse, pour soustraire son cadavre, non à la putréfaction, mais à la rage du fana-

tisme. Wagnière parle aussi de cette retraite où son maître devait mourir comme il avait vécu, c'est-à-dire en *déiste*, mais il ne la nomme pas. C'était une maison que l'auteur de la Henriade fit bâtir, entre Rolle et Prangins, tout près de la rive droite du lac de Genève. Je l'ai vue en 1825; elle est située dans un endroit connu sous le nom de *la Lignière*. Wagnière, après avoir fermé les yeux de Voltaire à la Lignière, devait transporter ses restes à Fernei, et les déposer dans la chambre des bains de ce château où les Autrichiens les eussent peut-être plus respectés en 1815 que ne l'ont fait depuis, à Paris même, des hommes qui osent se dire Français.

L'abbé du Vernet a fait remarquer que Voltaire fut baptisé deux fois; et il cite cette double cérémonie comme une très petite singularité. Je ferai remarquer de même qu'il naquit un samedi et mourut un samedi.

Mercier a calculé dans son *tableau de Paris* que l'auteur de *Zaïre*, mort âgé de quatre-vingt-quatre ans, selon lui, avait vécu *sept cent quatre-vingt-trois mille deux cents heures*; il est probable qu'une faute d'impression se sera glissée dans ce nombre d'heures imprimé en chiffres. Voltaire, né le 20 février 1694, on ignore à quel moment et mort dans la vingt-quatrième heure du 30 mai 1778, a vécu quatre-vingt-quatre ans et cent-vingt jours, y compris les vingt jours ajoutés à vingt années bissextiles, ou trente mille sept cent quatre-vingts jours, composés de *sept cent trente-huit mille sept cent vingt heures* ou environ.

On sait que la maison habitée par Voltaire, du 10 février au 30 mai 1778, appartenait au marquis de Vil-

lette. Elle est située sur le quai Voltaire et dans la rue de Beaune; elle porte le n°. 23, d'un côté, et le n°. 1, de l'autre. C'est dans la chambre, au premier, sur la cour, et vis-à-vis de la porte cochère, rue de Beaune, n°. 1, que Voltaire a rendu le dernier soupir. On a débité pendant long-temps un grand nombre de contes sur l'appartement de cet hôtel dont les volets étaient habituellement fermés, du côté du quai, et M. Beuchot a été obligé plus d'une fois de faire justice de leur absurdité.

Madame de Genlis se vante, dans ses *Mémoires*, en vraie mère de l'Église, d'avoir fait rendre, dès le lendemain de la restauration, à la rue *Helvétius*, son ancien nom de rue *Sainte-Anne*. Il manque à sa gloire de faire restituer au *quai Voltaire* le nom de *quai des Théatins!*

J. CLOGENSON.

17 auguste 1828.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

NOTICE sur les Biographies de Voltaire. Page j

ÉPITRE A VOLTAIRE, par M. J. Chénier. 1806. 3

VIE DE VOLTAIRE, par Condorcet. 19

PIÈCES JUSTIFICATIVES pour la Vie de Voltaire. 253

AVERTISSEMENT DES ÉDITEURS DE KEHL. 254

LETTRE I. De l'abbé Desfontaines à M. de Voltaire. 31 mai 1724. 255

II. Du sieur Bonneval à M. de Voltaire. 27 février 1737. 258

III. Du sieur De Moulin à M. de Voltaire. 12 auguste 1738. 260

IV. Du libraire Jore à M. de Voltaire. 20 décembre 1738. 262

V. Du libraire Jore à M. de Voltaire. 30 décembre 1738. 263

VI. De M. Prault fils, libraire à Paris, à madame de Champbonin, à Vassi. 24 janvier 1739. 265

VII. De M. d'Argenson l'aîné à M. de Voltaire. 7 février 1739. 267

VIII. De M. de Saint-Hyacinthe à M. de Burigni. 2 mai. 270

IX. De M. de Champbonin à son fils, au Bureau des fortifications, à Paris. 15 mai 1739. 274

X. De M. l'abbé Prevost à M. de Voltaire. 15 janv. 1740. 276

XI. Du libraire Jore à M. de Voltaire. 3 juin 1742. 279

XII. Billet du sieur De Moulin à M. de Voltaire. 280

XIII. De l'avocat Mannory à M. de Voltaire. 10 mai 1744. 281

XIV. De l'avocat Mannory à M. de Voltaire. Jeudi matin. 284

XV. De J.J. Rousseau à M. de Voltaire. 11 décembre 1745. 286

XVI. De J.J. Rousseau à M. de Voltaire. 30 janvier 1750. 287

XVII. De M. le marquis d'Adhémar à M. de Voltaire. 25 novembre 1750. 290

LET. XVIII. Du sieur Guyot de Merville à M. de Voltaire. 15 avril 1755. Page 292
XIX. De J. J. Rousseau à M. de Voltaire. 10 septembre 1755. 295
XX. De M. l'abbé Aubert à M. de Voltaire, en lui envoyant le recueil de ses fables. 10 janvier 1758. 301
XXI. De M. le comte de Tressan à M. de Voltaire. 29 juillet 1759. 303
XXII. Du sieur Clément, de Dijon, à M. de Voltaire. 6 décembre 1759. 305
XXIII. Du sieur Clément, de Dijon, à M. de Voltaire. 17 mai 1760. 307
XXIV. De l'ex-jésuite Paulian à M. de Voltaire. 4 déc. 1765. 310
XXV. Du libraire Jore à M. de Voltaire. 20 octobre 1758. 311
XXVI. Du sieur Clément, de Dijon, à M. de Voltaire. 5 décembre 1768. 312
XXVII. De M. Thieriot à M. de Voltaire. 13 janvier 1769. 315
XXVIII. Du libraire Jore à M. de Voltaire. 23 avril 1769. 318
XXIX. Du libraire Jore à M. de Voltaire. 25 septemb. 1773. 319
LES J'AI VU, attribués faussement à M. de Voltaire, et qui le firent mettre à la Bastille, sous la régence, en 1716. 321
VERS de s. a. s. le prince de Conti à M. de Voltaire. 1718. 324
DÉCLARATION de l'abbé Guyot Desfontaines à la Police. 327
RAPPORT fait à l'académie des sciences par MM. Pitaut et Clairault, le 26 d'avril 1741, sur le mémoire de M. de Voltaire touchant les forces vives. 328
DÉCLARATION de M. de Voltaire au roi de Prusse, remise de sa main au ministre de sa majesté à Francfort. 1753. 332
OBSERVATIONS de M. de Chauvelin, l'ambassadeur, sur une lettre de M. de Voltaire au roi de Prusse, écrite par ordre du ministère. 1759. 335
NOTE sur M. de Voltaire, et Faits particuliers concernant ce grand homme, pour servir à son histoire par M. l'abbé Du Vernet. 337
DÉTAILS SUR L'AFFAIRE DE FRANCFORT, extraits des mémoires de M. Collini, secrétaire de M. de Voltaire. 355

JOURNAL de ce qui s'est passé à Francfort-sur-le-Mein. Page 414
REQUÊTE du sieur de Voltaire au roi de France, recommandée à monseigneur le comte d'Argenson, ministre de la guerre. 420
FORTUNE DE VOLTAIRE. 423
ENTERREMENT DE M. DE VOLTAIRE. 431
N° I. EXTRAIT DES REGISTRES de l'église paroissiale de Saint-André-des-Arcs, à Paris. 433
II. EXTRAIT DES REGISTRES de l'abbaye royale de Notre-Dame de Scellières, ordre de Cîteaux, diocèse de Troyes. 434
III. DÉCLARATION remise par Voltaire à Wagnière, dans un moment où le philosophe, se croyant près de mourir, jouissait encore de toute sa raison, et n'était obsédé par aucun ex-jésuite. 436
IV. PROFESSION DE FOI demandée à Voltaire par l'abbé Gaultier, ex-jésuite. 437
V. LETTRE de Voltaire au Curé de Saint-Sulpice. 438
VI. RÉPONSE du curé de Saint-Sulpice. 440
VII. CERTIFICAT de l'abbé Gaultier. 442
VIII. CONSENTEMENT du curé de Saint-Sulpice. 443
IX. LETTRE de Claude-Mathias-Joseph de Barral, évêque de Troyes, à dom Potherat de Corbierre, Prieur de l'abbaye de Scellières. 444
X. RÉPONSE du Prieur de Scellières à l'évêque de Troyes. 446
XI. PROCÈS-VERBAL de l'inhumation de Voltaire envoyé à dom Chanlatte abbé de Pontigni, par le Prieur de Scellières. 452
XII. LETTRE de l'abbé Mignot à Grosley. 459
XIII. EXTRAIT D'UNE LETTRE de M. Bouillerot, curé de Romilli-sur-Seine, à M. Patris de Breuil, éditeur des Éphémérides et des Œuvres inédites de Grosley. 462
XIV NOTE sur la naissance de Voltaire, sur sa famille et sur les actes ci-dessus. 465

FIN DE LA TABLE

VA1 1525848

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google